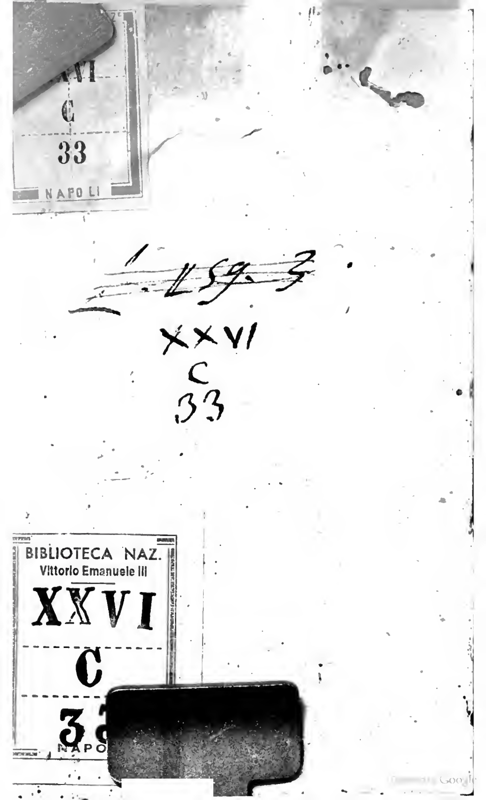

Digitized by Google



[redacted]
XXVI
C
33
NAPOLI
1. 159. 3
XXVI
C
33
BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXVI
C
3[redacted]
NAPO[redacted]
Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE LA LIGUE
FAITE
A CAMBRAY,

ENTRE

JULES II. Pape, MAXIMILIEN I. Empereur, LOUIS XII Roi de France, FERDINAND V. Roi d'Arragon, & tous les Princes d'Italie.

CONTRE

LA REPUBLIQUE DE VENISE.

Pondus & statera judicia Domini sunt. *Prov.* c. 16.

TOME SECOND.



A LA HAYE,
Chez les FRERES van DOLE, Marchands Libraires dans le Pooten.

M. DCCX.



Digitized by Google



SOMMAIRE

DU

LIVRE TROISIE'ME.

MAniere de faire la guerre en usage au commencement du seizieme siécle. Campagne de mil cinq-cens onse contre les Vénitiens. Le Pape convoque un Concile general à Rome. Il retombe malade & guérit. Il se ligue avec les Vénitiens & le Roy d'Arragon. Le Concile assemblé à Pise se transfére à Milan. Gaston de Foix Duc de Nemours Lieutenant général pour le Roy delà les Monts. Il repousse les Suisses qui font une nouvelle irruption dans l'Etat de Milan. Jules second fait ouvertement la guerre à la France, & son armée jointe à celle de ses Alliez assiége Boulogne. Gaston de Foix entre dans la place sans que les assiégeans s'en apperçoivent & les oblige de s'enfuir. Il reprend Bresse sur les Veni-

Vénitiens & y anéantit leur armée. Journée de Ravenne où Gaston se fait tuer. Imprudence & mauvaise conduitte des François après cette journée. Mauvaise foy de Jules second qui manque autentiquement à sa parole. Desordre de l'armée de France. Irruption des Suisses dans l'Etat de Milan. L'Empereur rappelle les Allemands qui servoient dans l'armée de France. Déroute de cette armée qui repasse les Alpes brusquement & abandonne le Milanez. Confusion où se trouve l'Italie par la retraitte des François. Les Alliez commencent à se brouiller entre eux. Maximilien se déclare contre la France & adhére au Concile de Latran. Le Pape met la France en interdit.



HISTOI-



HISTOIRE
DE LA LIGUE
DE CAMBRAY.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIE'ME.



IL s'en faut beaucoup qu'au tems de la Ligue de Cambray les Troupes fussent ce qu'elles sont aujourd'hui, ni que la maniere de faire la guerre fût la même que maintenant. 1511.
Pour une plus grande intelligence des évémens que je raconte, & pour mettre le Lecteur plus à portée de bien juger de la conduite des Généraux & du mérite de leurs succès, je me crois donc obligé de parler ici

1511. des soldats & de l'art militaire de ces tems-là.

Comme les armes, la discipline & la maniere de combattre des Nations, n'étoient pas aussi semblables alors qu'elles le sont presentement, il m'est impossible d'en rendre comte aussi succintement que j'aurois souhaité de le faire.

Jusqu'au commencement du seiziéme Siecle, les Princes ne s'étoient servis que d'Infanterie qu'ils rassembloient dans le besoin; & qu'ils licencioient à la fin de chaque Campagne. Du moins ils la cassoient dès qu'une Paix ou une Tréve faisoient cesser la guerre pour un tems. Aucun Prince n'entretenoit un pied d'Infanterie payé & tenu sous les Drapeaux en paix comme en guerre. Les Etats qui passoient pour les mieux armez, n'avoient en tems de paix pour Troupes reglées que quelques Garnisons & leur Gendarmerie.

Cette Gendarmerie étoit la seule Troupe dont on tint compte dans les Armées. C'étoit sa supériorité en valeur ou en nombre qui décidoit du sort des batailles. Les armes offensives & les deffensives dont elle étoit couverte de pied en cap, lui donnoient un si grand avantage sur l'Infanterie & sur la Cavalerie légere, qu'elles n'osoient l'attendre en raze campagne, & lui cédoient le champ sans deshonneur.

Avant les guerres d'Italie commencées par Charles VIII. lesquelles mirent en évidence le merite de la bonne Infanterie, pour estimer la force d'une Armée, on ne supu-

suputoit que le nombre des compagnies d'Hommes d'armes qui s'y trouvoient. On y mettoit la Gendarmerie seule en ligne de compte. Elle s'appelloit éminemment la bataille. En effet il est facile de connoitre par l'entreprise de Meaux la supériorité des Hommes d'armes sur les autres Troupes. On tint grand compte au Connêtable de Montmorenci d'avoir ramené à Paris le Roi Charles IX. avec une escorte de six mille Suisses & de huit cens Chevaux Légers. Cependant le Prince de Condé qui vouloit enlever le Roi, ne s'étoit presenté qu'avec quatre cens hommes d'armes. 1511.

Aux tems de la Ligue de Cambray la Gendarmerie, ou l'Ordonance Françoise étoit sans contredit la meilleure Cavalerie de l'Europe. On n'y recevoit pas de Maître qui ne fût Gentilhomme; & jusqu'au regne de Henry III. les roturiers en furent exclus. Chaque Maître menoit pour son service six chevaux & quatre hommes, dont deux étoient Archers. Ces Archers faisoient le second & le troisiéme rang quand la Gendarmerie étoit en haye ou en bataille. Jusques sous Henri II. elle a escadronné comme escadronnent encore aujourd'hui les Compagnies d'Ordonnance Polonoise; c'est-à-dire qu'il n'y avoit que le premier rang qui fût d'Hommes d'armes. Charles-Quint fut le premier qui fit des Escadrons dont tous les rangs fussent d'Hommes d'armes. L'avantage de pareils Escadrons fut bien-tôt reconnu, & les autres Nations suivirent la methode de Charles Quint. Les

Machiavelli Ritratto de la Francia.

La Noue discours 13.

1511. Gendarmes étoient couverts de fer de pied en cap, & leurs chevaux étoient bardez, & caparaſſonnez. Au commencement du ſeiziéme Siecle l'armure des Gendarmes étoit peu ſolide & légere; mais les gros mouſquets que l'Infanterie Eſpagnole commença de porter en campagne, les obligérent de la faire plus épaiſſe, afin qu'elle fût à l'épreuve. Enfin, dit la Noue, ces armes devinrent ſi peſantes, qu'on fut obligé de quitter la plûpart des piéces de l'habillement d'un Gendarme.

Diſcours 15.

Les armes offenſives de la Gendarmerie étoient la lance & l'épée. Ce ne fut qu'à la bataille d'Yvri que les Hommes d'armes commencérent de quitter la lance pour combattre avec le piſtolet.

En 1590. Thuan. Tom. 5. Liv. 98.

Charles VII. avoit établi le premier les Compagnies de Gendarmerie ſoudoyées durant la paix comme durant la guerre. Ces Compagnies étoient ordinairement de cent Maîtres, & on ne les donnoit qu'aux plus grands Seigneurs. Les Capitaines touchoient toute la paye du Roi, & c'étoit à eux d'entretenir leurs Cavaliers. Cette paye qui a beaucoup varié me paroît avoir été de vingt mille écus d'or ſous Loüis XII. Le nombre des Compagnies d'Ordonnance n'étoit pas plus fixe. Le plus grand nombre de Gendarmerie payée, dont l'Hiſtoire de France faſſe mention, ſe trouve ſous Henry II. Il en eut juſqu'à ſix mille hommes. Loüis XII. entretenoit environ deux mille Gendarmes.

La Noue Diſc. 13.

L'Infanterie Françoiſe étoit alors de deux eſpe-

especes, les Avanturiers & les Francs Archers. Les Avanturiers étoient les soldats 1511.
qui s'enrolloient de leur plein gré, pour servir dans les Bandes.

Chaque Bande comprenoit plusieurs Enseignes, & sous chaque Enseigne il y avoit 200. hommes. On levoit au commencement de chaque Campagne cette Infanterie, & on la congédioit dès que la Campagne étoit finie. La moitié de ces soldats fut armée d'arbalestes jusques sous le regne de François premier. Cette Infanterie, qui ne demeuroit guere sous le même Drapeau, ne pouvoit être ni bien ameutée ni bien aguerrie. Elle ne sçavoit ni garder ses rangs, ni combattre en ordonnance. Aussi les Auteurs du tems disent qu'elle ne valoit pas grand' chose en raze campagne, mais qu'elle étoit excellente pour les assauts, & dans tous les coups de main d'un siége. Chaque soldat s'enrolloit tout habillé & tout armé; & comme d'ailleurs la condition n'étoit pas stable, leur paye étoit grosse. Nous voyons dans les Memoires de Martin du Bellay, qu'un simple Fantassin avoit cent sols de paye par mois, en un tems où l'écu d'or ne valoit que trente-six sols, & où l'argent par raport aux denrées, avoit un prix bien plus haut que le prix qu'il a maintenant.

Machiavelli, Ritratto del la Francia.

Liv. 2.

Les Francs Archers étoient une Milice instituée par Charles VII. dont l'entretien étoit réparti sur tout le Royaume. Une partie combattoit à pied, & l'autre servoit de Cavalerie Légere. On trouve encore cette Milice sous François I. & il en

1511. Martin du Bellay Liv. 2.

eſt fait mention dans le dénombrement de l'Armée que ce Prince fit paſſer en Italie en 1523. ſous l'Amiral Bonnivet. La France ne tirant qu'un ſervice imparfait de l'une & l'autre Infanterie, François I. inſtitua dans la ſuite ſes Légions.

Commines Loüis XI. chap. 87. Machiavel, art. de la guerr. Liv. 2. Simler Republ. Helvet. p. 119.

La diſette de bonne Infanterie Françoiſe avoit été cauſe que depuis Loüis XI. nos Rois s'étoient ſervis de l'Infanterie Suiſſe. Cette Infanterie étoit preſque toute compoſée de Piquiers, & il n'y avoit pas le tiers des ſoldats qui portaſſent des armes à feu. Outre la pique les Suiſſes portoient un eſpadon attaché derriere le dos, & une épée à la ceinture. Leurs armes deffenſives étoient un caſque & une cuiraſſe pour ceux qui avoient le moyen de s'en pourvoir; les autres ſe couvroient le corps de buſles & d'autres peaux.

La principale force de l'Infanterie Suiſſe conſiſtoit dans ſa maniere de combattre par bataillons de trois & quatre mille hommes, & dans ſes piques longues de dixhuit pieds, dont elle ſe couvroit en campagne, formant ce qui s'appelloit le Heriſſon; de maniere que ſon Ordonnance étoit une fortification mobile, que la Gendarmerie Françoiſe même entamoit avec peine. La Gendarmerie Italienne, depuis que les Suiſſes eurent défait le Carmagnole, mettoit pied à terre pour les combattre. Cette Infanterie étoit dans une armée ce que ſont les os dans le corps humain. Elle étoit inébranlable en campagne où elle combattoit ſerrée & en bataillons, mais elle

elle ne valoit rien pour les Siéges. Les Auteurs disent même que les soldats perdoient courage dès qu'ils n'etoient plus en bataillons, & qu'ils se battoient aussi mal quand ils étoient une fois rompus, qu'ils étoient difficiles à rompre quand ils étoient réunis. Non seulement l'Infanterie Suisse étoit souhaitée dans les Armées Françoises pour sa bravoure & pour sa discipline, mais aussi pour sa patience qui ne se décourageoit jamais.

1511. Guich. l. 10. Machi. art. de la gu. l. 2.

Au moindre revers, à la moindre longueur les Fantassins François perdoient l'esperance, qui seule dans les fatigues de la guerre soûtient le courage & lui donne la force de soutenir le corps. Il n'en étoit pas de même des Suisses, aussi fiers à la fin d'une Campagne qu'au commencement.

L'Infanterie Allemande étoit armée, & combattoit de même que l'Infanterie Suisse. Les Lansquenets étoient même beaucoup mieux faits généralement parlant & de bien meilleure mine sous les Armes, que les Fantassins Suisses; mais ils étoient incapables de discipline. Au contraire des Suisses, ils étoient sans obéissance pour leurs Chefs, & sans amitié pour leur camarades. Loüis XII. est le premier Roi de France qui ait entretenu de l'Infanterie Allemande. La difficulté qu'il trouvoit à rassembler les Fantassins quand ils avoient été licentiez, fut cause qu'il en voulut avoir un Corps toûjours tenu sous le Drapeau. Le Duc de Gueldres le lui leva composé de

Machiavell. Ritratto della Magna. Simler Repub. Helvet. liv. 2.

1511. six mille hommes d'élite, & ce Corps si connu sous le nom des Bandes Noires, parce que ses Drapeaux étoient bigarrez de cette couleur, est le premier pied d'Infanterie que la France ait entretenu : Il fut détruit à la journée de Pavie, & c'est d'autres Bandes noires qui se formérent, depuis les tems dont j'écris l'Histoire, que descend pour ainsi dire, le Regiment de Piémont.

Martin du Bellay, Liv. 1.

On faisoit alors peu de cas des hommes d'armes Allemands, parce qu'ils étoient mal équippez en comparaison de ceux des autres Nations. Les Réitres ne portoient que la cuirasse & le pot en tête, comme le font aujourd'hui les cuirassiers de l'Empereur ; & leurs chevaux n'étoient ni bardez ni caparassonnez. Heureusement pour la Maison d'Autriche qui n'auroit rien eu à oposer à la Gendarmerie Françoise, elle recüeillit la succession de la Maison de Bourgogne. Cette Maison entretenoit dans ses Etats une Ordonnance égale à celle de France pour la bravoure & l'équipage des Cavaliers, & quelquefois égale pour le nombre. L'Ordonnance de Bourgogne ou des Pays bas, a monté jusques à trois mille hommes d'armes. Elle étoit même mieux disciplinée que celle de France, parce qu'il y avoit dans l'Ordonnance de Bourgogne moins de personnes de condition, & de gens qui fussent en possession de ne reconnoitre pour ordre que leur volonté. La Maison d'Autriche s'en servit par tout où elle fit la guerre, & c'est à la

Machiavel. Ritrat. della Magn.

Thuan. Lib. Hist. 51.

La Noue discours 15.

vail-

vaillance de la Gendarmerie Bourguignone qu'eſt dû preſque tout l'honneur des batailles que cette Maiſon gagna dans le ſeiziéme ſiecle contre la France. 1511.

Les Hommes d'armes Eſpagnols étoient braves, & leurs armes offenſives & défenſives les meilleures dont on ſe ſervît même dans ce temps où les Nations étoient curieuſes de leurs armes juſqu'au luxe. Mais les Hommes d'armes Eſpagnols étoient en petit nombre dans les guerres d'Italie. La Gendarmerie des Armées Eſpagnoles étoit preſque toute compoſée d'Hommes d'armes Italiens, comme on le put remarquer à l'avanture de Barlette. La Cavalerie Legere Eſpagnole étoit en plus grand nombre & toute compoſée de braves ſoldats qui combattoient à la maniere des Maures contre leſquels ils avoient fait la guerre durant long tems: Mais la force des Armées Eſpagnoles conſiſtoit dans l'Infanterie. Elle étoit compoſée de ſoldats braves, durs à la peine, ſobres, & qui obſervoient dans les actions une diſcipline merveilleuſe: enfin tels que Juſtin dépeint les Eſpagnols de ſon tems, des hommes que la peine & la diſette ne pouvoient décourager, ni le péril épouventer. Ses armes étoient le broquel, la pertuiſanne, l'épée, le poignard & l'arquebuze. Rien ne lui réſiſtoit dans les aſſauts, & ſi elle étoit rompuë en campagne par les Suiſſes & par les Allemands, elle n'étoit point pour cela miſe en fuite. Les Fantaſſins Eſpagnols couverts de leurs broquels ſe couloient entre les pi-

Paul Jove, vie du grand Capit. Liv. 2.

Juſt. Hiſt. L. 44.

ques pour poignarder l'ennemi, & il mou-
1511. roit ordinairement dans ces combats plus de vainqueurs que de vaincus. Bientôt même cette Infanterie, au raport de Machiavel, apprit en Italie l'Ordonnance Suisse, & sema des piquiers dans ses bataillons, qui la rendirent un Corps stable & ferme en campagne. Comme elle faisoit la guerre en Italie séparée de son pays par les Mers, on ne pouvoit pas la licencier à la fin de chaque campagne. Elle demeuroit toûjours sous le Drapeau: c'est ce qui la fit devenir si excellente, & parvenir enfin à une réputation, qui durant cent cinquante ans, c'est-à-dire jusqu'à la bataille de Rocroix, fit la terreur des autres Troupes. On peut voir dans les Memoires de la Noue l'éloge de cette brave Infanterie: c'est le plus beau Panégirique qu'on ait jamais fait de ces Troupes redoutables, & qui fait bien voir avec quelle franchise les François vantent leurs ennemis mêmes, quand ils méritent d'être loüez.

Arte. de la guer. Liv. 2.

En 1643.

Machiavel prétend que la facilité que trouvérent les Etrangers à fouler aux pieds l'Italie, vint principalement de ce que ses Souverains négligeant d'entretenir de l'Infanterie, n'avoient eu d'attention que pour la Gendarmerie. Il attribue la cause de cette méprise à la négligence des Puissances qui ne levoient ni ne composoient pas elles-mêmes les Troupes qu'elles employoient. Les Troupes étoient alors en Italie une marchandise: les Princes qui en avoient besoin s'a-
dres-

Discours sur Tite Liv. liv. 2. chap. 18.

dressoient aux *Condottieri* ou Chefs de Bandes 1511.
qui convenoient, moyennant une certaine somme, de servir l'Etat, à la solde duquel ils s'engageoient avec un tel nombre d'Hommes d'armes ou de Fantassins, & durant un certain tems. C'est à peu près ce qui se pratique encore aujourd'hui par quelques Puissances qui loüent des Troupes étrangéres, & les prennent pour un tems à leur solde, quand les Troupes qui sont au serment de ces Puissances, ne suffisent pas pour éxécuter leurs entreprises. Le Chef de Bande avec qui un Prince avoit traité, disposoit à son gré de tous les emplois de ses Troupes. Il faisoit avec ses Officiers & ses soldats tel marché qu'il lui convenoit pour leur paye, sans que l'Etat qui le tenoit à sa solde entrât en connoissance de ses conventions. Ces Chefs de Bande étoient ordinairement des Seigneurs qui sans être Souverains ne laissoient pas de vivre dans une espece d'indépendance, ou dans l'Etat Ecclesiastique, ou sur les Frontieres des Etats des autres Puissances. Machiavel explique par quelles raisons ces Chefs de Bande trouvoient mieux leur compte à faire commerce de Cavalerie que d'Infanterie. Ainsi pour leur profit ils décriérent tellement l'Infanterie, qu'elle en demeura décréditée, & les Princes du pays aprirent à n'en point faire de cas: il est toujours constant que l'Infanterie Italienne lors des guerres de la Ligue de Cambray, se trouvoit également méprisée par toutes les Nations. Guicciard. L. 3.
Elle n'avoit point d'ardeur qui la rendît propre aux coups de main, & comme elle ne

ne sçavoit ni bataillonner, ni combattre de
1511. pied ferme, elle ne valoit rien pour la guerre de campagne.

Les Hommes d'armes Italiens n'avoient pas autant de chevaux ni d'Archers que les François. Aussi voyons-nous que les Puissances Italiennes, quand elles faisoient des traitez d'assistance avec les Rois tres-Chrêtiens énonçoient soigneusement que le secours de Gendarmerie stipulé dans le traité, s'entendroit d'Hommes d'armes sur le pied François. Nous voyons dans Commines que ces compagnies coûtoient bien moins à entretenir que les Françoises. Pour dix mille écus d'or on soudoyoit une compagnie de cent lances Italiennes durant une année.

Charles VIII. chap. 9.

Voilà les Troupes que les Chefs de Bande loüoient aux Puissances d'Italie qui vouloient faire ou soûtenir la guerre. Le premier qui mit cette profession en vogue, fut un Alberic de Como, dont les éléves furent Braccio & le premier Sforze. Ces Seigneurs firent comme deux Sectes d'Avanturiers, à chacune desquelles son Instituteur laissa son nom. Jusqu'à la conqueste de Naples par Charles VIII. les campagnes des guerres d'Italie avoient été plutôt des scènes de Comédie, que des champs de bataille. On ne faisoit jamais la guerre durant la nuit; & crainte même de troubler le repos du soldat, l'Artillerie se taisoit depuis le coucher du Soleil jusques au jour, sur les remparts des assiegez & dans les batteries des assiégeans. Il n'y avoit guere de sang répandu dans les batailles que par inadvertance. Le plus

Le Prince de Machiavel. chap. 12.

plus grand mal que les combattans cherchassent à se faire dans les actions, c'étoit de se prendre prisonniers pour gagner une rançon. 1511.
On usoit de cette indulgence envers son ennemi d'autant plus volontiers, qu'on espéroit d'en être traité de même dans l'occasion. Machiavel nous a laissé le récit de deux batailles les plus mémorables & les plus importantes qui se fussent données de long-tems en Italie jusques-à lui ; soit par raport aux suites que devoient avoir ces batailles, soit par raport à la réputation des Généraux & des Troupes qui combatirent. La premiere est la bataille d'Anghiari où la meslée dura quatre heures entieres, & l'autre celle de Castracaro où l'action fut tres-vive durant toute une demi journée. En lisant le récit de ces faits d'armes célebres, l'aîle droite renversée d'un coté, l'aîle gauche victorieuse qui vient à son secours, le champ de bataille perdu & regagné plusieurs fois ; il n'y a pas d'Ultramontain qui ne s'imagine que lorsqu'il en viendra à la conclusion ordinaire du récit des batailles, je veux dire la liste des morts & des blessez, il la trouvera aussi remplie que celles qui se répandent aprés les combats barbares d'autres Nations moins polies. Neanmoins dans la bataille de Castracaro il n'y eut personne de tué ni de blessé. Celle d'Anghiari fut plus sanglante. Les vaincus y perdirent un Homme d'arme: encore il ne périt ni par le fer ni par le feu. S'étant laissé tomber de cheval dans la meslée, il fut étouffé par un escadron qui lui passa sur le corps.

Machiav. Hist. L. 5.

Ibid. Liv. 7.

Les

1511. Les Auteurs Italiens attribuent la charité surprenante qui paroissoit dans ces batailles à la trahison des Chefs de Bande, qui souvent s'entendant entre-eux, quoique dans des camps ennemis, songeoient plûtost à se soûlager les uns les autres comme gens de même profession, qu'à servir l'Etat qui les payoit. Cette intelligence jointe à ce que les soldats n'étoient pas sujets des Princes qu'ils servoient, peut avoir contribué à la pusillanimité des Troupes Italiennes, qui duroit encore du tems de la Ligue de Cambrai, & qui fait que les Auteurs de cette Nation parlent en si mauvais termes de leurs soldats. Mais on ne sçait si cet avilissement des Troupes Italiennes étoit entierement la faute des Chefs de Bande, qui neanmoins étoient la plûpart de grands poltrons, n'ayant rien de terrible que leur nom. Il est vrai que ces noms étoient capables de faire frémir. Les noms des Capitans de Comédie ne sont pas plus propres à jetter l'épouvante. Bras de fer, Fracas, Coupejaret, &c. Aprés tout je sçay bien qu'il s'est toûjours rencontré parmi les Italiens, & sur tout dans la haute Noblesse des Guerriers d'un courage à toute épreuve. Il s'en trouve encore aujourd'hui de tels, que leur bravoure & leur mérite militaire distinguent, même chez les peuples les plus belliqueux; mais bien des gens prétendent que les choses se sont passées chez les Italiens depuis que les Princes entretiennent des troupes reglées, comme elles se passoient, lorsqu'ils se servoient des Chefs de Bande. Les Etats d'Italie eux-mesmes font une

Fracasse. Forte braccio. Fiera Mosca. Taglia cozza. Brazzo di ferro.

une grande différence entre leurs troupes Italienes, & jamais on n'oubliera les incidens plaisans & les avantures comiques de la guerre burlesque des Barberins contre le Duc de Parme. 1511.

Outre les compagnies d'hommes d'armes & les Bandes Italiennes que les Vénitiens loüoient des Avanturiers dans les guerres de Cambray, ils avoient une milice particuliere nommée les Cernides, qui subsiste encore maintenant. Elle fut instituée en 1508. lors de la guerre particuliere que l'Empereur Maximilien fit à la République. Les Vénitiens firent encore venir des Archers de Créte & de Dalmatie, qui pouvoient servir de quelque chose à la défense des places. Les Albanois ou Estradiots dont leur cavalerie légere étoit composée, venoient non seulement de l'Albanie, mais aussi de la Macédoine & de toute la Gréce. Ils ne portoient aucunes armes défensives, & ils faisoient la guerre comme les Hussarts la font aujourd'hui, servant pour aller à la découverte, & pour harceler l'ennemi; sur tout comme le remarque Commines, ils portoient un grand respect aux armes à feu. Les Puissances en guerre avec les Vénitiens jugeant de leur utilité dans le parti qu'ils servoient, par les incommoditez qu'ils faisoient ressentir à l'ennemi, voulurent aussi en tenir à leur service. Ils envoiérent en lever dans la Gréce, où ils en formérent un corps des deserteurs Vénitiens. Ce qui est certain, c'est qu'il y avoit alors des Albanois dans toutes les armées sans en excepter la Françoise.

Charles 8 chap. 19.

On

1511. On voit par ce que dit Machiavel des mouvemens & des combats d'alors, que les Généraux ignoroient la guerre de campagne telle qu'on la fait aujourd'hui, & qu'un jour de bataille ils ne sçavoient pas encore disposer leur armée sur deux lignes.

Arte de la guer. Lib. 2.

Les siéges duroient beaucoup plus longtems que maintenant, quoiqu'il s'en fallût infiniment que les places fortes fussent ce qu'elles sont. On commençoit bien à flanquer les murailles & à chercher des lignes de deffense, mais l'art du génie étoit encore bien grossier.

Avant le voyage de Charles VIII. à Naples les Italiens n'avoient d'autre artillerie, que quelques canons tres-légers, tels qu'on en voit encore dans la plûpart de leurs Arsenaux, où par curiosité on en conserve des piéces. Ces canons étoient composez d'un tuyau de cuivre épais d'un demi pouce, entouré d'un étui de bois, & le tout couvert de cuir. Deux paires de bœufs traînoient à pas lents ces machines légeres, & deux autres paires étoient atellées à un chariot qui portoit en médiocre quantité des boulets de pierre, & les autres munitions nécessaires à cette artillerie. Charles VIII. aprit aux Italiens, quelle différence il y avoit pour le fracas & pour la célérité entre leur train d'artillerie, & le sien composé de canons de bronze massifs, qui tiroient des boulets de fer, & qui étoient traînez par des chevaux. Les Italiens & les autres Nations prirent bien à cet égard la méthode des François, mais l'artillerie de ces derniers, &

Guicciar. l. 1.

& plus vifs pour le service, & plus en état de dépenser que les autres, étoit toûjours supérieure à celle de leurs ennemis dont elle faisoit la terreur. Lorsque François .I assiégea Pavie, il avoit quatre mille chevaux pour le service de son parc d'artillerie. 1511.

Verger de S. Gel.

On se servoit déja de mortiers, mais ces mortiers ne jettoient que des pierres. Ce ne fut qu'à la fin du siécle qu'on vit les premieres bombes en l'air, au siége de Wachtendonck en Gueldres.

Hist. de Bembo. L. 9.

En 1588. Blondel Art de jetter les bombes.

On ne connoissoit guere encore dans la Méditerranée les vaisseaux de guerre de haut bord. Les Flottes de guerre y consistoient principalement en galeres & autres bâtimens à rame & à voile. On se revolte d'abord contre les Historiens quand ils parlent du nombre prodigieux des galeres qu'armoient alors les Etats d'Italie. Leur récit paroit incroyable vû le petit uombre de galeres que ces mêmes Etats peuvent mettre en mer aujourd'hui. Mais deux réfléxions justifient pleinement les Historiens contre tout soupçon d'éxagération. La premiere est la décadence de ces Etats qui la plûpart ont perdu depuis le commencement du seiziéme siécle la moitié de leur peuple & plus de la moitié de leur commerce. La seconde, c'est qu'il s'en falloit beaucoup que les galeres de ces temps-là ne fussent des bâtimens aussi considerables que les nôtres. La Chiourme de chaque galere n'étoit alors que de cent cinquante rameurs, & son équipage & sa soldatesque ne consistoient qu'en quatre-vingt hommes.

Repub. Veneta del Giannotti. p. 224.

1511. Il est aisé de concevoir qu'il y avoit plus de valeur dans les armées de ces temps-là que dans celles d'aujourd'hui. Il y avoit beaucoup moins de soldats par proportion au reste du peuple qu'il n'y en a presentement dans les armées. Comme tous les hommes ne naissent point propres à la guerre, on ne peut lever dans un peuple qu'une certaine quantité de bons soldats. Moins on en leve, mieux ils valent. Ainsi le petit nombre de troupes dont les princes avoient besoin, étoit cause que personne ne faisoit guere la profession de soldat qu'il n'y fût propre & poussé par son inclination à porter les armes. Les engagemens finissoint avec la campagne, & ceux qui s'étoient mépris sur leur courage, & qui s'étoient engagez sans en avoir, pouvoient après s'être éprouvez se retirer chez eux. Ils n'étoient pas obligez de continuer à faire le métier, quoiqu'ils n'y fussent point propres. Je ne sçai d'ailleurs s'il n'y avoit pas pour lors une fierté dans l'esprit des hommes, & un degré de chaleur dans leur sang qui ne s'y trouvent plus.

Mais aussi il y avoit dans ces armées beaucoup moins de discipline & d'obéissance que dans les nôtres. Il étoit impossible que ces troupes levées & composées comme elles l'étoient, fussent pour ainsi dire aussi bien organisées que celles d'aujourd'hui. Un Général n'étoit pas le maitre de son armée en vertu de sa seule patente : s'il ne vouloit que ses entreprises avortassent, il falloit qu'il se fit aimer par ses

ses soldats autant que craindre par son ennemi, Il étoit nécessaire qu'il eut égard 1511.
aux sentimens des troupes, & il ne pouvoit sans être abandonné de la plûpart de son monde, leur déplaire, ou refuser une bataille quand elles s'imaginoient qu'il la falloit donner. Cas batailles étoient tres-décisives : ce n'est point, qu'eu égard à la maniere de faire les siéges, il n'y eût plus de places fortes que maintenant ; mais le lendemain d'une bataille perduë l'Infanterie batuë se débandoit, sur tout lorsque les soldats pouvoient facilement se retirer chez eux. Même sans qu'il y eût eu de batailles perduës, le moindre dégout des fantassins, les faisoit 'sen aller par troupes. La desertion n'étoit pas encore un crime capital, & quitter le Drapeau au milieu de la campagne entre gens enrollez pour cinq ou six mois, & qui s'entre reconnoissoient à peine, cela s'apelloit seulement se retirer un peu trop-tôt.

Sur les ordres de Maximilien, la Palisse s'aprocha de l'armée Vénitienne. A son aproche, elle quitta la campagne, & se jetta dans Trévise & dans Padoüe. Ainsi les troupes de l'Empereur rentrérent sans peine dans Vicenze, & le Duc de Ferrare dans toutes les petites villes de la Polésine qui apartenoient de droit à celui qui se trouvoit le plus fort en campagne. Païs malheureux qui n'a jamais de défenseurs, & qui a les deux partis pour ennemis ! Pour assurer ces conquêtes, il auroit fallu prendre Trévise & Padoüe. C'étoit la retraire

1511. traite des armées Vénitiennes, d'où elles sortoient dés que les troupes ennemies étoient rentrées dans leurs quartiers, & reprenoient sans peine tout ce que les Impériaux avoient pris sans trouver de résistance. La Palisse fit proposer à l'Empereur de faire le siége de ces deux villes. Maximilien lui écrivit de l'attendre, qu'il s'y vouloit trouver en personne, & qu'il feroit porter avec lui les munitions nécessaires à ces deux entreprises, qu'il achevoit de ramasser. Cependant il ne venoit point, & l'on ne voioit arriver au camp de sa part que quelque Infanterie mal armée, & qui n'avoit pas encore touché sa premiere montre. Ce Prince s'arrêtoit toûjours auprès de Trente où il perdoit un temps dont tous les momens étoient prétieux pour ses affaires, à courre après des bêtes. Il ne sçavoit pas même s'il ne devoit point se racommoder avec les Vénitiens, pour étre plutôt en état d'arborer ses étendars sur le Château Saint Ange. Dans cette idée il avoit commencé d'écouter les propositions que le Sénat lui faisoit toûjours faire de temps en temps, suivant la maxime de la République, qu'il ne faut jamais discontinuer de négocier avec son ennemi, quand même on n'auroit point dessein de traiter sérieusement avec lui. Enfin Maximilien après avoir mandé la Palisse, & tenu plusieurs conférences ensemble, lui ordonna d'aller prendre le Castel-novo qui commandoit le pas de la Scala, passage important

portant pour entrer dans le Treviſan. Le Général François ſe fut bien-tôt acquité 1511. de ſa commiſſion, mais quand il demanda de nouveaux ordres, on lui propoſa d'entrer dans le Frioul. Le païs étoit trop éloigné pour y engager une armée deſtinée principalement à la conſervation de l'Etat de Milan toûjours menacé d'une invaſion ſubite du côté des Suiſſes. C'eſt ce que la Paliſſe fit répréſenter à l'Empereur. Ce Prince ſans s'expliquer s'il ſe rendoit aux raiſons de la Paliſſe, ou s'il ſe tenoit offenſé de ſon refus, partit bruſquement de Trente pour s'en aller dans le fond de l'Allemagne. En partant il envoia l'ordre à ſes troupes de tenter ſeules l'entrepriſe du Frioul. La Paliſſe pour la favoriſer autant que le lui permettoient les interêts de ſon maitre, s'avança dans le pais ennemi pour faire diverſion, & ſe poſta ſur la Piave. Son mouvement retint comme il l'avoit prévû l'armée Vénitienne en Terre ferme. Les Allemands ne trouvérent donc point de troupes en campagne dans le Frioul, & s'emparérent ſans peine du pais: ils prirent d'abord Udine; & paſſant le Lizonzo ils occupérent encore Gradiſque en Carinthie. Après ces exploits ils rejoignirent l'armée Françoiſe ſur la Piave. La Paliſſe étoit preſſé de s'en retourner dans l'Etat de Milan, d'où il lui venoit courier ſur courier pour lui donner avis que les Suiſſes s'atroupoient vers Bellinzone. Ainſi tout ce qu'il put faire pour le ſervice de l'Empereur en s'en retournant,

1511. fut de se présenter devant Trévise. La Garnison faisant bonne contenance, il délogea. La place étoit trop forte pour l'emporter dans le peu de temps qu'il pouvoit donner à ses Alliez. Dès qu'il fut en marche l'armée Vénitienne se mit à ses trousses, mais de loin & sans lui porter aucun dommage. Ce Général se reserra même si peu pour être suivi, qu'il envoya enlever chemin faisant deux cens Gendarmes des ennemis qui étoient en quartier aux portes de Padoüe.

Son départ ayant obligé les Allemands qui n'étoient plus qu'une poignée de monde à quitter la campagne, les Vénitiens y rentrerent, & reprirent toutes les conquestes que les ennemis venoient de faire du côté du Frioul, à la reserve de Gradisque. C'est ainsi que se termina cette campagne, qui de toutes celles que fit Maximilien durant la Ligue de Cambray, ne laisse pas d'avoir été la plus utile pour ses successeurs : Neanmoins elle décrédita ses armes, & rendit de la réputation à celles des Vénitiens. Les avantages légers que Maximilien remportoit sur eux depuis trois ans, pouvoient passer pour des prospéritez de la République, en comparaison des desastres dont les forces de l'Allemagne & de la France réunies contre elle, la menaçoient à l'ouverture de chaque campagne. Telle étoit la situation des Vénitiens, que c'étoit vaincre que de ne pas être mis hors de combat. Loüis XII. pouvoit bien supléer à la négligence de Maxi-

Maximilien, & faire pour lui les frais des sièges de Padoüe & de Trévise. La prise de ces places auroit mis pour jamais les Vénitiens hors de la Terre ferme. Mais l'apréhension de surcharger ses peuples lui faisoit épargner ses finances en des conjonctures où il auroit ménagé des thrésors en dépensant avec profusion. Ces épargnes furent peut-être la pierre d'achopement de ses liaisons avec l'Empereur. Quoiqu'il en soit bien-tôt Maximilien témoigna de la froideur pour la tenuë du Concile. Il ne faisoit aucun devoir pour y faire passer les Prélats de l'Empire, & quoiqu'il fût convenu de Pise pour le lieu de son assemblée, comme si rien n'eût été arresté, il proposoit qu'on le tint à Mantoüe, à Verone oubien à Trente. Jules II. profitoit de ses irrésolutions. Sur l'avis que lui donna le Cardinal del Monté, d'oposer Concile à Concile, il en convoqua un pour être tenu à Rome en l'Eglise de Saint Jean de Latran au mois d'Avril 1512. 1511.

Pour répondre à la citation des Cardinaux qui adhéroient au futur Concile de Pise, le Pape lança une Bulle fulminante contre trois d'entre eux qu'il crut les plus fermes. Il les y déclaroit déchus de tous leurs bénéfices & dignitez Ecclesiastiques si dans soixante jours ils ne se présentoient devant lui, & il exhortoit les deux autres de se trouver à son Concile. En même temps il prenoit des mesures avec le Roi d'Arragon, qui d'intelligence avec lui faisoit venir à Naples l'armée qu'il avoit

 levée

levée en Eſpagne, ſous le prétexte de l'envoyer contre les Maures d'Afrique. Sans ce prétexte Ferdinand n'eût jamais tiré des Eſpagnols l'argenr néceſſaire pour la mettre ſur pied. Le ſouvenir des ſecours que les François avoient donnez contre les Maures, étoit encore récent chez une nation dont la mémoire eſt auſſi fidelle pour les bienfaits que pour les injures. La convenance du commerce jointe à la reconnoiſſance avoit donc formé entre les Eſpagnols & les François l'union la plus grande qu'on ait jamais vûe entre deux peuples, & juſques là les guerres de Naples ne l'avoient poient altérée. Ces guerres avoient été regardées comme une querelle particuliere aux Maiſons de France & d'Arragon. Elle s'étoit décidée loin des deux peuples, & il n'y avoit eu que quelques Gendarmes dans chaque nation qui euſſent pris part à leurs avantures. L'Alliance jurée par Charles V. Roi de France & par Henri II. Roi de Caſtille, qui ſubſiſtoit encore dans toute ſa force, étoit même ſinguliere. Il étoit énoncé dans cette Alliance * qu'elle étoit non ſeulement de Roi à Roi & de Roiaume à Roiaume, mais auſſi d'homme à homme ; en ſorte que par tout où les Caſtillans & les François ſe trouveroient, ils s'entraidaſſent comme freres.

1511.

Ferdinand ne commandoit en Caſtille que ſous le bon plaiſir des trois Corps ou des

* Voyez le Livre de du Roſel *De antiqua Galliam inter & Hiſpaniam concordia*, imprimé en 1660.

des Etats du païs qui étoient encore revêtus d'une grande autorité, qu'ils ne perdirent que vers le milieu du Regne de Charles I. son petit fils. Vainement il leur auroit demandé du secours contre la France. Les engagemens des Arragonnois avec les François n'étoient pas des liaisons si étroites, mais le commerce des François leur étoit plus nécessaire qu'aux Castillans, & Ferdinand pour être Roi en Arragon, n'y étoit pas le maitre. Les privileges des Arragonnois étoient alors dans toute leur vigueur, & ces privileges réduisoient leur Roi au pouvoir d'un simple Chef de compagnie. Ferdinand proposa donc aux Etats d'Arragon & à ceux de Castille de lever une armée destinée à faire une descente en Afrique, & capable de s'y emparer des postes dont les Maures s'étoient prévalus, pour passer dans le Continent d'Espagne. On lui accorda sa demande, mais dès que l'armée fut sur pied, il la fit passer à Naples où bien-tôt elle engagea une guerre qui peut être regardée comme la source de toutes celles que les François & les Espagnols se sont faites durant deux siécles avec tant d'animosité. 1511.

Jules II. entretenoit neanmoins à tout évenement une négociation avec le Roi de France. Pour faire croire qu'il avoit une intention sérieuse de se réconcilier, il envoya un plein pouvoir à l'Evêque de Tivoli qui étoit de sa part auprès du Roi pour signer le Traité. Mais ce plein pouvoir

1511. étoit si vague & rempli d'expressions tellement équivoques, qu'il sçavoit bien ne rien risquer en le mettant entre les mains de son Nonce. Ce Ministre ne pouvoit rien conclure en vertu de cet Acte sans s'adresser auparavant à luy pour demander plusieurs explications qu'il donneroit quand il voudroit, & telles qu'il lui plairoit.

Ce fut alors que Jules II. eut une maladie qui pensa mettre fin aux troubles de la Chrêtienneté. Le 17. du mois d'Août qui fut le quatriéme jour de son mal, il eût une défaillance qui le fit croire mort: il en revint néanmoins, mais le danger continua encore quelques jours, & lui même mettoit toûjours ordre à ses affaires comme devant mourir incessamment. La crainte que son successeur ne fit le procès au Duc d'Urbin son neveu pour le meurtre du Cardinal de Pavie, lui fit donner l'absolution à ce Prince en presence de tous les Cardinaux assemblez en forme de Consistoire. Jules se reconnut même assez, dit-on, pour laisser une Bulle qui devoit être publique seulement après sa mort, dans laquelle il révoquoit les Excommunications fulminées contre le Duc de Ferrare, les Bentivolles & leurs fauteurs. Mais il en fit sur le champ publier une autre sur l'élection de son successeur dans laquelle il défendoit sous les peines les plus séveres & même sous celle de nullité dans l'élection, aucune paction, convention ou promesses telles qu'elles pussent être entre les Cardinaux dans le futur Concla-

ve.

ve. Jules II. étoit tres-capable de bien ftatuer là deffus, & d'apliquer au mal le remède convenable. Il le connoiffoit mieux que perfonne, & fon exaltation n'avoit point été exempte du foupçon de fimonie. 1511. Guichardin, Liv. 7

La force du tempérament tira Jules II. de danger. Les Médecins n'eurent pas de part à fa convalefcence. Quoiqu'alors on crût leur fcience auffi certaine que la Géometrie, il négligea & leurs remèdes & leur régime. Dès qu'il fe porta mieux il reprit fes premiers foins, & tandis qu'il amufoit la France par une négociation fimulée, il traitoit férieufement contre elle avec Henri VIII. & Ferdinand. La déclaration de Henri VIII. en faveur du Pape faifoit pancher entierement la balance de fon côté, & c'étoit l'efpérance d'y porter ce Prince qui le rendoit fi ferme dans fon éloignement de tout accord. Jules II. comptoit beaucoup fur la paffion naturelle aux Anglois pour faire la guerre à la France, qui véritablement eft fi forte, qu'on ne trouve qu'une fois dans l'Hiftoire d'Angleterre que les peuples ayent refufé les fubfides que leurs Souverains ont demandez fi fouvent pour attaquer cette Couronne. D'ailleurs Henri VIII. fe piquoit fans bornes pour le Saint Siége: Riche des thréfors que fon pere lui avoit laiffez, il étoit en état de tenter de grandes entreprifes, & dans l'ardeur de l'âge il paroiffoit vouloir faire parler de lui (Sous Richard III.)

Le premier de Septembre étant arrivé, le Concile convoqué à Pife, y fut folemnel-

lement ouvert. Le Pape eut un dépit
1511. mortel contre les Florentins pour avoir souffert qu' il s'y fût assemblé, & il les mit eux & leurs Etats en Interdit. Mais cet Interdit opéra peu de choses, & le Magistrat de Pise obligea le Clergé de célébrer à l'ordinaire les Offices Divins. Les Florentins s'inquiétérent davantage de ce que le Pape sous pretexte de faire exercer la Légation de Boulogne au Cardinal de Médicis, l'envoyoit à Pérouse où il seroit à portée d'exciter les mauvaises humeurs de leur Ville. On n'y étoit pas généralement aussi content qu'on l'auroit dû l'être du Gouvernement de Sodérini.

Dès que le Concile eut été ouvert, les Ambassadeurs d'Angleterre & d'Arragon qui résidoient en France, s'interposérent avec empressement auprès du Roi pour obtenir qu'il empeschât sa continuation. Ils se rendoient garans que le Pape entretiendroit avec lui une paix sincere & durable, s'il vouloit se desister du Concile & abandonner les Bentivolles. Loüis XII. se crut trop engagé pour écouter ces propositions. Il répondit que le Concile de Pise étant assemblé à bonne fin & pour l'utilité de l'Eglise, il ne pouvoir discontinuer de lui donner aide & suport. Quant aux Bentivolles, il allégua qu'ils étoient des Souverains légitimes qui ne détenoient le bien de personne; qu'il soûtiendroit la protection qu'il leur avoit accordée, & qu'il défendroit Boulogne à l'égal de Paris.

Jules II. toujours entêté de son projet de

de chasser les *Barbares* d'Italie auroit peut-être été fâché d'obtenir ces conditions. Il s'en tint donc au premier refus, & ne songea plus qu'à presser la conclusion de son traité de Ligue offensive & défensive avec le Roi d'Arragon & les Vénitiens. Le Pape n'étoit pas content de pouvoir se servir des troupes de Ferdinand son Feudataire en qualité de Roi de Naples comme des siennes. Il vouloit l'engager à déclarer la guerre à la France en son nom, dans l'espérance qu'il feroit alors une diversion avantageuse à la cause commune du côté des Pyrenées. Enfin le cinq d'Octobre le traité de leur Union fut signé & publié solemnellement à Rome dans l'Eglise de Sainte Marie du peuple. Il y étoit dit que les Puissances contractantes contribueroient de tous leurs efforts pour maintenir l'unité de l'Eglise contre les entreprises de l'assemblée de Pise, Qu'elles la rétabliroient en possession de tous ses Fiefs, même quant à la joüissance de l'utile, & que les Princes qui voudroient protéger les possesseurs actuels de ces Fiefs, seroient poursuivis à main armée tant qu'on les auroit chassez d'Italie. Qu'on mettroit sur pied une armée où le Pape envoyeroit quatre cens Hommes d'armes, cinq cens hommes de cavalerie légere, & six mille hommes d'Infanterie: Les Vénitiens huit cens Hommes d'armes, mille hommes de cavalerie Albanoise, & huit mille d'Infanterie. Le Roi d'Arragon étoit tenu de fournir douze cens Gendarmes, mille chevaux légers & dix mille fantassins Espag-

1511.

 nols.

1511. nols. Mais cette obligation étoit contrepesée par un subside de quarante mille écus d'or par mois, payables vingt mille par le Pape & vingt mille par les Venitiens, & Sa Majesté Catholique en devoit toucher incessamment deux mois d'avance. Il étoit encore dit dans le traité, que les Vénitiens feroient une diversion en Lombardie, & qu'ils contribueroient la moitié de l'armement d'une Flotte qui s'équiperoit en temps & lieu pour le service de l'Union. Que les places qui avoient apartenu à la République de Venise avant la guerre de Cambray, quand elles seroient prises par les armes des confedérez, se mettroient en dépost entre les mains du Pape. Il s'étoit obligé par un Chirographe de les restituer aussitôt aux Vénitiens. Enfin que Raymond de Cardonne Viceroi de Naples commanderoit l'armée de la nouvelle Union. On réservoit une place dans le traité au Roi d'Angletrre du consentement de Benbrice Cardinal d'York qui assista à toutes les conférences tenuës pour le conclure, mais qui ne voulut pas signer faute de plein pouvoir ou d'instruction. Quoique le traité fût autant contre Maximilien, s'il vouloit être fidele à ses engagemens, que contre le Roi de France, néanmoins la connoissance qu'on avoit de sa légereté fit qu'on l'y comprit lui-même s'il vouloit y entrer. Le Roi de France n'étoit pas nommé dans ce traité, mais il y étoit trop bien désigné pour y être méconnu. La qualité de possesseurs actuels des Fiefs de l'E-

l'Eglise marquoit clairement les Bentivolles & le Duc de Ferrare, & on sçavoit quel étoit leur protecteur. 1511.

A peine le traité fut signé que Jerosme Donato Ambassadeur de la République de Venise auprès du Pape, mourut à Rome. Il étoit homme de Lettres avant que d'être homme d'Etat & il se distingua également dans l'une & dans l'autre profession. Les écrits que nous avons de lui sont des meilleurs qui se soient composez de son temps, entr'autres le Manifeste de la République de Venise contre Charles VII. où l'Auteur défend tres-bien une mauvaise cause. Dans le temps de son employ qui fut un temps tres-difficile, il servit sa patrie avec capacité & avec succès. Plusieurs fois il empescha le Pape de se racommoder avec les ennemis de la République quand il y paroissoit déterminé par la puissance des conjonctures & la nécessité de ses propres affaires. Aussi cet Ambassadeur mourant eut la consolation de laisser sa République confédérée avec deux des quatre Puissances qui avoient signé contre elle la Ligue de Cambray. Jointes ensemble elles ne l'avoient pas acablée.

Un des endroits le plus curieux de l'Histoire de Guichardin, c'est celuy où cet habile Ecrivain raporte le sentiment des politiques du temps sur le traité de Jules II. avec le Roi Catholique & les Vénitiens. Lib. 10. fo. 283.
Presque tout le monde, dit-il, élevoit jusqu'au Ciel la politique & les vuës du Pape qui étoient sensiblement, de chasser

1511. les Barbares de l'Italie. On disoit que la maniere dont il se prenoit pour executer son dessein marquoit à la fois la force & la sagesse de son génie. Que par son adresse il avoit armé les Barbares contre les Barbares. Que le sang des Espagnols seroit desormais le prix de celui des François. Que cependant le sang de la patrie seroit épargné de maniere qu'à la fin de la Tragédie il resteroit assez de force aux Italiens pour chasser eux-même celui des deux partis dont ils se seroient servis pour chasser l'autre. Que les efforts que le parti victorieux feroit pour vaincre l'épuiseroient & le rendroient facile à être vaincu à son tour. Ces idées paroissent être depuis long-temps le projet favori des Italiens, & le fameux Machiavel non content de les avoir semées dans tous ses ouvrages, en a fait un traité exprès qui est le dernier chapitre de son Prince. Il l'intitule *Exhortation à délivrer l'Italie des Barbares*, comprenant sous ce nom odieux selon l'usage de ses compatriotes, les François & les Allemands. Il semble même que ce projet ait été continuellement depuis deux cens ans le grand mobile des Italiens dans toutes leurs Ligues, Traitez, Alliances, Inactions & Neutralitez. Guichardin qui connoissoit ses compatriotes donne clairement à entendre par ce qu'il ajoûte au passager aporté cy-dessus, qu'il croyoit l'execution d'un tel projet fort au dessus de leurs vertus. En tout cas Jules II. vieillard, faisoit l'entreprise d'un jeune homme.

Le

Le Pape devenu plus hardi depuis ce traité ; tint un Consistoire public dans lequel il excomunia solemnellement comme hérétiques,& déclara privez du chapeau,les Cardinaux de Sainte Croix, de Saint Malo, de Cosenza, de Bayeux & de Saint Severin, si dans un certain tems ils ne venoient à résipiscence. Son dessein étoit même de commencer la guerre par attaquer l'Etat de Florence qui donnoit un azile dans Pise au Concile assemblé contre lui. Mais Pandolfe Petrucci qui gouvernoit la République de Sienne lui representa que c'étoit servir le Roi de France que d'obliger les Florentins qui observoient la neutralité de se jetter entre ses bras. Qu'alors toutes les forces de l'Etat de Florence seroient à la disposition de ce Prince, au lieu que les Florentins s'étoient contentez jusques-là de fournir les deux cens lances qu'ils lui devoient donner par le traité d'alliance entre leur République & sa Couronne. Petrucci ne disoit pas au Pape toutes ses raisons. Il en avoit une essentiele d'éloigner cette entreprise, qui auroit attiré la guerre dans l'Etat de Sienne. Quoiqu'il en soit Sa Sainteté prit d'autres voyes que celle des armes pour obtenir des Florentins ce qu'elle souhaitoit. Mais sa haîne contre eux eut bien-tôt occasion de s'afoiblir : Le Concile de Pise decreta dans la seconde Session, sa translation à Milan. 1511.

Le peuple de Pise voyoit de mauvais œil les Cardinaux membres de ce Concile, assemblez pour réformer le Pape & l'Egli-

1511. se, parce qu'il étoit persuadé que quiconque d'entre eux fût Pape, il auroit bientot autant de besoin d'être réformé que Jules II. La censure est si odieuse qu'on la tolére à peine en ceux qui sont sans tache, & le peuple s'imaginoit que la plûpart de ces Juges fussent aussi criminels eux mêmes que les coupables ausquels ils vouloient faire le procès. La mauvaise disposition du peuple de Pise avoit fait souhaiter au Concile d'avoir pour sa fureté une garde de Gendarmerie Françoise. Mais les Florentins qui n'étoient venus à bout qu'avec beaucoup de peine de remettre Pise sous leurs obéïssance, se souvenoient que cette Ville ne s'étoit soulevée contre eux qu'à la faveur du passage des troupes Françoises qui accompagnoient Charles VIII. à son voyage de Naples. Par raison d'Etat les Florentins refusérent donc au Concile sa demande, & ils ne lui permirent de tenir pour toute garde que quelques Archers François. Après plusieurs incidens qui firent croire aux Peres du Concile qu'ils n'étoient pas en fureté à Pise, il en arriva un qui les obligea d'en sortir incessamment. Un valet de pied François rencontra sur le pont de l'Arne, qui est l'éndroit le plus fréquenté de la ville, la courtisanne d'un soldat de la garnison Florentine. Quoiqu'on fût en plein jour, il lui fit les dernieres insolences, & il les acompagna de discours convenables à l'effronterie de son action. Les égards qu'on a dans l'Italie pour ces créatures firent que bien des gens prirent son parti, & les

En 1495.

les François voulant soutenir leur national, il en arriva une émeute où Lautrec & Chastillon, qui pour faire honneur au Concile commandoient les Archers de sa garde, furent blessez. Le bruit de cette émeute allarma si fort les Peres qui tenoient actuellement leur seconde Session, que sur le champ ils décrétérent la translation de leur assemblée à Milan, où la garnison Françoise & les écrits que Decius le plus habile Jurisconsulte du pays publioit en sa faveur, lui feroient porter plus de respect. Cependant les Prélats d'Allemagne ne venoient pas encore, & tout ce que l'Empereur s'étoit mis en peine d'obtenir d'eux, avoit été qu'ils s'assemblassent à Augsbourg pour délibérer s'ils se trouveroient au Concile. Il n'étoit pas même bien certain que l'Empereur le souhaitât de bonne foi. Car quoique de temps en temps il s'exhalât en reproches contre le Roi d'Arragon qui manquoit à sa parole, & qu'il offrît à Loüis XII. s'il vouloit lui confier son armée, de se mettre à sa teste pour aller chastier Jules II. dans Rome même, il ne cessoit d'écouter les propositions d'une paix particuliere qui lui étoient faites de la part du Pape & de celle des Vénitiens. 1511.

Le parti que Loüis XII. devoit prendre si l'Empereur rompoit avec lui, n'étoit pas le même que le parti qu'il devoit suivre si l'Empereur persévéroit dans son Alliance. Les irrésolutions de Maximilien le jettoient donc en de grands embaras, & peut-être lui nuisirent-elles plus que la dupli-

cité

cité de Ferdinand & la violence de Jules
1511. II. Quant à Ferdinand il étoit déterminé de lui faire la guerre crainte qu'un jour il ne lui fît avec avantage pour reprendre le Royaume de Naples. Néanmoins afin que le Roi de France prit de fausses mesures, il le faisoit assurer que les avis qu'on lui avoit donnez sur les conditions de son traité avec le Pape ne devoient pas l'allarmer. Qu'il y avoit des articles sécrets dont il lui donneroit part en tems & lieu, qui expliquoient ceux des engagements qu'il prenoit dans le traité qui pouvoient paroître être une Ligue offensive contre la France; de maniere que ces engagemens ne l'obligeoient pas de lui faire la guerre, & qu'il ne la lui feroit jamais. Que lui Roi Catholique n'avoit pû refuser la signature du traité de Rome, qui dans le fond ne signifioit rien, aux importunitez de Jules II. dont il avoit besoin tous les jours pour les affaires d'Espagne. Henri VIII. faisoit tenir le même langage à Loüis XII. par son Ambassadeur à Paris: de maniere que ce Prince s'imaginant qu'il n'auroit en tête que le Pape & les Vénitiens, ne rabatit rien de sa fermeté présente pour la conclusion de la nouvelle Union. Le Pape pour le mettre en aparence dans son tort, lui faisoit offrir la paix après ses nouvelles Alliances aux mêmes conditions qu'il avoit proposées avant que son traité fût signé. Loüis XII. les rebuta encore une fois persuadé par les protestations du Roi d'Arragon & du Roi d'Angleterre, que le trai-

raité de Rome ne lui feroit pas réellement le nouveaux ennemis. Mais il fut bien-tôt lesabusé par la nouvelle que l'armée Espagnole s'avançoit vers la Romagne, ce qui lémentoit toutes les explications que le Roi Catholique donnoit à son procédé. 1511. Bembo liv. 12.

Loüis XII. avoit du tems pour s'opposer à ses entreprises. Il n'en étoit pas de même de l'irruption que les Suisses faisoient ictuellement dans l'Etat de Milan. Ils narchoient cette fois comme troupes avouées des douze cantons, & comme soldats le la Sainte Union. Avant de se mettre en marche les Suisses avoient même envoyé i Venise Augustin Morosin un de leurs Compatriotes pour y concerter leur expedition avec le Sénat & le Nonce. Ce Morosin faisoit profession ouverte d'être erviteur de la République, comme sorti le la famille Morosini une des plus illustres le Venise. Morosin exposa que le dessein les Suisses étoit de chasser les François du Milanéz en une seule campagne, moyenant le secours d'un train d'artillerie & de inq cens hommes d'armes. A l'entendre parler l'expédition étoit infaillible, puisque les Suisses y marchoient avec le fameux étendart sous lequel ils avoient défait le dernier Duc de Bourgogne dans trois batailles. Il étoit une comète fatale que eurs ennemis ne voyoient jamais que comme l'avancoureur de leur perte certaine. Cet étendart n'étoit point sorti de la Suisse depuis la victoire de Nanci, & il avoit même fait un miracle, disoit Morosin, lorsqu'il fut

tiré

1511. tiré de la Chapelle où l'on le gardoit. Le tems pluvieux étoit devenu tout à coup clair & ferain. Prodige inoüi dans un païs de montagnes! Le Sénat voulut bien paroiſtre perſuadé du miracle, & il renvoya Moroſin avec quelque argent & des promeſſes qui aſſuroient les Suiſſes d'une diverſion, & qu'ils trouveroient ſur l'Adda un ſecours encore plus conſiderable que celui qu'ils demandoient. Sur la foy de ce ſecours, les Suiſſes ſe mirent en marche quoiqu'on fût à la fin du mois de Novembre, & ils entrérent dans le Duché de Milan comme troupes avoüées des Cantons & au ſervice du Pape & dés Vénitiens. Les François qui préſument de leur activité & ſongent rarement à ſe précautionner contre le danger avant qu'il ſoit arrivé, n'étoient pas préparez à les repouſſer comme ils auroient dû l'être. Le Roi entretenoit bien quinze cens Lances dans l'Etat de Milan, & ç'en étoit aſſez pour paſſer ſur le ventre en raze campagne aux douze Cantons: Mais il n'y avoit pas l'Infanterie néceſſaire pour garder contre les Suiſſes les paſſages & les villes foibles dans un païs ou montueux ou fourré. D'ailleurs la plus grande partie de cette Gendarmerie étoit en garniſon à Verone & à Boulogne, lieux fort diſtants de Vareſé où les Suiſſes s'atroupoient. Le peu d'aparence qu'il y avoit que les Suiſſes commençaſſent leur campagne au mois de Novembre où on étoit alors, n'excuſoit pas les François d'être ſi dépourvus. Le nouveau Gouver-

ver-

verneur de Milan supléa par son activité & par son courage à toutes les précautions 1511.
négligées. Ce nouveau Gouverneur étoit le célébre Gaston de Foix fils du Vicomte de Narbonne & de la sœur du Roi Loüis XII. jeune Seigneur de qui j'ay déja parlé. Il avoit beaucoup plus d'aplication & d'intelligence à vingt-deux ans que les Seigneurs de sa nation n'en avoient ordinairement dans l'âge parfait, & sa valeur auroit suffi seule à lui faire faire sa fortune en quelque rang que sa naissance l'eût placé. Au sortir de l'enfance il porta ses premieres armes à l'expédition de Gennes sous le Roi son oncle, & depuis la Gendarmerie Françoise ne se trouva dans aucun fait d'armes sans l'avoir à sa tête. Sa taille & ses autres qualitez extérieures répondoient à celles de son cœur & de son esprit, & il fut toûjours le plus beau Gendarme de l'armée comme le plus brave. Louis XII. hésita quelque tems à lui donner le gouvernement de l'Etat de Milan vacant par la mort de Chaumont. Ce n'est pas qu'il n'aimât tendrement ce neveu, qu'il songeoit même à marier un jour avec quelqu'une de ses filles; mais sa jeunesse lui faisoit peur, & il ne croyoit point qu'il lui fût permis de risquer l'Etat pour illustrer le fils de sa sœur. Il se détermina néanmoins à lui confier ses peuples & ses armes sur le raport avantageux de tous ses Officiers qu'il croyoit sans défiance; parce qu'il n'étoit jamais arrivé de mal à personne pour lui avoir dit la verité. Ils lui firent donc connoître dans Gaston un mérite supérieur,

1511. rieur, & qui justifioit pleinement son inclination pour ce jeune Seigneur; de maniere qu'il n'hésita plus à le faire Gouverneur de l'Etat de Milan, & son Lieutenant Général de-là les Monts.

Sur la premiere nouvelle certaine de l'invasion des Suisses, Gaston vint camper près d'Assarron avec cinq cens Hommes d'armes & moins de trois mille hommes d'Infanterie. Par ce campement il couvroit la ville de Milan qui n'étoit pas en état de soûtenir un siége par les mêmes raisons qui laissoient l'ennemi maître de la campagne. Ce fut dans ce camp qu'il reçut un Herault que les Suisses lui envoyérent suivant les manieres de ce tems-là, pour lui offrir la bataille. Mais Gaston lui répondit qu'il se battoit quand il lui convenoit de le faire, & non pas quand il plaisoit à l'ennemi. De Varese les Suisses, dont le nombre s'étoit acrû jusqu'à dix mille, vinrent camper à Galera comme s'ils avoient voulu prendre le chemin de Milan, ce qui fit que Gaston ocupa Legnagno éloigné de quatre mille du logement des ennemis. Il eut même la hardiesse de traverser en bataille avec sa petite armée une plaine qui étoit sous Galera, bien résolu d'y combattre les Suisses s'ils osoient se montrer en raze campagne. Ils ne le firent point, mais ayant été joints par six mille de leurs compatriotes, ils vinrent au nombre de seize mille combattans occuper le camp de Busto. De-là ils marchérent droit sur Milan. L'armée Françoise s'y étoit

étoit retirée màrchant toûjours à la tête des ennemis. Ses Hommes d'armes ne craignoient point d'être pouſſez par de l'Infanrie, & les Suiſſes n'avoient aucune cavalerie avec eux. Quand ces derniers arivérent à Milan la ville étoit hors d'état d'inſulte. Les fortifications élevées à la haſte par les François auſſi actifs contre le danger quand il eſt arrivé, qu'ils ſont lents à le prévenir, ſuffiſoient pour empêcher un coup de main, & de moment en moment l'Infanterie & la Gendarmerie Françoiſe y arrivoient par pelotons. Ces troupes & la préſence de Gaſton rendirent le courage aux Milanois juſques-là fort conſternez. Ils furent encore raſſurez davantage bientôt après par une lettre interceptée. Les Chefs de l'armée Suiſſe l'écrivoient à leurs ſupérieurs. Il paroiſſoit par cette lettre que déja ils s'impatientoient de ne point avoir de nouvelles de l'armée du Pape & des Vénitiens, & que leur réſolution étoit priſe de s'en retourner dans le païs, ſi la tentative qu'ils alloient faire ne réuſſiſſoit pas. Elle étoit de ſurprendre le paſſage de Caſſan ſur l'Adda, pour joindre enſuite l'armée Vénitienne par le Breſſan. Gaſton de Foix laiſſa partir les Suiſſes pour leur deſſein ſans s'ébranler. Il ne vouloit pas quitter Milan tant qu'ils en ſeroient à portée. Mais dès qu'il eut apris leur arivée à Monza & qu'ils alloient continuer leur marche à la droite des eaux de la Martéſane, il ſe diſpoſa à marcher par la gauche de ces ma-

1511.

1511. marais pour secourir Cassan. Comme il prévoyoit qu'il pouvoit trouver la place investie par les ennemis qui avoient une marche d'avance sur lui, il donna des ordres qu'à tout évenement on lui préparât un pont sur l'Adda à la hauteur de Rivalta. Son dessein, s'il ne pouvoit aborder Cassan sur la droite de l'Adda, étoit de passer cette riviere avec une partie de son armée sur son pont de Rivalta, de la remonter par sa gauche, & de venir camper dans l'Isle qui est au débouché du pont de Cassan. Ce projet rendoit la prise de Cassan difficile aux ennemis, & inutile en même têms pour leur dessein d'entrer par son pont dans la Ghiara d'Adda.

Mais ce projet devint superflu par l'événement. Le jour que les Suisses décampérent de devant Milan, il y étoit venu sous parole un de leurs Chefs offrir au nom de ses compatriotes, que moyennant un mois de paye, ils s'en retourneroient chez eux. Comme on ne lui offrit que la moitié de ce qu'il demandoit, il s'en retourna sans rien accepter. Quelques jours après le même Officier revint dans le Camp de Gaston, mais il n'offroit plus de s'en retourner qu'à condition qu'on donneroit à ses compatriotes deux mois de paye. Gaston se crut obligé de renchérir sur la fanfaronade, & ne voulut plus donner que le quart de la somme qu'il avoit offerte d'abord. L'Officier s'en retourna indigné; mais dans le moment où l'on attendoit l'effet de ses menaces, on aprit que les Suisses se retiroient chez

hez eux par le chemin le plus court, 1511.
emportant plié dans une valise l'étendart
atal. Ils arrivoient à Bellinzoné quand
ls reçurent des nouvelles qui leur apre-
ioient que les troupes de l'Union alloient
aire une importante diversion par le siége
le Boulogne, & que l'armée Vénitienne
'avançoit à grandes journées pour leur
aciliter le passage de l'Adda. Elle venoit
le lever le siége de Gradisque, qu'elle avoit
ntrepris sans qu'il y eût beaucoup d'apa-
ence de pouvoir emporter la place. Mais
l ne laissa pas de la retenir & de l'empê-
herd'arriver à têms pour donner la main
ux Suisses sur l'Adda. Rien ne les put enga-
er à retourner sur leurs pas. Ils répon-
lirent qu'il y avoit trop peu de tems que les
Vénitiens avoient manqué à leur parolle
pour compter si tôt sur leur promesse; &
que le mois de Décembre n'étoit pas une
aison propre à tenir la campagne en Lom-
bardie.

Loüis XII. fut si touché du péril où
'étoit trouvé l'Etat de Milan par ses épar-
nes hors de saison, qu'il parut changer de
onduite. Il fit de grandes remises à Gas-
on de Foix pour lever des Bandes Alle-
nandes & Italiennes. Il ordonna de nom-
reuses recruës pour l'Infanterie Gascon-
e, & fit même passer les Monts à toute
'Ordonnance de son Royaume sans y con-
erver que les deux cens lances de la frontie-
e de Picardie. Son envoyé à Florence y
t aussi de pressantes instances pour obliger Guicciar. L. 3.
a République à sortir des termes de la Neu-
tra-

tralité, & à se déclarer en sa faveur. Soderini fit ce qu'il put pour porter sa patrie à donner satisfaction au Roi. Il répréſenta vivement le danger d'une Neutralité dont le vainqueur leur ſçauroit peu de gré. Qu'il convenoit aux Florentins que la France qui avoit détruit chez eux le gouvernement des Médicis, & avec laquelle ils étoient liez inséparablement par la nature de leur commerce, demeurât supérieure en Italie. Que c'étoit donc une grande imprudence de s'en tenir à des vœux en faveur de cette Couronne, & de ne l'aider que d'un secours de deux cens lances à la veille d'un évenement décisif. Ceux qui étoient jaloux du crédit de Soderini ne se soucioient que de faire prendre à la République des résolutions contraires à son sentiment quoiqu'il en pût arriver. Ils cabalérent donc avec tant de succès que les Florentins malgré un intereſt le plus sensible qui fut jamais, répondirent séchement qu'ils s'en vouloient tenir aux anciens traitez qui subsistoient entre les deux fleurs de lis. C'étoit une expression alors ordinaire en Toscane pour énoncer le Royaume de France & la République de Florence parce que ces deux Etats portent des fleurs de lis, quoique de nature differente, pour pieces de leurs armes. On les mesloit souvent pour marquer l'Union qui étoit entre ces Etats, & les murailles du sallon du vieux Palais de Florence où s'assembloit le Gouvernement dans les derniers têms de la République, en

1511.

ı font encore femées : Auffi les Florenns n'y entrent-ils jamais fans un tendre 1512.
ouvenir du paffé.

A peine les Suiffes étoient arrivez chez ıx que l'armée de l'Union fe mit en camagne. Elle s'affembla à Immola & s'y ouva forte de dix-huit cens Hommes 'armes, feize cens chevaux légers & uit mille hommes d'Infanterie Italienne. lais fon nerf principal, c'étoit un corps : huit mille fantaffins Efpagnols. Les oupes du Pape obéïffoient au Cardinal de lédicis que fon âge de trente-fix ans & s intelligences dans Florence avoient fait ıoifir pour Cardinal Légat. Marc Anine Colomne fervoit fous lui de Mêtre : Camp Général. Le Duc d'Urbin 'oit refufé de venir à l'armée où il auıt fallu même fur les terres de l'Eglife ont il étoit Gonfalonier, obéïr au Viceroy : Naples Généraliffime des troupes de la ınte Union par un article du traité de ome. Pierre Navarre commandoit l'Inıterie Efpagnole en qualité de fon Mêtre Camp général. Il ne devoit ce pofte qu'à ı mérite. Sa naiffance étoit tres-obıre, & la profeffion de marchand qu'il oit exercée durant long-tems fembloit core l'éloigner d'un employ qui donnoit oit de commander à beaucoup de Gentilmmes d'une naiffance illuftre. Mais Princes qui font capables de juger par x-mêmes du mérite perfonnel des hom:s, ne reglent point leur choix par les éjugez. Les préjugez tirez de la naif-

1512. sance & des premiers emplois, ne sont des motifs de décider que pour les Souverains qui manquent de discernement, & Ferdinand qui n'en manquoit pas mit Navarre à la tête de l'Infanterie Espagnole, préférablement aux personnes les plus qualifiées de ses Etats qui briguoient cet employ distingué.

Toutes les petites places du Ferrarois situées à la droite des bras du Po, se rendirent aux trompettes qui furent envoyées pour les sommer, à l'exception de la Bastia. Navarre entreprit d'en faire le siége. La place qui s'étoit deffenduë des semaines entieres contre les troupes du Pape, ne tint que trois fois vingt quatre heures contre lui, & le dernier jour de l'année il l'emporta d'assaut. La garnison fut passée au fil de l'épée, mais celle qu'y laissa Navarre fut traitée de même deux jours après. Le Duc de Ferrare insulta la place dès que l'armée de l'Union s'en fut éloignée, & il la reprit en autant d'heures que l'ennemi avoit mis de jours à la prendre. C'est du moins l'expression de l'Arioste qui célébre fort cette action & la blessure que le Duc y reçut à la tête d'un coup de pierre.

Orlando Furioso, Can. 42. Stan. 3. & suiv.

Enfin l'armée de l'Union étant entierement assemblée & son train d'artillerie en état, elle se mit en marche à la fin du mois de Janvier mil cinq cens douze pour venir former le siége de Boulogne. L'entreprise pouvoit passer pour téméraire; non que la ville fût extremement forte ou la garnison bien

:n nombreuſe. Les troupes ramaſſées
r les Bentivolles n'étoient que des mili- 1512.
s timides, & les troupes reglées enfermées
ns cette grande ville conſiſtoient dans
: compagnies d'Ordonnance de Lautrec
d'Yve d'Allegre, & en deux mille hom-
es d'Infanterie Allemande à la ſolde de
France. Mais il étoit facile aux François
: ſecourir la place, & les Alliez devoient
oire qu'ils s'y porteroient avec ardeur,
.ns le dépit où ils étoient que les négocia-
ns artificieuſes de Jules II. & les ſcru-
ıles de Loüis XII. leur euſſent fait per-
e dans la campagne précédente le mo-
ent fatal de mettre fin à la guerre. Ils au-
ient pû la terminer en un mois, ſi l'on les
it laiſſé agir après la révolution de Bou-
gne. Mais le ſiége de cette ville étoit
ſeule entrepriſe que l'armée de l'Union
ıt tenter, & le Pape dont le Roi d'Ar-
gon vouloit gagner la confiance à force
aprouver ſes volontez, ſouhaitoit avec
ıportement qu'on tentât quelque choſe.
'ailleurs les Vénitiens devoient faire une
verſion qui donneroit bien-tôt tant d'af-
res aux François, qu'ils n'auroient pas
tems de ſonger même à venir ſecourir
ulogne. Le vingt-ſix de Janvier l'ar-
:e de l'Union vint donc camper ſous les
ırailles de Boulogne, s'étendant depuis
chemin de la Romagne, par le terrain
i eſt entre les murailles de la ville & l'A-
nin juſqu'à Saint Michel *In Boſco*. Par
te diſpoſition la moitié de la ville de-
ura ſans être inveſtie. L'armée reſta

1512. encore huit jours dans l'inaction, & sans faire autre chose que de bruler sa poudre inutilement à tirer sur la ville à boulet perdu de dessus les hauteurs du Convent de Saint Michel *in Bosco*. L'irrésolution des assiégeans étoit la cause de cette inaction. Voyant bien qu'ils n'avoient point assez de troupes pour attaquer la ville & faire tête en même temps à Gaston de Foix, ils étoient réduis d'attendre qu'il eût choisi son parti pour prendre le leur, & Boulogne fut d'abord assiégée sans être attaquée. Le Général François étoit à Finale où il rassembloit ses troupes, en aparence dans la vuë de secourir Boulogne: Mais la plûpart des Généraux ennemis ne pouvoient encore se persuader que ce dessein fût sérieux, ni que pour sauver la ville d'un Allié il voulût risquer son armée, la seule resource qui restât à la France pour conserver l'Etat de Milan. Ils sçavoienr d'ailleurs la diversion que les Vénitiens alloient faire par la surprise de Bresse.

Les gens d'Eglise qui n'éntendent rien à la guerre, pensent volontiers qu'on ne la fait pas assez vivement. Ainsi le Légat Médicis s'imagina que le Viceroy l'amusoit, & qu'il y avoit dans sa lenteur de l'affectation & de l'artifice. Il lui reprocha donc avec chaleur son inaction, adjoutant qu'il prendroit une place comme Boulogne en deux jours, s'il commandoit l'armée; mais qu'il s'apercevoit bien malgré sa mauvaise veuë (le Cardinal de Médicis avoit la veuë très-basse) que le des-

deſſein de ſervir l'Union n'étoit ni ſon premier ni ſon unique but. Le Viceroi lui répondit avec le flegme de ſa nation, que les perſonnes de ſa profeſſion devoient ſe contenter de prier Dieu pour l'heureux ſuccès des entrepriſes où ils s'intereſſoient, & laiſſer manier l'épée aux gens du métier. Que le Pape & le Roi Catholique lui avoient confié leurs troupes, & que comme il devoit leur en répondre, il étoit juſte qu'il fût le maitre de les faire agir ainſi qu'il jugeroit à propos. Par les diſpoſitions que le Viceroi avoit faites le jour précédent, on jugeoit que ſon deſſein étoit de faire ouvrir la tranchée la nuit ſuivante. Mais il ne voulut pas qu'on pût dire que les diſcours du Cardinal l'euſſent obligé de ſe hâter, & il remit encore à commencer ſes travaux. Il ſe contenta d'envoyer Fabrice Colomne camper à la tête d'un détachement conſidérable du côté de Finale. Son ordre portoit qu'il occupât Sainte Marie del Monté par où devoient arriver les François, s'ils marchoient ſérieuſement pour ſecourir Boulogne. Mais le Viceroi ayant eu beaucoup de ſujets de croire que Gaſton ne tenteroit pas de dégager la place, il retira ſon poſte au bout de trois ou quatre jours. Le Viceroi venoit d'aprendre que l'armée Vénitienne ſuivant le projet de campagne arrêté entre les confédérez, commençoit ſa diverſion, qu'elle avoit paſſé l'Adige, & qu'elle étoit entrée déja dans le Breſſan. Il étoit aparent que Gaſton employeroit ſes armes à garentir les pla-

1512.

1512. places de son maître, plûtôt qu'à conserver celles de ses Alliez, & que renonçant au secours de Boulogne, il se mettroit incessamment en marche pour sauver Bresse & Bergame qui étoient en grand péril. Leurs peuples affectionnez aux Vénitiens n'étoient contenus que par de foibles garnisons. Les espions du Viceroi le confirmoient encore dans ce sentiment. Ils lui raportoient tous que Gaston de Foix sur la premiere nouvelle de l'irruption des Vénitiens, avoit fait jetter un pont sur le Po, ce qui marquoit un projet qui l'éloignoit de Boulogne. Enfin toute la maneuvre du Général François fut telle que Cardonne dût s'y tromper, parce qu'il étoit habile homme. Gaston de Foix risqua encore deux compagnies de Gendarmerie & mille fantassins qui se jettérent dans Boulogne après une marche tres-dangereuse. Il devoit sembler incroyable qu'il eût voulu hasarder ce Corps, si son dessein n'eût été de s'éloigner de la place. La ville n'avoit pas besoin d'un secours prématuré, ni qu'on risquât un détachement pour le lui donner, quand Gaston en étoit campé à une journée, & quand il pouvoit du soir au matin en venir à une action, s'il étoit déterminé de la risquer pour faire lever le siége. Le Viceroi séduit par la destinée prit donc l'aparence pour la vérité, & persuadé que Gaston alloit marcher à Bresse, & qu'il feroit tranquillement son siége, il ouvrit la tranchée dès que Colomne fut rentré dans le camp. Il fit deux attaques contre la

la ville, l'une à la porte de Saint Etienne, & l'autre à la porte de Castiglioné. Dès que les batteries eurent ouvert la muraille du côté de la porte de Saint Etienne, toute l'armée prit les armes pour donner l'assaut de deux côtez. Une partie de l'armée devoit attaquer par cette bréche, & l'autre par une bréche qu'un fourneau devoit faire du côté de la porte de Castiglioné, dans le moment même de l'assaut. Navarre répondoit de l'effet de son fourneau. Il l'avoit conduit sous une Chapelle de la Vierge dont la cloture faisoit en cet endroit une partie de la muraille de la ville. L'invention d'entrouvrir la terre avec de la poudre ensevelie dans ses entrailles, & de faire voler en l'air avec un fracas terrible les bâtimens les plus massifs, étoit d'autant plus épouvantable qu'elle étoit récente, & qu'on n'avoit pas encore trouvé de bouclier contre ce nouveau trait. Le même Navarre dont je parle s'est rendu illustre à la postérité la plus reculée pour avoir mis le premier cette invention en pratique avec succès; de maniere qu'il est regardé comme son auteur. Cependant il n'est pas l'inventeur des mines. 1512.

En mil quatre cens quatrevingt sept Navarre servoit en qualité de simple soldat dans l'armée des Génois qui assiégeoit Serezanella sur les Florentins. Un Officier proposa de faire sauter la muraille de la Forteresse avec de la poudre, & on lui en fournit la quantité qu'il demanda. Mais son fourneau mal construit eut peu d'effet, & ne fit qu'une légere crévasse à la muraille.

1512. Les Commissaires Génois ayant visité l'ouvrage & examiné son effet, trouvérent que la faute n'avoit point été dans l'execution, mais dans l'invention; & comme il arrive souvent, l'art de miner fut généralement réputé un art chimérique, parce que ses premieres épreuves n'avoient pas réussi. Tout le monde qui en entendit parler fut de ce sentiment, sans se soucier d'aprofondir davantage ce qui en étoit, & il fut établi dans le monde que tout mineur étoit un fou. Navarre à qui la force du génie qui le déterminoit à la guerre avoit fait quitter dans un âge mur sa boutique pour prendre un mousquet, ne s'en étoit pas tenu à l'opinion publique. Il avoit examiné par ses yeux la mine de Serezanella, & il avoit reconnu que son peu d'effet n'étoit point la faute de l'art, mais celle de l'ouvrier. Né avec un talent infini pour sa profession, il vit distinctement les fautes du mineur, & assuré de réussir, il n'atendit qu'une occasion brillante pour se produire. Il la trouva en 1503. Les Espagnols perdoient l'espérance de prendre les Châteaux de Naples sur Loüis XII. avant l'arrivée de la Flotte qui partoit de Provence pour les secourir. Il proposa de les emporter en six jours, & il tint parole. Ses mines firent leur effet au grand étonnement de toute l'Europe qui aprit le nom de Navarre comme celui d'un homme extraordinaire. Mais la mine qu'il fit sous la Chapelle de Nôtre-Dame de la Baracane, n'eut point l'effet qu'on en attendoit. L'édifice resta en

en sa place, & la garnison parut trop forte aux assiégeans pour tenter un assaut, quands ils ne pouvoient le donner que par une seule bréche. La Chapelle sauta bien en l'air & fit même une large ouverture à la muraille, mais elle retomba à plomb & se replaça si juste sur les fondemens, qu'il ne parut pas qu'elle en eût été enlevée. Les Historiens du tems & principalement Paul Jove atribuent cet événément à un miracle sensible, & tous les Boulonnois, du moins ceux qui ne sont pas sortis de leur pays, en sont encore persuadez aujourd'hui. La Chapelle de la Baracane a même été embellie & ornée comme un temple miraculeux. Si la circonstance que Paul Jove & Guichardin racontent est véritable: Que par le vuide que fit dans la muraille entrouverte la Chapelle enlevée, les assiégeans virent distinctement les maisons de la ville & les assiégez en batille, malgré la flamme, la fumée & la poussiére qui sortent d'une mine, il faudroit croire qu'il y a eu quelque chose d'extraordinaire dans cet évenement. Il resteroit encore néanmoins un scrupule sur ceux en faveur de qui le miracle auroit été fait.

1512.

Vità Leonis X. li. 2.

Gaston de Foix s'en alloit prendre véritablement le chemin de Bresse, quand sur les nouvelles que la diversion des Vénitiens avoit abouti en fumée, & que leur armée après avoir manqué son entreprise sur Bresse, repassoit l'Adige pour se retirer, il résolut de marcher à Boulogne pour en faire lever le siége. Il partit donc de Finale à

1512. jour tombant avec treize cens lances & quatorze mille hommes d'Infanterie. Sa marche fut traversée, hors les attaques de l'ennemi, par tous les incidens qui la pouvoient retarder. La nége & le vent ne discontinuérent pas un moment, & les plus petits ruisseaux se trouvérent des rivieres sur sa route qui plusieurs fois séparérent son armée de maniere qu'une partie ne pouvoit secourir l'autre. Il étoit battu si les Confédérez avoient sçû vaincre. Malgré ces difficultez il entra dans Boulogne le cinquiéme de Février à neuf heures du matin avec toute son armée. Dès le jour même il en vouloit sortir pour charger les assiégeans; mais d'Allegre lui representa vivement qu'il ne s'agissoit point de surprendre les ennemis qui ne pouvoient pas ignorer l'arrivée d'une armée Royale. Qu'il faloit laisser le tems à son Infanterie mourante de faim & de froid de se rétablir, enfin que les chevaux de sa Gendarmerie qui tomboient de fatigue, ne pouvoient pas s'encourager avec des paroles. Gaston consentit donc à remettre la partie au lendemain qui étoit le sixiéme de Février.

Mais d'Allegre se trompoit, & on ignoroit même encore ce jourlà dans le camp des ennemis que Gaston se fût mis en marche pour le secours de Boulogne. Le mauvais tems avoit empêché leurs Généraux de mettre aux champs les bateurs d'estrade, & ils tenoient l'armée Françoise bien au delà du Po sur la route du Bressan. Le Conseil

seil de guerre étoit donc actuellement assemblé pour déliberer sur toute autre chose lorsqu'on y conduisit un Albanois Chevaux-léger dans l'armée de France, qui venoit d'être fait prisonnier aux portes de la ville par un parti. Le Viceroi l'ayant interrogé sur quelque détail de la place assiégée, il répondit naïvement qu'il en rendroit mauvais compte, parce qu'il en étoit mal informé. Pressé par le Viceroi qui menaça de le faire pendre, s'il s'obstinoit d'éluder ses questions, il repartit qu'il n'étoit pas surprenant qu'un soldat arrivé depuis vingt quatre heures dans une ville, ne fût pas informé des particularitez sur lesquelles on le questionnoit. Qu'il n'étoit entré dans Boulogne que la veille. La veille, reprit le Viceroi; il n'entra pas hier de troupes dans Boulogne. J'y suis cependant venu en nombreuse compagnie, repliqua l'Albanois, toute l'armée de France & nostre Général à sa tête. Ce soldat qui ne pouvoit être imposteur sans s'exposer à une mort aussi cruelle que certaine, parloit avec une assurance qui ne permit pas de le soupçonner d'artifice. Son discours fit dresser les cheveux sur la tête de ceux qui composoient le Conseil de guerre. Les premieres nouvelles qu'ils entendoient de la marche de l'armée de France leur aprenoient qu'ils alloient essuyer son impétuosité. Bien-tôt le raport de l'Albanois fut confirmé par les espions & par d'autres prisonniers, & la levée du siége fut résoluë d'un commun sentiment. On fit prendre les devants à l'artillerie avec 1512.

1512. le moins de bruit qu'il fut possible, & vers la nuit l'armée la suivit prenant la route d'Immola. Tout ce que put faire la cavalerie Françoise encore fatiguée de sa marche de la veille, ce fut d'atteindre l'arriere-garde & d'enlever une partie du charoi & des munitions.

Gaston faisoit un trop bon usage du tems pour l'employer à poursuivre des fuyarts, quand il avoit des ennemis vainqueurs à combattre. Il venoit d'aprendre que l'armée Vénitienne étoit entrée dans Bresse dès le quatre de Février, & qu'elle se disposoit d'attaquer le Château qui tenoit encore pour la France. Il partit donc dès le lendemain de la levée du siége de Boulogne pour aller secourir ce Château, laissant Lautrec à la garde de la place delivrée, avec quatre cens Hommes d'armes & quatre mille hommes d'Infanterie.

Sur les offres réiterées que le Comte Avogaro Gentilhomme Bressan fit à la Seigneurie de lui livrer Bresse dont le peuple souhaitoit de retourner sous la domination Vénitienne, Gritti reçut ordre d'y mener l'armée de la République. Le succès de l'entreprise paroissoit certain & nulle diversion ne pouvoit être plus avantageuse à la cause commune. Malgré les pertes des années précédentes l'armée de la République se trouva de vingt cinq mille hommes quand elle passa l'Adige pour son expédition à Alberé près de Legnago. Elle traversa ensuite le Mincio à un gué qui se trouve entre Goito & Valeggio, & delà se rendit en deux

eux marches à Gastagnetolo lieu distant
le Bresse de cinq milles. La cavalerie lé- 1512.
gere se montra d'abord aux portes de la vil-
le, mais quoique le Comte Avogaro fit de
son mieux, personne n'y remua, & Gritti
s'en retourna passer l'Adige sans que rien
lui eût réussi. Les partisans de Saint Marc
s'étant ensuite reconnus au regret que cha-
cun temoignoit du peu de succès de l'entre-
prise, & résolus d'être plus hardis à l'ave-
nir, ils rapellérent l'armée Vénitienne.
Elle avoit toûjours gardé son pont d'Albe-
ré, & le départ des troupes Françoises qui
toutes s'étoient renduës au camp de Gaston,
lui laissoit les chemins libres. Gritti revint
donc, & dès qu'il fut arrivé près de Bresse
les païsans le joignirent en grand nombre.
Soûtenu par leur multitude, il fit donner
l'escalade à la ville par trois endroits. La
garnison Françoise étoit foible & les bour-
geois mal intentionnez pour la nation. Ain-
si cette garnison obligée de garder en même
tems les dehors & les dedans de la place,
laissa bien des endroits sans deffense. Les
Vénitiens entrérent par un de ces endroits
qu'elle ne gardoit pas, & que les Bressans
indiquérent. Ce fut le lit du Garzo petite
riviere qui passe par Bresse. Les habitans
jusques-là ennemis cachez, devinrent aus-
si-tôt ennemis découverts, & prirent hau-
tement les armes contre la garnison Fran-
çoise. Du Lude qui la commandoit se
voiant hors d'espérance de conserver la ville
de Bresse, se renferma avec ses troupes
dans le Château.

1512. Dès qu'on sçut à Bergame & dans les autres villes conquises par Loüis XII. après la journée d'Agnadel, que les Vénitiens étoient dans Bresse, on s'empressa par tout de se déclarer pour eux. Leur bonne fortune auroit même pû devenir durable; si moins tranquilles sur les succès de l'armée qui assiégeoit Boulogne, ils eussent eu le soin de mettre Gritti en état de prendre le Château de Bresse, au lieu de s'amuser comme ils firent à leurs brigues pour l'élection des Magistrats qu'il convenoit d'envoyer dans les villes qui les avoient apellez.

Gaston de Foix employoit mieux les momens. Après avoir pourvû à la fureté de Boulogne & de Ferrare il passa le Po à la Stellata, & le Tartaro à Ponte Molino. Le jour suivant il marcha à Nogara, & il fut loger ensuite à Treville. Ce fut là qu'il aprit que Paul Baglione étoit campé à l'Isola della Scala à quatre mille de lui, avec un détachement considerable de l'armée Vénitienne. Le détachement consistoit en douze cens hommes d'Infanterie, quatre cens chevaux légers & trois cens Hommes d'armes. Gaston ordonna à son armée de le suivre, & s'étant mis à la tête d'un détachement de trois cens lances & de sept cens hommes des Bandes Françoises, il prit les devants pour arriver plûtôt sur l'ennemi & retarder sa retraite. Il trouva qu'il étoit deslogé de l'Isola une heure avant son arrivée; mais ce contretems qui auroit refroidi un guerrier moins ardent, ne l'atiédit pas, & il continua de suivre la piste des Vénitiens

tiens avec chaleur. Le dessein de Paul Baglione étoit de se sauver en passant l'Adige 1512.
sur le pont que les Vénitiens conservoient à Alberé. Malheureusement celui qui gardoit ce pont venoit de le rompre sur la nouvelle que l'armée Françoise étoit en deçà du Po. Ainsi Baglione trop avancé pour gagner son armée qui étoit à Bresse, remonta l'Adige dans le dessein de traverser ce fleuve à un gué qu'il connoissoit sous Vérone. Mais Gaston l'ayant atteint auprès de la Torré d'ella Scala, il fut obligé de faire face se trouvant serré entre l'Adige & les François. Ses troupes furent défaites, la plûpart des fuyarts noyez en voulant traverser l'Adige à la nage, & Baglione fut presque le seul assez heureux pour gagner l'autre bord du fleuve. Après cet avantage les François continuérent leur marche vers Bresse, & ils défirent encore le lendemain une partie de la cavalerie légere Vénitienne qui malheureusement pour elle se trouva dans leur chemin. Meleagre de Forli qui la commandoit fut fait prisonnier dans la déroute.

Enfin Gaston de Foix arriva en vûë de Bresse avec la tête de ses troupes. Il avoit fait en neuf jours plus de cinquante lieuës de France dans le mois de Février, par un vilain tems & par les chemins de Lombardie, que tout autre que lui auroit trouvez impraticables dans cette saison. En arrivant il emporta le Monastere de Saint Fridiano bâti vis-à-vis la porte de Torre Longa, & situé sur une hauteur

teur au pied de laquelle il vouloit camper.
1512. On s'étoit attendu que l'armée Vénitienne sortiroit de Bresse pour charger ses ennemis fatiguez & en desordre par l'embaras de leur marche. Elle n'en fit rien, ce qui augmenta la confiance des François qui virent que les gens ausquels ils avoient à faire, sçavoient si peu se servir de leurs avantages. Le reste des troupes ayant joint, Gaston envoya le lendemain un trompette sommer la ville & offrir vie & bagages sauves à tout le monde hors aux Nobles Vénitiens. Ce trompette fut entendu dans la Maison de ville en presence de Gritti: Mais il ne remporta pour réponse que des discours outrageants qui rouloient sur l'âge & sur la bonne mine de Gaston. Le Vénitien au lieu de les reprimer les écouta même avec un sourire plein d'aprobation. Là-dessus Gaston prit son parti. Les ennemis s'étoient retranchez sur deux petits ruisseaux qu'il lui falloit passer pour arriver à la porte de secours du château, s'il eût voulu y aller par le chemin le plus court, & en marchant sur sa droite. Gaston pour éviter tout retardement plûtôt que pour s'épargner un combat, marcha par sa gauche, & faisant faire à ses troupes le tour de la place, il vint camper à la porte de Sainte Faustine. Elle étoit voisine du château que les François tenoient encore. La nuit suivante il y entra par la porte du secours avec six mille hommes d'infanterie & quatre cens Gendarmes des plus robustes qui devoient combattre à pied avec le brin d'estoc. Gaston
Le 19. Février.

leur

leur repréſenta tout ce qui pouvoit exciter leur courage d'un air à inſpirer l'audace même à des ſoldats qu'il auroit commandez pour la premiere fois. Il leur montroit Breſſe ville opulente dont le ſac étoit le prix d'une victoire aiſée. Il s'agiſſoit ſeulement de battre les Italiens, & que l'élite de ſon armée fît fuir l'armée Vénitienne miſe en déroute autant de fois qu'on avoit pû la joindre. La vile populace avec laquelle on l'a meſlée ne ſervira, leur dit-il, qu'à communiquer bien-tôt ſa peur à une armée ſi ſujette à l'épouvante. Enfin, ajoûta-t il, je ne vous donne ici que des hommes à combatre; c'en eſt aſſez je penſe pour vous aſſurer de la victoire. Ayez ſeulement le courage de ne point craindre ceux à qui vous ferez peur, & ne vous laiſſez pas intimider par l'or qui reluit ſur les caſques & ſur les cuiraſſes de la Gendarmerie Vénitienne. L'éclat de ces armes ne deffend pas celui qui les porte, & ne bleſſe point ſon ennemi. Gaſton fit auſſitôt ſonner la charge, & lui même exécutant avec la même préſence d'eſprit avec laquelle il avoit déliberé, mit en mouvement tous ſes pelotons. Les François après avoir forcé les retranchemens qui maſquoient la tête des ruës qui aboutiſſoient au château, trouverent l'armée Vénitienne en bataille. Elle étoit rangée ſur une eſplanade que Gritti avoit fait faire quelques pas plus loin. Cette armée étoit compoſée de cinq cens Hommes d'armes, de huit cens chevaux légers, & de huit mille fantaſſins. Le peuple de Breſſe tout entier étoit ſous les armes.

1512.

1512. armes. Il couvroit les toits, remplissoit toutes les fenêtres, & de quelque côté que parussent les François, il avoit promis de les acabler sous le feu. Les cavaliers Vénitiens qui combattoient à cheval & qui étoient trois contre un, devoient écraser les Gendarmes fantassins de Gaston, & il ne s'agissoit plus que de sçavoir si l'on inhumeroit en Terre Sainte les cadavres des ennemis.

Le courage François vint à bout du nombre & de l'avantage des lieux. L'armée Vénitienne ne tint pas ferme ni sur son champ de bataille ni dans aucun des postes où l'on tâcha de la rallier. Les François s'étant rendus maîtres de la porte Faustine qui étoit vis-à-vis de leur camp, firent entrer le reste de leur armée dans Bresse. Enfin après plusieurs légers combats que les Vénitiens rendirent encore de ruë en ruë, toute la ville fut au pouvoir du vainqueur. Le pillage jusques-là sévérement deffendu fut permis alors, & il dura sept jours. On en peut lire les particularitez les plus curieuses dans les deux vies du Chevalier Bayard. Pour donner une idée du butin que fit l'armée de France, il suffit de dire qu'après Milan, Bresse étoit la ville la plus riche de Lombardie. Tous les desordres qui peuvent arriver dans une ville prisse d'assaut par des troupes Françoises, s'y passérent, c'est-à-dire, qu'on y fit toutes les insolences possibles, mais qu'on n'y commit point de cruautez. Les Historiens Italiens blâment fort Gaston de n'avoir pas empêché le sac de Bresse: Mais la

la chose n'étoit pas en son pouvoir, & d'ailleurs la trahison que les Bressans venoient de faire aux François, & l'insolence avec laquelle ils lui avoient répondu la veille, méritoient tout le mauvais traitement qu'ils essuyérent. 1512.

Il ne se sauva personne de l'armée Vénitienne. Deux cens chevaux légers, les seules troupes qui trouvérent le moyen de s'échaper de la ville, furent tous tuez ou pris par la cavalerie Françoise qui battoit la campagne : Ainsi le nombre des morts fut de quinze mille, dont les vainqueurs perdirent un petit nombre : Le reste fut l'armée Vénitienne entiere ou des bourgeois de Bresse. On n'avoit donné la vie qu'aux principaux de cette armée. Gritti son Provéditeur, Justiniani arrivé à Bresse depuis deux jours en qualité de Podestat, Manfroné & quelques autres furent pris à discretion. Le traître Avogaro la cause du desastre de sa patrie, se trouva avec ses deux fils parmi les prisonniers. Gaston qui sçavoit punir & récompenser lui fit couper la tête sur le champ & ses fils furent exécutez quelques jours après avec les principaux complices de la révolte de Bresse. Au premier bruit du châtiment de cette malheureuse ville, Bergame & les petites places qui s'étoient renduës aux Vénitiens implorérent la miséricorde des François.

Mocenigo l. 4.

Voila quelle fut l'expédition de Gaston de Foix, qui en quinze jours de temps fit lever le siége de Boulogne à une armée plus forte que la sienne, défit en campagne le Géné-

1512. Général Vénitien, anéantit dans Bresse toute l'armée de la République, & fit tous ces Exploits malgré la saison qui paroissoit conjurée avec ses ennemis. L'Italie aprit à trembler à son nom, & l'Europe fut frapée d'un long étonnement au récit de ses faits d'armes qui devoient faire l'entretien de la postérité la plus reculée.

Mais telle étoit la situation des affaires de Loüis XII. que l'expédition de Gaston si utile & si glorieuse le laissoit encore au milieu des dangers & en proye à l'inquiétude. Quoique le Roi d'Angleterre se fût d'abord expliqué hautement qu'il n'acceptoit point la place qu'on lui avoit gardée dans la Sainte Union, néanmoins l'aparence qu'il y entreroit devenoit plus plausible de jour en jour.

Comme les petites choses ont souvent beaucoup de part aux grands évenemens, il doit être permis aux Historiens de raconter sérieusement des bagatelles. Jules II. concevoit de quelle importance lui seroit une rupture entre Henri VIII. & Loüis XII. Cette rupture devoit dépendre des résolutions du Parlement d'Angleterre qui étoit convoqué pour les premiers jours du mois de Mars. Le Pape s'avisa de tous les moyens qu'il pouvoit mettre en œuvre pour tourner les Anglois selon ses veuës. Ils étoient si riches qu'il se seroit ruiné pour leur donner des sommes d'argent capables de les gagner. Ces présens qui coûtent si peu aux Papes pouvoient bien quelque chose en Angleterre, mais ce n'étoit pas auprès

près des personnes qui composoient le Parlement. Il ne trouva rien de mieux que d'envoyer dans la Tamise une galéasse chargée de vins délicieux, de fromages, de viandes salées & de toutes les friandises des pays chauds dont les peuples du Nord sont si avides. Tout arriva à bon port & précisement dans le temps de l'ouverture du Parlement. Le vin rend reconnoissant pour ceux qui le donnent. Les Anglois qui buvoient journellement celui du Pape, & qui étoient encore irritez par ses émissaires qui leur disoient contre la France tout ce qu'on reprocha toûjours aux grand Etats, ne parlérent plus bientôt que de faire plaisir à Sa Sainteté. Le Parlement s'étant assemblé dans cette disposition des esprits, il se laissa tellement toucher par les récits de l'Evêque de Murray qui s'étoit mêlé de l'acommodement de Jules II. & de Loüis XII. qu'il fut résolu qu'on envoyeroit les Prélats du Royaume au Concile de Latran, & qu'on protégeroit le Pape envers & contre tous. L'Ambassadeur de France à Londres reçut même un ordre de sortir d'Angleterre, parce qu'on n'y vouloit plus voir le Ministre d'un Prince ennemi du Saint Siége. Loüis XII. ne l'étoit que de la Cour de Rome, mais après une telle démonstration, il ne pouvoit plus douter du parti que prendroient les Anglois. Les incertitudes de l'Empereur ne lui donnoient plus des inquiétudes. Ses inquiétudes à cet égard étoient devenuës une véritable crainte. Le Roi ne pouvoit plus se cacher qu'après tout 1512.

ce

ce qu'il avoit fait pour Maximilien, il
1512. faudroit le compter bientôt au nombre de ses ennemis. L'Empereur disoit bien encore qu'il vouloit toûjours observer la Ligue de Cambray, mais il étoit sensible par l'injustice de ses plaintes & par la nature des conditions proposées de sa part pour la continuation de l'Alliance qu'il cherchoit dans un refus le pretexte d'une rupture. Il demandoit que le Roi s'en raportât sans réserve à sa décision sur tous ses démêlez avec le Pape. Qu'il fît épouser au Prince d'Espagne son petit fils, Renée de France sa seconde fille à peine agée de deux ans. Qu'il lui donnât le Duché de Bourgogne en mariage, & que la dot & l'épouse fussent dès lors remises entre ses mains. Il ajoûtoit encore que l'armée de France ne pouroit pas entrer dans l'Etat Ecclesiastique, ni occuper dorsenavant un pouce de terre en Italie. L'iniquité des propositions de l'Empereur n'étoit pas encore ce qu'il y avoit de plus fâcheux dans sa conduite, mais le peu de disposition qu'il témoignoit à observer aucun accord. Il fut toûjours plus facile de tirer de Maximilien une parole, que de l'engager à la tenir. Cependant il n'envoyoit point les Prélats de l'Empire au Concile comme il s'étoit obligé de le faire. Au contraire il avoit connivé à la décision que venoit de faire le Clergé d'Allemagne assemblé dans Augsbourg : Que le Concile de Pise étoit un conciliabule schismatique. Il falloit néanmoins que Loüis XII. pour ne point précipi-

ıpiter la déclaration de Maximilien, tint
›ûjours à ses ordres pour la garnison de 1512.
ʳérone quatre mille hommes d'infanterie
ɛ quatre cens lances, dans un temps où
étoit nécessaire qu'il réunît toutes ses for-
ꜫs.

D'un autre côté le Vidame d'Amiens
ue Loüis XII. avoit envoyé aux Cantons,
ıi écrivoit de mauvaises nouvelles. Il lui
ıandoit qu'il leur avoit offert inutilement
eaucoup plus qu'ils n'avoient demandé
'abord. Que les Cantons demeuroient fer-
ıes dans l'Alliance du Pape & des Con-
ꜫderez, & qu'incessamment ils leur en-
oyeroient six mille hommes. Les Floren-
ns depuis la translation du Concile de
ise à Milan paroissoient racomodez avec
: Pape; & les amis du Roi de France
ıns le Gouvernement l'avertissoient que
ꜫ ne seroit pas sans peine qu'il viendroit
bout de renouveller le traité d'amitié &
'assistance qui étoit entre lui & la Répu-
ique. Suivant la maniere de rédiger alors
s traitez, celui-là n'étoit que pour un
mps, & le terme de sa durée devoit bien-
›t expirer. Le Duc de Ferrare & les
entivolles étoient les seuls Alliez sur les-
ıels Loüis XII. pût compter, mais ils
oient des Alliez dont l'union l'afoiblissoit
us qu'elle ne le fortifioit. L'embaras
étoit pas de telle nature qu'on en pût sor-
· par la seule voye de la négociation,
âcher de le faire, c'étoit donner à ses en-
mis déclarez le tems de se reconnoître;
à ceux qui vouloient le devenir, le loisir
de

de ménager leurs traitez & de concerter
1512. leurs entreprises. Loüis XII. résolut donc de se servir de l'avantage d'un Prince puissant sur d'autres Princes plus foibles qui se réunissent contre lui, de pouvoir les prévenir. Des succès éclatans intimident les ennemis, & ils ôtent à ceux qui ne se sont pas encore déclarez, l'envie de rompre. Enfin des propositions de paix modérées comme furent toûjours celles de Loüis XII. devoient paroître d'un bien plus grand mérite quand il auroit couronné ses précedens succès par le gain d'une grande bataille.

Gaston de Foix reçut donc l'ordre de chercher l'armée de l'Union & de la combattre par tout où il la trouveroit. Quoique depuis deux mois il eut remporté assez de victoires pour signaler trois années, il se trouva qu'il n'avoit fait autre chose que de commencer sa campagne. Il partit de Bresse pour venir repasser le Po à Finale, dans le dessein de chercher ensuite l'armée ennemie qui avoit pris des quartiers près d'Immola. Cette armée étoit composée de dix-neuf cens Hommes d'armes, d'un grand nombre de cavalerie légere, & de vingt mille hommes de pied. On comptoit dans celle de Gaston seize cens Lances, cinq mille fantassins Allemands, & treize mille hommes d'infanterie composée des sujets du Roi. Ce fut à Saint Georges dans le Boulonnois que Gaston vint se mettre en front de Bandiere. Le Duc de Ferrare dès qu'il aprit qu'il y étoit arrivé, le joignit avec

vec deux cens Hommes d'armes & lui a-
nena un train d'artillerie, parce que les 1512.
nauvais chemins avoient obligé les Fran-
ois de laisser la leur au delà du Po. Il
ut suivi de près par le Cardinal de Saint
everin qui venoit faire la fonction de Lé-
at dans l'armée de France au nom du
Concile de Pise, ainsi que le Cardinal de
Médicis la faisoit dans l'armée de l'Union
u nom de Jules II. Loüis XII. avoit sou-
aité que Gaston de Foix marchât à son
xpédition comme soldat du Concile, afin
ue la guerre qu'il alloit faire à des Prê-
tes fût moins odieuse, quand il la leur fe-
oit au nom d'autres Prêtres. Ainsi on
oyoit dans ces deux armées non pas aigle
ontre aigle, mais Légat contre Légat,
: croix contre croix.

Gaston jeune & encouragé par la gloire
e ses derniers succès executoit les ordres
u Roi avec joye : D'ailleurs il étoit de
s Généraux qui préferent la gloire de
iir la guerre au plaisir de commander.
mena donc de bonne grace à l'ennemi
s soldats toûjours assurez de vaincre sous
i. Mais les Confédérez se tenoient trop
u certains du succès de la bataille pour la
nner de leur plein gré. D'ailleurs les or-
es du Roi d'Arragon pour éviter un en-
gement étoient positifs. La prudence ne
rmettoit plus à ce Prince circonspect de
n hazarder dans la crainte de dégouter
r un mauvais succès le Roi d'Angleterre
posé d'entrer dans l'Union. Le Roi
tholique enjoignoit donc à son Géneral

1512. d'attendre l'effet de sa diversion, lui écrivant qu'il ne s'embarassât point de reculer quelquefois, & que l'honneur d'une campagne, nonobstant tous les événemens qui peuvent être arrivez dans son cours, étoit tout entier pour celui qui la finissoit avec

Le 28. Mars 1512. avantage. Ainsi à l'aproche de l'armée de France, celle de l'Union se retira sous Immola. Gaston pour l'obliger à tenir la campagne s'avança dans la Romagne comme si son projet eût été de prendre le chemin de Rome ou de faire une irruption dans le Royaume de Naples du côté de la Marche d'Ancone. Son dessein lui réussit, & le Viceroi pour s'oposer à une entreprise qui lui paroissoit possible vint camper à Castel Bolognesé. Le jour même Gaston étoit venu prendre Solarolo, d'où il fut le lendemain camper à Granarolo, tandis que les ennemis occupérent le lieu nommé *le Camp des mouches*. Ce fut-là que Gaston reçut de nouveaux ordres du Roi qui le poussoient encore au penchant où il étoit déja assez enclin, d'en venir bientôt aux mains avec l'ennemi. La cause de ces nouveaux ordres étoit deux événemens qui venoient d'arriver. L'Ambassadeur d'Arragon à la Cour de France avoit pris son audiance de congé en plein Conseil, & déclaré fiérement au Roi que son maître le rapelloit en intention de lui faire la guerre dans ses Etats d'Italie & de France, s'il ne donnoit incessamment au Pape toutes les satisfactions que demandoit Sa Sainteté. Le second de ces évenemens étoit une Tré-

ve

de dix mois concluë subitement entre
:mpereur & les Vénitiens, dont Louis 1512.
II. n'avoit rien sçû qu'au moment où
:nvoyé de ce Prince près de sa personne
en donna part. Le Pape & le Roy
Arragon avoient été les Médiateurs de
tte Tréve par laquelle les Vénitiens lais-
:ent Maximilien en possession de Vicenze,
erone, Gradisque & de tout ce qu'il te-
it dans leurs Etats, & lui faisoient en-
re un présent de cinquante mille écus d'or.
ı République ne s'étoit pas déterminée
ıs peine à signer ce traité; mais la néces-
é de contenter le Pape & le Roi d'Arra-
n qui jugeoient ces conditions équitables,
l'idée de dissoudre entierement la Ligue-
Cambray, réduite dorsenavant au Roi
France & au Duc de Ferrare, l'avoient
gagé d'y donner les mains après le desa-
e de Bresse.

Gaston ne pouvoit s'éloigner du Po sans
xposer à manquer de vivres. On étoit à
ine dans le commencement d'Avril, &
pouvant presque rien tirer des villages
pays que l'armée ennemie avoit man-
:, il ne subsistoit que des provisions qui
venoient par ce fleuve de la Stellata
étoient ses magasins. Il prit donc un
·ti qui le raprochoit du Po, & qui de-
t néanmoins obliger les ennemis de se
ıntrer en campagne. Ce fut de mettre le
ʒe devant Ravenne. C'étoit la seule pla-
par laquelle les ennemis pussent com-
niquer par terre avec l'Etat Vénitien,
il étoit ainsi hors d'aparence qu'ils la

laissassent perdre sans risquer une bataille
1512. pour la secourir. En même tems l'armée de France se raprochoit du Po. Le bras le plus méridional de ce fleuve ne passe qu'à cinq ou six mille de Ravenne. Les ennemis comprirent le dessein de Gaston dès qu'ils sçurent qu'il ne séjournoit à Granarolo que pour attendre ses Bombardes ou son canon de batterie qu'il faisoit venir de Ferrare. Mais comme il s'étoit campé entre eux & Ravenne, il leur en fermoit les chemins. Le Viceroy ne voulant pas risquer une bataille pour se faire jour, se contenta d'envoyer dans la place menacée Marc Antoine Colomne avec cent cinquante Lances & six cens hommes d'Infanterie Espagnole. Colomne voulut avant de partir que le Légat, le Viceroy & les principaux Officiers généraux fissent serment en forme sur l'Evangile de le venir secourir, si les François assiégeoient Ravenne. On fit ce qu'il exigeoit, & il se jetta dans la place, menant sa troupe par des chemins détournez.

Cependant Gaston de Foix faisoit prendre le château de Rossi. Il fut emporté d'assaut & deux cens hommes qui le gardoient, passez au fil de l'épée. Dès qu'il fut maître de cette place tres-importante pour son siége, il vint camper devant Ravenne.

Le Montoné & le Ronco sont deux Rivieres qui tombent des Apennins, & qui passant presque sous les murailles de Ravenne, se joignent ensemble un demi mille

au

au dessous de la place, & y forment son port depuis que la mer qui la baignoit autrefois, s'en est retirée de deux mille. Gaston assit son camp entre ces deux rivieres; de maniere qu'il avoit le Ronco à sa droite, le Montoné à sa gauche & Ravenne devant lui. Il fit jetter un pont sur le Montoné, & une partie de son armée l'ayant passé se logea au delà pour faire une fausse attaque. Son dessein étoit d'emporter la place avant que les ennemis fussent arrivez pour la secourir, afin d'être plus libre quand il les faudroit attaquer. Il se hastoit d'autant plus que les vivres qui étoient dans son camp ne pouvoient durer long-tems, & la flotte Vénitienne qui s'étoit avancée dans le Po empeschoit que les bâtimens qui lui voituroient ses provisions de la Stellata, pussent descendre le fleuve jusqu'à une distance raisonnable de Ravenne. Ses batteries ayant donc tiré quelque tems, il se résolut de donner l'assaut à la tour Roncona contre laquelle la véritable tranchée avoit été ouverte. La brêche néanmoins n'étoit point praticable. La massonnerie y étoit bien tombée; mais comme la terrasse n'étoit pas éboulée, il y avoit au haut de la brêche six pieds escarpez à surmonter. L'infanterie Françoise ne laissa pas d'y gravir avec beaucoup de valeur; mais ce qu'elle tentoit étoit impossible à des hommes. Il fallut qu'elle se retirât après que deux ou trois cens de ses plus braves soldats se furent fait tuer aux pieds de la brêche. 1512.

Il ne fut plus question le lendemain ni

 de

de battre en brêche, ni de donner l'assaut.
1512. L'armée ennemie étoit en vûë, & on la voyoit marcher sur la droite de l'armée Françoise, prenant le chemin de Ravenne de l'autre côté du Ronco. Gaston auroit bien voulu passer la riviere le même jour & charger les ennemis dans leur marche; mais la plûpart de ses soldats qu'il avoit tenus sous les armes toute la veille, étoient allez au fourage & à la petite guerre. Ainsi il fut contraint d'être simple spectateur de la marche & du campement des ennemis. Leur armée qui n'avoit autre chose à faire qu'à secourir Ravenne, pouvoit sans s'exposer au risque d'une bataille y entrer dès le même jour, & se camper dans le terrain qui est entre la ville & le confluant des rivieres, poste où elle ne pouvoit être attaquée. La flotte Vénitienne & le pays l'auroient fournie de vivres, tandis que la disette auroit obligé les François de se retirer. L'armée fit alte néanmoins en un lieu nommé Mulinaccio à trois mille de Ravenne, sans que jusqu'à maintenant on ait sçû le motif de sa manœuvre, ni par quelle raison elle étoit devenuë tout à coup si pleine de confiance. Ce fut là qu'elle passa le reste du jour & toute la nuit suivante, après avoir levé assez de terre pour se couvrir.

Gaston dont les ordres du Roy échauffoient le courage, prit son parti qui fut de combattre les ennemis le lendemain jour de Pâques, qui se célebroit en mil cinq cens douze l'onziéme d'Avril. A la pointe du jour il

il fit passer le Ronco à toute son armée à la réserve de mille hommes de pied, & de quatre cens Lances qu'il laissa sous d'Allegre pour garder les travaux contre la garnison de Ravenne. L'armée de Gaston ayant passé le Ronco, il la mit en bataille de l'autre côté de la rivere, & marcha aux ennemis en tournant le dos à Ravenne, & mettant sa droite au Ronco. L'avantgarde qui faisoit l'aile droite dans la bataille se trouvoit ainsi apuyée à la riviere. Le Duc de Ferrare la commandoit, & elle étoit composée de sept cens Lances & de l'infanterie Allemande qui montoit à quatre ou cinq mille hommes. Les huit mille hommes d'infanterie Françoise étoient au Corps de bataille & l'aîle gauche étoit composée de quelque infanterie Milanoise, des francs archers & de la cavalerie légere. La Gendarmerie du Corps de bataille & de l'aîle gauche au nombre de sept à huit cens Lances étoit en seconde ligne derriere son infanterie, parce qu'on marchoit à des retranchemens. Le Grand Maître la Palisse la commandoit, & le Cardinal de Saint Severin Légat du Concile étoit auprès de lui. Ce Cardinal plein d'ardeur & de courage avoit résolu d'animer les soldats jusques sous le feu de l'ennemi. Aussi prit-il la précaution d'endosser une cuirasse & de se couvrir d'un casque, comme habillemens meilleurs contre les coups de mousquets que tous les autres dont il auroit pû se revestir. Gaston se trouvoit par tout, l'ardeur dans les yeux & la même assurance sur le front que si la batail-

1512.

1512. bataille eut été déja gagnée. Tous les Historiens conviennent qu'il fit un discours à ses soldats, suivant un usage de son siécle qui ne fut bien aboli que dans le dernier: Mais les discours qu'ils raportent comme celui de Gaston ne se ressemblent pas, & il paroît impossible de discerner le véritable. Voila l'ordre de bataille de l'armée Françoise qui n'étoit pas rangée sur une ligne droite, mais en portion de cercle pour mieux embrasser le retranchement des ennemis. Ce retranchement avoit reçu la forme d'un quart de cercle ou d'un croissant coupé en deux, & apuyé au Ronco par l'endroit où il auroit été tranché, parce que Navarre qui l'avoit tracé voulut suivre la disposition d'un terrain un peu élevé que son armée occupoit, & qui se terminoit sur la plaine en portion de cercle.

Fabrice Colomne demandoit qu'on chargeât l'armée de France au passage du Ronco: Mais le Viceroy qui comptoit de la défaire avec les mousquets de l'infanterie Espagnole, ne voulut pas se mettre en plaine, & demeura dans son dessein de l'attendre derriere ses retranchemens. Il y posta son armée en bataille. Luy-même se mit à la droite avec six cens Lances & un corps de quatre mille hommes d'infanterie. Le Cardinal de Médicis se mit à couvert derriere ce Corps. Sa veuë extremement basse lui servoit de raison pour se tenir à l'écart, & résolu de ne point s'exposer il n'avoit pris ni casque ni cuirasse. La cavalerie légere étoit à la droite du Corps du

du Viceroi. Elle étoit aux ordres de Ferdinand d'Avalos Marquis de Pescaire. 1512.
Ce jeune Espagnol encore dans l'adolescence étoit déja un homme distingué & il promettoit d'être bien-tôt un grand homme, tel enfin que l'Italie la vû depuis. Agé de vingt ans le commandement général de la cavalerie légere n'avoit pas été jugé un employ au dessus de lui. En effet il étoit le cavalier le plus acompli de son tems, comme sa femme Victoire Colomne étoit la personne la plus vantée de son sexe. C'est la même Dame qui par ses avantures, par tant de vers composez pour elle, par les extravagances qu'elle fit faire, genre de loüanges où son sexe est plus sensible qu'à tous les autres éloges, a laissé la plus grande réputation d'esprit & de beauté qui soit venuë jusqu'à nous.

Pescaire avoit devant lui une barricade de charettes ferrées à la maniere de celles des anciens. Navarre qui en étoit l'inventeur les avoit chargées de petits canons, & il les regardoit comme un retranchement mobile encore plus difficile à forcer que lés autres. Fabrice Colomne commandoit l'aîle gauche qui s'étendoit jusqu'au lit du Ronco. On y comptoit six mille hommes d'infanterie & neuf cens Lances. Le Corps de reserve étoit considérable, parce que l'armée de l'Union quoique plus nombreuse que l'armée de France n'étoit pas néanmoins en bataille sur un aussi grand front qu'elle. Ainsi il restoit aux Confédérez beaucoup de troupes qui ne pouvoient pas être placées dans la

1512. ligne. Le retranchement de cette armée étoit en forme de quart de cercle joint par une de ses extrémitez au Ronco, & l'armée de France disposée en maniere de croissant l'embrassoit. Le Corps de reserve des Confédérez composé de quatre cens hommes d'armes & de cinq à six mille hommes d'infanterie, fut posté derriere l'aîle gauche.

Les François s'étant avancez à deux cens pas du retranchement, y firent Alte durant deux heures pour attendre l'effet de leur artillerie, quoiqu'ils fussent exposez durant cette Alte au feu du canon des ennemis. Spectacle terrible que celui que se donnoient mutuellement ces deux armées qui attendoient en veuë l'une de l'autre & dans un morne silence le signal de s'entr'égorger. D'abord l'artillerie Françoise étoit placée à la pointe de sa droite sur le Ronco. Mais Gaston s'étant aperçû qu'elle y faisoit peu d'effet, la fit passer promptement à la pointe de son aîle gauche. Cette pointe étoit fort repliée sur le terrain des ennemis, de maniere qu'elle voyoit à plein le flanc de leur gauche apuyée au Ronco. Ainsi les premieres décharges de l'artillerie Françoise obligérent l'infanterie de la gauche des ennemis de se jetter ventre contre terre. Les décharges suivantes achevérent de desesperer la cavalerie qui étoit fort serrée & pour laquelle il n'y avoit pas d'abri. Fabrice Colomne & les autres Officiers désolez de se voir assommez sans pouvoir rendre un coup, prirent enfin le parti de sortir des retran-

Machiavel discorsi. L. 2. chap. 13

retranchemens, & ils furent ſuivis de toute l'armée qui marcha en bataille aux François. Le Viceroi avoit bien défendu qu'on en ſortît; mais il arrive ſouvent aux Généraux des armées confédérées de n'être pas obéis par les Généraux nationaux qui commandent ſous eux. C'eſt ce qui arriva en cette journée au Viceroi. Ne pouvant donc faire obſerver ſes ordres à Colomne, il fut obligé de ſe conformer à ſon mouvement, & de le ſuivre dans la plaine. L'action de cavalerie fut décidée en un moment par la Gendarmerie Françoiſe. Le combat fut plus opiniâtre entre les infanteries. Les fantaſſins Eſpagnols rompirent les Bandes Françoiſes, & ils commençoient à malmener l'infanterie Allemande quand d'Allegre les chargea en flanc. Gaſton voyant que la garniſon de Ravenne n'entreprenoit rien, lui fit dire dès que l'armée ennemie fut ſortie de ſes retranchemens de laiſſer une centaine de Gendarmes pour ſoutenir l'infanterie qui gardoit les travaux, de remonter le Ronco par la gauche de la riviére, de la paſſer à gué vis-à-vis le terrain qu'occupoient les ennemis, & d'y faire au moins une diverſion. D'Allegre éxécuta l'ordre de ſon Général au prix de ſa vie. Il fut tué en ſecourant l'infanterie Allemande déja ébranlée par la valeur des ennemis & par la perte d'Empſer un de ſes Colonels que Zamudio Colonel Eſpagnol avoit tué à la veuë des deux troupes en combat ſingulier. L'infanterie Eſpagno-

1512.

pagnole fut rompuë à son tour, & s'étant
1512. ralliée le mieux qu'il lui fut possible, elle tâcha de faire sa retraite par une chaussée qui traversoit un païs fouré d'arbres & coupé de hayes. Jusques-là Gaston avoit fait le devoir d'un grand General, quoiqu'en jeune homme. Il s'étoit mêlé avec les ennemis, & après la déroute & la poursuite de leur Gendarmerie la Palisse le vit revenir sa cotte d'armes toute sanglante. Le sang des ennemis qu'il blessa de sa main avoit rejailli sur lui, & il avoit été couvert de la cervelle d'un de ses Gendarmes écrasé à côté de sa personne d'une volée de canon. *Par Saint Michel*, lui dit la Palisse, *Général vous étes blessé, mais il n'y a plus de coups à donner*. *Non*, lui dit Gaston, *mais j'en ai bien blessé d'autres, & si ferai-je encore*. Dans le moment les fantassins François vinrent se jetter aux pieds de Gaston supliant qu'il les menât recouvrer leur honneur qu'emportoient les Maranes, désignant par-là l'infanterie Espagnole. La Palisse eut beau lui représenter que s'il étoit permis à un Général de s'exposer qnelquefois, ce ne pouvoit être que pour rallier ses troupes dans une nécessité urgente, & non pour faire tuer quelques fuyarts de plus. Gaston malgré ces remontrances se laissa emporter à l'ardeur de son âge, se mit à la poursuite de l'infanterie Espagnole, & la chargea lui-méme à la tête d'une troupe de Gendarmerie qu'il avoit ralliée en avançant. Il fut tué

dans

dans la premiére charge, & son cousin Lautrec si fameux depuis dans les guerres d'Italie, couvert de vingt blessures, resta pour mort à côté de lui. 1512.

Telle fut la fin de Gaston de Foix dans sa vingt-quatrième année; vie bien courte par sa durée, mais qui paroit longue dans l'histoire par les grands événemens qu'elle fournit à ses Ecrivains. Il avoit apris à l'Europe qu'il étoit un grand Capitaine, avant qu'elle sçût qu'il étoit soldat. Si l'on en croit les Auteurs contemporains, bien-tôt même il auroit été un grand Roi. Ils disent que le dessein de Loüis XII. étoit de confier son armée à son neveu Gaston, afin que ce jeune Seigneur s'en servît pour se faire Roi de Naples. Autant que les conjectures qu'on hazarde sur les événemens qui sont toujours restez dans l'incertitude de l'avenir peuvent être justes, Gaston jeune, brave & heureux eût été Roi de Naples trois mois après la journée de Ravenne si sa bravoure qui fut celle d'un soldat téméraire, l'eût laissé survivre à une victoire qu'il avoit remportée en Général expérimenté. Son armée fut éprise de lui jusqu'à ne vouloir pas durant plusieurs jours se défaisir de son corps. Enfin elle consentit de l'envoyer â Milan, où on lui fit une pompe funèbre qui ressembloit à un triomphe. Quand son corps fut conduit à la Cathédrale on porta devant lui les drapeaux pris à la bataille & les principaux prisonniers comme le Cardinal

1512. Légat, le Marquis de Pescaire & Navarre furent obligez de l'accompagner à pied & dans une posture humiliée, ainsi que les captifs des Romains suivoient en un jour de triomphe le char du vainqueur. Le corps de Gaston fut déposé à côté du maître Autel, & pour catafalque on lui dressa un trophée des drapeaux & des armes des vaincus. Mais ce trophée élevé pour une victoire qui ne devoit pas avoir de succès, fut bien-tôt renversé. La mauvaise fortune des François les ayant obligez d'évacuer Milan à quelque tems de là, le Cardinal de Sion fit enlever de l'Eglise Cathédrale le corps de Gaston, comme le cadavre d'un excommunié, & le fit enterrer secrétement chez les Religieuses de Sainte Marthe. La bonne fortune des François les ayant ramenez à Milan trois ans après, ils élevérent un tombeau magnifique à Gaston dans l'Eglise où il avoit été inhumé, sur lequel ce Seigneur étoit réprésenté en ronde bosse. Il n'y a pas encore trente ans que les Religieuses de Sainte Marthe ignorant quel honneur les cendres de ce jeune héros faisoient à leur maison, détruisirent son Mausolée. Les ornemens en furent dissipez, mais la figure de Gaston dont l'air & la phisionomie rendent seules croyables ses faits d'armes prodigieux, se voit encore scellée dans le mur d'une cour obscure qui est à côté de l'Eglise.

Les Historiens ne conviennent pas sur le nom-

nombre des morts de la journée de Ravenne. Les plus avares n'en mettent que dix mille fur le champ de bataille. D'autres le jonchent de vingt mille morts ; mais tous conviennent que les deux tiers furent des foldats de l'armée confédérée, & que depuis les Romains, il ne s'étoit pas donné de pareil combat en Italie. Véritablement jufques-là il ne s'y étoit vû que des déroutes ou des batailles de théatre fuivant que les Italiens avoient combattu contre d'autres Italiens ou contre des étrangers. Mais à la journée de Ravenne l'impétuofité Françoife heurta contre la fermeté Efpagnole, & le fort trouva le fort en fon chemin. Outre Gafton les François perdirent Yves d'Allegre, Molard Colonel des Bandes Gafconnes, Empfer Colonel des Bandes Allemandes & plufieurs autres Chefs de valeur & de réputation. Pazzi Colonel des Bandes Italiennes dans l'Armée du Pape fût le feul homme de marque tué fur la place du côté des Confédérez. Mais ils perdirent artillerie & bagage, & les perfonnes les plus confidérables de leur armée demeurérent prifonniers. Les principaux furent le Cardinal Légat, Navarre, le Marquis de Pefcaire & Fabrice Colomne. Les triftes débris de l'armée de l'Union furent fe rallier au Viceroi qui d'une traite s'étoit rendu à Ancone, ville éloignée de plus de foixante mille du champ de bataille.

1512.

Le Prince de Machi, ch. 26.

Gui-

1512. Guichardin dit que le Duc d'Urbin trahit le Pape son oncle en cette occasion comme en beaucoup d'autres, & qu'il fit dévaliser tous les fuyars qui se sauvérent dans ses Etats. Mais cet Ecrivain s'est tellement décrédité lui-même à l'égard du Duc d'Urbin, par son acharnement à décrier ce Prince, qu'il n'est crû sur rien de ce qui le regarde.

L'armée victorieuse retourna sur Ravenne & sans vouloir entendre parler de composition, elle donna à la place un si terrible assaut, qu'elle l'emporta. Marc Antoine Colomne se défendit encore quatre jours dans la Citadelle. Au bout de ce terme il obtint une capitulation, mais à condition que lui & les siens ne porteroient les armes de trois mois contre le Concile de Pise & le Roi de France. Jules Vitelli Evêque de Citta di Castello qui s'étoit renfermé dans un autre fort nommé le Château, en ouvrit les portes aux vainqueurs deux jours après aux mêmes conditions. Toutes les places de la Romagne à l'exception des châteaux de Forli & d'Immola se soumirent aussi au Légat Saint Severin, qui reçut leur serment de fidelité au nom & pour le Concile. La prise de ces places fut le dernier avantage que remporta l'armée Françoise. La Palisse la commandoit parce que le Duc de Ferrare que son rang élevoit naturellement au Généralat après la mort de Gaston, s'en étoit retourné dans ses Etats que les Vénitiens menaçoient d'une invasion. La Palisse attendit

tendit les ordres du Roi campé à quatre mille de Ravenne. Il ne lui convenoit pas 1512. de prendre sur lui de faire passer l'Apennin à ses troupes, sans sçavoir la volonté de Loüis XII. dont les Etats deçà & delà les Monts pouvoient se trouver d'un jour à l'autre en un péril éminent.

L'armée Françoise demeura donc en Romagne plus semblable à une armée vaincuë qu'à une armée victorieuse. Il sembloit que c'étoit l'ennemi qui avoit gagné la bataille de Ravenne. Quoique cette armée fût tres-affoiblie par les soldats tuez à cette journée & par la désertion continuelle de ceux qui s'en alloient mettre leur butin à couvert, sa fierté étoit encore plus diminuée que son nombre. Il paroissoit que cette ardeur & ce courage qui sont pour ainsi dire la vie d'une armée, eussent reçû le coup mortel en son Général. Les Généraux ordinaires sont les Chefs de leur armée; mais Gaston étoit le Chef & l'ame de la sienne.

La défaite de Cannes causa moins de consternation dans Rome que la défaite de Ravenne. En l'un & l'autre desastre, il ne restoit de salut aux Romains que dans les fautes de leurs ennemis. Leur situation étoit égale en ces deux malheurs; mais la constance pour les soutenir n'étoit point pareille. Les Cardinaux & les Prélats furent se jetter en foule aux pieds du Pape pour l'engager à faire la paix & le persuader de prendre ses disgraces pour un ordre du ciel d'abandonner ses projets. D'un autre

autre côté les Ambassadeurs d'Arragon & de Venise l'exhortoient à tenir ferme, & diminuant autant qu'il leur étoit possible la perte faite dans la bataille, ils le rassuroient contre ses suites. Ils lui demandoient comment il soutiendroit dans une premiere entrevûë après un accord humiliant, les saillies impétueuses de l'humeur arrogante de Saint Severin, ou l'air froid & insultant du Cardinal de Sainte Croix encore plus outrageant. Qu'il vaudroit bien mieux pour ne point voir la gloire de ses ennemis, qu'il se retirât à Naples ou à Venise. Mais que les choses n'en viendroient pas à ces extrémitez. Que telle étoit la situation des affaires de l'Europe, que les prospéritez des Souverains y étoient toûjours balancées par des embarras proportionnez à leurs succès. Que si la jalousie & la mésintelligence étoient la suite des batailles gagnées par des Alliez, de nouveaux ennemis étoient le fruit ordinaire des batailles gagnées par un Prince dont la grandeur suspecte réunissoit ses voisins contre lui. Que la victoire de Ravenne seroit bientôt balancée par la déclaration du Roi d'Angleterre contre la France, une nouvelle ardeur en Suisse pour la cause commune, & le redoublement des défiances de l'Empereur; défiances qui bientôt l'ameneroient à une rupture ouverte contre le Prince victorieux.

1512.

Le Pape qui ne se trouvoit pas encore assez absolu dans ses Etats où il commandoit despotiquement, frémissoit à la propo-

sition

fition de se réfugier dans les Etats d'un autre Prince. Néanmoins le péril étoit 1512.
pressant. On croyoit déja l'armée de France dans Lorette, & on aprehendoit un soulèvement de la part des Barons Romains dont plusieurs étoient notoirement en intelligence avec les François. Ces Seigneurs portoient impatiament le joug sous lequel Jules II. les mettoit. Ils étoient encore dans l'espece d'indépendance où ils se sont maintenus jusqu'au regne de Sixte-Quint, & cette indépendance sous les Pontificats un peu foibles, alloit jusqu'au droit des armes. Ainsi Loüis XII. en un tems où le Pape lui débauchoit autant qu'il lui étoit possible ses Alliez & ses sujets, avoit traité avec eux qu'ils leveroient des troupes pour son service. Mocénigo dans son histoire avance sans fondement que cette liv. 4.
intelligence étoit un véritable complot tramé par les François avec les Barons Romains, pour assassiner le Pape ou l'empoisonner. Ce fait n'a pas besoin d'être réfuté, & on se contentera de dire qu'aucun des Historiens Italiens qui ont écrit depuis lui des événemens de ce temp-là, n'a osé l'adopter. Cependant la plûpart de ces Historiens ont une attention singuliere à ramasser tous les faits & à insinuer toutes les réflexions qui peuvent attirer l'aversion & le mépris du genre humain sur la nation Françoise, & la faire passer pour un peuple de fous & de furieux.

Jules II. se préparoit également à suivre les deux partis qui lui restoient. Il consentoit

1512. toit de traiter avec la France par la Médiation des Florentins, & dans le même tems il faisoit venir ses galeres à Ostie, comme s'il eût voulu se sauver à Naples. Il n'est donc pas possible de sçavoir auquel des deux partis il se détermina sérieusement, ni même s'il se fixa à un des deux. Quoiqu'il en soit sa crainte fut bientôt rassurée, & c'en étoit assez pour fermer son cœur à toutes propositions d'accommodement & de paix. Le Cardinal de Médicis prisonnier de la Palisse, lui demanda permission d'envoyer à Rome pour ses affaires particulieres son cousin Julien de Médicis Chevalier de Rhodes & de puis Pape sous le nom de Clement VII. La Palisse le lui permit avec une facilité Françoise. Julien de Médicis vint à Rome & rendit au Pape des lettres du Légat qui le rassurérent entierement. Ces lettres dont le témoignage étoit de grand poids quand elles venoient d'une personne de confiance & bien informée sur les lieux, lui décrivoient vivement le véritable état de l'armée Françoise défaite par sa propre victoire, la division des Officiers & la mésintelligence du Cardinal de Saint Severin & de la Palisse. Elles assuroient enfin le Pape que de long tems il n'avoit rien à craindre de cette armée, parce qu'elle ne feroit point un pas en avant sans de nouveaux ordres de la Cour de France. Le Chevalier de Médicis confirma encore de vive voix le contenu des dépesches qu'il rendoit. Ainsi Jules ne songea plus à négocier sérieusement,

ment, mais à rétablir ses troupes & à remettre une armée en campagne. 1512.

Il continua néanmoins de donner audiance à Fabritio Caretta frere du Cardinal de Final, arrivé de France peu de jours avant la bataille de Ravenne avec des propositions de paix. Ces propositions étoient la dissolution du Concile de Milan, la restitution de Boulogne, & l'acquiescement aux satisfactions demandées au Duc de Ferrare, sans autres conditions stipulées que le retour de l'amitié du Pape & une paix particuliere avec lui. Les instances du Cardinal de Strigonie & du Cardinal Guibé Evêque de Nantes, qui ne s'étoit jamais déclaré pour la France, mais qui s'étoit tenu toûjours à son égard aux fonctions de Médiateur, devinrent tres-pressantes. Elles furent tellement apuyées par les remontrances du sacré College & les cris de toute la ville, que le Pape ne put s'empescher de signer un projet de paix. Il le fit le vingtiéme d'Avril, & le jour même il délivra ce projet signé de lui & scellé de son cachet aux Cardinaux médiateurs. Mais il avoit si peu d'envie de tenir sa parole, si les événemens ne l'y obligeoient, que le jour même il envoya chercher l'Ambassadeur d'Arragon & celui de Venise pour les assurer qu'il étoit toûjours fidele à sa haine contre la France; que ce qu'il venoit de faire, il l'avoit fait uniquement pour entretenir Loüis XII. dans de fausses idées, & l'empescher de pourvoir à son armée, comme de la faire agir. Enfin que par là ils

ils gagneroient leurs maîtres & lui, un
1512. tems durant lequel ils se prépareroient à faire une guerre encore plus vive que par le passé. Ce n'étoit point là donner à Loüis XII. les exemples de probité & de vertu qu'il lui devoit. Le fait est si odieux que je n'aurois même osé le rapporter, si le Cardinal Bembo qui faisoit déja figure à la Cour de Rome ne l'avoit écrit peu de tems après qu'il fut arrivé. Jules II. étoit nourri dans ces sentimens par ses passions, & il y étoit encore soutenu par les conseils du Cardinal Ximenés qui s'ennuyant de la vie privée à laquelle Ferdinand son maître l'avoit réduit, entroit dans les affaires autant qu'il lui étoit possible, & envoyoit au Pape de l'argent pour soutenir sa bonne cause. Il est facile de juger des sentimens que cet esprit altier lui insinuoit. On ne peut refuser de reconnoitre le Cardinal de Ximenés pour un des grands génies de son siécle, mais il faut aussi tomber d'accord qu'il n'y eut jamais d'Espagnol plus haut & plus entier que lui.

Bembo Histo. l. 12.

Du moins Jules II. disoit vray à l'Ambassadeur de Venise & à celui d'Arragon. Il continua de se joüer de Loüis XII. Les Cardinaux qui s'entremettoient de la paix le pressoient d'envoyer incessamment un Ministre à la Cour de France, pour rédiger en forme de traité le projet de paix qui venoit d'être signé à Rome. Pour les satisfaire il ordonna à l'Evêque de Tivoli Vice-Légat d'Avignon de s'y rendre à cet effet; mais il obmit seulement de lui envo-

yer

ter une lettre de créance, un plein pouvoir & une instruction. L'armée de France cessoit de lui être redoutable. Sur la foy du projèt de paix signé à Paris & à Rome, elle partit de la Romagne sans y laisser qu'un détachement & son départ ayant intimidé les Barons Romains prêts de se déclarer contre le Pape, ils se racommodérent avec lui. La plûpart sur la dispense de restituer que leur donna Jules II. gardérent méme l'argent que le Roi leur avoit remis pour faire des troupes. Le seul Pierre Ursin Comte de Morgano le rendit heureusement pour lui, comme on le verra dans la suite. L'irruption dont l'Etat de Milan étoit menacé par les Suisses fut cause de la promptitude avec laquelle la Palisse se retira hors de la Romagne. Il se contenta de laisser quatre cens Lances & six mille hommes d'infanterie au Cardinal de Saint Severin, pour garder au nom du Concile les places conquises jusqu'à la consommation de l'accommodement du Pape & du Roi. Ainsi le Pape à qui la simplicité de ses ennemis donnoit de jour en jour de plus grandes espérances, commença le cinquiéme de Mai son Concile de Latran. Il en fit l'ouverture avec des démonstrations de dévotion capables, dit Guichardin, de toucher les cœurs les plus endurcis, si l'on eût été persuadé de la piété intérieure de celui qui en faisoit tant de parade. La premiére session de cette assemblée fut employée à decider qu'elle étoit le Concile

1512.

Lib. 10.

œcu-

œcumenique. représentant légitimement
1512. l'Eglise universelle.

Cependant la nouvelle de la bataille de Ravenne avoit été portée à la Cour de France. La joye qu'en eût le Roi ne balança pas la douleur que lui causa la mort prématurée de Gaston de Foix. * La douleur étoit la plus forte, & l'état de ses affaires redoubloit son afliction. Il venoit d'aprendre que les Anglois alloient lui faire incessamment la guerre. Henri VIII. non content d'avoir obligé le Ministre de France à sortir d'Angleterre, lui avoit envoyé déclarer par un Hérault d'armes que tous traitez étoient rompus entre eux, depuis que la France étoit entrée en guerre ouverte avec le Pape & le Roi d'Arragon son beau pere. D'un autre côté Maximilien disoit bien que la trêve entre lui & les Vénitiens avoit été concluë sans sa participation ; mais les protestations qu'il faisoit de sa sincérité ne le rendoient que plus suspect. Il vouloit persuader une chose incroyable & notoirement fausse. Enfin il ne restoit plus aucune espérance de renoüer avec les Suisses qui s'étoient hautement déclarez en faveur de l'Union. Les conjonctures demandoient des résolutions promptes & vigoureuses ; mais le Conseil de Loüis XII. n'étoit plus aussi ferme ni aussi décisif que lorsque le Cardinal d'Amboise son premier Ministre en étoit l'ame. Sa place étoit plûtôt occupée que remplie par plusieurs autres Ministres. Ils partageoient entre eux ses fonctions

fonctions & son crédit, mais aucun d'eux n'en avoit assez pour se rendre en son particulier le maître d'une affaire, & la décider à tems comme faisoit le Cardinal. Il n'y en avoit point parmi eux en qui le Roi eût assez de confiance pour s'abandonner à ses seules lumiéres, & ils ne se trouvoient quasi jamais du même avis. Jaloux les uns des autres, ils aprehendoient qu'un d'entre eux qui feroit trop souvent prévaloir ses avis, ne persuadât le Roi que son génie étoit supérieur à celui de ses égaux, & que de leur égal il ne devint leur supérieur. Ainsi trop inquiets pour leur fortune particuliére & trop tranquilles sur la destinée de l'Etat, ils combattoient tour à tour les avis les plus judicieux, quand ils pouvoient faire trop d'honneur à celui qui les donnoit. D'ailleurs les principales affaires de Loüis XII. étoient avec Jules II. & il n'y a point d'occasions où les Princes risquent plus d'être mal servis que dans les affaires qu'ils ont avec la Cour de Rome. On sçait les moyens qu'elle employe pour s'acquérir ceux qui ont part à la confiance des Princes ou du moins pour les faire biaiser, & les conduire à des ménagemens dont cette Cour qui est en habitude de remporter l'avantage dans toutes les négociations de durée, sçait toujours profiter. Voila quel fut le Conseil de Loüis XII. le meilleur des Souverains. Cependant ce Prince avec un grand nombre de qualitez héroïques, ne sçavoit pas se déterminer par

1511.

1512. lui-même. Pour prendre un parti & pour s'y arrêter fermement, il avoit besoin d'y être amené & fixé par ses Ministres. Voila ce qui rendit ses résolutions incertaines & variables dans les conjonctures dont il s'agit. C'est le motif de la conduite inégale qu'il tint dans la source & dans le cours de ses démêlez avec Jules II. qu'il auroit terminez à son honneur, si marchant d'un pas égal, il eût soutenu la conduite vigoureuse qu'il tenoit par intervalles.

Loüis XII. toujours porté à la paix fut plus content d'aprendre que le Pape acceptoit la médiation des Florentins, qu'il ne l'avoit été de la nouvelle de la victoire de Ravenne. Sur le champ il envoya un Ministre à Florence pour y assister à la négociation en cas qu'elle y fût transferée. Sa joye augmenta quand il sçut que Jules avoit même signé le projèt de paix, & l'Evêque de Tivoli s'étant rendu à sa Cour, il ne laissa pas de négocier avec lui, quoiqu'il n'aportât aucun pouvoir de son maître. Il lui donna parole que bien que le projèt de paix présenté à Rome par la France, eût été dressé avant la journée de Ravenne qui donnoit toute une autre face aux affaires, néanmoins il le ratifieroit sans y apporter que des changemens de peu d'importance. Cependant comme la conduite de Jules II. faisoit voir distinctement que la nécessité urgente pouvoit seule l'obliger de s'acommoder, il voulut faire durer ses alar-

armes, & il envoya des ordres à la Pa-
ſſe de remener inceſſamment l'armée 1512.
rançoiſe à Ravenne. Que ne lui com-
ıandoit il de s'avancer ? Quand le Secré-
ıire de l'Evêque de Tivoli qui étoit allé
ɔrter au Pape la parole du Roi, de ra-
fier le projet de paix, arriva dans Ro-
ıe, il étoit déja trop raſſuré pour la con-
.ure, à moins qu'il ne ſurvint de nou-
ɜaux ſujets de terreur. Le Cardinal Ben-
:ice avoit enfin reçû le plein-pouvoir du
.oi d'Angleterre pour ſigner la Ligue en
ın nom: Maximilien venoit de mettre les
'énitiens en état de ſeconder puiſſam-
ıent la cauſe commune en ratifiant le trai-
: d'une trêve de dix mois concluë entre
ıi & la République, & le Roi d'Arra-
ɔn faiſoit aſſurer Jules qu'il alloit en-
ɔyer en Italie une nouvelle armée, &
ıe même il y feroit paſſer Gonſalve de
ordoüe, quelque répugnrnce qu'il eût à
ſeruir dn grand Capitaine. Le Pape ne
ıerchoit plus qu'un prétexte qui l'autori-
t d'aller contre ſa ſignature & ſon an-
ɜau. Pour ſe le procurer il aſſembla le
onſiſtoire, & il y demanda l'avis des
ardinaux ſur l'obſervation & l'exécution
ı projèt de paix qu'il avoit ſigné. Les
ardinaux qui le craignoient dirent ce
ı'il voulut, & lui feignant de ſe rendre
ıx avis qu'il avoit dictez, déclara qn'il ne
ɔuvoit plus en conſcience ſe tenir au pro-
t de paix; mais que pour l'avantage de
Egliſe il étoit obligé de continuer la guer-
. Il voulut même publier un Monitoire

contre Loüis XII. pour l'obliger à relâ-
1512. cher son Légat ; mais il se désista de le faire vaincu par les remontrances réiterées du Sacré Collége. Ce Corps toûjours plein de circonspection lui représenta qu'il alloit écrire au Roi pour lui demander la liberté du Cardinal de Médicis, & que ses humbles priéres l'obtiendroient plûtôt que les menaces d'un Monitoire. Le Légat cependant abusoit d'une étrange maniére de la bonté Françoise qui laissoit à cet Italien toute sorte de liberté dans Milan. Il s'y occupoit à débaucher les soldats François pour les faire deserter. Ses Emissaires leur mettoient dans l'esprit des scrupules ridicules : & leur faisoient peur de l'excommunication qu'ils avoient encouruë en combattant contre les étendarts du Pape. Quoique ces soldats n'eussent rien fait que de tirer l'épée par les ordres du Roi leur Souverain, il s'en trouvoit néanmoins qui s'allarmoient, Le Légat alors leur donnoit incessamment son absolution, sans leur imposer d'autre pénitence que celle de déserter au plûtôt avec les armes & les chevaux de leurs Officiers.

Loüis XII. ne pouvant faire la paix, fut contraint de se préparer à la guerre. La déclaration du Roi d'Angleterre l'obligeoit de mettre en campagne une armée considérable en deçà des Monts Il fallut ainsi rapeller d'Italie quatre cens Lances ; de maniére qu'il n'y en demeura plus que treize cens. Mais heureusement il avoit renouvellé dans le tems que la bataille

taille de Ravenne étoit encore récente, son traité d'alliance avec les Florentins, 1512.
qui s'obligeoient d'augmenter jusqu'à quatre cens Lances la Gendarmerie qu'ils fournissoient pour la défense de l'Etat de Milan. Ce fut presque tout le fruit qu'il tira du gain de cette mémorable bataille. Cependant il falloit avec ce peu de troupes faire tête en trois differens endroits de l'Italie : c'est-à-dire s'oposer à la fois aux Suisses, aux Vénitiens & au Roi d'Arragon. La Palisse commandant pour le Roi dans l'Etat de Milan, redemanda donc les troupes qui étoient à Verone devenues inutiles au service de Maximilien depuis la tréve avec les Vénitiens. Dans l'intention de former un Corps d'armée à Parme, il y rapella encore toutes les troupes qui gardoient les villes de la Romagne, à la réserve de la garnison de la Citadelle de Ravenne. Ces places dès qu'elles eurent été évacuées retournérent à l'obéïssance du Pape. La Citadelle de Ravenne fit quelque résistance; mais bien-tôt la garnison capitula de sortir vie & bagues sauves, dans la confiance que l'accord seroit observé religieusement. Comme il y avoit au moins deux mois que la ville avoit été prise & sacagée, les François qui ne se souvenoient presque plus de cet événement, croyoient que les Italiens ne s'en souvenoient pas plus qu'eux. C'est ce qui n'étoit point. Malgré la capitulation les soldats furent égorgez, & les Officiers livrez au ressentiment d'un peuple dont la ven-

 geance

1512. geance sur l'ennemi desarmé est la passion favorite. Les bourgeois de Ravenne irritéz du sac encore récent de leur ville, enterrérent jusqu'au col les Officiers François, & ne leur donnérent la mort qu'après leur avoir fait souffrir tous les maux imaginables, & quand ces malheureux la purent regarder comme une grace.

La Palisse laissa sous Parme un Corps de quatre cens Lances & de trois mille hommes d'infanrerie, à portée de défendre le Milanez situé à la droite du Po, s'il étoit attaqué du côté de l'Apennin, ou de se jetter dans Boulogne si l'armée de l'Union y marchoit. Quaud ce Général eut fait ces dispositions, & mis dans les places les garnisons convenables, sa grande armée se trouva réduite à douze cens Lances, cinq mille hommes d'infanterie Françoise & quatre mille Lansquenets. Avec cette Armée il vint camper à Pont-Oglio sur le haut de l'Oglio, en vûë d'empêcher les Suisses d'entrer dans l'Etat de Milan par le Bressan & le Bergamasque. Selon l'aparence & le bruit commun, ils devoient prendre cette route. En la tenant il ne leur falloit plus passer l'Adda qu'ils avoient trouvé une barriére insurmontable dans leurs irruptions précédentes. Il étoit en même tems tres-facile aux Suisses de tenir cette route, en marchant par la gauche du Lac de Come, ses passages les plus commodes n'étant pas encore commandez par les fortifications * que les Maîtres du Milanez y ont construites depuis un siécle.

* Le Fort de Fuentes.

cle. Mais les Suiſſes devenus plus circonſpects par le mauvais ſuccès de leurs premiéres entrepriſes, voulurent dans celle-ci tenir une route par laquelle ils puſſent joindre ſans que rien les en empêchât, l'armée de la République. Ils s'aſſemblérent donc ſous Coire ſans que les Griſons qui étoient Alliez & penſionnaires de la France puſſent l'empêcher. Bien-tôt ils s'y trouvérent vingt mille Suiſſes nombre le plus conſidérable qu'on eût encore vû en Italie. Auſſi venoient-ils à cette expédition comme à une guerre qui auroit décidé du ſalut de leur patrie. Irritez du mépris que Loüis XII. avoit témoigné de leur ſervice, & qu'il leur ôtât encore le pain de la main, en mettant en crédit l'infanterie Allemande & Griſonne, ils avoient refuſé même d'entendre ſes Miniſtres envoyez pour traiter avec eux. Le gros de la nation s'anima ſi fort contre la France, que ſes créatures dans les douze Cantons furent obligées de ſe taire. Les Suiſſes firent encore plus. 1512.

Quand le Roi de France levoit du monde en Suiſſe, ceux qui prenoient ſon ſervice ne ſe mettoient eu marche qu'après avoir reçû un mois de paye, c'eſt-à-dire quatre écus d'or & demi. Les ſoldats qui s'enrollérent pour le ſervice du Pape & de l'Union ſortirent du païs ſans toucher pour la premiére monſtre qu'un écu d'or. Ce fut le dernier jour du mois de Mai qu'ils deſcendirent dans le Trentin par lequel l'Empereur les laiſſà paſſer comme

 amis.

amis. Cette facilité de l'Empereur étoit
1512. une contravention manifeste à la Ligue de Cambray ; mais il s'excusoit en allégant que son traité avec les Suisses l'obligeoit à leur livrer ce passage. Excuse frivole! Le traité de Cambray avoit été conclu plus de deux avant que l'Alliance héréditaire longtems interrompuë, eût été renouvellée. L'Alliance héréditaire étoit donc subordonnée au traité de Cambray, & c'étoit ce traité que Maximilien, s'il eût été de bonne foi, devoit exécuter. Les Suisses descendus par le Trentin joignirent dans le Véronois l'armée Vénitienne forte de huit cens Hommes d'armes, d'un pareil nombre de cavelerie légere, & de six mille hommes d'infanterie.

La Palisse voyant les Suisses prendre la route du Trentin, vint camper à Valeggio sur le Mincio. Il y étoit à portée de défendre l'entrée du Milanez qui s'étendoit pour lors jusqu'à cette riviére, comme de passer le Po & de secourir Ferrare, si l'ennemi se mettoit en marche pour l'attaquer. Le malheur de la France voulut qu'une Lettre que cet Officier écrivoit à Milan à Jacques de Silli Trésorier Général de Normandie & Intendant de cet Etat, fût prise par un parti Vénitien. Comme la Palisse écrivoit sa lettre au Trésorier général pour l'engager à lever incessamment de l'infanterie, & qu'il connoissoit son inclination à l'épargne pat laquelle on faisoit toûjours sa cour à Loüis XII. il lui répréséntoit naïvement le mauvais état de l'ar-

l'armée qu'il commandoit, & l'impossibilité de faire tête à l'ennemi, s'il n'étoit secouru de nouvelles troupes. Les Généraux Vénitiens & le Cardinal Evêque de Sion qui commandoit les Suisses délibérérent sur cette lettre. Leur résolurion fut que l'armée au lieu d'aller joindre celle du Pape & du Roi d'Arragon dans la Romagne, entreroit dans le Milanez presque desarmé, puisque la Palisse ne pouvoit pas tenir la campagne avec dix ou douze mille hommes contre leur armée où l'on comptoit plus de trente mille combattans, Cette résolution étoit tres-conforme à l'humeur entreprenante de Baglioné & à l'audace du Cardinal de Sion. Ce Cardinal s'apelloit Mathieu Scheiner. C'étoit un homme impétueux & éloquent qui par ses prédications s'étoit acquis un crédit d'autant plus grand dans la Suisse, qu'il montoit encore en chaire après avoir été fait Evêque, & continuoit ainsi de faire après être parvenu à l'Episcopat, ce qu'il avoit fait pour y parvenir. Ce crédit fit que Jules II. pour l'attacher à ses intérêts lui donna le Chapeau de Cardinal. Scheiner ne trompa point l'attente de son bienfaicteur, & il haït bien-tôt les François autant que lui. Toûjours disposé à prêcher contre eux une Croisade, il ne laissa passer aucune occasion de leur nuire sans en profiter, & le Roi François I. sous le régne duquel il mourut, disoit que ce soldat tondu lui avoit donné autant d'affaire qu'aucune autre tête à Couronne. 1512.

1512. L'armée Vénitienne & les Suisses joints ensemble se postérent donc à Villa Franca dans le Véronois, en vûë de passer le Mincio. Maximilien Maître de Vérone ne pouvoit pas selon les traitez y permettre le passage aux ennemis de la France. Mais ce Prince ne restoit ami des François que pour assener sur eux des coups plus dangereux qu'il ne les auroit pû porter s'il se fût declaré leur ennemi. L'armée de la Palisse étoit trop foible pour rester campée au de-là du Mincio & du même côté que les ennemis. Ainsi ce Général repassa la riviére & vint loger à Castiglioné delle Stiveré. Ce que dit Guichardin de la disposition où étoit alors l'armée de la Palisse mérite d'être raporté. Il la répréſente pleine de division, & les principaux Chefs n'obéïssant qu'à regret & de mauvaise grace au Général. La plûpart des Officiers François étoient même tellement frapez d'ennui, maladie si douloureuse pour la Nation, qu'ils ne souhaitoient rien tant que le désordre des affaires de leur maître, & la perte soudaine de l'Etat de Milan pour revenir en France. Ce sont les termes formels de Guichardin. Beaucoup étoient si impatiens d'y retourner que tous les projèts qui pouvoient maintenir les François au de-là des Alpes, ne trouvoient presqu'aucun aprobateur dans le Conseil de guerre. Les uns, disoient-ils, étoient au dessus de l'effort humain, & on ne pouvoit sans mourir de faim exécuter les autres.

Lib. 10. fol. 108. pag. 2.

Les ennemis occupérent Valeggio dès que la Paliſſe en fut ſorti, & après avoir paſſé le Mincio ils vinrent camper dans le Mantoüan, pays neutre & où le pillage leur étoit défendu. Le Corps d'infanterie de ſix mille hommes que le Tréſorier général de Normandie mettoit ſur pied, devoit dans peu joindre la Paliſſe, & les troupes laiſſées à la garde de Boulogne, & rapellées ſur l'inactiou de l'armée Eccleſiaſtique, n'étoient plus qu'à trois journées de ſon camp. Ce renfort faiſoit neuf ou dix mille hommes avec leſquels il auroit été en état de faire teſte à l'armée de l'Union. C'en étoit aſſez pour la repouſſer. Le Pape n'avoit pas fait ſes remiſes proportionnées au grand nombre de Suiſſes qui étoient venus ſous ſes drapeaux, & les Vénitiens ſeuls ne pouvoient pas les payer à jour nommé. Déja les moins échaufez s'en retournoient chez eux ſe trouvant ſouvent ſans ſolde, & ne ſçachant pas quand ils entreroient dans un pays où il ſeroit permis de piller. Enfin dans quatre jours le Milanez étoit en état de défenſe. Ce fut dans ce moment fatal que Maximilien malgré tous les ſervices reçûs de Loüis XII. & tous les ſermens d'une reconnoiſſance éternelle tant de fois proférez, porta aux affaires de France le coup fatal & déciſif. Quand la Paliſſe n'avoit plus qu'à faire durant quatre jours ce qu'il faiſoit depuis pluſieurs journées pour éloigner le danger, Maximilien fit publier ſans ſa participation des Lettres

1512.

 Avoca-

1512. Avocatoires dans le quartier des Allemands de l'armée de France. Il étoit enjoint par ces lettres sous les peines les plus rigoureuses à tout soldat sujet de l'Empire qui servoit sous les drapeaux de Loüis XII. de les quitter dès le même jour, & de s'en revenir chez lui. La plûpart des quatre mille Allemands qui servoient dans l'armée de France étoient des pays héréditaires, & sujets de Maximilien comme Empereur & comme Archiduc d'Autriche. Presque tous se débandérent, & le même jour que les Avocatoires eurent été publiées, il n'en resta pas deux cens dans le camp de la Palisse, trop foible pour employer à les retenir d'autres moyens que des remontrances & des prieres inutiles. Ainsi l'armée de France réduite à cinq ou six mille hommes & sans infanterie qui pût combattre en ordonnance, devint trop foible pour tenir la campagne. La Palisse proposa bien à ses Officiers généraux de se retrancher sur l'Oglio; ils trouvérent que ce seroit trop risquer les troupes du Roi que d'oser le faire. Il fallut abandonner tout le plat pays de l'Etat de Milan à l'ennemi, qui devoit y trouver une subsistance commode, & sur tout de quoy payer les Suisses. La Palisse jetta quelques compagnies de Gendarmerie & presque toute son infanterie dans Bergame, Bresse & Cremone. Avec onze cens Lances & le peu de fantassins qui lui restoient, il vint camper à Ponte-Vico sur l'Oglio. Il y étoit à portée de se retirer sous Crémone, ou de se jetter dans

dans les places de l'Adda, si les ennemis sans former de siége vouloient marcher toûjours en avant & entrer dans le Duché de Milan. Ce fut ce dernier parti qu'ils prirent, & persuadez qu'il n'y a point de troupes plus faciles à dissiper qu'une armée qui se retire, ils marchérent droit à Ponte-Vico. Les François avoient déja jugé que le poste n'étoit pas tenable, & ils vinrent joindre à Pizzichiton les troupes qui arrivoient de Boulogne. Ils faisoient leur compte d'y recevoir plûtôt l'infanterie que Silli levoit dans Milan, & de se mettre en posture de défendre du moins contre les ennemis le passage de l'Adda. La Palisse pour ne point s'afoiblir davantage, ne laissa de garnison dans Crémone que ce qu'il en falloit pour garder le Château. Ainsi la ville abandonnée ouvrit ses portes aux ennemis, & se rachetta du pillage moyennant quarante mille écus d'or qui servirent à mettre les Suisses en curée. Les Vénitiens demandoient que conformément au traité d'Union on leur remît la place, mais les Suisses à qui le desordre de l'armée de France commençoit à donner déja de vastes idées, s'oposérent à la réïntégration des Vénitiens dans Crémone. Epris du projet de rétablir à Milan Maximilien Sforze fils de Loüis le More qui auroit toûjours besoin pour se maintenir des armes des douze Cantons, ils voulurent que les Crémonois prétassent le serment de fidélité au nom de ce Prince. Bergame fit la même chose peu de jours aprés. La Pa-

1512.

1511. lisse en avoit retiré la garnison en s'aprochant de l'Adda, à cause que la place n'étoit pas de défense en des tems de disgrace & de découragement.

L'armée de l'Union sans s'arrester à faire le siége du Château de Crémone, se mit en marche pour passer l'Adda. La Palisse ne se crut pas assez fort pour l'en empescher. Faute d'argent le Trésorier général de Normandie n'avoit pû lever à tems l'infanterie qu'il lui avoit promise. Le Général François prit donc le parti de se retirer à Pavie avec sa petite armée après avoir jetté dans le Château de Milan une bonne garnison. Le Trésorier de Normandie l'y vint joindre avec tous les Ministres du Roi qui se trouvoient à Milan ainsi que les Peres du Concile. Les prisonniers faits à Ravenne furent aussi contraints de suivre les François dans leur retraite; mais le plus considérable d'entre eux, le Cardinal de Médicis se sauva en chemin par un concours d'événemens heureux que Paul Jove raconte si agréablement dans la vie de ce Prince.

La Palisse vouloit défendre Pavie, & on imagine aisément les moyens qu'il avoit de le faire. Mais on ne conçoit pas les raisons que pouvoient alléguer Trivulze & tous les Officiers généraux de l'armée pour colorer leur obstination à vouloir revenir incessamment en France. On se doute bien du motif qui les poussoit à une retraite inconsidérée. Les François ressemblent en beaucoup de choses aux Gaulois

leurs

leurs devanciers, & les Gaulois si marquez par leur légereté ne connurent guere la vertu de patience & de longanimité. Quoiqu'il en soit la Palisse fut obligé de se laisser entraîner au nombre, & ne pouvant défendre la place sans ses Officiers, il fut contraint de reprendre avec eux le chemin des Alpes, & il sortit d'Italie avec la même douleur qu'on ressent en quittant sa patrie pour s'en aller en éxil. Il est plus facile aux armées Françoises de gagner des batailles que de faire une belle retraite. L'armée des ennemis à qui toutes les places de l'Etat de Milan à l'exception de quelques Châteaux, ouvrirent leurs portes, étoit déja en vûë de Pavie avant que la Palisse en fût sorti. Sa retraite néanmoins étoit encore sure, parce-qu'il étoit maître du seul pont qui fût sur le Tesin. Mais la confusion avec laquelle il fit sa marche fut telle qu'un Corps d'infanterie des ennemis passa sous ses yeux cette riviere, si difficile par elle-même à traverser. Ce Corps sans cavalerie défit au débouché du pont une partie de l'arriere-garde de la Palisse où il y avoit cinq cens Lances. Mais il semble que les François ne puisent leur ardeur & leur courage que dans les yeux de leur ennemi, tant ils paroissent consternez dès qu'il faut lui tourner le dos. Ce fut le dernier échec de la Palisse, & sans être poursuivi davantage il arriva en Piémont avec l'armée Françoise. Cette armée qui l'onziéme jour d'Avril campoit victorieuse sur le bord de la mer Adriatique,

1512.

1512. que, sans ennemis qui tinssent la campagne, & n'ayant derriere elle que des pays soumis, se trouva repoussée dans les Alpes le vingt huitiéme de Juin de la même année, sans avoir défendu une ville ni donné une bataille. Non seulement en deux mois de tems Loüis XII. se trouva dépoüillé de toutes les conquestes qu'il avoit faites avec tant de gloire & conservées avec tant de soin; mais il perdit encore par la même révolution le Comté d'Ast ancien patrimoine de sa maison, qu'il possédoit avant son avenement à la Couronne. Il le tenoit du Chef de Valentine Viscomti son ayeule qui l'avoit aporté en dot dans la Maison d'Orleans. Mais c'étoit la destinée des François de perdre par leur bonne foy & par la négligence qui chez eux est une suite inséparable de la prospérité, ce que leur valeur & leur audace leur faisoient conquérir.

Maximilien Sforze fut mis en possession par les Suisses de tout l'Etat de Milan à l'exception des villes de Parme & de Plaisance. Le Pape les occupa comme faisant partie de l'Exarcat de Ravenne qui apartient à l'Eglise par les donations de Pepin & de Charlemagne. Si l'on eût laissé faire Jules II. il auroit en cas de besoin fait dépendre le Piémont entier de cet Exarcat, cependant il est de notorieté que son district ne passa jamais Modene, s'il est vray qu'il se soit étendu jusques là. Mais il plaisoit à ce Pape d'y comprendre tout ce qui étoit à sa bienséance, & c'étoit son

titre

titre pour s'emparer des terres sur lesquelles il n'avoit point de droit, & dont il vouloit se faire maître. Il soûtenoit donc que cet Exarcat s'étendoit jusqu'aux Alpes par la droite du Po. Quand les François eurent abandonné Ast, il envoya même un Commissaire pour recevoir la place en son nom comme une ville de son Exarcat de Ravenne. Mais Sforze le prévint & s'en mit en possession. Ce nouveau Duc de Milan ne faisoit que préter son nom aux Suisses, qui partageoient entre eux tous les deniers provenants des contributions imposées aux villes qui se soumettoient. Elles étoient obligées de payer le centuple de ce qu'il leur auroit fallu donner pour aider l'armée de France avec laquelle les Milanois avoient tant gagné. Tout le parti Guelfe attaché de longue main aux François fut maltraité à l'excès par Sforze qui cependant ne donnoit aucune récompense au parti Gibellin toûjours fidele à sa maison. Mais il en coûte pour récompenser, & on gagne à punir. Taxes sur les Communautez, confiscation sur les particuliers, les Suisses s'approprioient tout. Le Milanez fut donc bientôt rempli de soldats de cette avide nation. Ils desertoient la Suisse pour couvrir un pays où ils entendoient dire que leurs compatriotes faisoient de riches moissons d'écus d'or. Les Cantons prirent encore ce tems pour faire des acquisitions plus utiles & plus durables. Ils occupérent quatre Bailliages du Milanez qui étoient à leur bienséance, & les Grisons à leur exemple se saisi-

1512.

Locarne. Lugan. Magdia. Mendrisio.

1512. saisirent de Chiavenne & de la Valtoline.

Boulogne abandonnée des François reçut le Duc d'Urbin dès qu'il se présenta avec les troupes du Pape. Les taxes qui furent imposées aux habitans les firent suffisamment repentir du passé; mais l'avenir étoit encore bien plus à craindre pour eux. Le dessein de Jules II. qu'il auroit exécuté s'il ne fût pas mort si-tôt, étoit de traiter leur ville ainsi que l'Empereur Frederic Barbe-rousse traita Milan; c'est-à-dire de n'y point laisser pierre sur pierre, & de transférer, comme dit Guichardin, les habitans à Cento. Dans la même révolution les François perdirent encore Gennes, de toutes les villes d'Italie, celle qui avoit été le plus long-tems sous leur domination. A l'aproche de Janus Fregose, lequel y marcha avec un détachement de l'armée Vénitienne, le peuple se mutina, & le Gouverneur François consterné des malheurs de sa nation, se laissa épouvanter par la sédition assez pour se sauver en Provence. La garnison Françoise après sa retraite se jetta dans les deux forteresses, le petit château qui commandoit la ville & la Lanterne ou le Fanal qui pour lors étoit envelopé d'une bonne enceinte & qui commandoit le port.

Liv. 10. à la fin.

L'expulsion des François donnoit une face nouvelle aux affaires d'Italie, & changeoit entierement les interests de ses Princes. A l'exception du Duc de Ferrare & de la République de Florence, ils s'é-

s'étoient tous réunis contre Loüis XII. dont la puissance trop supérieure à celle des autres fut toûjours suspecte même à ses amis. Après son desastre ils tournérent mutuellement les uns contre les autres la jalousie qu'ils avoient contre lui. La crainte de le voir revenir auroit pû seule les tenir unis; mais ils étoient à cet égard dans la sécurité. L'Union lui donnoit dans son Royaume des affaires qui ne lui permettoient pas d'envoyer une armée au delà des Monts. Le Roi d'Angleterre & le Roi d'Arragon l'attaquoient en France chacun de leur côté, & on pouvoit aisément deviner que bientôt l'Empereur feroit la même chose. Il se vantoit hautement que c'étoit lui qui avoit mis les François hors d'Italie, en saisissant le moment décisif pour rapeller l'infanterie Allemande qui étoit à leur service. Il publioit que tous ses ménagemens pour eux n'avoient tendu qu'à les empescher de se méfier de lui; de maniere qu'à la faveur de leur confiance il pût prendre son tems, & leur porter plus surement le coup mortel. 1512. Guich. liv. 11.

La bonne intelligence des Princes Confédérez cessa donc par les succès trop heureux qui leur arrivérent. Ces succès passoient l'espérance de tout le monde & les desirs de beaucoup d'entre eux. Ils souhaitoient tous que la puissance de la France fût afoiblie; mais ils ne convenoient pas jusqu'à quel point il falloit qu'elle fût diminuée. Encore trop puissante pour l'intérest des uns, elle se trouvoit déja trop foible

1512. foible pour l'intéreſt des autres. La différence des vûës de chacun d'eux détruiſit donc toute bonne correſpondance, & la déſunion ſuite ordinaire de la jalouſie, prit ſa place. Cette déſunion produiſit en Italie une oppoſition d'intereſts & une méſintelligence générale. Le ſyſtême des affaires ne pouvoit plus même de longtems y être certain. Les Princes qui n'avoient pas encore entierement pénétré leurs vûës réciproques, ſe défioient tous mutuellement les uns des autres, & ils ſe ménageoient en même tems ne connoiſſant pas encore ceux qu'il leur faudroit aimer, ni ceux qu'il leur faudroit haïr. Depuis trois ans la plûpart des Puiſſances d'Italie avoient eu un but invariable à qui leurs autres vûës étoient ſubordonnées: L'abaiſſement de la France. Ce but étoit une regle ſure dans les démarches qu'on avoit à faire, parce qu'on pouvoit compter que les autres y conformeroient leur conduite. La puiſſance de la France étant anéantie en Italie, ce but avoit diſparu, & chacun ſe traverſoit mutuellement dans les routes qu'il prenoit pour parvenir à ſes fins particulieres. Dans l'incertitude de ce qui devoit arriver, on s'opoſoit à tout le monde & on ne favoriſoit perſonne. Voila la confuſion où reſta l'Italie, juſqu'à ce que ce cahos d'intereſts fût débroüillé par les événemens.

Le Pape qui avoit été audacieux même dans ſes diſgraces, ſe livroit à toutes les vûës chimériques que la proſpérité imprévuë peut faire naître dans les eſprits préſomp-

somptueux. Il ne parloit que de réunions & de conquestes, & souvent il lui échapoit de dire que tous les *Barbares* établis en Italie auroient bientôt la même destinée que les François. L'Empereur vouloit aussi profiter de leur desastre; mais c'étoit sans sçavoir lui-même à quoi s'en tenir. Quelquefois il prétendoit donner l'Etat de Milan à Charles l'aîné de ses petits fils, ou à Ferdinand frere puisné de Charles. Quelquefois il disoit qu'il laisseroit Sforze à Milan à condition qu'il lui cederoit les démembremens de cet Etat, que les François avoient enlevez aux Vénitiens en conséquence de la Ligue de Cambray. Le premier parti lui étoit suggéré par le Roi d'Arragon qui craignoit son agrandissement en Italie, autant que l'augmentation de la puissance temporelle du Pape. Les Vénitiens étoient mécontens & disposez à remuer. Quand ils signerent l'Union, le Pape s'étoit obligé de leur faire rendre les places perduës dans le cours de la guerre de Cambray, à mesure qu'on les reprendroit sur les François. On leur manquoit de parole. Bergame & Crémone avoient été mises entre les mains des Officiers de Sforze, & on vouloit même le mettre en possession de Creme & de Bresse lorsque les François qui tenoient encore ces deux places, seroient obligez de les évacuer. Dans cette vûë le Cardinal de Sion qui s'étoit érigé en Général des Suisses, ne vouloit pas que l'armée Vénitienne attaquât Bresse ni Creme, & pour empescher cette armée 1512.

mée

——— mée de rien entreprendre, il la retenoit
1512. de ſon autorité ſur les bords du Teſin, à deſſein, diſoit il, de la mener contre le Duc de Savoye & le Marquis de Saluzze les Alliez des François. Ce Cardinal prétendoit ouvertement diſpoſer des conqueſtes faites par les armes de l'Union, & avec la volonté de le faire, il en avoit le pouvoir. Les Vénitiens ſe plaignoient bien au Pape & au Roi d'Arragon de ſon injuſtice, & ils ſollicitoient vivement auprès d'eux l'exécution des traitez ; Mais ces Princes ſe mettoient peu en peine de leur faire donner ſatisfaction quand ils croyoient n'avoir plus beſoin d'eux.

Les Florentins reconnurent bientôt la faute qu'ils avoient faite en demeurant dans la neutralité. Le Pape leur avoit promis toutes choſes pour les empeſcher de donner aux François des ſecours, qui placez dans des conjonctures convenables auroient pû maintenir ces Alliez en Italie; mais dès que le tems fatal fut paſſé, il ne témoigna plus qu'il ſçut aucun gré aux Florentins de leur inaction. Au contraire il laiſſoit entendre qu'il ſongeoit à rétablir les Médicis à Florence dans leur ancienne autorité, en diſant de tems en tems : Je ne puis guere prendre de confiance à la République tant qu'elle ſera gouvernée par d'autres que par eux. Cependant nulle Puiſſance reſpectable n'avoit intereſt de s'opoſer aux volontez du Pape en faveur de la liberté des Florentins.

Les Suiſſes qu'on pouvoit compter parmi

mi les Puiſſances d'Italie, quand ils étoient au nombre de trente mille dans le Milanez, n'avoient pour but qu'un intéreſt pécuniaire. Ils vouloient un Duc de Milan aſſez riche pour les bien payer, mais non aſſez puiſſant pour ſe paſſer de leur protection, C'eſt ce qui les engageoit à ſoutenir Maximilien Sforze qu'ils mettoient en poſſeſſion de cet Etat ſans demander le conſentement à perſonne qu'au Pape, & ſans ſe ſoucier que les Vénitiens & le Roi d'Arragon l'aprouvaſſent. Les Suiſſes ſe mettoient même en poſſeſſion de ſe faire juſtice ſans la demander, quand ils croyoient qu'elle leur étoit duë. Les Vénitiens avoient dévaliſé deux compagnies de Gendarmerie Florentine qui avoient ſervi dans l'armée de France, & qui s'en retournoient dans leur pays avec un ſaufconduit ſigné de la main du Cardinal de Sion. Ce Cardinal fit arreſter les Provéditeurs de l'armée Vénitienne qui lui étoient venu rendre viſite, ſans autres formalitez que celles qu'obſerve un Juge pour faire arreſter un criminel. Les Provéditeurs ne furent même élargis que ſous caution & moyennant une promeſſe par écrit de ſix mille écus d'or, à quoi il arbitra le dommage fait par leurs troupes. 1512.

Le Duc de Ferrare avoit trouvé des protecteurs, & le Roi d'Arragon qui craignoit que le Pape ne s'agrandit de ſes dépouilles s'étoit expliqué de vouloir faire ſa paix. Il prétextoit ſes offices d'un motif de parenté à laquelle juſqu'alors il n'avoit point

1512. point paru faire d'attention. Cette parenté venoit de ce qu'Alfonse d'Est étoit petit fils de Ferdinand Roi de Naples surnommé le vieux par sa mere Eleonor d'Arragon fille de ce Prince.

Voila quelle étoit la disposition des Puissances d'Italie, résoluës de s'agrandir autant qu'il leur seroit possible, & d'empescher en même tems l'agrandissement des autres. Néanmoins pour donner une forme aux affaires & pour débroüiller les intérests des Puissances Confédérées, il fut résolu qu'il se tiendroit incessamment un Congrès à Mantoüe, & l'Empereur promit qu'il y envoyeroit l'Evêque de Gurck en qualité de son Plénipotentiaire.

Le Duc de Ferrare qui craignoit d'être sacrifié dans ce Congrès, voulut en prévenir le risque en faisant une paix soudaine avec le Pape. Il se servit de l'entremise de Fabrice Colomne qui lui avoit une obligation essentielle. Fabrice Colomne ayant été fait le prisonnier du Roi de France à la journée de Ravenne, fut envoyé à Ferrare à la garde du Duc. Quand les François le redemandérent, le Duc temporisa si à propos, qu'ils sortirent d'Italie sans pouvoir emmener Colomne, qui par là se trouva en liberté. Pour témoigner sa reconnoissance au Duc de Ferrare il lui procura un saufconduit du Pape pour venir à Rome, & l'Ambassadeur d'Arragon tira encore parole de Sa Sainteté qu'il seroit observé dans toute son étendue. Le Duc de Ferrare se rendit donc à la Cour de Jules II.

II. qui l'admit à lui baiser les pieds, & lui donna même l'absolution des censures qu'il avoit encouruës dans un Consistoire public. Pour rendre la cérémonie plus auguste, il se tint dans la sale Royale. On peut la voir exactement décrite * dans le Journal de Grassi. Mais quand il fut question de traiter des affaires sérieuses, le Pape s'obstina de vouloir que le Duc lui cédât Ferrare pour la réunir à l'Etat Ecclésiastique, sans offrir d'autre équivalent à son Souverain, que le Comté d'Ast. Ce Comté n'étoit pas dans la main du Pape, & il étoit même hors d'aparence qu'il demeurât long-tems à celui qui en seroit mis en possession, attendu le voisinage de la France. D'ailleurs la différence entre l'Etat d'Ast & celui de Ferrare étoit si grande, que c'étoit la même chose de dépoüiller le Duc, ou de le réduire à un échange si disproportionné. Ce Prince perdit donc d'abord l'espérance de faire sa paix aussi promptement qu'il se l'étoit imaginé, & une nouvelle qu'il reçut peu de jours après acheva de le persuader que le Pape étoit toûjours aigri contre lui. Dans le tems qu'on négocioit & qu'il étoit à Rome sur la foi d'un sauf conduit, Jules II. envoya le Duc d'Urbin à la teste de l'armée de l'Eglise s'emparer de Reggio. Le Cardinal d'Est Régent dans les Etats de son frere durant son absence, tenta de sauver Reggio, comme le Pape lui-même avoit sauvé Modene: c'est-à-dire en déposant la place entre les mains de l'Empereur. Vitfrust

1512.

* Le 4. Juillet 1512.

qui commandoit pour ce Prince à Modene,
1512. en fit même partir quelques troupes pour aller prendre au nom de Sa Majesté Impériale possession de Reggio. Mais les intelligences que le Pape avoit dans la place rendirent la négociation du Cardinal inutile, & le Duc d'Urbin y entra avant que les Allemands y fussent arrivez. L'Ambassadeur d'Arragon & Fabrice Colomne demandérent une audiance du Pape à ce sujet, & ils lui représentérent vivement l'irrégularité de son procédé, quand il profitoit de l'absence d'un Prince qu'il avoit fait venir à sa Cour comme dans le sanctuaire de la paix, pour lui débaucher ses sujets & surprendre ses places. Le Pape répondit que le saufconduit qu'il avoit accordé au Duc de Ferrare l'empeschoit bien d'attaquer ses places, mais non de les recevoir quand elles se donneroient à lui, & que les habitans de Reggio avoient apellé ses troupes. Par cette réponse la conversation se trouva engagée sur la nature de ce saufconduit. Jules II. qui ne s'y attendoit pas, & qui ne sçavoit dissimuler que lorsqu'il s'étoit préparé à le faire, dit en expliquant l'intention qu'il avoit euë en donnant le saufconduit, qu'il ne s'étendoit pas même aux actions juridiques qu'on pouvoit intenter contre le Duc de Ferrare. Il ajoûta que telle chose arriveroit, qu'il ne seroit plus même le maître de refuser aux créanciers de ce Prince la justice qu'ils lui demandoient depuis si long-tems. On ne pouvoit avoüer plus naïvement le dessein

ſein formé de faire arreſter le Duc de Ferrare en vertu de quelque mauvaiſe procédure juridique. Ainſi dès le jour même il ſortit de Rome à l'aide de ſes amis, & s'étant déguiſé, il regagna ſes Etats par des chemins détournez. Dans le même tems l'armée Vénitienne trouva le moyen de dérober une marche aux Suiſſes qui la gardoient preſqu'à vûë, & de ſortir du Duché de Milan. Comme les voyes de fait étoient devenuës d'uſage entre les Confédérez, elle chaſſa de Bergame les Officiers de Sforze, & s'étant partagée en deux, elle bloqua à la fois les garniſons Françoiſes qui étoient dans Creme & dans Breſſe. 1512.

Cependant le Congrès qui ſe devoit tenir à Mantoüe étoit aſſemblé. L'Evêque de Gurck & le Viceroy furent obligez de ſe rendre aux inſtances du Pape & à l'obſtination des Suiſſes enteſtez plus que jamais de rétablir Sforze dans le bien de ſon pere. Il fut donc réſolu entre les Confédérez que l'Evêque de Gurck iroit inceſſamment trouver le Pape pour convenir des conditions de l'inveſtiture que l'Empereur ſeroit tenu de lui donner. Ce Prélat devoit traiter en même tems de la paix entre les Vénitiens & ſon maître, afin que toutes les Puiſſances d'Italie ſe trouvant réunies dans une même confédération, elles fermaſſent pour jamais les portes du pays au Roi de France.

On parla auſſi dans le même Congrès de rétablir les Médicis dans Florence; mais le

 peu

1512. peu de goût de l'Evêque de Gurck pour cette entreprise fut cause qu'il n'y eut rien de décidé en leur faveur. Néanmoins ils vinrent bientôt à bout de leur dessein. Le Viceroy de Naples se laissa séduire à leurs promesses, & il mena de sa propre autorité l'armée Espagnole contre les Florentins, tandis que le Pape qui sous main favorisoit l'expédition, leur témoignoit en être mécontent. Mais c'étoit uniquement en vûë de s'attacher les Florentins, si les Médicis n'étoient pas heureux. L'expédition du Viceroy réussit à la destruction du Gouvernement Républiquain qui avoit fait fleurir l'Etat de Florence durant un si long-tems. Ses citoyens prirent de mauvaises mesures pour se défendre, tandis que leurs ennemis en prenoient de bonnes pour les attaquer, & ils furent bientôt obligez de se soumettre. Les Florentins forcez de recevoir les Médicis non plus comme leurs concitoyens, mais comme leurs maîtres, éprouvérent combien la neutralité est dangereuse aux petits Etats durant la guerre entre de puissants voisins. Voulant attendre l'événement pour se ranger du parti de la fortune, ils deviennent la proye du vainqueur.

Dès que l'expédition de Florence fut terminée, le Viceroy fit repasser l'Apennin à ses troupes, & il les mena faire le siége de Bresse pour achever de chasser les François d'Italie. A son arrivée d'Obigni qui commandoit dans la place, & qui depuis long-tems étoit pressé par l'armée

mée Vénitienne, capitula pour la rendre au Viceroy. Il la reçut & y mit garnison Espagnole au nom de l'Union malgré les remontrances des Vénitiens qui devoient en être mis en possession. Le but des François en rendant la place au Viceroy avoit été de jetter des semences de mésintelligence entre leurs ennemis. Pour en venir à bout ils mettoient entre les mains des uns ce qui devoit apartenir aux autres. C'étoit ouvrir une source de plaintes, d'aigreurs & de démeslez que d'exposer les uns à la tentation de joüir du bien d'autrui, & de mettre les autres dans la nécessité de faire des instances importunes & des plaintes emportées. Aussi ce but fut celui des François dès qu'ils se virent obligez d'abandonner l'Italie. Peu de jours après la perte de Bresse, ils rendirent à l'Empereur Peschiera, malgré les offres des Vénitiens qui vouloient donner deux années de paye à la garnison afin qu'elle remît la place entre leurs mains. Cette place devoit leur revenir par le traité d'union; & de toute la Terre ferme, c'est la plus importante pour la République dont les Etats presque séparez par le Mantouan, ne s'entrecommuniquent que par le point de Peschiera. Nous verrons que le dessein des François réussit, & que la mésintelligence se mit bientôt entre leurs ennemis, de maniere que les plus aigris contre eux furent forcez de les rapeller en Italie. 1512.

Le Gouverneur de Creme avoit le même

1512. me ordre que les autres Commandans François ; mais il se laissa gagner par les Vénitiens, & le neuf de septembre il leur remit sa place, sous prétexte qu'il n'y avoit qu'une capitulation faite avec les Officiers de la République qui fût une sureté suffisante pour sa garnison.

L'Evêque de Gurck suivant ce qui avoit été arresté au Congrès de Mantoüe, prit le chemin de Rome, & il fut reçû en Souverain dans toutes les villes de l'Etat Ecclesiastique où il passa. Le Pape qui le vouloit gagner avoit donné des ordres exprès de le faire, & il vouloit même que le College des Cardinaux fût le recevoir en Corps aux portes de Rome. Mais le sacré College ne voulut point consentir à cette nouvéauté, & le Pape fut contraint de se rendre à ses raisons. Néanmoins il envoya deux Cardinaux au devant du Prélat Allemand jusqu'à Ponte Mole, & ces Cardinaux le mirent au milieu d'eux comme Plénipotentiaire de l'Empereur en Italie & entrérent ainsi dans Rome à ses côtez. Le Pape l'attendoit en plein Consistoire où il lui fit un accüeil proportionné au besoin qu'il avoit de son amitié & de la bienveillance de l'Empereur son maître. Le Cérémonial rempli il fut question de négocier. Le point le plus difficile de la négociation, c'étoit la paix entre les Vénitiens & l'Empereur dont les Médiateurs avoient tant de fois dressé les articles, sans que les parties eussent jamais voulu les souscrire. L'Evêque de Gurck proposa com-

comme conditions sur lesquelles il étoit 1512.
inutile de négocier, mais qu'il falloit accepter ou refuser, & ce qu'on apelle dernieres propositions: Que les Vénitiens garderoient Padoüe, Trevise, Bergame, Creme & Bresse comme fiefs de l'Empire: Qu'ils en prendroient des investitures de Sa Majesté Impériale qui leur seroient accordées moyennant une redevance de trente mille écus d'or: Qu'ils payeroient comptant pour le relief de ces fiefs deux cens mille écus d'or: Que les Etats de Vicenze & de Vérone & tout ce que l'Empereur avoit conquis dans les domaines de la République, demeureroit à ce Prince quitte de toutes prétentions des Vénitiens. Ces conditions étoient dures pour eux. Il étoit deshonorant pour la République de tenir dans la mouvance de l'Empire des Etats jusques-là possédez en toute Souveraineté.

D'ailleurs suivant le systême de cette paix les Etats de Saint Marc demeuroient divisez, & ne pouvoient plus s'entrecommuniquer qu'en passant sur les terres de l'Empereur, puisque ce Prince devoit garder le Véronois & le Vicentin. Les Vénitiens se défendirent donc d'accepter ces conditions, & pour ne point mécontenter le Pape qui vouloit qu'il n'y eût plus de guerre que contre la France, ils s'excusérent sur la parole positive que la République avoit donnée aux Vicentins quand d'eux-mêmes ils retournérent sous son obéïssance, de ne les abandonner jamais. Le Pape qui sentoit bien l'iniquité

1512. des conditions proposées par les Allemands & la répugnance de la République à s'y soumettre, employoit les sollicitations les plus pressantes pour obtenir que l'Evêque de Gurck modifiât ses demandes. L'Ambassadeur des Suisses à Rome le secondoit dans l'aprehension que la guerre ne recommençât entre l'Empereur & la République. Les Suisses venoient de s'engager à sa défense moyennant une pension annuelle de vingt cinq mille écus d'or. Si la guerre suspenduë par la tréve de dix mois recommençoit, ils alloient être reduits ou à perdre la pension des Vénitiens, ou à préter leurs armes contre l'Empereur. Mais le Pape trouva tant d'obstination du côté des Allemands, & tant de fermeté du côté des Vénitiens, qu'il fut forcé de renoncer à les raprocher. Dans cette situation il résolut d'abandonner les Vénitiens afin de mériter à force de victimes l'amitié de l'Empereur, & parvenir à l'engager enfin à reconnoitre le Concile de Latran, & à se déclarer hautement contre la France. A ces conditions il fut bientôt l'ami de l'Evêque de Gurck. Ce Prélat pour ne pas demeurer en arriere avec le Pape qui lui sacrifioit de si bonne grace ses meilleurs amis, sacrifia de même à Sa Sainteté ceux de qui son maître avoit reçû les services les plus importants. Le traité entre eux fut ainsi bientôt conclu. Il contenoit que Sa Sainteté abandonnoit les Vénitiens à la discrétion de l'Empereur, puisqu'ils n'avoient pas voulu profiter de ses

ses bons Offices pour faire leur paix. Que même Sa Sainteté les tiendroit dorsenavant pour ses ennemis, que comme tels elle les poursuivroit avec les armes spirituelles & temporelles, & que la tréve qui leur avoit été accordée seroit réputée rompuë. Que le Pape ne pouroit faire aucun traité avec eux qu'ils n'eussent donné à l'Empereur une satisfaction pleine & entiere. Que de son côté l'Empereur entroit dans la sainte Union concluë en mil cinq cens onze, en acceptant la place qui lui fut réservée dans le traité lors de sa conclusion. Qu'il adhéreroit au Concile de Latran, & révoqueroit tous les actes faits par lui en faveur de l'assemblée de Pise. Qu'il n'accorderoit sa protection à aucun Feudataire de l'Eglise, & nommément au Duc de Ferrare & aux Bentivolles. Que les villes de Parme, de Plaisance & Reggio demeureroient pour le présent entre les mains de Sa Sainteté, mais sans que sa possession pût préjudicier en rien aux droits de l'Empire. Que les Rois d'Arragon & d'Angleterre seroient sollicitez d'accepter ceux des articles de ce traité qui étoient nouveaux & ne se trouvoient pas déja dans le traité de la sainte Union signé à Rome en mil cinq cens onze. Le lendemain de la publication solemnelle de ce traité qui fut faite dans l'Eglise de Sainte Marie du peuple, l'Evêque de Gurck comme Plénipotentiaire de l'Empereur assista à une sceance du Concile de Latran. Il y fit au nom de son maître les Actes con-

1512.

1512. convenables d'adhérence, & rétracta tout ce qui s'étoit fait par lui ou par ses Ministres en faveur du Concile assemblé à Pise.

Dès que l'Empereur se fut déclaré l'ennemi du Roi de France en entrant dans la sainte Union, le Pape ne se contraignit plus. Il fulmina la Bulle qu'il tenoit toute preste par laquelle il mettoit en interdit le Royaume de France & les Etats qui lui donneroient assistance. Loüis XII. malgré la mauvaise situation de ses affaires, ne laissa pas de répondre à cette Bulle par les protestations convenables, & comme le dit le Président de Thou, *il repliqua avec hauteur aux vaines imprécations d'un vieillard moribond.*

Histo. lib. I. Edit. Patisson. Pag. 8.

L'Ambassadeur d'Angleterre refusa de ratifier les nouveaux articles adjoutez à l'Union. Il allégua que son maître étoit trop serviteur du saint Siége pour persécuter jamais ceux qui venoient de lui rendre autant de services que les Véniriens l'avoient fait. Celui d'Arragon fit la même chose par des motifs particuliers. Ferdinand ne souhaitoit point que l'Empereur devint puissant en Italie, & il n'étoit pas assez content du Pape pour se mettre beaucoup en peine de le satisfaire. Jules II. n'avoit point d'égard à son intervention en faveur du Duc de Ferrare. Il s'obstinoit même malgré les instances de Ferdinand à continuer ses procédures juridiques contre les Colomnes sur la violence qu'ils avoient faite aux Gardes de la porte de Saint

Saint Jean de Latran quand ils les forcérent pour faire évader de Rome le Duc de Ferrare. Il refusa donc d'entrer dans la nouvelle Union contre la République; mais sans alléguer les véritables motifs de son refus, qu'il vouloit laisser deviner au Pape, il se contenta de lui représenter l'imprudence de la conduite qui bientôt obligeroit les Vénitiens de se jetter entre les bras de la France. 1512.



SOMMAIRE
DU
LIVRE QUATRIE'ME.

Maximilien Sforze fils de Loüis le More établi Duc de Milan. La prison de Loüis le More à Loches. Inquiétudes de Loüis XII sur son Royaume. Le peu de secours qu'il tire de son Conseil. Les Anglois lui font la guerre. Il fait une tréve avec le Roi d'Arragon. Traité d'Alliance entre Loüis XII. & les Vénitiens pour s'entr'aider à recouvrer leurs domaines. Mort de Jules second & élection de Leon X. Ses ménagemens exterieurs pour le Roi de France qui abandonne le Concile de Pise transféré à Lyon. Dissolution de ce Concile. Passage de l'Armée de France en Italie. Les Milanois se déclarent pour elle. Combat de Novare perdu par les François. Leur retour précipité en France. Tentative des Vénitiens sur Véro-

Vérone inutile. L'Armée Espagnole saccage le païs Vénitien jusques à la vûë de la Capitale. Succès de la campagne de mil cinq cens treize. Les Vénitiens perdent une bataille contre l'Armée de l'Union. Ils sont constans dans l'Alliance de la France, & le Pape tâche inutilement de leur faire accepter les conditions de paix proposées par l'Empereur. Projèt de paix entre l'Empereur & Loüis XII. sans succès. Le Roi d'Angleterre fait sa paix particuliére avec Loüis XII. Ménagemens de Leon X. pour ne pas s'attirer l'aversion de la France. Nouvelle Tréve avec le Roi d'Arragon qui vient à bout d'y faire entrer l'Empereur. Mort de Louis XII. & avénement de François premier à la Couronne. Il prend incessamment des mesures pour recouvrer l'Etat de Milan. Il passe les Alpes par une nouvelle route, & une partie de l'Etat de Milan vient au pouvoir de la France.





HISTOIRE DE LA LIGUE DE CAMBRAY

LIVRE QUATRIE'ME.

1512.



EU de jours après la conclusion du traité de la sainte Union, l'Evêque de Gurck prit la route de Milan pour y assister au nom de l'Empereur à l'installation de Maximilien Sforze. Le Cardinal de Sion & ses Suisses s'étoient résolus avec peine à la déférence d'attendre son arrivée pour en faire la cérémonie. Comme ils avoient fait la conquête du Milanez sans le secours & sans les auspices de l'Empereur, ils auroient voulu de même instal-

installer le nouveau Duc sans l'intervention de son Ministre. Néanmoins sur les instances réïterées du Pape ils différérent la cérémonie jusqu'à l'arrivée de l'Evêque de Gurck qui ne fut pas admis à y présider sans de grandes contestations. Elle se fit avec pompe le vingt-neuf de Decembre mil cinq cens douze. On lut d'abord l'Investiture Impériale dans laquelle Bergame & Creme étoient comprises au mépris des Vénitiens, & le Cardinal de Sion présenta ensuite au nouveau Souverain les clefs de Milan & les ornemens de la Dignité Ducale. La joye de la populace éblouie de la présence majestueuse de Sforze bel homme & dans la fleur de son âge, parut extrême; mais les personnes sensées qui connoissoient ce Prince pour imbécille & nullement propre à conserver un Etat où son pere avec tout son esprit n'avoit pû se maintenir, déploroient leur condition & celle de leurs compatriotes. Elle alloit être de gémir sous l'esclavage des Suisses jusqu'à ce qu'une nouvelle guerre & de nouveaux malheurs les délivrassent des extorsions d'un soldat étranger & mercenaire, comme du gouvernement foible d'un Prince incapable de commander, le plus terrible des fleaux dont Dieu châtie les peuples en sa colére, Voila quel fut en Italie le succès de la campagne de mil cinq cens douze à la fin de laquelle il ne resta plus aux François que les Châteaux de Crémone & de Milan & les Forts de Gennes. La guerre que leur faisoient en deçà des Monts les Rois 1512.

1512. Rois d'Angleterre & d'Arragon les empêchoit de pouvoir secourir si-tôt ces places, comme elle les avoit empêché de faire passer en Italie dans les tems convenables des forces capables d'en écarter les Confédérez. Ces derniers se tinrent même si assurez qu'il ne viendroit pas de secours, & que les garnisons Françoises ravagées par l'ennemi demanderoient au premier jour comme une grace de pouvoir s'en retourner en France, qu'ils ne daignérent attaquer ces places. Ils se contentérent de les tenir bloquées.

Pour parler succinctement de ce qui s'étoit passé en deçà des Alpes, le Roi d'Arragon s'étoit emparé de la Navarre sur Jean d'Albret Allié de Loüis XII. en vertu de la Bulle que Jules II. devoit publier pour mettre le Royaume de France & les Etats liguez avec elle en interdit. Henri VIII. lui avoit fait la guerre sur la frontiére. Comme les Rois d'Angleterre tenoient encore des places dans le Continent, ils ne pouvoient faire aucune guerre à la France qui ne l'allarmât justement, & qui ne l'obligeât de tourner de ce côté-là son attention la plus sérieuse. Loüis XII. n'étoit pas même assuré que l'Empereur & l'Archiduc ne l'attaquassent pas bientôt du côté des Païs-bas & de l'Allemagne. Il étoit encore informé que les Alliez proposoient aux Suisses de faire une irruption dans le Duché de Bourgogne. Il devoit même craindre que les armées que l'Union avoit sur pied en Italie, lesquelles

les dès le mois de Juillet n'y avoient plus d'ennemis, ne passassent les Alpes pour attaquer encore son Royaume du côté du Dauphiné & de la Provence. Cependant ses forces avoient toutes de l'occupation ailleurs, & il ne pouvoit garnir cette nouvelle frontiere mal couverte par les débris de l'armée de la Palisse, sans exposer les autres. On veut que dans cette extrémité le Roi après avoir tiré Loüis le More de la prison, ait pris la résolution de le renvoyer dans le Milanez que pour lors il désespéroit de reconquérir. Le nom seul de Loüis le More auroit ramené ses sujets à son obéïssance, & lui auroit acquis des Alliez. Les Puissances Italiennes qui craignoient les étrangers établis dans leur patrie, & qui toutes avoient une haute opinion de sa capacité, lui eussent donné leur confiance, & en peu de tems Loüis le More auroit semé tant de mésintelligence & tant de broüilleries entre les Princes Confédérez, qu'ils se fussent trouvez hors d'Etat de faire une grande entreprise de concert. L'Empereur & le Roi d'Arragon mêmes auroient trouvé assez d'affaires dans leurs Etats d'Italie. Du moins ils n'auroient pû songer davantage à faire en deçà des Alpes les invasions que le Roi pouvoit craindre. 1512.

Loüis le More après avoir été dépoüillé de l'Etat de Milan & fait prisonnier à Novarre, fut renfermé au Lis Saint Georges en Berri, & transferé depuis dans le Donjon de Loches. Il n'y fut pas referré, comme

Saint Gelais, pag. 159.

me

1512. me on le dit ordinairement dans une de ces cages de fer décrites si naïvement par Philippe de Commines qui lui-même en éprouva le séjour sous le successeur de son bon maitre Loüis XI. qui les avoit mises en vogue. Sforze fut mis dans une espéce de cachot clair pratiqué dans l'épaisseur de la muraille & éclairé sur le fossé. Sa prison y dura huit ans sans que personne le plaignît de la souffrir, tant son caractére l'avoit rendu odieux. C'étoit un Prince plus artificieux que prudent & plutôt rusé que véritablement habile. La bonne intelligence entre ses voisins étoit son plus grand malheur, parce qu'il étoit sans amitié sincére, comme sans aversion véritable, toûjours disposé à changer de parti, & capable de décréditer à jamais la parole des Princes & les sermens des Souverains. Jusqu'à sa disgrace il avoit fait servir les Puissances les plus respectables d'instrument à toutes ses passions & de joüet à son ambition. Tantôt l'ami des François & tantôt leur ennemi, il fut la premiére cause des guerres d'Italie qui mirent en deüil si souvent durant quarante années, les plus illustres Maisons de l'Europe. Mais enfin lui-même fut la dupe de ses menées & de ses complots. Plus dissimulé que caché, il fut reconnu par tout pour le perturbateur du repos public, & l'intérêt commun réünit contre lui ceux qu'il pensoit avoir rendu irréconciliables. Le Pape & les Vénitiens se racommodérent à ses dépens avec la France, & lui livrérent

rent Loüis le More comme une victime qu'il falloit sacrifier pour apaiser les troubles d'Italie. 1512. Les François qu'il méprisoit tant parce qu'il les avoit trompez à son gré, sçurent le faire leur prisonnier. Ils lui aprirent par une longue misére que la haine des grands Rois est toûjours fatale aux Princes inférieurs qui osent la provoquer, parce que les conjonctures qui seules peuvent soutenir ces derniers, ne sçauroient durer qu'un tems. On voit sur les murailles de la prison de Loüis le More qui subsiste encore aujourd'hui en état de servir, beaucoup de sentences & de moralitez qu'il y écrivoit lui-même. Elles montrent qu'il s'y occupoit toûjours des grandeurs humaines, l'objet le plus ordinaire des meditations de ceux que le monde a quitté, & souvent aussi de ceux qui l'ont quitté volontairement. Deux de ces sentences sont : *Qu'il n'y a pas d'affaire qu'un habile homme ne fasse réüssir, pourvû qu'il sçache précisément celui qui en décidera.* Et l'autre : *Que les services qu'on lui avoit rendus étoient réputez héritage.* Mais la joye avec laquelle Loüis le More reçut la liberté & la proposition du Roi lui fut mortelle. Il ne sortit de son étroite prison que pour mourir quelques jours après dans les salles du même Château de Loches où il fut enfin enterré, après y avoir été enfermé si long-tems.

Toutes les fois qu'il s'est fait dans ces tems-là de puissantes Ligues contre la France, elle a paru déconcertée durant la première campagne par l'incertitude où elle

1512. elle se trouvoit de la proportion qui pourroit être entre ses forces & celles de ses ennemis. Mais on l'a vûë presque toûjours bien-tôt rassurée ; & peu contente de repousser ses ennemis, les aller chercher chez eux. Loüis incertain dans le mois de Juillet de mil cinq cens douze s'il pourroit conserver l'ancienne Monarchie en son entier, se crut en état dès qu'il eut éprouvé ses forces & celles de ses ennemis, de songer à reprendre ce qu'il avoit perdu de-là les Alpes. Il crut qu'il auroit le tems de profiter des facilitez qu'apportoient à son entreprise les Châteaux de Crémone & de Milan & le Fanal de Gennes, qui étoient encore tenus par ses troupes. Afin d'avoir moins d'ennemis à combattre, il tenta d'abord de détacher de l'Union par la voye de la négociation, chacun des Princes Confédérez en son particulier, persuadé que la situation des affaires ayant changé, il trouveroit aussi du changement dans leurs sentimens. Henri VIII. à qui il s'adressa en premier lieu refusa d'entendre le Ministre qu'il lui envoya.

La Reine Anne de Bretagne avoit toûjours parlé en faveur du Pape dans tous les tems. Sa Sainteté ne pouvoit l'ignorer, & devoit sçavoir d'autant plus de gré à cette Princesse de sa bienveillance, que ces bons offices étoient partis uniquement de son inclination. Le Roi crut Jules II. capable de reconnoissance, & s'imagina qu'un Envoyé qui lui porteroit des lettres de la Reine, trouveroit quelque

tendresse

tendresse dans son cœur. Tout ce que produisirent les lettres de la Reyne ce fut de procurer une audiance favorable & un acüeil gracieux à la personne qui les rendit. Jules II. crut que de simples sentimens de reconnoissance l'acquitoient suffisamment de tous les services qu'il avoit reçus. 1513.

Le Roi d'Arragon craignoit également la puissance de l'Empereur & celle du Pape, & on sçavoit qu'il ne trouvoit l'une & l'autre que trop augmentées par la révolution qui venoit d'arriver en Italie. Véritablement il n'étoit pas de son intérest que le Roi tres-Chrêtien recouvrât ses domaines perdus ; mais il ne lui convenoit pas que la Monarchie Françoise fût afoiblie au point que le Pape & l'Empereur céssassent de la craindre. Maximilien dès qu'il n'aprehenderoit plus rien des François, pouvoit lui demander des comptes fâcheux à rendre sur l'administration de la Castille, & il étoit plus à portée de se jetter sur le Royaume de Naples, que Ferdinand ne l'étoit de le défendre. Sans parler de l'affaire du Duc de Ferrare & des Colomnes, Jules II. dès qu'il s'étoit vû hors de tout danger, avoit cessé de fournir à l'armée Espagnole qui étoit en Italie le subside de vingt mille écus d'or par mois, qu'il étoit tenu de lui donner aux termes du traité d'Union. Il étoit sensible qu'il vouloit en lui retranchant sa subsistance, obliger cette armée suspecte à se débander, afin qu'il ne restât plus en Italie d'autres troupes étrangeres que les Suisses.

Comme

——— Comme ils ne faisoient pas la guerre pour
1513. eux, mais en mercenaires, le Pape pouvoit moyennant quelque argent les renvoyer dans leur pays dès qu'il le jugeroit à propos. C'en étoit assez à un Prince aussi pénétrant que Ferdinand pour percer jusqu'au dessein du Pape, & pour s'apercevoir que ce dessein étoit de renvoyer les Espagnols au delà de la mer, comme par leur secours il avoit renvoyé les François au delà des Alpes. Mais Jules II. épargnoit lui-même la peine d'aprofondir ses vûës, & de tant creuser pour déterrer son projet. Il ne parloit que de délivrer l'Italie du joug des *Barbares*, & de la remettre en l'heureux état où elle se trouvoit en mil quatre cens quatre-vint quatorze, quand toutes ses Provinces étoient gouvernées par des Princes qui ne possédoient pas de domaine hors de son continent, & qui n'avoient pas d'autre patrie. Il convenoit donc à Ferdinand que Loüis XII. ne recouvrât point l'Etat de Milan, mais que le Pape apréhendât toûjours qu'il ne vînt à bout de le faire. Moins le Roi tres-Chrêtien auroit d'affaire dans son Royaume, plus il seroit redouté au delà des Monts. Ainsi le Roi Catholique écouta favorablement l'Envoyé de France. Après une négociation tres courte il signa même un traité de tréve pour un an par lequel les deux Rois s'engageoient à ne point se nuire ni s'attaquer en deçà des Alpes durant ce temps. Ce traité s'accordoit aux vûës du Roi d'Arragon sur l'Italie, & en même temps

tems il lui donnoit le loiſir de s'affermir dans le Royaume de Navarre, acquiſition importante au Continent d'Eſpagne, & de laquelle les François n'avoient manqué de le chaſſer que par hazard à la fin de la derniere campagne. De ſon côté Loüis XII. mettoit par là en ſureté une frontiere tres-étenduë, & il différoit ſeulement d'un an le ſecours qu'il devoit à ſon Allié, ſans faire aucune ceſſion qui lui fût préjudiciable. 1513.

Pour diſpoſer les Suiſſes à traiter avec lui, il leur envoya les deux Seigneurs de ſon Royaume pour qui cette belliqueuſe nation qui fut ſouvent témoin de leurs faits d'armes, avoit le plus de conſidération; Jean Jacques Trivulze & Louis de la Trimoüille. Ils étoient chargez d'offrir à la Diette des Cantons toutes les penſions qu'elle pouvoit prétendre, de combler les particuliers de préſens, & de ſtipuler même la ceſſion d'un démembrement de l'Etat de Milan conſidérable par ſon étenduë & encore plus important aux Suiſſes. Ce démembrement conſiſtoit dans les quatre Bailliages de Lugan, Locarne, Mendriſio & Magdia. Les Suiſſes qui les gardent encore aujourd'hui s'en étoient emparez immédiatement après l'expulſion des François, ſur un acte de donation de Maximilien Sforze nouveau Duc de Milan, à ce que dit leur Hiſtorien. Mais les Suiſſes devenus arrogans par les Simler, baſſeſſes des Puiſſances d'Italie qui venoient libro. 1. achepter à deniers comptants leur amitié & leur

1513. leur protection, refuférent d'écouter les Ambaffadeurs de France, s'ils ne commençoient par accorder un préliminaire qui étoit la renonciation abfoluë du Roi à tous fes droits fur l'Etat de Milan, & une prompte évacuation de toutes les places qui étoient encore entre fes mains. Non feulement les Ambaffadeurs de France étoient fans pouvoir pour confentir à ces ceffions, mais ils avoient des ordres pofitifs de n'entrer en aucune négociation à cet égard: Ainfi ils s'en revinrent fans avoir rien fait que des propofitions.

Ce n'étoit point affez à Loüis XII. pour être en état de faire la guerre avec fuccès en Italie de diminuer le nombre de fes ennemis, il falloit encore qu'il fe fit des amis & qu'il acquît des Alliez. Deux Puiffances, l'Empereur & les Vénitiens paroiffoient difpofées à traiter avec lui, parce qu'elles ne pouvoient rien conclure l'une avec l'autre. Le Roi d'Arragon venoit de faire un dernier effort pour les pacifier qui avoit été inutile. Son Ambaffadeur perfuada bien l'Evêque de Gurck Miniftre de l'Empereur, qu'il étoit de l'intéreft de fon maître de fe relacher fur fes prétentions, & de laiffer Vicenze aux Vénitiens en prennant une fomme d'argent en récompenfe. L'Evêque de Gurck alla même avec lui jufqu'à Lintz pour faire goûter la propofition à l'Empereur; mais ce Prince l'avoit conftamment rejettée.

D'un autre côté les Vénitiens ne pouvoient fe

se résoudre à signer un traité qui rendoit les Allemans les maîtres de leur ôter au premier caprice l'Etat de Terre ferme, & qui ne laissoit à leur Capitale d'autre frontiére que Padoüe. Cependant Maximilien prévoyoit bien qu'il seroit trop foible bien qu'avec le secours du Pape, pour conquérir desormais sur les Vénitiens, & même pour conserver ce qu'il avoit déja conquis sur eux, s'ils se liguoient une fois avec la France. Ainsi il s'expliquoit de les vouloir prévenir à prendre l'alliance de cette Couronne, & les Vénitiens paroissoient craindre d'être prévenus. Ainsi graces aux conjonctures Loüis XII. pouvoit choisir son Allié. Robertet qui avoit beaucoup de part à sa confiance comme son Secrétaire afidé, le Maréchal de Trivulze & ses principaux Ministres lui conseilloient de prendre ses liaisons avec les Vénitiens. Ils lui réprésentoient que c'étoit par leur assistance que Loüis le More avoit été dépoüillé. Qu'on pouvoit compter sur le Sénat, mais non sur l'Empereur dont l'incertitude & l'inconstance tenoient toûjours ses Alliez dans une perpléxité continuelle. Que ce Prince ne pouvoit donner au Roi d'autre garant de la sincérité de ses engagemens, qu'une parole à laquelle il avoit déja manqué plusieurs fois. Que jusques là Maximilien avoit trompé le Roi très Chrêtien à son propre deshonneur; mais que dorsenavant le deshonneur seroit sien s'il se laissoit tromper davantage par Maximilien. D'un autre côté le Cardinal de Saint 1513.

Severin qui avoit beaucoup de crédit à la
1513. Cour de France, & par son propre mérite & par la faveur du grand Ecuyer Galeas de Saint Severin son frere ; conseilloit au Roi de négliger les Vénitiens & de traiter avec l'Empereur. Il alléguoit que cette fois l'Empereur stipuloit des avantages qui seroient des garants assurez de sa constance dans ses engagemens si le Roi les lui accordoit. L'Empereur proposoit le mariage d'un de ses petits fils avec la fille puisnée de Loüis XII. à condition qu'elle lui succédât à l'Etat de Milan. Que l'Empereur suivant l'usage constant des Princes Autrichiens avoit toûjours été tres-fidéle aux intérêts de sa Maison. Que son alliance étoit bien d'un autre poids que celle des Vénitiens, dont l'amitié ne rendroit pas le Roi redoutable au Pape & aux Anglois, comme le feroit l'amitié de l'Empereur. Qu'il faudroit ceder aux Vénitiens pour prix de leur alliance Crémone & la Chiara d'Adda. Que le Roi ne pouvoit faire cette cession sans préjudicier infiniment à sa réputation, quand il avoit remué le ciel & la terre & signé la Ligue de Cambray, pour réünir ces deux Provinces à l'Etat de Milan.

Le raisonnement du Cardinal de Saint Severin étoit plus spécieux que solide. Véritablement il entroit dans son plan moins de persuasion, que d'aversion contre l'alliance des Vénitiens, parce que Trivulze dont il étoit jaloux en apuyoit la proposition. Néanmoins Saint Severin fit valoir

son

son sentiment, s'il ne fit pas rejetter le sentiment oposé. Sa grande raison fut qu'Anne de Bretagne apuya ce projèt, parce qu'il renfermoit un établissement avantageux pour sa fille puisnée. Comme la Monarchie Françoise ne pouvoit passer à ses enfans, parce qu'elle n'avoit pas de garçons, elle s'embarassoit peu du tort que ce traité devoit faire à l'Etat. Elle avoit même plus que de l'indifférence à cet égard. Après la mort du Roi son mari la Couronne de France regardoit le Comte d'Angoulesme neveu de ce Prince à la mode de Bretagne. Le Comte d'Angoulesme n'avoit rien fait qui dût lui attirer l'aversion de la Reine; mais la Reine qui le punissoit des péchez de sa mere, ne l'en haïssoit pas moins. Sa mere étoit la Comtesse d'Angoulesme femme hautaine, impétueuse, malfaisante & dont les passions & les caprices ont causé des malheurs qui sont la plus triste partie de l'histoire de la Monarchie Françoise. Elle s'étoit attiré l'aversion de la Reine par des discours pleins de vanité, des airs de hauteur, des comparaisons à son avantage & d'autres petitesses, sujets ordinaires des démêlez des femmes, qui nonobstant leur futilité ne deviennent que trop souvent des querelles importantes où l'Etat se trouve intéressé. 1513.

Loüis XII. négocia donc en même tems avec l'Empereur & avec les Vénitiens. Mais la premiére négociation échoüa bientôt. L'Empereur demandoit que le Roi fît passer à la Cour de Lintz sa fille encore

1513. enfant pour y être élevée, & que pour sureté de l'exécution du traité il pût mettre garnison Allemande dans les places les plus importantes de l'Etat de Milan. Le Roi ne voulut pas consentir à cette proposition, ni l'Empereur s'en désister.

La négociation avec les Vénitiens fut plus heureuse. Les premiéres ouvertures furent faites par un Secrétaire du Maréchal Trivulze qui séjourna à Venise sous le prétexte de donner ordre à ses affaires domestiques, & traita secrétement avec le Collége. Dès que le projèt du traité eut été dressé, il fut communiqué au Sénat qui aprouva d'abord les articles essentiels, & comme le Roi & la République trouvoient également leur avantage dans une étroite alliance, bien-tôt la négociation fut en des termes tels, qu'on ne douta plus de sa conclusion. André Gritti qui avoit toûjours été detenu en France depuis que Gaston de Foix l'avoit fait prisonnier dans Bresse, fut mis en liberté dès que le Sénat lui eut envoyé des Lettres en créance sur lui pour consommer le traité. Il parut publiquement à la Cour, & il y prit la qualité d'Ambassadeur de la République de Venise auprès du Roi très-Chrêtien.

Jules II. ne mourut pas de la douleur que la conclusion de ce traité lui auroit donnée, parce qu'une maladie violente l'emporta quelques jours avant qu'il fût signé. Le nombre des projèts dont il se tenoit l'esprit toûjours rempli n'étoit pas diminué par ceux qu'il avoit exécutez. D'au-

Google

D'autres en plus grand nombre succédoient à ceux-là. Ses mesures étoient prises pour faire le siége de Ferrare au retour du beau tems. Il étoit en traité avec l'Empereur qui devoit lui remettre Modéne, & contribuer à faire son neveu le Duc d'Urbin, Souverain de Sienne. Mécontent du Cardinal de Sion qui ravageoit le Milanez comme l'auroit pû faire un Chef de Bandis, il avoit révoqué la Bulle de sa Légation, & malgré le contenu de ces sortes de Bulles, il le citoit à Rome pour y rendre compte de sa gestion. Le dessein de Jules II. étoit de dépoüiller ce Prêtre soldat de son autorité, afin de gouverner desormais les Suisses immédiatement par lui-même. Il vouloit joindre leur bras à la tête des Italiens pour en composer une Puissance capable d'expulser tous les Barbares de l'Italie. Peu satisfait du Cardinal de Médicis; il pensoit à boulverser encore une fois le Gouvernement à Florence. Il ne songeoit pas même à se racommoder avec ses anciens ennemis quand il alloit s'en faire tant de nouveaux. Au contraire il étoit résolu de se porter aux derniéres extrémitez contre le Roi de France. La minute de la Bulle pour changer l'interdit en excommunication, & livrer son Royaume au premier occupant, étoit déja écrite. Il avoit même pris des mesures pour faire transférer au Roi d'Angleterre par un décret du Concile de Latran, son titre de Roi tres-Chrêtien & de fils aîné de l'Eglise; comme

1513.

1513. s'il y avoit au monde une Puissance qui pût faire que de toutes les Monarchies qui subsistent aujourd'hui, la Monarchie Françoise ne fût pas la plus ancienne; & qu'après avoir reconnu la premiére de toutes l'autorité du Saint Siége, elle n'ait pas toûjours persévéré constamment dans la foi. Voila les projèts dans lesquels la mort surprit le Pape; mais s'il fut surpris ce fut sa faute. Son grand âge vouloit que dès longtems il s'atendît à sa fin. Frapé d'une maladie dont un jeune homme n'auroit pû espérer de guérir, il fit assembler dans sa chambre les Cardinaux, & confirma en leur présence sa Bulle contre les Simonies des Conclaves qui fait encore la meilleure partie de la constitution du Pape Grégoire XV. touchant ces Augustes Assemblées. Jules II. inséra dans sa Bulle que les Cardinaux Peres du Concile assemblé à Pise, qui depuis la révolution du Milanez continuoit ses Sessions à Lyon, ne pouvoient pas être admis dans le prochain Conclave, quoique ce fût hâter le Schisme que l'Eglise craignoit tant. Mais le Pape couvrit son ressentiment du prétexte ordinaire des vindicatifs, & il répondit à ceux qui lui réprésentoient les conséquences de sa Bulle, qu'après avoir pardonné de bon cœur à ces Cardinaux les injures qu'ils lui avoient faites comme à Julien de la Roveré, il ne pouvoit point leur remettre les outrages qu'ils avoient faits à l'Eglise en sa personne. Quant à sa famille, objèt qui a occupé les derniéres heures

heures de tant de Papes, il ne parut s'en souvenir que pour demander aux Cardinaux 1513.
qu'ils consentissent à l'inféodation de Pesaro au Duc d'Urbin, leur réprésentant que c'étoit à lui que l'Eglise avoit la plus grande obligation d'être rentrée en possession de cet Etat après la mort de Jean Sforze qui l'avoit usurpé. Mais quand sa fille *Donna Felice* lui demanda le Chapeau pour Gui de Monte Falcone frere utérin de cette Dame, il la refusa, allégant une raison sur laquelle il avoit passé si souvent; que le sujet n'étoit pas digne du Cardinalat. Enfin il mourut la nuit du vingt au vingt-un de Février sans paroître aussi inquiet qu'il auroit dû l'être du compte terrible qu'il alloit rendre. Je ne parle pas tant de ses péchez de foiblesse, qui cependant furent des plus odieux, que de l'abus affreux qu'il avoit fait du pouvoir des Clefs. Il causa de grands maux dès son Pontificat; mais il paroît encore avoir été la principale occasion du désastre qui survint sous le Pontificat suivant. Ce fut sous Leon X. successeur de Jules II. que la Communion, qui subsistoit entre toutes les Eglises d'Occident fut rompuë, & que tant de Chrêtiens Théologiens sans Lettres Saintes, & Apôtres sans vocation, sous prétexte de réforme ôtérent de la Réligion tout ce qui déplaisoit à leur humeur, & la mirent dans la même confusion où se trouveroit la société civile si chaque particulier entreprenoit d'abolir les loix qui lui nuisent. On ne peut disconvenir que les abus que Jules

1513. II. fit de l'autorité Pontificale, quand il employa pour faire valoir les prétentions purement temporelles des armes destinées à la défense de la foi & de la discipline de l'Eglise, n'ayent bien diminué la terreur que ces armes inspiroient auparavant aux Chrêtiens, & la vénération qu'ils avoient pour les souverains Pontifes. Ces abus furent ainsi une des causes de la naissance du Protestantisme, le plus grand malheur qui soit arrivé à l'Europe depuis sa dévastation par les peuples du Nord, même à ne le regarder qu'avec les yeux de la chair.

C'est le sentiment d'un des plus illustres & des plus sçavans Auteurs qu'ayent les Protestans. *Ces entreprises*, dit-il, *furent cause que les derniers Papes avant la Réformation, pour vouloir étendre leur pouvoir au de-là de ses bornes, perdirent l'autorité qui leur est dûë, & que le Christianisme avoit tant d'intérêt qu'ils conservassent.* On sçait bien que quelques-uns des Prédécesseurs de Jules II. étoient tombez dans les mêmes excès que lui; mais il combla la mesure. D'ailleurs l'ignorance grossiére des siécles précédens avoit pour ainsi dire envelopé de ténébres l'irrégularité de la conduite des autres Papes. Mais au commencement du seiziéme siécle les sciences renaissantes rendirent les hommes plus clair-voyans, & mirent les fautes & les abus de Jules II. dans tout leur jour.

Leibnitz in Præfat. Cod. Diplo. p. 10.

Dès que sa mort fut publique le Viceroi de Naples suivant les intentions du Roi son Maître, de traverser en toutes maniéres

res la grandeur temporelle des Papes, fit révolter contre la Cour de Rome Parme & Plaisance qui se réünirent aussi-tôt à l'Etat de Milan. D'un autre côté le Duc de Ferrare rentra dans toutes les petites places occupées sur lui par Jules II. Il n'y eut au reste aucun mouvement dans l'Etat Ecclésiastique, tant le Pape défunt avoit mis bon ordre qu'il n'y en arrivât point même après sa mort. Le Conclave s'assembla aussi tranquillement que s'assemble un Consistoire, & les Cardinaux le commencérent par dresser une espéce de Capitulation que celui qui seroit élu Pape devoit jurer d'observer. Les excès du dernier Pape avoient suffisamment donné à connoître les inconvéniens d'une autorité illimitée entre les mains du Chef de l'Eglise, & montré la nécessité de marquer des bornes à sa puissance. C'est ce que faisoit la Capitulation. Mais de quoi pouvoit-elle servir, quand ceux entre les mains desquels elle auroit été jurée, attendroient tout leur avancement de celui qui l'auroit promise? 1513.

Dès le septiéme jour du Conclave le Cardinal de Médicis qui n'avoit encore que trente sept ans fut élû Pape, comme un sujèt tres-capable de servir le Saint Siége dans les conjonctures difficiles où il se trouvoit. Véritablement Leon X. (c'est le nom qu'il prit) ne fut peut-être pas un Ecclésiastique trop austére; mais il fut un grand Pape. On peut juger de sa sévérité par le récit que fait Paul Jove, sa créature, de ses passe-tems ordinaires, & par ce qu'écrit le *Vita Leonis X. lib.* 4.

1513. le même Paul Jove dans l'Eloge de Machiavel: Que Leon X. ayant apris le succès prodigieux qu'avoit eu le *Messer Nicia* * de Machiavel dans les répréſentations qui s'en étoient faites à Florence, il fit venir à Rome l'atirail du ſpectacle & les Acteurs pour joüer cette Comédie devant lui. Jamais la Cour de Rome ne fut auſſi ſpirituelle & auſſi brillante que de ſon tems. Tout n'y reſpiroit que la magnificence. La joye y fut générale, & comme la ſanté du Pape rejaillit ſur le ſacré Collége, il n'y avoit guere de Cardinaux moribonds ni tenfermez ſous le Pontificat d'un Prince de trente ſept ans. C'eſt ce qui fit regretter ſi ſouvent aux Romains le regne de Leon X. après qu'il fut fini.

Elog vit. doc illuſt.

* C'eſt le nom du principal perſonnage de la Mandragore.

Un bonheur auquel il ne s'attendoit pas, le délivra de la crainte d'un Schiſme. Les Cardinaux de Sainte Croix & de S. Severin qui faiſoient la plus grande figure dans le parti du Concile de Piſe, ayant ſçû la mort de Jules II. vinrent s'embarquer à Marſeille pour ſe rendre au plûtôt à Rome. Ils furent obligez de débarquer en Toſcane où les amis du Pape les arrêtérent pour les lui remettre entre les mains.

Le nouveau Pape voulut attendre l'onziéme d'Avril ſuivant pour ſe faire couronner, parce qu'il y auroit préciſément un an ce jour-là qu'il avoit été fait priſonnier à Ravenne. Ce Couronnement ſe fit avec toute la pompe digne d'un ſouverain Pontife, & du fils du magnifique Laurent de Médicis. Mais ce qui plut davantage

aux

aux spectateurs qui le prirent pour un heureux augure de la Clémence du nouveau Pontificat, ce fut de voir le Duc de Ferrare faire à la cérémonie les fonctions de sa dignité de grand Gonfalonier de l'Eglise. Leon X. en lui accordant d'abord une suspension des censures fulminées contre lui & un armistice, donnoit à connoitre que ses mœurs seroient plus convenables à un Vicaire de Jesus-Christ, que ne l'avoient été celles de Jules II. On attendoit avec impatience quel parti il prendroit dans les conjonctures où l'Europe étoit alors; mais on l'attendit long-tems iuutilement. Il n'est pas sans aparence que lui même fut long-tems sans sçavoir à quel personnage il devoit se déterminer. Son Prédécesseur qui se conseilloit à ses passions avoit bientôt pris sa résolution. Leon X. qui ne vouloit rien faire que de conforme à la raison d'Etat & aux interests du Saint Siége, devoit délibérer plus long-tems. D'un côté il ne lui convenoit pas que le Roi de France recouvrât ses domaines en Italie. Mais d'un autre côté il devoit se défier du Roi d'Arragon. La tréve du Roi Catholique avec la France avoit paru un énigme; mais la conduite du Viceroy de Naples dans la révolution de Parme & de Plaisance l'expliquoit tres-intelligiblement. Leon X. connoissoit encore les Suisses mieux que Jules II. Il regardoit donc leurs armes comme un secours équivoque & incertain. Il pouvoit également lui manquer, soit que

1513.

ces soldats ne touchassent pas leur paye à
1513. heure nommée, soit que pour avoir em-
boursé trop d'argent, ils voulussent aller
joüir de leur acquisition dans la patrie dont
le besoin seul peut les faire sortir. Sforze
étoit un Allié à charge, l'Empereur Maxi-
milien un ami également léger & dange-
reux, & les Vénitiens étoient rentrez dans
l'alliance de la France.

La République ne s'étoit déterminée
qu'avec beaucoup de peine à souscrire aux
propositions de Loüis XII. qui conte-
noient, que le Crémonois & les Sables de
l'Adda demeureroient dans la suite réunis
à l'Etat de Milan, & que les Vénitiens
renonceroient aux droits que le traité de
mil quatre cens quatre-vingt dix neuf leur
avoit acquis sur ces Provinces si fort à leur
bienséance. Mais la nécessité de prendre
un parti, & l'idée que la France qui seule
les avoit chassez de Terre ferme, pouvoit
seule les y rétablir, furent cause qu'ils y
donnérent les mains. Le nouveau traité
d'alliance entre Loüis XII. & la Répu-
Le 13. blique fut bientôt après signé à Blois. Il
Mars contenoit une Ligue offensive & défensive
entre les Puissances contractantes pour s'en-
traider à recouvrer leurs domaines, sçavoir
le Roi de France l'Etat de Milan, tel que
l'avoit tenu Loüis le More; & les Véni-
tiens, tout ce qu'ils possédoient en Lom-
bardie de son tems. Les prisonniers de part
& d'autre devoient être mis en liberté sans
rançon, & les Bannis pour avoir servi une
des deux Puissances, rétablis par celle qui
les

les auroit proscrits. Les Vénitiens avoient bien demandé que le Roi s'engageât à leur faire rendre, à l'exception de Crémone & de la Ghiara d'Adda, tout ce qu'ils avoient perdu en Romagne & dans le Royaume de Naples par la Ligue de Cambray. Mais Loüis XII. leur représenta qu'eux-mêmes avoient cédé ces domaines perdus au Pape & au Roi d'Arragon par des traitez subséquens, & les Vénitiens ne le pressérent pas davantage à cet égard. Dans le fonds le Roi ne vouloit pas en signant un pareil article, se rendre irréconciliable avec Leon X. & avec le Roi Catholique. 1513.

Le traité de Blois fut ratifié à Venise & publié solemnellement l'onziéme d'Avril à la grande joye de tous les Citoyens. Il portoit le coup mortel à la Ligue de Cambray, & s'il ne faisoit pas cesser la guerre qu'elle avoit allumée, il donnoit une espérance presque certaine de la voir finir bientôt par le recouvrement de l'ancien Etat de Terre ferme. Véritablement ce traité de Blois doit être regardé comme le coup d'Etat par lequel Venise raffermit sa grandeur si fort ébranlée. C'est le sentiment de ses plus illustres Historiens. Bientôt la France se mit en devoir de l'exécuter. Elle commença par rendre la liberté aux prisonniers Vénitiens parmi lesquels on comptoit plusieurs personnes de la premiere distinction. Un des plus illustres étoit Barthelemi L'Alviane fait prisonnier à la journée d'Agnadel où il servoit en qualité de Mestre de Camp gé-

Histor. d'el Pto. cu. Nan. pag. 2.

 néral.

néral. C'eſt un malheur que nous n'ayons
1513. pas les Commentaires de ſa vie qu'il écrivit durant ſa priſon, en ſe ſervant pour plumes, de morceaux de balais & d'un encre qu'il compoſoit de charbon pilé & détrempé avec du vin. Paul Jove qui les avoit vûs en raporte un fait tres-ſingulier. L'Alviane y racontoit que les Aſtrologues lui avoient prédit tres-préciſément tout ce qui lui étoit jamais arrivé, ſes maladies, ſes avancemens, ſa priſon & même ſes bleſſures. Le fait ſeroit tres-remarquable ſi l'on en étoit aſſuré. L'Alviane étoit un ſoldat de fortune, quoique Varillas répéte pluſieurs fois dans ſon hiſtoire de Loüis XII. qu'il étoit de la Maiſon des Urſins, & ſuivant le cours ordinaire des choſes, il ne devoit jamais parvenir au Généralat des armées Vénitiennes, le premier poſte où pût monter en Italie un homme qui portoit l'épée. Mais on peut croire que Paul Jove de tous les Hiſtoriens le plus proſtitué à la faveur, aura inventé ce fait pour faire ſa cour à Paul III. ſous lequel il écrivoit ſes éloges qu'il publia ſous le Pontificat ſuivant. Paul III. ſuivant les Hiſtoriens étoit extrêmement enteſté de l'Aſtrologie judiciaire, & lui même eſt cité par les Aſtrologues comme un garant de la vérité de leur ſcience, par laquelle il prévit le tems & la durée de ſon regne. C'étoit lui faire ſa cour que de fomenter la crédulité des hommes à cet égard; & voilà aparamment pourquoi Paul Jove qui écrivit ſous ſon Pontificat la plus grande partie

Eloge. de L'Alviane.

Loüis XII. to. 1. pag. 351. & 561. to. 2. pag. 20. 48. &c.

Paul Jové. Cardan.

tie de ses livres, raconte tant de faits avantageux à l'Astrologie. Comme avant la Bulle de Sixte-Quint contre l'Astrologie cette vaine science n'étoit point notée en Italie, on ne doit pas être surpris des récits de Paul Jove, ni de la foi qu'il a pour les *Nativitez.* 1513.

Dès que L'Alviane fut en liberté, il envoya au Sénat un écrit qui contenoit son apologie, sur la déroute d'Agnadel. Sa justification à cet égard étoit devenuë d'autant plus difficile, que le bruit qu'il avoit été la cause du malheur, passoit pour une vérité démonstrée, parce que personne ne l'avoit contredit pendant les cinq années que dura la prison de cet Officier. L'Alviane représentoit dans son Mémoire qu'il n'avoit pû se dispenser de combattre: Qu'il avoit rempli dans l'action tous les devoirs d'un Général: Que la disposition du Corps qu'il commandoit avoit été si bonne, que les François n'avoient eu sur ses troupes d'autres avantages que celui de la valeur. Enfin il suplioit le Sénat de ne point adjoûter foi aux raports calomnieux des Subalternes, qui dans la vûë de justifier leur lacheté chargent toûjours le Général, afin de se rendre innocens par le crime d'autrui. Que la perte de la bataille venoit uniquement de ce que le Comte de Pitigliano ne l'avoit pas secouru à tems, ni ceux qui servoient sous lui secondé comme ils l'auroient dû faire.

Le Sénat fut partagé sur la réponse qu'il convenoit de faire à L'Alviane. & sur la question,

——— question, *si la République lui donneroit de*
1513. *l'emploi.* Molino representa que la plus mauvaise excuse que pût alléguer un de leurs Généraux après avoir perdu une bataille à la tête d'une armée égale à celle de l'ennemi, ç'étoit la lacheté des troupes: Qu'il s'accusoit par là de les conduire mal & d'avoir perdu leur confiance. Que les soldats bons juges de la capacité de celui qui les commande, montrent de la valeur à proportion du mérite qu'ils connoissent à leur Général. Que personne n'étoit capable de rendre un meilleur compte des ordres que L'Alviane avoit donnez, que les subalternes qui les avoient reçûs, & que la République ne pouvoit refuser d'en croire leur témoignage, sans s'accuser d'avoir fait une infinité de mauvais choix. Qu'il étoit bien plus probable qu'elle n'en avoit fait qu'un en prenant L'Alviane pour son Mestre de camp général. Que ç'étoit un homme qui ne pouvoit même parler de guerre de sang froid & sans entrer en une espece de fureur. Qu'attendre d'un pareil Général, sinon que la tête lui tourneroit toûjours dès qu'il verroit l'ennemi, & dans des momens où les transports de vivacité sont d'une si grande conséquence, puisqu'il faut que les ordres soient aussitôt exécutez que donnez? Par bonheur pour L'Alviane, Gritti Provéditeur de l'armée battuë à Vaila venoit d'arriver à Venise. Il entreprit la justification de ce Général; mais en tombant d'acord qu'il auroit pû mieux faire. Il répréfenta que

que sa déroute l'avoit rendu plus sage; que desormais il seroit prudent sans se soucier d'être apellé timide ; circonspect sans s'embarasser d'être réputé lent, & posé sans s'inquiéter de passer pour un homme sans vûës: Qu'il ne s'agissoit pas tant de sçavoir si L'Alviane avoit fait quelques fautes, que de sçavoir s'il y avoit quelqu'un qui en fit moins que lui : Qu'ils connoissoient les défauts de L'Alviane parce qu'il avoit été mis en œuvre, & qu'ils sçavoient par conséquent les remedes qu'on y pouvoit aporter : mais que ceux qui l'avoient si fort noirci auprès du Sénat auroient peut-être fait plus mal que lui, s'ils se fussent trouvé en tête une armée Françoise qui suivoit son Roi : Que disputer la victoire à une pareille troupe, c'étoit gagner une bataille. Enfin le Sénat résolut de donner le Généralat de ses forces à L'Alviane, qui étoit d'ailleurs fort au goût des Vénitiens par sa jactance & une certaine ostentation de bravoure, qu'ils aiment dans leurs soldats presqu'autant qu'une déférence aveugle pour les sentimens des Provéditeurs. 1513.

Le Roi de France se pressoit en même tems d'acomplir le traité de Blois dans son article essentiel, de faire passer au plûtôt les Monts à son armée. Il sçavoit d'ailleurs que la disposition des peuples lui étoit favorable, & qu'ils regrettoient les François après avoir tant de fois souhaité d'en être délivrez. Enfin les garnisons des forteresses qui tenoient encore pour lui s'afoiblis-

blissoient tous les jours. Il étoit tems de
1513. les secourir si l'on ne vouloit les perdre. Leur perte auroit absolument changé la nature de l'entreprise, & réduit l'armée Françoise à faire une guerre de frontiere, au lieu d'une guerre d'invasion que ces places lui donnoient moyen de porter d'abord dans le centre du Milanez. On représentoit bien à Loüis XII. qu'il devoit assurer le repos de la France avant de porter le trouble en Italie, & que ses troupes seroient mieux employées à rassurer ses sujets, qu'à jetter la terreur chez ses ennemis. Mais comme l'Etat de Milan lui appartenoit personnellement, & qu'il étoit encore sa conqueste, il avoit une prédilection pour cette Province qui lui cachoit le péril où le départ de sa Gendarmerie alloit laisser le Royaume. Ses troupes eurent donc ordre dès le mois de Mars de défiler incessamment pour se rendre à Suze où le Maréchal Trivulze qui avoit pris les devans les recevoit.

La Trimoüille qui commandoit l'armée en qualité de Lieutenant Général pour le Roi delà les Monts, partit incessamment pour s'y rendre. Cette armée devoit être forte à la fin d'Avril de quinze cens Hommes d'armes, huit cens chevaux légers, de huit mille Lansquenets en différentes Bandes; & les célébres Bandes Noires composées de six mille fantassins de la même nation, que le Duc de Gueldres avoit levez pour le service de la France, en devoient aussi faire une partie.

Leon

Leon X. avoit fait son possible pour détourner les Vénitiens de ratifier le traité de Blois; mais ses instances & ses prieres se trouvérent inutiles. Pour ménager ses ennemis même en suivant ses intérests présents, il prit à la fois des mesures pour s'oposer de son mieux à l'entreprise de Louis XII. & pour se disculper en même tems auprès de ce Prince & l'empescher de lui sçavoir mauvais gré de ce qu'il auroit fait contre sa Couronne. Le Pape envoya pour cet effet au Roi le nommé Cinthio dont il se servoit volontiers dans ses négociations secretes. Nous ne le connoissons guere que par cet endroit, qui ne donne pas une grande opinion de sa droiture. Il y a des occasions où le choix des Princes n'honore pas ceux sur lesquels il tombe. Non seulement Leon X. choisit Cinthio en une occasion où ses intentions n'étoient pas trop scrupuleuses; mais après l'avoir employé une fois, il continua de s'en servir en de pareilles affaires. Cet homme de confiance assura donc le Roi de la part du Pape que Sa Sainteté étoit l'héritier des sentiments respectueux de la Maison de Médicis pour la Couronne de France, & que son pere Laurent n'avoit eu ni plus d'inclination ni plus de vénération que lui pour les Rois tres-Chrêtiens. Mais que Pape depuis un mois, il ne pouvoit pas rompre en un jour les engagemens solemnels où son prédécesseur avoit jetté le Saint Siége. Que son intention étoit bien de changer de parti & de se ranger du côté

1513.

1513. côté du Roi; mais qu'une pareille révolution dans les alliances d'un Etat, étoit un ouvrage de longue haleine pour un Souverain éléctif. Qu'il falloit préparer un pareil changement, & que celui dont il s'agissoit ne pouvoit pas être fait précipitamment sans soulever contre Sa Sainteté toutes les personnes zelées pour l'honneur du Saint Siége, & conséquemment jalouses qu'il fût fidele à ses engagemens. Qu'il suplioit le Roi de n'imputer qu'à son Prédécesseur quelques démarches qu'il seroit obligé de faire pour paroistre le traverser dans la conqueste du Milanez, de croire que son cœur les desavoüoit, & d'attendre du moins à juger de ses sentimens qu'il fût le maître de conformer sa conduite à son inclination. Enfin le Pape faisoit suplier le Roi de trouver bon qu'il l'exhortât par un Bref à ne rien entreprendre contre le repos de l'Italie. Il paroist par la conduite de Loüis XII. que du moins il crut une partie de ce discours. Mais quoique Leon X. assurât tant d'avoir toûjours présent à l'esprit qu'il étoit fils de Laurent de Médicis, son procédé faisoit voir qu'il l'avoit oublié, pour se souvenir seulement qu'il étoit frere de Pierre de Médicis chassé de Florence à l'occasion du voyage de Charles VIII. à Naples, & qu'après la bataille de Ravenne on l'avoit voulu emmener prisonnier en France. D'un côté il sollicitoit le Roi d'Angleterre de faire son invasion; de l'autre il envoyoit en Suisse des indulgences & beaucoup d'argent pour animer

animer la nation à la défense du Milanez, & la porter à faire descendre en Italie le plus grand nombre de soldats qui se pouvoit tirer du pays. Ses instances auprès du Roi d'Arragon afin que son armée concourût à repousser les François, étoient d'autant plus pressantes, que ce Prince sembloit chancelant dans ses résolutions, & qu'il étoit impossible de rien comprendre aux marches & contremarches de ses troupes. Enfin il ne tint qu'aux François de connoistre alors distinctement que les souverains Pontifes ne changent que de nom à leur égard, & qu'un nouveau Pape n'agit point conformément à l'inclination qu'on croit qu'il a fait voir quand il étoit Cardinal; mais suivant les intérests de la Cour de Rome, qui souvent subsistent les mêmes sous différents Pontificats. La conduite de Jules II. & de Leon X. fut presque la même dans l'essentiel envers Loüis XII. & ce Roi n'y trouva guere de différence que dans les manieres. L'humeur oposée de ces deux Papes les fit seulement aller par diverses routes au même but, qui fut constamment la diminution du pouvoir de la France que la Cour de Rome croyoit alors avoir intérest d'abaisser.

1513.

Le Roi d'Arragon étoit de meilleure foy que Leon X Il faisoit assurer tous les jours Loüis XII. que ses troupes n'auroient pas en tête l'armée Espagnole qui étoit en Italie. Il s'en faisoit même un grand mérite auprès de ce Prince, & c'étoit

—— toit avec raiſon, puiſque la tréve qui étoit
1513. entre eux, ne s'étendoit pas au delà des Alpes. Véritablement il paroiſſoit que l'armée de Ferdinand ne vouloit pas s'opoſer aux progrés des François. Le Viceroy qui la commandoit s'obſtinoit de la tenir campée ſur la Trebbia, & les Suiſſes le preſſoient inutilement de les venir joindre à Tortone. Ils s'y étoient aſſemblez, parce que les mouvemens des François faiſoient croire qu'ils entreroient dans l'Etat de Milan par la droite du Po. Enfin l'armee Eſpagnole étoit encore ſur ſa riviere quand le Comte de Muſocco fils du Maréchal Trivulze qui menoit la tête des troupes Françoiſes, ſurprit Aſt & Aléxandrie. Les Suiſſes eurent peur, croyant que l'armée de France le ſuivoit & qu'ils l'alloient avoir ſur les bras. Ils dépeſchérent auſſi-tôt au Viceroy qui refuſa de nouveau de ſe mettre en marche pour les joindre. Sur ce refus les Suiſſes repaſſérent le Po pour ne point combattre ſeuls contre toutes les forces de l'ennemi, & Sforze les ayant joints avec quelque Gendarmerie, ils ſe jettérent dans Novare. Ils y étoient à portée de recevoir aiſément les ſecours de leur nation qui étoient en marche & qui devoient arriver au premier jour. Le Viceroy de ſon côté croyant l'Etat de Milan au pouvoir des François, partit avec l'armée Eſpagnole forte de douze cens Hommes d'armes & de huit mille fantaſſins, & reprit le chemin de Naples.

Maxi-

Maximilien Sforze avoit été haï & méprisé des Milanois dès qu'il en avoit été connu. Il lui arriva donc dans sa disgrace ce qui arrive aux Princes malheureux quand il n'y a pas eu d'autres liens entre eux & leurs sujets, que le pouvoir armé d'un côté & la crainte de l'autre. Tout le monde l'abandonna. Sacromore Viscomti qui commandoit pour lui le blocus du Château de Milan, vendit au Chevalier de Louvain son Gouverneur toutes les munitions de bouche qu'il voulut achepter. Les Milanois après en avoir envoyé faire de légeres excuses à Sforze, députérent des Commissaires pour traiter avec les François. Après avoir si souvent déclamé contre l'insolence de ces maîtres, ils se tinrent heureux de pouvoir se jetter entre leurs bras. Les Suisses reputez si bonnes gens avoient enseigné aux Milanois depuis la révolution, que la hauteur, la convoitise & la vanité ne sont point le caractere particulier d'aucune nation; mais des vices qui de tout tems ont suivi par tout la grande prospérité. Qu'on trouve ces vices chez tous les peuples à qui la fortune donne l'ascendant sur l'étranger, & qu'il faut chercher des hommes, que les succès & la domination n'enorgueillissent pas où l'on en trouve que les disgraces & la servitude n'abattent point. Les Milanois avoient donc jugé après l'expérience, qu'il y avoit encore plus d'humanité dans les François que dans les autres, & que quiconque fût en leur place, ils en souffriroient davan-

1513.

1513. davantage. Toutes les villes de l'Etat à l'exception de Come & de Novarre arborérent l'étendart des François ou celui des Vénitiens. Ils faisoient de leur côté ce que le traité de Blois les obligeoit de faire. Ils avoient mis sur pied une armée dans laquelle on comptoit huit cens Hommes d'armes, dix mille hommes d'infanterie, outre un grand nombre de compagnies de cavalerie légere. L'Alviane partit de Saint Boniface le vingtiéme de May à la tête de cette armée pour s'aprocher de Vérone où il avoit des intelligences. Mais ces intelligences furent découvertes par la garnison Allemande, & un nouveau renfort qui lui vint fit perdre l'espérance d'emporter la place par un siége régulier. Alors L'Alviane passa le Mincio contre le sentiment du Provéditeur Vénitien qui étoit dans son armée, & sans donner avis de sa marche au Sénat que lorsqu'il fut si avancé, qu'on ne pouvoit plus ni le rapeller ni le faire demeurer où il seroit. Son dessein étoit de joindre au plûtôt la Trimoüille, persuadé que rien ne résisteroit aux armées de France & de Venise quand une fois elles seroient unies. Mais le projet étoit aussi périlleux qu'il étoit grand, & jamais le Sénat qui ne met pas volontiers ses armées au pouvoir de la fortune, n'y auroit consenti s'il eût été consulté sur son exécution. Les commencemens de la campagne de l'Alviane furent tres brillants. La ville de Peschiera se rendit à son aproche, & l'Allemand qui commandoit dans le Château

teau le lui remit pour une somme d'argent. Les habitans de Bresse se déclarérent pour Saint Marc dès qu'il fut à portée de la ville & l'envoyérent prier de les venir aider à chasser du Château la garnison Espagnole. Mais leurs prieres ne purent détourner L'Alviane de son projet principal. Il se contenta de leur envoyer un foible détachement de son armée, & continuant sa marche il arriva devant Crémone. Pour avoir l'honneur de remettre lui-même la place aux François, il dissipa quelques troupes qu'il trouva à ses portes. Elles avoient été ramassées par les Pallavicins, sous ombre d'une commission venuë de France pour se saisir du Crémonois. L'Alviane entra donc brusquement dans la ville par le Château qui tenoit encore pour les François, & fit prisonniers de guerre trois cens chevaux & cinq cens hommes de pied du Duc de Milan qui en formoient le blocus. Les habitans prestérent serment de fidélité au nom de Loüis XII. & dans les premiers jours du mois de Juin ceux de Lodi, de Soncino & des autres villes voisines firent la même chose. Par tout la fortune étoit aussi favorable aux François, & ils venoient encore de rentrer dans Gennes avec la même facilité qu'ils en étoient sortis. La garnison Françoise quand elle évacua la ville s'étoit retirée dans deux forteresses, le *Castelletto* ou petit château & le Fanal. Le *Castelletto* qui étoit situé sur les hauteurs qui commandent la ville à peu près dans l'endroit 1513.

1513. où est aujour-d'hui le réservoir de l'Aqueduc entre l'Albergo & la hauteur de Carignan, n'avoit pû être secouru par les François. Il s'étoit rendu faute de vivres, & les Gennois l'avoient razé. La forteresse qui étoit autour du Fanal & qui a subsisté jusqu'à sa démolition par André Dorie, avoit reçû de tems en tems des secours de Provence & tenoit encore pour le Roi. Il arriva dans ces conjonctures que les freres du Doge Frégose assassinérent un Fiesque. Les autres Fiesques irritez du meurtre de leur frere, prirent pour le vanger plus surement, le parti de la France. Ils levérent du monde en son nom, & ils entrérent dans Gennes par le Fanal. Leurs ennemis furent obligez de se sauver. Aussi-tôt tout le monde se déclara pour eux & pour la France, sous les étendarts de laquelle ils étoient entrez dans la ville.

Des événements si heureux firent croire à la Trimoüille qu'il pouvoit se dispenser d'attendre que toutes ses forces fussent rassemblées pour entrer dans l'Etat de Milan. Il pensa qu'en marchant promptement à Novare avec ce qui se trouvoit auprès de lui, il feroit prisonnier Maximilien Sforze dans la ville où son pere Loüis le More fut livré aux François par la même nation qui avoit le fils en son pouvoir. Tandis que le reste de son armée passoit les Monts, il prit donc les devans avec cinq cens Hommes d'armes, six mille Lansquenets & quatre mille hommes d'infanterie Françoise. Les Auteurs Italiens qui suivant la

remarque de Brantôme *sont grands larrons de la gloire de nos François*, augmentent de 1513. beaucoup le nombre de l'infanterie & de l'ordonnance de cette armée, afin d'augmenter l'affront qu'elle reçut bientôt après. Ces auteurs affectent de rabaisser autant qu'il est en eux la valeur Françoise, afin de prévenir tous les paralelles odieux qui se pouvoient faire entre leur nation & la nation Françoise. Mais il n'y a pas d'aparence de les en croire préférablement à Martin du Bellay Auteur contemporain Liv. I. qui donne une liste exacte de l'armée de la Trimoüille, & qui spécifie les compagnies d'Ordonnance qui s'y trouvérent, énonçant même par le détail le nombre des Gendarmes qui servoient sous chaque guidon.

La Trimoüille tira droit à Novare, comptant aparamment autant sur les conjonctures que sur ses forces. Il n'y avoit que six mille Suisses dans la place; mais Motin venoit d'un côté à leur secours avec sept mille de leurs compatriottes, tandis que le Baron d'Alt-Sax arrivoit par un autre côté avec un nombre égal. Véritablement il paroist que la Trimoüille *avoit une pratique* avec les Suisses, & sans une telle intelligence son entreprise n'eût pas été raisonable. Aussi se contenta-t-il de faire une tentative contre la place. Voyant que tout y paroissoit disposé à une vigoureuse défense, & que les Suisses méprisant le nombre de son infanterie, ne fermoient pas même les portes du côté de l'attaque,

1513. il se barricada dans son camp. Il étoit formé d'une quantité prodigieuse de barrieres de bois qui s'enlassant les unes dans les autres composoient un camp retranché. Robert de la Marck qui servoit dans l'armée de France étoit l'inventeur de cette espéce de fortification, où plûtôt il l'avoit renouvellée de la guerre des anciens. Sur le bruit de l'aproche de Motin la Trimoüille décampa de devant Novare & vint loger à la Riotta à deux milles de la place. Son dessein étoit d'attaquer le lendemain au passage du Tesin les troupes de ce Colonel Suisse qui venoient de Milan à Novare par la route qu'il faisoit tenir à l'armée Françoise. Comme son projet n'étoit pas de combattre dans son camp, il n'en examina pas la situation aussi exactement qu'il l'auroit dû faire, & ne s'aperçut pas que sa Gendarmerie étoit séparée de son infanterie par des canaux & par des hayes, de maniere qu'elle ne la pouvoit secourir. Il ne prit pas même la précaution de faire poser le camp retranché qu'il portoit avec lui. La Trimoüille se reposa de tout sur un Italien, le Maréchal Trivulze qui étoit du pays & qui le devoit connoistre. Il ne le connoissoit que trop bien, & les Historiens demeurent tous d'accord que ce fut pour épargner des métairies qui lui apartenoient, qu'il disposa si mal cette armée. Enfin c'étoit une de ces occasions où les François étoient encore destinez à montrer par leur exemple, que par la faute des Chefs les troupes

troupes les plus belliqueuses peuvent être batuës par des ennemis moins redoutables qu'elles. 1513.

Le Colonel Motin avoit passé le Tesin le même jour que la Trimoüille partit de devant Novare. Informé de la marche des François, il quitta donc le grand chemin de Milan, & prenant sur sa gauche il entra dans Novare sans les rencontrer. Dès qu'il y fut arrivé les Suisses tinrent un grand Conseil de guerre sur ce qu'il convenoit de faire dans les conjonctures presentes. La plus grande partie des Chefs de la nation vouloient avant de rien entreprendre qu'on attendît le Baron d'Alt-Sax qui alloit arriver avec un renfort de sept mille de leurs compatriotes. Mais Motin représenta que le reste de l'armée Françoise joindroit aparamment la Trimoüille avant qu'ils fussent joints par Alt-Sax, & qu'alors les Suisses seroient hors d'Etat de paroistre en campagne: Que les ennemis étoient logez dans un poste ou leur infanterie seule pouvoit combattre. Qu'ils ne camperoient pas toûjours si mal & que cette infanterie montoit à peine à dix mille hommes. Enfin qu'il étoit honteux à treize mille Suisses d'héziter de l'attaquer: Qu'ils n'avoient qu'à se présenter pour vaincre, mais que s'ils ne marchoient à cette action qu'après avoir été joints par leurs camarades, toute la gloire seroit pour les nouveaux venus: Que le gain d'une bataille étoit ordinairement attibué à ceux après qui l'on avoit atendu pour la donner. Sur les remontrances de Motin il fut ré-

1513. ſolu que le lendemain ſixiéme de Juin les Suiſſes iroient attaquer l'armée Françoiſe dans ſon camp. Paul Jove fait une obſervation ſuperſtitieuſe à cet égard qui a été adoptée par beaucoup d'Hiſtoriens de ſa nation dont l'imagination échaufée reçoit ſouvent ſans examen tout ce qui tient du merveilleux. Cet Italien remarque comme un prodige qui annonçoit clairement la défaite des François, que la nuit qui précéda la bataille leurs chiens les quittérent & vinrent en foule ſe donner aux Suiſſes, flattant & careſſant avec tranſport leurs nouveaux maîtres. C'eſt un eſprit bien crédule & bien foible que celui qui regarde comme un événement miraculeux, que l'armée Françoiſe ayant décampé ſans bruit le matin, les chiens qui s'étoient écartez du camp pour chercher à manger ne trouvant plus les ſoldats auſquels ils apartenoient à leur retour, ſoient entrez dans Novare, & qu'ils ſe ſoient donnez à d'autres ſoldats.

Les Suiſſes qui étoient trop fatiguez demeurérent à la garde de Novare, & ceux qui étoient en état de combattre en ſortirent deux heures avant le jour au nombre d'onze mille combattans. A peine commençoit-il à luire qu'ils attaquérent avec furie l'armée Françoiſe qui n'eût que le loiſir de ſe mettre en bataille. Leur charge fut d'abord ſoutenuë avec fermeté par les François, & l'artillerie tua beaucoup de monde aux Suiſſes avant qu'ils puſſent la gagner. Mais la cavalerie Françoiſe

çoise ne pouvant faire aucun mouvement pour soutenir son infanterie, l'infanterie 1513. fut enfoncée & le canon pris par les Suisses. La seule compagnie d'Hommes d'armes de Robert de la Marck parvint à faire une charge, & elle s'en acquita avec succès & avec gloire. Deux enfans de ce Seigneur, Fleuranges & Jametz, commandoient l'infanterie Allemande qui se trouvoit à l'action, & lors qu'elle fut rompuë ils restérent sur le champ de bataille percez de coups & tenus pour morts. A cette douloureuse nouvelle leur pere fit l'impossible pour percer à la teste de sa compagnie d'Hommes d'armes, jusqu'au terrain où l'action s'étoit passée. Il le trouva occupé par un gros bataillon Suisse. Il l'attaqua, l'entrouvrit & perça jusqu'à la place où ses enfans avoient combattu. A l'aide de ses gens il les emmena avec lui, & rendit ainsi la vie à ceux à qui il l'avoit donnée. Les Suisses perdirent cinq mille hommes en cette journée & les François huit, suivant le raport de Gradinico qui nous a laissé un journal de ces tems-là, lequel peut passer pour l'histoire la plus exacte que nous en ayons. Liv. 5. Mocenigo dit que les deux premiers bataillons des Suisses furent entierement rompus & taillez en pieces, & que ce fut leur Corps de réserve qui enfonça l'infanterie de l'armée de France. Guichardin ne compte que quinze cens morts dans l'armée des Suisses; mais ce n'est pas la seule fausseté qui se trouve dans le récit que

1513. fait cet Historien du combat de Novare. Il supose que les prieres ni les larmes de la Trimoüille & de Trivulze ne purent obliger la Gendarmerie Françoise à charger, quand il est certain que la nature du terrain ne lui permettoit pas de le faire : Que les François perdirent dix mille hommes d'infanterie à la Riotta où ils ne les avoient pas, & que la plûpart de cette infanterie fut tuée en fuyant, quoiqu'il soit vray que les Suisses ne s'avancérent point au delà du champ de bataille. Ils n'osérent poursuivre les fuyars soûtenus par la cavalerie Françoise, eux qui n'en avoient point. Guichardin & les Ecrivains ses compatriotes, avant de tâcher de ravaler la valeur Françoise, devoient faire une réfléxion : Que moins il y aura eu de valeur dans les soldats des armées Françoises, plus il doit y avoir eu de pusillanimité dans d'autres armées. On ne trouve pas dans l'histoire que depuis la défaite de Vindex par Virginius Rufus * les compatriotes de Guichardin ayent gagné bien des batailles contre ceux de la Trimoüille.

* C'est un événement arrivé sous le regne de l'Empereur Galba.

Les Suisses rentrérent en triomphe dans Novare le jour même de la bataille avec vingt-deux pieces de canon prises sur les François, & le corps du Général Motin tué dans le combat. La Trimoüille partit du champ de bataille pour se retirer en France, sans faire attention à ses resources. Il rencontroit à chaque giste les compagnies d'Ordonnance qui le venoient joindre, & il trouva près de Suze les Bandes

des Noires que Tavanes Lieutenant du Duc de Gueldres lui amenoit. Toutes les villes qui s'étoient déclarées pour la France cherchérent aussitôt à faire leur paix avec le Duc de Milan, & les grosses sommes dont elles acheptérent leur amnistie furent le butin des Suisses, qui ne devinrent ni moins glorieux ni moins fiers après l'avantage remporté près Novare. Non contents de mettre le Milanez à contribution, ils ravagérent encore le Piémont & le Montferrat comme pays alliez des François, & disposérent ainsi l'Italie à se réjoüir du desastre qui leur devoit arriver. 1513.

La face des affaires y changea entierement par la déroute de Novare. Sforze dans sa mauvaise fortune avoit remis au Pape Parme & Plaisance, & Sa Sainteté prenoit sa protection avec une nouvelle ardeur. Leon X. négocia même si heureusement avec Raymond de Cardonne Viceroy de Naples, que l'armée Espagnole parut être entierement à sa dévotion. Elle fit par son ordre l'entreprise de Gennes, d'où les François furent chassez encore une fois & réduits à se retirer dans les fortifications du Fanal. A la premiere nouvelle de leur disgrace L'Alviane partit pour s'en retourner sur l'Adige, laissant une garnison dans Creme; mais rapellant en même tems le détachement qui étoit dans Bresse, dont il n'avoit pû prendre le Château défendu par une garnison Espagnole. Il s'arresta à la Tomba d'où il envoya Baglione se rendre maître de Legnago

pour avoir sur l'Adige un passage assuré.
1513. La ville fit peu de résistance, & le Château gardé seulement par cent cinquante fantassins n'en fit guere davantage. Le feu se mit au magazin des poudres. A la faveur du desordre les Vénitiens entrérent par la bréche que cette mine imprévûë avoit faite à la muraille, & passérent au fil de l'épée la garnison Impériale. L'Alviane choisit de faire la guerre dans ce pays, parce qu'il y étoit toûjours à portée de couvrir les places de la République, quand l'armée de l'Union restée sans ennemis par la retraite précipitée des François, entreprendroit de venir les attaquer. Il étoit de ces Généraux audacieux que les disgraces de leur parti ne consternent jamais, & qui méditent en fuyant le projet d'une nouvelle bataille. Dans le mauvais état où se trouvoient les affaires des Vénitiens restez seuls à soutenir la guerre contre toutes les Puissances d'Italie, il osa même faire une entreprise qui paroistroit hardie, quoique tentée dans les conjonctures les plus heureuses. Ce fut l'attaque de Vérone où Roccandolf qui commandoit pour l'Empereur avoit sous lui trois mille Reitres & trois mille Lansquenetz. Cette expédition est une des plus singulieres de cette guerre, & même on n'oseroit la raporter si le récit uniforme de tous les Historiens n'obligeoit de la croire. En un même jour le siége fut formé, l'assaut donné & le siége levé. L'Alviane campoit à Saint Jean à quatre lieuës de Vérone. Il en partit avant

avant le jour, & s'étant avancé sous les murailles de la ville, il mit sur le champ son canon en batterie; & comme la muraille n'étoit point terrassée il y eut bientôt fait une bréche de vingt toises de largeur. Aussitôt il y fit donner l'assaut par son infanterie. Mais ce n'étoit pas une chose faisable pour des fantassins Italiens, que de forcer une bréche défenduë par des bataillons Allemands. Aussi L'Alviane avoit compté que les Véronois prendroient les armes en sa faveur, & quand il vit que l'intérieur de la ville demeuroit tranquille, il fit sonner la retraite. Néanmoins sur un message des amis qu'il avoit dans Vérone lesquels le faisoient assurer qu'une autre fois ils feroient mieux leur devoir, il fit donner un second assaut aussi inutile que le premier, parce qu'il ne fut pas mieux secondé. Il se retira dans le moment, & le soir il arriva dans le même camp dont il étoit parti le matin, faisant voir qu'aucune diligence n'étoit au dessus de son activité, comme il n'y avoit point de disgrace au dessus de son courage. Ce fut sa derniere entreprise, parce que l'armée de l'Union s'avançoit contre lui à grandes journées. Immédiatement après la révolution de Gennes le Viceroy l'avoit mise en marche pour le service de l'Empereur, & en chemin il avoit pris à discrétion les villes de Bresse & de Bergame. Cette armée après avoir encore repris la ville & le Château de Peschiera vint à Vérone où elle fut jointe par les troupes Allemandes qui 1513.

1513. faisoient la guerre dans le Frioul depuis la rupture de la tréve. Elles s'étoient signalées plus par leurs cruautez que par leurs exploits. Aprés cette jonction le Viceroy prit Legnago & vint camper à Montagnagna, de maniere que menaçant également Padoüe & Trévise, les Vénitiens furent obligez de séparer leur armée pour la jetter dans ces deux places. Baglione s'enferma dans Trévise avec deux cens Hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie. L'Alviane se jetta dans Padoüe qui étoit beaucoup plus difficile à défendre, & qui probablement étoit la place que les ennemis voudroient attaquer. Il y conduisit avec lui cinq cens Hommes d'armes & six mille hommes d'infanterie. Toute la jeunesse des meilleures maisons de Venise encouragée par le succès de mil cinq cens neuf quand Maximilien assiégea la même ville en personne, vint en foule s'y renfermer pour soutenir un second siége, & mériter les loüanges qu'elle avoit vû donner à ceux qu'elle imitoit. Mais ce qui afligeoit le plus les Vénitiens, c'étoit le secours que le Pape venoit d'envoyer à l'armée ennemie. Ce secours qui consistoit en deux cens Lances & quelques compagnies d'infanterie, étoit peu de chose par luimême; mais il marquoit que le Pape vouloit être leur ennemi, & que son intention étoit d'exécuter le traité que son Prédécesseur avoit signé contre eux avec l'Empereur. Leon X. s'expliquoit positivement de le vouloir faire, prétendant que les Vénitiens

Digitized by Google

nitiens eux-mêmes l'y déterminoient en marquant beaucoup de mavaise volonté contre lui. Ses griefs étoient que la République ne lui avoit envoyé son Ambassade d'obédience qu'après la retraite de la Trimoüille, & que les troupes de Saint Marc avoient commis de grands desordres sur toutes les terres de l'Eglise où elles avoient passé. 1513.

Enfin l'armée de l'Union après avoir fait un long séjour à Montagnagna, s'aprocha de Padoüe pour en former le siége. La lenteur de l'Evêque de Gurck qui se fit attendre long-tems fut la cause de son inaction, car le Viceroi n'osoit se déterminer sur celui des deux siéges qu'il pouvoit enrreprendre avant de l'avoir consulté. Ce Prélat dès qu'il fut arrivé proposa de faire le siége de Padoüe, parce que la prise de cette place feroit tomber Trévise, renfermeroit les Vénitiens dans leurs Lagunes, & assureroit à l'Empereur la possession tranquille de toutes ses conquêtes précédentes. Le Viceroi & les autres Officiers Généraux ne furent pas du sentiment de l'Evêque de Gurck. Ils lui représentérent que le siége de Trévise étoit une expédition proportionnée à leurs forces & à leurs moyens; mais qu'il étoit comme impossible que le siége de Padoüe réüssît, quand il seroit entrepris par une armée aussi médiocre que la leur. Il n'y avoit dans cette armée que quatorze cens Lances, sept mille Lansquenets & cinq mille hommes d'infanterie Espagno-

 le.

le. Véritablement son artillerie étoit
1513. belle & nombreuse ; mais ses munitions étoient en petite quantité. L'Evêque de Gurck répliqua que leurs troupes avoient une si grande supériorité sur celles des Vénitiens du côté de la valeur, qu'elles pouvoient sans témérité entreprendre tout ce qui étoit possible aux armées sans ennemis. Enfin il obligea le Viceroi de consentir au siége de Padoüe, moins par la force de ses raisons, que par la déférence que l'Espagnol avoit pour lui. Elle ne pouvoit être plus grande. L'Evêque etoit l'homme de confiance de l'Empereur, & le Roi d'Arragon qui craignoit toûjours que ce Prince ne traitât avec la France, venoit d'envoyer des ordres positifs au Viceroi de trouver les visions des Allemands des entreprises raisonnables. L'armée s'aprocha donc de Padoüe ; & trop petite pour investir la place, elle se contenta d'occuper tout le terrain qui est vis-à-vis de la porte de Saint Antoine & de s'y retrancher. Mais bientôt l'Evêque de Gurck lui-même reconnut la vanité de l'entreprise. La garnison de la place étoit presque aussi nombreuse que l'armée qui l'assiégeoit, & la cavalerie légere des assiégez favorisée par les païsans, enlevoit tous les vivres qu'il falloit faire venir de Vérone & de Legnago, elle rendoit encore les fourages tres-dangereux pour la cavalerie Espagnole que le dégat fait autour de Padoüe, contraignoit de chercher au loin sa subsistance. D'ailleurs l'infanterie des

des Alliez se trouva outrée de fatigue dès le quinziéme jour du siége. Tout le peuple 1513. de la campagne s'étoit sauvé, & les fantassins en petit nombre avoient été obligez faute de pioniers de remuer eux-mêmes la terre, malgré la peine que leur donnoient les fatigues militaires. Ainsi d'un consentement unanime le siége de Padoüe fut levé le dix-huitiéme jour après qu'il eut été commencé; & l'armée de l'Union se retira à Vicenze qui étoit devenuë une place ouverte. Elle s'y arrêta quelques jours durant lesquels le Viceroi envoya saccager Marostica & Bassano, non pas que ces deux villes eussent rien fait contre les loix de la guerre; mais il vouloit faire du butin & fournir de la subsistance à ses troupes. Jamais Maximilien & Ferdinand ne sçurent pourvoir à la solde de leurs armées, & le Milanez épuisé par l'avidité des Suisses, étoit hors d'état de rien fournir pour la paye des soldats de ces Princes, quoiqu'on comparât l'Etat de Milan à une oye à laquelle il revient d'autant plus de plumes qu'on lui en ôte davantage. Bientôt même la rareté des subsistances obligea cette armée de déloger de Vicenze. Les fourages étoient difficiles & coûtoient beaucoup. Comme le Viceroi avoit peu de cavalerie légere, & que celle des Vénitiens assiégeoit son camp, il falloit qu'il supléât au petit nombre de la sienne en se servant de sa Gendarmerie pour les fourages & pour battre la campagne. Elle ne pouvoit faire long-tems un mêtier où elle

étoit

1513. étoit si peu propre, sans être totalement ruïnée. Ainsi ce Général sépara son armée pour la mettre en des postes où elle pût trouver sa subsistance sans être obligée de rendre un combat pour chaque sac de grain & chaque botte de fourage. L'Evêque de Gurck vint donc camper sous Crémone avec les troupes de l'Empereur, & le Viceroi à sa priére se posta avec l'infanterie Espagnole à Alberé sur l'Adige pour favoriser aux Véronois leurs vendanges & leurs sémailles.

Les Vénitiens avoient encore la guerre du côté de Creme où Rence de Ceri s'étoit enfermé avec un petit corps d'armée. Il ne put empêcher les ennemis de prendre Pontevico; mais peu de jours après il défit Savelli qui commandoit les troupes du Duc de Milan, & après avoir surpris la ville de Bergame, il se rendit encore maître du Château. Ses prospéritez ne durérent pas long-tems. Le même Savelli qu'il auoit battu rassembla un corps de trois ou quatre mille hommes. Il attaqua Ceri & le défit à son tour, après quoi les Vénitiens perdirent Bergame en aussi peu de tems, qu'ils en avoient mis à prendre cette place.

Cependant le Pape avoit toûjours pour principal objet de dissoudre le Concile de Pise qui continuoit ses sessions à Lyon. Le nom seul de cette assemblée lui faisoit peur. Mais il n'étoit pas facile de porter Loüis XII. à la séparer qnand il avoit actuellement les armes à la main contre ce Prince, & quand il faisoit les der-

derniers efforts pour lui faire perdre ses seuls Alliez les Véniciens. Sa Sainteté 1513. n'obmettoit rien pour les pacifier avec l'Empereur. Le Roi devoit porter d'autant plus impatiemment cette négociation, que Leon X. ne pouvoit l'excuser par les engagemens où il auroit trouvé le Saint Siége à son avenement au Pontificat; & s'il venoit à bout de la conclure il fermoit pour long-tems les portes de l'Italie aux François, à qui les Véniciens seuls pouvoient les tenir ouvertes. Ce qui devoit augmenter encore le chagrin du Roi, il n'y avoit que trop d'aparence que la médiation du Pape auroit son effet. Les Véniciens devoient être consternez de la déroute des François desormais trop embarassez chez eux pour envoyer de long-tems une armée au de-là des Monts. Les finances de la République paroissoient épuisées & hors d'état de lui fournir davantage de quoi mettre sur pied des forces capables de tenir tête à celles de l'Union. D'un autre côté l'Empereur souhaitoit d'avoir la paix en Italie afin de porter toutes ses forces dans la Franche-Comté, & de reprendre le Duché de Bourgogne que les François avoient réüni à leur Couronne sur Marie de Bourgogne sa premiére femme.

Le procédé de Leon X. n'étoit donc point conforme à toutes les protestations d'inclination sécrete pour la France qu'il avoit fait faire à Loüis XII. peu de tems après son exaltation, & il ne se tenoit en rien

1513. rien dans les termes où il avoit fait assurer ce Prince qu'il vivroit avec lui. Il venoit encore d'engager publiquement sa parole aux Suisses, que les pensions que Jules II. leur avoit promises, leur seroient payées avec exactitude, moyennant qu'ils continuasseut de tenir des troupes dans l'Etat de Milan. Son Nonce à Zurich avoit déja distribué de l'argent sur ses pensions, & Sa Sainteté donnoit au Duc de Milan pour Général de ses troupes Prosper Colomne, le meilleur Officier de l'Etat Ecclésiastique. Le Pape n'étoit pas même résolu de changer de conduite, quoiqu'il fût bien aise que Loüis XII. se trompât avec lui, & que ce Prince s'imaginât qu'il lui seroit facile de l'attirer à son parti. Néanmoins Leon X. dans l'idée d'obtenir la dissolution du Concile sans rien faire pour la mériter, renvoya le même Cinthio dont il a déja été parlé à la Cour de France, avec ordre de nier les chefs sur lesquels il ne pouvoit pas être clairement convaincu, & une instruction pour colorer ceux qui étoient trop notoires pour être desavoüez. Cet homme assura donc qu'il étoit faux que le Pape eût envoyé un sol aux Suisses, ni qu'il les eût exhorté à faire tout ce qu'ils avoient fait contre ses intérêts dans le Milanez. Que véritablement en qualité de Pere commun des fideles, il n'avoit pû s'empêcher à l'instance des Vénitiens de faire quelques offices pour les racommoder avec l'Empereur. Mais que si sa qualité de Vicai-

Vicaire de Jesus-Christ l'obligeoit de mettre obstacle à l'emportement qui poussoit les Chrétiens à s'entrégorger, elle ne l'obligeoit pas moins de procurer que personne ne joüit du bien d'autrui, & que les Princes enfans de l'Eglise ne demeurassent point dépoüillez des Etats qui leur apartenoient comme héritiers de leurs ancêtres : Qu'ainsi son intention en cherchant de pacifier les différens des Vénitiens avec l'Empereur, n'avoit jamais été d'empêcher qu'ils l'aidassent à se remettre en possession du patrimoine de Valentine Viscomti son ayeule : Qu'il étoit facile de connoître qu'il ne leur sçavoit pas si mauvais gré du parti qu'ils avoient pris en s'alliant avec la France : Qu'il n'avoit lancé contre eux aucunes censures, quoique son Prédécesseur se fût obligé par le traité d'Union de les poursuivre avec les armes spirituelles & temporelles : Qu'il étoit sensible par le petit nombre des troupes envoyées à l'armée de l'Union, & par le tems auquel elles étoient arrivées au rendez-vous, que Leon X. respectoit les amis de la France dans ceux que le Saint Siége avoit déclaré ses ennemis : Que c'étoient là les sentimens du Pape à l'égard du Roi, quoiqu'ils eussent des démêlez pour le spirituel & pour le temporel. Mais qu'à le bien prendre la querelle qu'ils avoient ensemble ne dureroit qu'autant que leurs démêlez pour le spirituel ne seroient pas terminez, & tant que la France continueroit de donner un azile au Conciliabule 1513.

de

1513. de Pise qui desormais ne pouvoit plus nuire au Saint Siége : Que le Pape étoit disposé néanmoins de faire des démarches importantes pour ôter cette pierre de scandale, dès que Loüis XII. témoigneroit de son côté vouloir entrer en négociation à cet égard. Mais que cette négociation devoit être terminée avant d'en entamer aucune autre, parce que comme Pape il ne pouvoit traiter sur aucun intérêt temporel avec un Prince actuellement dans la disgrace de l'Eglise. La Reine étoit si prévenuë en faveur des Papes, qu'elle sollicitoit pour eux, même avant d'être informée de ce dont il s'agissoit. L'Envoyé de Sa Sainteté avoit ordre de lui offrir comme une preuve de la reconnoissance du Saint Siége pour son zéle, que le Pape rendroit le Chapeau aux deux Cardinaux faits prisonniers en Toscane, dès qu'il y auroit à Rome un Ambassadeur de France avec un pouvoir pour traiter de la dissolution du Concile de Pise. Loüis XII. pouvoit répondre que les démêlez qu'il avoit avec le Pape pour le spirituel n'étoient qu'une suite de la guerre injuste que Jules II. lui avoit faite pour le chasser de l'Etat de Milan son patrimoine, & qu'aussi-tôt que cette guerre seroit terminéé par sa réintégration dans le Milanez, un seul article inséré dans un bon traité de paix feroit cesser tous ces démêlez. Mais le pouvoir que la Reine avoit toûjours eu sur l'esprit du Roi son mari, s'étoit changé peu à peu en une autorité presque absoluë

foluë depuis la mort du Cardinal d'Amboife. Elle décidoit de toutes les chofes dont elle pouvoit prendre connoiffance. Le Roi fe laiffa donc perfuader par fes difcours, & s'imagina que dès qu'il auroit donné cette fatisfaction au Pape, Sa Sainteté fe ligueroit avec lui pour l'aider à rentrer dans fes domaines d'Italie. La chofe étoit hors d'aparence; mais ce Prince crut trop aifément les confeils de la Reine dont le zéle n'étoit peut-être pas fuivant la prudence. Ainfi il fut réfolu à la Cour de France qu'on fatisferoit le Pape, & qu'avant toutes chofes on termineroit fes démêlez avec Loüis XII. touchant le Concile & les cenfures fulminées par Jules II. L'Evêque de Marfeille eut ordre de fe rendre à Rome comme Ambaffadeur de France, & le Pape dès qu'il y fut arrivé fufpendit l'interdit des Eglifes du Royaume, & rendit le Chapeau & la liberté aux deux Cardinaux prifonniers. Par ces compenfations peu folides Leon X. obtenoit ce qu'il fouhaitoit, & il ne s'engageoit à rien qu'à de vaines démonftrations de reconnoiffance. L'arrivée de l'Evêque de Marfeille à Rome pour négocier la diffolution du Concile, ôtoit tout crédit à cette Affemblée & la diffoudoit par avance. 1513.

Sa diffolution effective ne tarda point long-tems à être confommée. Loüis XII. y foufcrivit, & le Pape de fon côté ne s'obftina point à foutenir la demande qu'il fit d'abord, que le Roi requît formellement la rélaxation des cenfures fulminées con-

1513. contre la France. Il se contenta que l'Evêque de Marseille reconnût simplement le Concile de Latran, & promît au nom du Roi tres-Chrêtien que l'Eglise Gallicane y assisteroit incessamment par ses Députez. C'est ce qui s'exécuta dans la huitiéme session de ce Concile, après quoi le Pape de son propre mouvement leva solemnellement les censures, & fit tout ce qu'il jugea à propos pour mettre à couvert son honneur & celui de son Prédécesseur. Ainsi Loüis XII. au lieu de faire attention à la conduite de Leon X. s'en raporta à ses discours, & il lui accorda pour préliminaire ce que Sa Sainteté avoit le plus à cœur d'obtenir. C'étoit lui ôter toute envie de traiter davantage & de jamais rien conclure en faveur de la France. Au lieu que le Roi en faisant de la dissolution du Concile un article de son traité, obligeoit le Pape qui n'auroit jamais été tranquille tant qu'il eût été assemblé, de s'engager par un traité à faire beaucoup de choses, qu'on ne pouvoit sans simplicité se promettre de sa reconnoissance. Voila comment fut terminé vers la fin de l'année le Concile de Pise à la grande satisfaction d'Anne de Bretagne qui ne survêcut pas long-tems à un accommodement si imprudent, & dont les suites furent une oposition constante de la Cour de Rome au recouvrement du Milanez.

Mocenigo, liv. 5. Cépendant l'Evêque de Gurck en qualité de Commissaire Impérial envoyoit des ordres à Mantoüe, à Ferrare, à Milan, à Gen-

Gennes & à Florence pour faire payer les contributions duës aux troupes de l'Empereur quand elles sont en Italie. Par tout où il étoit le maître de les extorquer, il les levoit avec dureté. Le Viceroy de son côté se disposoit de mettre l'armée Espagnole en quartier dans le Bressan & dans le Bergamasque, aprés qu'il auroit pris Creme, la seule place que les Vénitiens possédassent de l'autre côté du Mincio. Mais il changea de dessein sur les murmures de son armée preste à se révolter faute de paye. Il venoit d'aprendre que sur le bruit de son éloignement tous les paysans du Padoüan étoient revenus chez eux avec leurs effets; de maniere que s'il y faisoit brusquement une irruption, il gorgeroit ses soldats d'un butin capable de les faire subsister durant tout l'hiver. Il manda donc l'infanterie Allemande qui étoit à Verone, & se mettant aussitôt en marche, il déconcerta les Vénitiens qui ne s'attendoient pas à ce mouvement & qui avoient déja mis leur armée dans ses quartiers. Le Viceroy marcha droit à Buonvolenta ville assise sur le Bachiglioné qu'il prit. Il y passa cette Riviere, & saccageant tout ce qui se trouvoit sur sa route, il arriva sur la Brente. Ayant encore trouvé le moyen de la passer, il s'avanca par Mestri jusqu'à la Marghera. C'est un petit bourg sur le bord des Lagunes, d'où l'on découvre à plein la ville de Venise. Pour insulter aux Vénitiens, le Viceroy fit tirer delà sur leur capitale quelques volées de 1513.

1513. de canon à coup perdu dont les boulets portérent jusqu'à Saint Second, Convent de Dominiquains à un mille de Venise du côté de la Marghera. Enfin après avoir pillé Fucine & beaucoup de bourgs du Dogat, il se mit en route pour se retirer; se doutant bien qu'il auroit incessamment sur les bras toutes les troupes de la République. Jamais armée ne fit autant de desordre & ne commit plus de cruauté dans le cours de la guerre de Cambray, que celle du Viceroy en fit & commit dans cette course. Un pillage où rien n'étoit respecté fut le moindre mal qu'essuyérent les peuples. La vie des hommes, l'honneur des femmes furent laissez à la discrétion du soldat, qui brûla encore avec les maisons tout ce qu'il ne put emporter.

Quoiqu'on vît de Venise le feu & la fumée des incendies allumez par les ennemis, & qu'on entendît leur canon de la place de Saint Marc, la peur y fut moins grande que le dépit. On étoit bien assuré que la petite armée qui faisoit tout ce desordre ne pouvoit rien attenter contre Venise, & qu'elle se retireroit incessamment. Mais la colere & le dépit font souvent prendre de mauvais partis aux hommes les plus sages. Le Sénat de Venise dont l'histoire de la République fait presque toûjours l'éloge sans loüange, mais par le simple récit des faits, se laissa dans cette occasion gouverner au dépit. Au lieu de faire inquiéter la retraite du Viceroy qui avoit déja fait tout le mal qu'il pouvoit faire, il permit

permit à L'Alviane, toûjours impatient
de combattre, de lever les quartiers de 1513.
l'armée & de la mener à l'ennemi. Ce Général agit avec toute la vivacité d'un homme livré à son caractere, & bientôt il fut en presence. Le dessein du Viceroy avoit été de repasser la Brente sur le pont de Citadella & de se retirer dans le Véronois par le Vicentin. Mais n'ayant pas réussi à insulter la place, il remontoit la Brente pour la passer au gué de Conticola dans la Marche Trévisane. Il y trouva L'Alviane campé de l'autre côté de la Brente avec l'armée Vénitienne. Là dessus le Viceroy prit son parti. Ce fut de faire remonter sur la gauche de la Brente une partie de sa cavalerie comme pour la traverser plus haut, & L'Alviane qui crut deviner son dessein remonta sur la droite de la riviere avec toute la sienne pour mettre obstacle à son exécution. Durant ce temps une partie de l'armée Espagnole descendoit le long de la Brente, & comme elle étoit gayable en plusieurs endroits, on étoit dans le mois d'Octobre & les pluies n'étoient pas encore tombées, les Espagnols eurent bientôt trouvé un gué. Ce fut celui de la Novacroce où ils passérent. Le Viceroy les y eut joints avec le reste de ses troupes avant que L'Alviane eût été averti de ce passage, & qu'il eût ramassé ses troupes séparées pour le venir troubler. Mais le Viceroy ne pouvoit arriver à Vicenze sans repasser encore une riviere, le Bachiglione, L'Alviane crut qu'il le com-

batroit avec plus d'avantage au trajet de cette riviere qu'en raze campagne. Il se hâta tellement de prendre poste sur ses bords, que le Viceroi le trouva déja retranché sur la droite du Bachiglione, lors qu'il arriva sur la gauche. L'embarras du Viceroi n'étoit pas petit. Le Bachiglione n'étoit gayable que dans les montagnes, & Baglione les occupoit avec la cavalerie légere & l'infanterie du détachement de l'armée qui étoit à Trévise sous ses ordres. La Gendarmerie de ce détachement étoit dans le camp de L'Alviane. Baglione avoit même été joint par une multitude inombrable de paysans acourus pour se faire raison de leurs brigands & pour servir Saint Marc. Plus on tardoit à forcer les passages de la riviere, plus il devenoit difficile de le faire, & le Viceroy en avoit déja perdu le moment pour avoir délibéré.. Cependant c'étoit pour lui une nécessité urgente de prendre au plutôt un parti, parce que le mauvais temps qui rendoit sa retraite impossible, pouvoit survenir d'un jour à l'autre, & les vivres qui commençoient déja de devenir tres-rares dans son armée au milieu du pays ennemi qui fourmilloit d'Albanois, devoient lui manquer entierement avant peu de jours. Le parti que choisit le Viceroy fut de prendre la route des grandes Montagnes en marchant vers Marostica pour gagner par le chemin de Roveredo le haut de l'Adige. & redescendre ensuite à Vérone. Il délogea donc dès la pointe du jour sans faire battre la Générale pour mieux dérober

1513.

ber sa marche, & il prit la route de Marostica & de Bassano. C'étoit tourner le dos à l'ennemi & faire la manœuvre la plus périlleuse que puisse faire une armée. 1513.

Il étoit déja grand jour quand L'Alviane s'aperçut du décampement de l'armée ennemie, parce qu'un broüillard épais avoit empesché durant plusieurs heures qu'on ne découvrît son campement. Dès qu'il en fut certain il se mit en marche pour la suivre avec son Corps composé de mille Hommes d'armes, mille chevaux légers & six mille fantassins. Il ateignit les ennemis avant qu'ils eussent fait deux milles. Le butin qu'ils traînoient avec eux leur étoit un grand embarras, dans des chemins difficiles même pour des troupes qui n'auroient été chargées que de leurs armes. D'ailleurs les paysans qui couvroient la montagne & qui escarmouchoient à chaque pas, les obligeoient de marcher serrez. Enfin il étoit facile à L'Alviane de les faire périr de misere, & l'armée Espagnole étoit défaite si elle n'eût pas combattu. Les Historiens ne s'accordent pas entre eux sur celui des Généraux qui agit à l'offensive. Les uns disent que L'Alviane s'entendant reprocher pour la premiere fois de sa vie par le Provéditeur Vénitien, qu'il respectoit l'ennemi même dans son humiliation, donna teste baissée sur l'armée Espagnole. Les autres disent que le Viceroy desespérant d'achever sa retraite tant qu'il auroit l'armée Vénitienne en queuë, prit le parti de retourner sur elle, dès qu'il l'eut tirée

de derriere ses retranchements. Ce fut le
1513. septiéme d'Octobre que se donna la bataille qui ne dura pas long-tems. La cavalerie & l'infanterie de la République furent aussitôt rompuës qu'elles furent chargées, & le bagage & l'artillerie de cette armée demeurérent au pouvoir des ennemis. Le Provéditeur Lorédan fut tué dans l'action, & quatre cens Hommes d'armes & quatre mille hommes d'infanterie restérent sur la place avec lui. L'armée Espagnole trop foible pour rien entreprendre, ne tira d'autre utilité de sa victoire que la liberté de se retirer sans être poursuivie, & l'avantage de ne point périr dans une entreprise aussi dangereuse que l'étoit l'incursion du Viceroy. Le Sénat de Venise en usa envers son Général malheureux comme le Sénat de Rome en usoit avec les siens dans leurs plus grandes disgraces. Le Sénat sçavoit bien que la défaite de L'Alviane se pouvoit imputer à sa pétulance. Fabrice Colomne avoit encore fait avertir L'Alviane la veille de
Justiniani, liv. 12. l'action, qu'il déferoit l'armée Espagnole pourvû qu'il ne la combattît pas. Comme Fabrice Colomne étoit actuellement à la solde du Roi d'Arragon, & son Officier engagé par serment, lorsqu'il donna un avis si fatal à l'armée Espagnole, je remarquerai en passant que ce fait peut servir de matiere à bien des réfléxions. Néanmoins le Sénat députa deux des plus considérables de son Corps pour faire compliment à L'Alviane sur sa bonne conduite, qui

dans une occasion où l'armée devoit périr toute entiere, en avoit sauvé une partie. 1513.

Peu de jours après la bataille il y eut une tréve entre les deux partis. L'Evêque de Gurck venoit d'être fait Cardinal, pour récompense des services qu'il avoit rendus à la Cour de Rome dans la révolution du Milanez. Le Pape prit occasion de son séjour à Rome pour remettre sur le tapis le traité entre les Vénitiens & l'Empereur. Comme les intérests de Maximilien demandoient qu'il n'eût plus d'affaires en Italie, ce Prélat pour abreger la négociation mit un blanc signé de son maître entre les mains du Pape. Le Sénat fut obligé d'en faire autant de son côté; mais plus défiant que l'Empereur, il éxigea préalablement une promesse de Sa Sainteté, qu'elle ne prononceroit pas sa sentence arbitrale sans la communiquer premierement aux parties. La tréve que Leon X. indiqua dès qu'il eut été nanti des blancs signez, fut le seul fruit de la négociation. L'Empereur s'obstinoit à garder Vérone & ses autres conquestes. Il vouloit encore que les Vénitiens reprissent en fief de l'Empire les gouvernements de l'Etat de Terre ferme qui leur demeureroient, & qu'ils payassent de grosses sommes d'argent pour le relief. Les Vénitiens rassurez par les François qui promettoient de faire passer incessamment une armée en Italie n'offroient qu'une somme d'argent tres-modique pour la satisfaction de l'Empereur, à condition qu'il seroit tenu d'évacuer les

1513. places conquises. Le Roi Catholique avoit paru jusques-là vouloir avancer la paix. Quoique Bresse dût être renduë à la République aux termes du traité d'Union, il l'avoit toûjours gardée, & il s'étoit expliqué qu'il la lui rendroit le lendemain de son accord avec Maximilien. Tout à coup par des vûës qu'on ne peut pénétrer, il remit la place à l'Empereur, quoiqu'il prévît bien ce qui devoit arriver. L'Empereur proposa de nouvelles conditions pour restituer Bresse, & les Vénitiens indignez qu'on voulût encore les obliger de rachepter leur propre bien, s'obstinérent plus que jamais à ne rien adjoûter à leurs offres, dans l'idée que des Princes qui montroient tant de mauvaise foi dans le cours de la négociation, n'observeroient pas fort religieusement la paix quand elle seroit concluë. La campagne de mil cinq cens treize se passa sans aucun autre événement remarquable dans les Etats de la République que la surprise de Maran dans le Frioul. Le Provéditeur Marcello se laissa circonvenir par un prestre du pays nommé Bartholi qu'il avoit admis à sa familiarité. Il lui confioit les clefs de la ville pour sortir de grand matin sous prétexte de ses parties de chasse, & ce prestre s'en servit pour ouvrir les portes aux Allemands. Marcello & les autres Officiers de la République furent faits prisonniers; mais il fallut que Frangipani qui commandoit pour l'Empereur, employât les dernieres violences pour obliger les habitans du plat

Mocenigo, li. 5.

pays

pays de se soumettre. Entr'autres violences il fit couper les pouces de la main droite & crever les yeux à deux cens des plus obstinez, pour les faire servir d'exemple à leurs malheureux compatriotes. La nouvelle de cette perte afligea fort les Vénitiens toûjours tres-sensibles à tout ce qui interesse la navigation du Golfe. Ils mirent incontinent le siége devant Maran; mais ils furent contraints de le lever. La seule consolation qu'ils reçurent dans ce malheur, fut qu'un de leurs bâtimens prit en mer le prestre qui les avoit trahis & livré Maran aux Allemands. Aussitôt il fut conduit à Venise & pendu par les pieds entre les deux grandes colómnes de la place de Saint Marc, où le peuple l'assomma à coups de pierre. 1513.

La guerre cruelle que la France eut chez elle durant cette campagne, fut la cause de la tranquilité où ses armées laisserent le Milanez depuis la retraite de la Trimoüille. Nonobstant la tréve du Roi Catholique & du Roi tres-Chrêtien, il restoit assez d'affaires à ce dernier pour l'occuper en deçà des Alpes. Les Suisses d'un côté & les Anglois de l'autre l'attaquoient avec toutes leurs forces. Personne n'ignore comment la Trimoüille sauva l'Etat en renvoyant les premiers de devant Dijon, moyennant le fameux Apointement par lequel il leur promettoit de son autorité que le Roi leur feroit toucher incessamment quatre cens mille écus d'or, qu'il évacueroit les places qu'il tenoit encore en

Italie, & qu'il renonceroit à tous ses droits
1513. & prétentions sur l'Etat de Milan. Les Anglois firent plus de progrès. Leur premier dessein étoit de faire une descente en Normandie; mais la flotte de Loüis XII. se trouva supérieure à la leur. Elle avoit été augmentée d'une escadre de galeres que le Capitaine Pregean amena de la Méditerranée, & qui furent les premieres galeres de la construction moderne, qu'on ait vûës sur l'Océan Septentrional. Ainsi les Anglois prirent le parti de débarquer leurs forces à Calais. Elles prirent successivement Teroüane & Tournay aidées par le secours de Maximilien qui lui-même fit la campagne comme soldat du Roi d'Angleterre, après quoi les armées de part & d'autre furent mises en quartier d'hiver.

L'intention de Leon X. étoit bien que Loüis XII. eût tant d'affaires dans son Royaume, qu'il fût hors d'état de faire passer une armée en Italie; mais non que ce Prince fût assez pressé pour se rendre à discrétion à l'Empereur & au Roi d'Arragon. Rien n'étoit plus oposé aux vûës & aux intérests de Sa Sainteté que le projet de paix entre ces Puissances, qui avoit été mis sur le tapis depuis la défaite de la Trimoüille à Novare & les conquestes du Roi d'Angleterre. Ce projet portoit que le Roi transporteroit tous ses droits sur le Duché de Milan à l'Archiduc Ferdinand. Il étoit fils puisné de Jeanne d'Espagne fille du Roi Catholique Ferdinand, & de Philippe

Philippe le Bel fils de l'Empereur Maximilien. Cette cession se faisoit à condition qu'il épouseroit la fille puisnée de Loüis XII. Le Roi tres-Chrêtien consentoit bien au mariage & à la cession proposée, mais il vouloit faire la cession à sa fille & non à l'Archiduc. Il demandoit encore que cette Princesse agée d'environ quatre ans fût élevée à la Cour de France en attendant qu'elle fût nubile : Que cependant il lui fût loisible de reprendre l'Etat de Milan, & de le tenir en sa main jusqu'au tems de la célébration des Nopces. Mais il y avoit aparence que bientôt le Roi de France seroit obligé de se désister de ces modifications, & de signer le traité tel qu'il étoit proposé par Maximilien & par Ferdinand, attendu la nécessité où il se trouvoit de faire sa paix avec ces deux Princes. Le Roi d'Angleterre menaçoit d'entrer dans le cœur de la France la campagne prochaine, & il étoit en état d'exécuter sa menace. D'un autre côté les Suisses s'obstinoient à demander la ratification pure & simple de l'Apointement de Dijon, & Loüis XII. étoit ferme à la refuser, allégant que ce traité avoit été fait sans sa participation. Sur cela les Cantons menaçoient de faire rentrer leurs milices en Bourgogne au Printems prochain. Il n'y avoit pas sujet de douter pour ceux qui connoissoient Loüis XII. qu'il n'aimât beaucoup mieux faire la volonté de l'Empereur & du Roi d'Arragon, que de recevoir la loi des Suisses qu'il traitoit toû-

1513.

jours de paysans & de villains. Les Agents
1513. que le Pape lui avoit envoyez ne gagnoient rien sur son inflexibilité pour les Cantons. Son Nonce à Zurich trouvoit la même dureté dans les Suisses, & un entier éloignement de tout accord; si le Roi de France ne tenoit d'un bout à l'autre l'Apointement de Dijon. C'étoit en vain que le Nonce leur représentoit que ce traité avoit été fait sans un ordre de Loüis XII. & que s'il cédoit le Milanez à la Maison d'Autriche, leurs Cantons se trouveroient envelopez de tous côtez par les Etats de cette Maison dont la plûpart ils avoient été les sujets. Qu'elle les remetroit sous le joug dès qu'elle auroit une occasion de le faire, & que cette occasion ne tarderoit pas d'arriver lorsqu'ils n'auroient plus d'autres voisins que leurs anciens maîtres, & qu'ils seroient dénuez de la protection de la France qui les verroit desormais périr avec joye. Ces raisons faisoient tout au plus quelque impression sur les plus éclairez des Suisses; mais elles ne frapoient pas la multitude qui dans beaucoup de Cantons a le gouvernement entre ses mains. Elle étoit tellement entestée de faire exécuter le traité de Dijon en son entier, que ceux qui voulurent apuyer de nouvelles propositions que fit faire alors Loüis XII. furent réputez traîtres à la patrie, leurs personnes insultées & leurs maisons abatuës. Néanmoins les propositions de ce Prince devoient satisfaire le Corps Helvétique. Il offroit de payer à la nation deux cens mille écus d'or

d'or comptants, de lui en faire toucher trois cens mille autres en différents termes, & d'accorder une tréve de trois ans pour l'Etat de Milan. Mais heureusement pour le Pape Loüis XII. fut bientôt assez rassuré pour ne vouloir plus céder le Milanez à la Maison d'Autriche. Le Roi Catholique consentit de renouveller avec lui sa tréve d'un an pour une autre année. Cet événement est encore un des points de la conduite de Ferdinand, dont jamais les plus pénétrans n'ont percé le mystere. 1514.

Le danger étoit éloigné; mais comme il pouvoit revenir, le Pape ne négligea rien à cause de sa distance présente de ce qui pouvoit encore l'écarter d'avantage. Il lui étoit important que le Milanez ne devînt jamais une portion du patrimoine de la Maison d'Autriche. Il étoit trop à craindre si elle joignoit cet Etat à ceux qu'elle possédoit alors, ou qui lui étoient destinez en Italie, qu'elle ne devînt le fleau & la ruine du pays, lorsqu'elle y seroit sans concurrent, & quand les Italiens ne pouroient plus oposer à ses entreprises que des armes inégales & de vaines remontrances. Leon X. fit donc une nouvelle tentative pour pacifier les Vénitiens & l'Empereur. Son idée étoit de faire ensuite avec la République & les Suisses une Ligue capable de maintenir Sforze à Milan, malgré tous les traitez que les Puissances Ultramontaines pouvoient faire entre elles. Dans ce dessein il se hasta de rendre une sentence Le 14. arbitrale qui ordonnoit par forme de pro- Février.

 vision

vision que l'Empereur, le Roi d'Arragon
1514. & les Vénitiens s'abstiendroient durant une année de toutes voyes de fait: que l'Empereur déposeroit entre les mains du Pape Vicenze & tout ce que ses troupes avoient occupé dans le gouvernement de la Marche Trévisane; que les Vénitiens lui remettroient de même la ville & le territoire de Creme; qu'au demeurant chacun garderoit ce dont il étoit saisi; que la sentence provisionnelle seroit nulle si chacun ne déclaroit dans un mois qu'il l'acceptoit; que si elle avoit lieu les Vénitiens seroient tenus de compter à l'Empereur vingt-cinq mille écus lors de l'échange des acceptations, & que Sa Sainteté dans l'année prononceroit la sentence définitive entre les parties. Mais les Vénitiens firent voir en cette occasion une constance digne de l'ancienne Rome. Entourez d'ennemis & éloignez de leurs Alliez malheureux, ils eurent assez de fermeté pour refuser d'accepter la sentence du Pape, quoique de nouveaux malheurs semblassent avoir entrepris de les faire plier enfin sous la fortune. Le feu venoit de consommer la huitiéme partie de la ville de Venise & il avoit brûlé les quartiers les plus riches & les plus peuplez. Le tems seul & les succès de la campagne prochaine pouvoient démesler des intérests si broüillez, & donner une forme à des affaires si confuses.

Durant ces négociations la guerre se faisoit sur les frontieres plus ou moins vive, suivant

ſuivant le génie des Commandants. Rence de Ceri ſortoit ſouvent de Creme & battoit les partis des ennemis. Il prenoit ſon tems pour paſſer les rivieres quand le froid les rendoit gayables, & il réuſſit deux ou trois fois à enlever des quartiers aux Eſpagnols & aux Allemands. Les Vénitiens ne furent pas auſſi heureux dans le Frioul. L'Alviane y fit d'abord quelques entrepriſes avec ſuccès, & il diſſipa même les ennemis qui tenoient la campagne. Mais le nouveau ſiége qu'il fit mettre devant Maran ne lui réuſſit pas, & il fut obligé de le lever à cauſe du grand nombre des milices qui s'aſſemblérent pour ſecourir la place. Le voiſinage des Pays Héréditaires donnoit aux Allemands la facilité d'y en faire venir une grande quantité qui ſe retiroit ordinairement après quelques jours de campagne. C'eſt ce qui fut cauſe de tant de révolutions qui arrivérent dans le Frioul durant le cours de la guerre de Cambray. Les Vénitiens ne pouvoient tenir contre les Allemands quand ils avoient leurs milices en campagne, & dès que ces milices s'en étoient retournées, les Allemands ne pouvoient plus faire teſte au peu de troupes reglées qu'employoient les Vénitiens. Ces derniers retirérent néanmoins un grand avantage du ſecond ſiége de Maran. Le Comte Frangipani leur ennemi le plus dangereux s'étant avancé pour reconnoiſtre leur armée, donna dans une embuſcade qui le fit priſonnier. 1514.

Les aparences ſont auſſi ſouvent trom-

peuses en politique qu'en morale. A voir
1514. tous les Princes de l'Europe en guerre les uns avec les autres, on auroit prédit que la campagne de mil cinq cens quatorze seroit des plus sanglantes. On verra néanmoins qu'elle se passa presque toute à s'intimider les uns les autres, & qu'il y eut peu de sang répandu. Le Roi Catholique avoit renouvellé sa tréve d'un an avec la France, & même il y avoit compris l'Empereur sans le consentement ni la participation de ce Prince. Le Roi d'Angleterre se plaignit avec aigreur du Roi Catholique qui permettoit à la France par cette tréve de tourner toutes ses forces contre lui, & il s'adressa à l'Empereur leur Allié commun pour en demander raison. Maximilien blâma hautement la conduite de Ferdinand, & non seulement il promit de ne point accepter la place qu'on lui réservoit dans ce traité; mais il s'engagea même d'empescher Ferdinand de le ratifier. Il arriva tout le contraire par l'avantage qu'ont les esprits fermes sur les esprits légers. L'Empereur se laissa persuader par le Roi d'Arragon que lui-même avoit entrepris d'amener à son sentiment. Le Roi d'Arragon lui fit représenter pour cela, que la tréve étoit nécessaire à leur dessein d'obliger Loüis XII. à céder le Milanez à l'Archiduc. Que sans cette tréve ce Prince seroit forcé de recevoir la loi des Suisses, & de transporter ses droits à Sforze: Qu'il resteroit en deçà des Alpes à Loüis XII. après la tréve faite avec eux, deux ennemis

ennemis capables d'occuper toutes ses forces, les Suisses & le Roi d'Angleterre: 1514.
Que lorsqu'il les auroit épuisées contre eux, l'Empereur & lui seroient en état à la fin de la tréve d'intimider le Roi tres-Chrêtien au point, qu'il signeroit aveuglement le traité qu'ils lui feroient présenter, comme l'unique voye d'obtenir la paix de l'Espagne & de la Maison d'Autriche prestes à l'accabler. L'Empereur se rendit à ces raisonnemens, & il envoya sa ratification au Roi Catholique. Mais ce Prince par un motif que nous ignorons, quoiqu'il n'agît jamais sans en avoir, au lieu de remettre à Loüis XII. l'acte d'acceptation de l'Empereur, se contenta de lui faire consigner un acte par lequel il déclaroit que l'instrument de l'acceptation de la tréve par l'Empereur étoit déposé entre ses mains. Quoiqu'il en soit dès le mois d'Avril mil cinq cens quatorze les ratifications de ce traité de tréve furent échangées.

Le Roi d'Angleterre jetta feu & flamme contre ses Alliez lorsqu'il s'en vit abandonné. Pour leur faire dépit ou parce qu'il déséspéroit de faire sans leur diversion des conquestes considérables sur la France, il consentit de traiter avec cette Couronne, & dans l'attente d'une prompte paix, il ne mit pas même d'armée en campagne. Le Pape entra dans la négociation peut-être pour la refroidir plutôt que pour l'échauffer. Ce qui est certain c'est que le Cardinal d'Yorck Christophe Benbrice

1514. Benbrice Ambassadeur d'Angleterre à Rome qui sçavoit les intentions du Pape, écrivoit souvent à son * maître pour le dissuader de faire la paix. Néanmoins la guerre entre Loüis XII. & Henri VIII. cessa dès le mois de May, quoique la paix ne fût signée qu'au mois d'Aoust suivant. Le Roi d'Angleterre s'obstinoit à garder Tournay, & le Roi de France avoit peine à céder une ville qui s'étoit toûjours distinguée par sa fidélité à la Couronne & son attachement à la Monarchie. Mais le desir de se mettre en état de passer les Alpes au plutôt le détermina à cette cession. A cette condition & moyennant le mariage du Roi avec la sœur du Roi d'Angleterre la paix fut faite & le traité en fut signé à Londres le septiéme du mois d'Aoust. Il porte que la paix concluë entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre doit durer pendant la vie des deux Rois, & un an après la mort d'un d'entre eux entre son successeur & le survivant: Plusieurs conditions étrangeres à l'histoire de la Ligue de Cambray: La reconnoissance de Loüis XII. pour Duc de Milan; & la promesse de n'aporter aucun trouble à la conqueste de cet Etat. Le Pape dont l'entremise avoit du moins été inutile, n'y fut pas nommé comme Médiateur; mais il y fut simplement compris parmi les Puissances amies de Henri VIII. dans l'article où suivant la coûtume il nomma les Alliez qu'il entendoit être garantis aux termes du traité. Bien des personnes croyent & supo-

* Polid. Virg. in Hen. 8.

sent

ſent même dans leurs écrits que les Rois d'Angleterre lorſqu'ils traitent avec les Rois de France, leur refuſent le titre de Roi de France dans l'inſtrument du traité qu'ils délivrent aux Rois tres-Chrêtiens. Ils penſent que les Anglois y noment les Rois tres-Chrêtiens *Rois des François* par affectation, comme ſi les Rois d'Angleterre entendoient par là faire une réſerve de leurs droits prétendus ſur la Monarchie Françoiſe, droits auſquels ils ont tant de fois renoncé. Pour détruire cette erreur il ſuffit d'expoſer ſur quoi elle eſt fondée. Les Rois d'Angleterre traitent en Latin avec les Rois de France ; & c'eſt en cette langue que les Rois d'Angleterre délivrent à la France leur inſtrument du traité. Or les Rois tres Chrêtiens ne s'apellent pas en latin *Rex Franciæ* Roi de France, mais Roi des François, *Francorum Rex*. Eux-mêmes ſe donnent ce titre dans tous les actes Latins & dans la légende de leurs monnoyes. Cela vient de ce que le titre des Rois tres-Chrêtiens eſt plus ancien que la Monarchie Françoiſe. Ils ont été Rois des François avant d'être Rois de France, parce qu'il y avoit un peuple ſur qui regnoient leurs Anceſtres qui s'apelloit les François, avant qu'une partie des Gaules s'apellât France. C'eſt le peuple qui a donné ſon nom au pays après l'avoir conquis, & non le pays qui l'a donné au peuple. Long-tems après l'établiſſement de la Monarchie, la langue Françoiſe s'eſt formée, & on a donné en cette langue le titre de Rois de France aux Rois

1514.

1514. Rois tres-Chrêtiens, suivant la dénomination ordinaire des autres Souverains & le génie des langues modernes. Néanmoins ces Princes ont toûjours continué de s'apeller *Roi des François* en langue Latine. C'est donc en parlant le stile des Rois de France mêmes, & sans y entendre finesse que les Rois d'Angleterre les ont nommez dans les instruments des traitez *Rex Francorum*. Leur donner ce titre en Latin, c'est leur donner celui de *Roi de France* en François, ce que les Rois d'Angleterre ont fait quand l'occasion s'en est présentée. Il faut ainsi conformément à cet usage traduire *Rex Francorum* par le *Roi de France* dans tous les actes publics des Nations; & tourner cette phrase Latine par *Roi des François* comme le font souvent des Ecrivains mal intentionnez, c'est donner à connoistre qu'on est dans une ignorance grossiere.

Leon X. ne s'étoit pas attendu que les François & les Anglois fissent une paix si précipitée. Il n'y avoit pas encore de Médiateur reconnu, ni personne qui interposât ses offices entre ces deux nations, que toute l'Europe avoit été jadis trente ans à réconcilier. Le Pape s'étoit donc flatté que la négociation n'aboutiroit au plus qu'à une tréve, ou qu'un des articles du traité si elle produisoit la paix seroit que le Roi de France ne pouroit rien entreprendre en Italie. Il n'avoit pû concevoir que la négociation étant entre des Ultramontains, ses Nonces qui avoient été écoutez à Londres & à Paris, ne fussent

ſent pas du moins les arbitres des conditions du traité. Le contraire étoit arrivé. 1514.
La paix venoit d'être concluë & l'Angleterre y laiſſoit une pleine & entiere liberté à la France de reconquérir à ſon gré les Etats qu'elle avoit perdus en Italie dans le cours de la guerre. Leon X. dans cet embarras eut recours aux menées ordinaires à ſa nation, de négocier avec les deux partis, de leur perſuader que leurs ennemis ſont les noſtres, & qu'ils n'ont pas d'amis, mieux intentionnez que nous.

Il étoit ſans aparence que les Suiſſes vouluſſent faire une nouvelle irruption en France quand la Monarchie n'avoit plus qu'eux d'ennemis en deçà des Alpes, pour venir eſſuyer dans les plaines de Dijon l'impétuoſité de deux milles Lances Françoiſes. Tout ce que pouvoit faire le Pape, c'étoit de les exhorter à demeurer fermes dans la réſolution de maintenir le Duc de Milan, & il y employa ſes prieres & même ſon argent.

D'un autre côté le Roi d'Arragon & l'Empereur le ſollicitoient de ſe joindre à eux pour empeſcher le retour des François en Italie. Ils lui repréſentoient qu'il ſeroit bien plus facile de leur en fermer l'entrée qu'il ne l'avoit été de les en chaſſer, & que néanmoins on avoit réuſſi à le faire. Maximilien pour gagner Leon dix par l'endroit où il étoit le plus ſenſible, je veux dire l'établiſſement de ſa famille, lui remit moyennant une ſomme modique la ville de Modene dépoſée entre ſes mains, & dont

ſa

sa parole ne lui permettroit pas de se désaisir.
1514. L'Empereur faisoit encore espérer à Sa Sainteté qu'il donneroit à son frere Julien de Médicis qui lui restoit à établir, l'Investiture de ce fief & de celui de Reggio. Laurent de Médicis neveu du Pape & fils de Pierre son frere aisné qui fut noyé dans le Gariglan, remplissoit à Florence le poste qui rendit ses Ancestres si puissants. Mais le Pape se défioit trop de Maximilien éclairé & instruit par le Roi d'Arragon, pour se haster de prendre des engagements formels & positifs avec lui. Il regardoit le traité proposé comme un piége qui lui étoit tendu à dessein de l'enchaîner de maniere qu'il fût obligé d'agréer l'union du Milanez aux pays héréditaires de la Maison d'Autriche, événement qu'il apréhendoit encore plus que le retour des François en Italie. Sans rien conclure il se contentoit donc d'écouter favorablement toutes les propositions qu'on lui faisoit & luimême en faisoit faire à tout le monde, n'ayant encore qu'un but général de sémer la mésintelligence entre les Puissances, de les persuader toutes en particulier de sa prédilection, & de se rendre le maître des affaires. Ce fut dans cette idée qu'il dépescha vers la République un Vénitien qui le servoit en qualité de Sécretaire, homme d'esprit & acrédité dans sa patrie. Cet Envoyé étoit Pierre Bembo depuis Cardinal, & l'Auteur d'une histoire de Venise fort estimée & que j'ay citée tant de fois. Son instruction étoit de porter la République

publique à renoncer à l'alliance de la France, après quoi le Pape lui promettoit de prendre hautement son parti & de signer avec elle une Ligue offensive & défensive envers tous & contre tous. Bembo fut entendu dans le Collége, & il y exposa avec son éloquence naturelle & acquise dont nous avons tant de monuments, qu'il valoit mieux laisser Vérone à l'Empereur qui en étoit déja le maître, que de tout risquer pour la recouvrer. Il dépeignit les Turcs maîtres de l'Asie depuis leur derniere victoire sur les Persans, attaquants au premier jour Corfou & la Dalmatie. Enfin il fit de son mieux pour dégoûter ses compatriotes de l'alliance de la France, en leur représentant la légereté de la nation, l'incertitude de ses secours & l'instabilité de ses résolutions. Mais les Vénitiens affermis de plus en plus dans la volonté de reprendre sur Maximilien ce qu'il avoit conquis sur eux, & convaincus d'y réussir avec le secours de la France, écoutérent tous les discours de Bembo sans se laisser persuader. Bembo ne remporta donc que des compliments sur la joye dont la Seigneurie étoit pénétrée quand elle entendoit un compatriote s'énoncer avec tant d'élégance, comme sur son industrie à mettre si bien à profit son séjour à la Cour de Rome, qui étoit alors le centre de la politesse. Ce fut toute la satisfaction qu'il eut de sa négociation, dont les Vénitiens firent part aussitôt au Roi leur Allié. Cette confidence éclaira Loüis XII. sur les vérita-

1514.

Justiniani, liv. 22.

1514. ritables sentiments d'un Pape qui tentoit toutes sortes de voyes pour séduire ses amis, dans le tems qu'il le faisoit assurer qu'il avoit le génie & le cœur tout François. Ce Prince résolut enfin de ne plus compter sur lui qu'en cas qu'il donnât d'autres assurances de sa sincérité que des protestations affectueuses. La conduite que Leon X. tenoit avec le Duc de Ferrare aussi distingué par son attachement pour la France que par ses qualitez éminentes, confirmoit encore Loüis XII. dans la croyance qu'il ne cherchoit qu'à l'amuser. Après toutes les promesses que le Pape avoit faites au Duc, d'oublier le passé & de le rétablir dans ses Etats, il ne lui restituoit ni Reggio ni Modene, & le Comte de Carpi ennemi déclaré de ce Prince étoit l'homme de confiance de Sa Sainteté, auprès de laquelle il faisoit la fonction d'Ambassadeur de Maximilien. Toute la faveur que le Duc de Ferrare avoit reçuë, ç'étoit la main levée des revenus de ses biens particuliers dans l'Etat de Reggio. Enfin sous prétexte que la bataille que le Grand Seigneur venoit de gagner contre le Sophi, le mettoit en état d'envahir incessamment la Chrêtienneté, le Pape écrivoit Bref sur Bref à tous les Souverains pour les exhorter à l'union contre l'ennemi commun, & il remplissoit ces Brefs d'expressions qui tendoient à rendre odieux le Prince qui dans ces conjonctures feroit quelque entreprise militaire. Ces Brefs étoient autant de Manifestes publiez au nom de la Chrêtienté contre Loüis XII. Il

XII. Il ne pouvoit demeurer dans l'inaction quand son bien étoit détenu injustement, & quand la voye des armes étoit la seule par laquelle il pût rentrer en possession de son patrimoine. 1514.

Loüis XII. étoit capable de faire de grandes fautes; mais son caractere plein de douceur & de droiture l'éloignoit de cet attachement obstiné à tous ses sentiments que beaucoup de Souverains ont regardé comme une partie de leur indépendance. Du moins les mauvaises suites de ses fautes les lui faisoient avoüer, & prendre une autre route. Ainsi il n'en eut pas plus de confiance pour Leon X. quand dans le même tems qu'il tramoit tant de menées contre lui, il le fit presser sécrétement de se haster d'entreprendre, & de profiter de la foiblesse & de la mésintelligence des Alliez. Le Pape avoit deux buts dans cette menée. Le premier étoit son dessein favori de se trouver du parti du vainqueur, & de se faire un mérite auprès de lui des conseils qu'il auroit donnez avant l'événement. L'autre, ç'étoit de se préparer une excuse pour l'avenir, quand Loüis XII. en état de passer les Alpes, le sommeroit de tenir les paroles qu'il lui avoit fait porter. Il se mettoit en situation de lui répondre, qu'il l'avoit voulu faire dans le tems, mais que la négligence des François ayant laissé passer la conjoncture favorable, il n'étoit plus par leur faute, en pouvoir de les séconder autrement que par ses voeux. Le Pape étoit encore poussé à tenir cette con-

Guich. liv 12.

1514. conduite par l'envie de sçavoir au justece qui étoit d'un article sécret de la tréve concluë en dernier lieu entre le Roi de France d'un côté, & l'Empereur & le Roi d'Arragon de l'autre. Ferdinand publioit par tout que le traité de tréve contenoit un article sécret qui lioit les mains au Roi de France à l'égard de l'Italie, & qui l'empeschoit d'y faire passer son armée. Le Roi de France ne convenoit pas de cet article, & il traitoit de supposition ce qu'en disoient le Roi d'Arragon & ses Ministres. La chose par là devenoit un problême qu'il importoit au Pape de résoudre. La présomption étoit contre Ferdinand. Avoüer qu'on trahit un sécret en révélant l'article d'un traité qui doit demeurer caché, c'est se rendre suspect d'être l'inventeur de ce qu'on avance. Qui peut violer un sécret de dessein prémedité peut être imposteur. Loüis XII. n'avoit pas moins d'intérest de s'éclaircir enfin pleinement sur les dispositions du Pape à son égard, quand les conseils qu'il recevoit de Sa Sainteté se trouvoient en oposition manifeste avec la conduite qu'elle tenoit envers les Alliez & les ennemis de la France. Il lui fit donc représenter que si les troupes Françoises n'étoient pas encore en Italie, c'est qu'il n'avoit pû songer à les y faire passer qu'après sa paix avec l'Angleterre, laquelle venoit d'être concluë. Qu'il lui demandoit en forme son amitié, & qu'il voulût du moins signer un traité de neutralité avec lui. Que s'il recherchoit cette alliance, son

son empressement étoit un effet de l'amitié qu'il avoit toûjours eu pour sa personne, 1514.
comme de l'inclination qu'il se sentoit pour la Maison de Médicis, à la grandeur de laquelle il contribueroit avec joye : Que rien ne pouvoit plus l'empescher de reconquérir l'Etat de Milan, où les peuples souhaitoient son retour avec une impatience dont il recevoit tous les jours des témoignages assurez: Qu'ils regrettoient amérement la douceur de sa domination, dégoûtez de la stupidité de celui qui portoit le nom de leur maître, de la tyrannie de ceux qui l'étoient en effet: Que les milices de Suisse ne tiendroient pas la campagne contre les François, quand l'armée Vénitienne s'avanceroit sur l'Adda pour leur donner la main: Que l'Empereur & le Roi Catholique s'étoient engagez de le voir faire les bras croisez, & que l'un & l'autre sans argent & sans autres troupes que celles qui étoient nécessaires à la défense de leurs Etats, ne voudroient pas manquer solemnellement à leur parole, ni faire battre leurs soldats dans le Milanez pour lui fournir une juste raison de passer à Naples & de s'emparer de Vérone: Qu'un Pape ne pouvoit pas ménager des avantages à un Empereur en Italie sans se trahir lui même: Qu'on sçavoit qu'elles étoient les prétentions des Chefs du Corps Germanique sur ce pays, & comment ils y en avoient usé toutes les fois qu'ils s'y étoient trouvez les plus forts: Que jamais les Rois tres-Chrêtiens n'y avoient prétendu que

leur patrimoine, & que pour les bienfaits
1514. immenses que l'Eglise avoit reçus de ces Princes, leur mémoire & leurs successeurs seroient toûjours en vénération à tous les Papes qui seroient dignes de l'être. On fit encore sentir à Leon X. que la France n'alléguoit que des faits dont la vérité & la conséquence lui étoient connuës, & qu'on le laissoit juger si le Roi étant paisible en deçà des Alpes, rien pouvoit résister en Italie à toutes les forces du Royaume de France qu'il y feroit bientôt passer. Enfin que le Roi prioit Sa Sainteté de se souvenir de ce qu'elle avoit promis, comme de ce qu'il avoit fait pour elle avant qu'il fût son obligé. Que sur sa simple priere le Roi avoit apporté toutes les facilitez imaginables à la dissolution du Concile de Lyon. : Que ce Prince lui demandoit seulement de signer un traité par lequel il retirât ses troupes & les Etendarts de l'Eglise de l'armée des Alliez, & s'engageât à ne traverser directement ni indirectement la conqueste du Milanez.

L'intention du Pape étoit de ne s'engager à rien de positif qu'à l'extrémité, & son inclination ne le portoit guere à prendre un parti qui l'avoit brouillé avec les ennemis de la France, lorsqu'il seroit contraint d'en épouser un. Ainsi il tâcha d'abord d'éluder les propositions de Loüis XII. par des réponses générales & les assurances vagues d'une amitié sans bornes. Mais il fut obligé de s'expliquer clairement. Pour forcer le Pape à le faire, l'homme du

du Roi se servit de l'envie qu'avoit Sa Sainteté de ménager toûjours la France. Il lui dit avec la vivacité & l'énergie Françoise que Loüis XII. prendroit pour rupture & pour marque d'une inimitié irréconciliable, le refus d'une réponse positive à ses propositions. Leon X. portant alors sa main gauche au coude de son bras droit, & l'élevant dit qu'il donneroit ce bras pour voir le Roi de France en possession de son héritage, sans qu'il en coutât une mer de sang à la Chrêtienneté, & il employa les biais les plus subtils des frases Florentines & tous les détours du jargon de Rome pour esquiver, & se défendre de donner une réponse plus formelle. A cela l'Envoyé de Loüis XII. se contenta de repliquer d'un ton plus froid ce qu'il avoit déja dit. Ainsi le Pape forcé de parler commença par lui dire: Que son maître sçavoit mieux que personne combien il étoit de ses amis, lui qui devoit se souvenir avec quelle chaleur il l'avoit pressé de faire passer ses troupes en Italie dans le tems où il suffisoit aux François de s'y montrer pour y être les maîtres. Que les avis qu'il avoit donnez à cet égard au Roi tres Chrêtien n'avoient pas été suivis, & même qu'ils avoient été ébruitez, quoiqu'il eût si soigneusement recommandé que la Cour de France les tint sécrets: Qu'il en étoit arrivé deux inconvénients: L'un que les Alliez s'étoient si bien mis en posture de se défendre qu'ils ne pouvoient plus être chassez du Milanez qu'après plusieurs campa-

1514.

gnes meurtrieres: L'autre qu'ils éclairoient
1514. sa conduite comme celle du meilleur ami de la France: Que tout ce qu'il pouvoit faire, ç'étoit de s'empêcher d'être insulté, mais qu'il le seroit infailliblement à la premiere démarche qu'il hasarderoit en faveur de cette Couronne: Qu'il prioit le Roi de le dispenser d'une alliance que lui même disoit être inutile au succès de ses affaires, quand sans périr lui & sa maison il ne pouvoit plus manquer aux nouveaux & aux anciens engagemens du Saint Siége avec l'Empereur, le Roi d'Arragon & les Suisses: Qu'enfin la Puissance Ottomane étoit augmentée à un point, qu'un Pape seroit indigne de sa place, s'il coopéroit davantage à renouveller la guerre entre les Princes de sa religion, & à l'effusion du sang Chrêtien.

C'en étoit assez à Loüis XII. pour se tenir assuré que le Pape s'oposeroit de toutes ses forces à son expédition, & s'il n'eût pas bien compris son langage, les Vénitiens ses Alliez qui entendent si bien le stile de la Cour de Rome, le lui auroient expliqué. Il se disposa donc à reprendre l'Etat de Milan malgré la Cour de Rome.

La campagne de mil cinq cens quatorze fut peu vive en Italie. On a déja vû ses plus grands évenements. Une place y tenoit encore pour Loüis XII. le Fanal de Gennes, car peu de tems après la déroute de la Trimoüille les châteaux de Milan & de Crémone se rendirent aux Alliez par désespoir d'être secourus. Faute de vivres

vivres ou par ennui, la garnison de ce Fanal capitula de s'en retourner en France. 1514.
Les Vénitiens découvrirent une conspiration pour livrer Padoüe aux Allemands dont l'exécution devoit commencer par l'assassinat de L'Alviane, & les conjurez payerent de leur tête. L'armée Espagnole fort afoiblie par les morts & les malades, s'étant jointe à une partie de la garnison de Vérone, vint assiéger Citadella qu'elle prit. L'Alviane dont l'armée étoit supérieure fut tranquille spectateur de l'événement, parce que le Sénat lui avoit donné des ordres positifs de ne point combattre. Le Viceroy fit ensuite une incursion dans la Poléfine, & s'empara même de Rovigo; mais sur la nouvelle que L'Alviane marchoit vers Vérone, il quitta tout pour se jetter dans la derniere place dont l'Empereur n'auroit jamais pardonné la perte au Roi Catholique.

Justinian, liv. 12.

Il est étonnant que les Vénitiens laissassent ronger leur meilleur pays à une poignée de soldats Espagnols, quand ils pouvoient en huit jours de tems obliger le Viceroy de Naples de les remener dans son Gouvernement. La flotte de la République n'avoit pour cela qu'à se montrer sur les costes de l'Abruzze & de la Calabre. Les Historiens nous aprennent que cette diversion fut proposée plusieurs fois dans le Sénat, & que souvent même il résolut de faire partir la flotte pour l'exécuter. Mais jamais elle ne mit en mer à ce dessein. Il est facile de juger que le Sénat

1514. vouloit bien que le bruit de cette diversion se répandit en Italie, mais qu'il ne fut jamais d'avis de l'entreprendre sérieusement. Peut-être craignoit-il qu'une armée navale dans la mer Adriatique ne donnât de l'ombrage à la Porte & ne servît de prétexte au Grand Seigneur pour lui faire la guerre & attaquer ses Etats maritimes en un tems où il lui eût été si difficile de les défendre. Les Auteurs Italiens ont souvent reproché aux Vénitiens que la circonspection envers les Turcs étoit un des premiers mobiles de leur conduite. Véritablement les armées de terre que la République mettoit en campagne toutes les années, font voir que ce n'étoit point son épuisement qui l'empeschoit d'armer par mer. Des flottes lui auroient coûté bien moins que des armées de terre. Elles eussent même servi avec plus de zele, puisqu'elles n'auroient été montées que par des sujets de la République, au lieu qu'elle ne formoit ses armées qu'en les composant en grande partie d'Officiers & de soldats étrangers & mercenaires. La guerre de terre ne fut jamais la science des Vénitiens. Les autres Italiens leur reprochent d'y avoir toûjours été tellement ignorans, que même ils n'ont pas sçû l'usage des armes dont on s'y servoit dans le tems. Cette ignorance est cause, disent-ils, que les Vénitiens ont représenté leur ancien patron Saint Théodore sur une des grandes Colomnes de la place de Saint Marc, tenant sa lance de la main gauche & son bouclier de la main droite. On veut que l'ignorance

rance de la guerre de terre où les Vénitiens & sur tout les Nobles ont toûjours été élevez, soit un trait de politique de la République. Quoiqu'il en soit sa bonne conduite & son opulence supléoient à bien des inconvéniens. 1514.

Rence de Ceri défendoit toûjours Creme, malgré la peste & la famine qui lui faisoient la guerre dans sa place, en même tems que les troupes de Sforze le tenoient bloqué. Mais le Comte Nicolas Scotto trouva moyen d'y jetter des vivres, & quinze cens hommes d'infanterie. Rence de Ceri encouragé par ce secours sortit de nouveau en campagne, défit un Corps des troupes de Sforze, & se jettant sur Bergame il obligea la garnison Espagnole qui tenoit le Château de capituler. La prise de Bergame réveilla les ennemis. Le Viceroy & Prosper Colomne après avoir ramassé cinq ou six mille hommes d'infanterie & quelques Gendarmes, y vinrent mettre le siége. Ceri qui n'étoit pas préparé à le soûtenir fut obligé de se rendre après quatre ou cinq jours de tranchée ouverte; mais il occupa assez long-tems l'armée Espagnole pour donner à l'Alviane le loisir de reprendre la Polésine. L'expédition de ce Général fut si brusque, qu'il fit deux cens Hommes d'armes prisonniers dans Rovigo, place sans défense, où ils ne l'auroient pas attendu s'ils avoient sçû sa marche. Le reste des troupes que le Viceroy y avoit laissé quitta aussitôt le pays, & poursuivi par l'Alviane il eut peine à gagner Vérone,

——— Le Général Vénitien reprit aussitôt Legnago; & peut-être auroit-il osé attaquer Vérone, si le Viceroy n'y fût revenu immédiatement après la capitulation de Bergame. L'armée Vénitiene qui se trouvoit trop foible pour rien entreprendre davantage, fut mise dans ses quartiers d'hiver, & les ennemis de leur côté entrérent dans les leurs. La guerre du Frioul aboutit à des courses de part & d'autre, & il s'y fit même tres-peu de mouvemens militaires depuis la prise du Comte Frangipani qui dans ces quartiers étoit l'ame de toutes les entreprises des Allemands. Voila la situation où les affaires demeurérent à la fin de l'année mil cinq cens quatorze.

1514.

——— Le Roi de France mourut le premier jour de mil cinq cens quinze en un âge qui sembloit encore promettre un long regne à ses Alliez & à ses sujets. Il étoit dans sa cinquante-quatriéme année. On sçait assez que son mariage avec la jeune Princesse d'Angleterre fut la cause de sa mort. Il n'est pas de mon sujet d'en parler plus au long, non plus que des vertus de ce Prince dont le surnom est le plus grand éloge que puisse mériter un Souverain. Comme Loüis XII. ne laissoit pas de garçon, le Comte d'Angoulesme arriere petit fils de Loüis fils de France premier Duc d'Orleans l'Ayeul du Roi mort, lui succéda sous le nom de François I. Il prit avec le titre de Roi de France celui de Duc de Milan du chef de sa femme Claude de France fille aînée du Roi défunt. Cette Prin-

1515.

Le pere du peuple.

Princesse par l'Investiture de Trente étoit apellée à reprendre ce fief, si son pere Loüis XII. mouroit sans enfans masles. 1515.
Dès la mort de son pere elle en fit aparamment donation à son mari. Néanmoins l'acte en forme de cette donation que nous avons n'est datté que du vingt-huit Juin de la même année. François I. porté aux grandes entreprises par son génie élevé, & qui dès l'âge de vingt deux ans, ne parloit que de rendre son nom immortel n'étoit pas d'humeur à porter long-tems en vain le titre de Duc de Milan. Impatient de faire voir aux François qu'ils avoient eu tort de regretter la mort de Gaston de Foix comme une perte irréparable, il brûloit de signaler par une grande action son avénement à la Couronne. Au récit des faits d'armes de Bresse & de Ravenne, on l'avoit vû s'échauffer jusqu'à jetter des larmes & à pousser des soupirs, tels que ceux que poussoit César en regardant une statuë d'Aléxandre. Ses premiers soins furent donc de donner sécretement des ordres pour haster les préparatifs que faisoit faire le feu Roi à dessein de passer les Alpes au printems. Il jugeoit à propos de cacher ce dessein aux yeux du public, jusqu'à ce qu'il eût renouvellé les traitez d'alliance que son Prédécesseur avoit faits avec les étrangers, & tenté d'en faire de nouveaux. Henri VIII. encore plein de son dépit contre Ferdinand, offrit le premier au nouveau Roi la continuation du traité fait à Londres entre lui & Loüis XII. Dès

le cinquiéme d'Avril ce traité entre la France & l'Angleterre fut renouvellé. François I. négocioit en même tems avec le Prince d'Espagne Souverain des Pays-bas, qui commençoit de se gouverner par lui-même. Le traité entre lui & François I. fut aussi bientôt conclu aux conditions: Que Sa Majesté tres Chrêtienne aideroit & favoriseroit en toutes choses le Prince d'Espagne pour recüeillir la succession de ses Ayeuls maternels à la mort du Roi d'Arragon son grand pere: Que de son côté le Prince d'Espagne n'aporteroit aucun empeschement au recouvrement de l'Etat de Milan: Qu'il épouseroit Renée de France fille cadette de Loüis XII. Que l'hommage que le Prince d'Espagne devoit à la Couronne de France pour les Comtez de Flandres & d'Artois demeureroit sursis pour cinq ans, & que le Roi & le Prince envoyeroient incessamment des Députez à Arras pour ajuster tous les autres différents qui leur restoient à terminer. Ce traité fut dressé en forme du contract de mariage de la Princesse Renée, & signé à Paris le vingt-quatre de Mars. En même tems François I. faisoit dire au Pape, que du moins il le prioit de ne pas entrer dans de nouveaux engagemens avec ses ennemis afin qu'ils pussent un jour prendre des liaisons, en cas que malgré l'opofition de l'Union les affaires des François prospérassent en Italie. Il faisoit assurer Sa Sainteté qu'elle ne trouveroit jamais en lui aucun ressentiment de ce qui s'étoit passé sous le Roi son Prédécesseur-

déceſſeur, mais toutes ſortes de diſpoſitions à une bonne intelligence. C'étoit donner à entendre au Pape qu'on ſçavoit ſes menées & ſes ſentiments; mais qu'il ne tenoit qu'à lui de faire oublier le paſſé & de vivre en bonne intelligence avec la France. 1515.

Les Suiſſes refuſérent des paſſeports pour les Ambaſſadeurs que le nouveau Roi voulut leur envoyer; mais il ne fut pas ſurpris de cette ruſticité. Il n'avoit fait ſa démarche que par bienſéance & pour ſe procurer un refus qui fît du bruit dans le monde, & qui pût faire douter durant quelque tems, ſi les préparatifs qui ſe faiſoient à Lyon & en Bourgogne n'étoient pas deſtinez à repouſſer les Suiſſes. Dans cette idée le Roi lui-même fit publier par tout la réponſe faite au Hérault d'armes qui avoit été chercher les paſſeports, comme un oracle qui l'épouvantoit. Cette réponſe étoit, que le Roi reverroit au premier jour les Suiſſes en Bourgogne, s'il n'acompliſſoit l'Apointement de Dijon en ſon entier. François I. crut durant un tems qu'il pouroit faire quelque accommodement avec Maximilien & avec Ferdinand. Le Prince d'Eſpagne leur petit fils commun leur avoit réſervé une place dans le traité de Paris, & les Miniſtres de ce Prince à Lintz & à Saragoſſe y employoient leurs offices en faveur de la France: Mais rien ne réuſſit. Le Roi Catholique refuſa non ſeulement d'entrer dans le traité de Paris, mais il ne voulut pas même proroger pour une nouvelle année la tréve concluë l'année

précédente avec Loüis XII. à moins que
1515. Sa Majesté tres-Chrêtiene ne s'engageât à ne rien entreprendre en Italie pendant sa durée. Il craignoit que les Suisses ne l'abandonnassent à l'occasion d'une nouvelle année de tréve, comme le Roi d'Angleterre avoit quitté son alliance en vengeance de la tréve qu'il avoit faite l'année précédente avec Loüis XII.

L'Empereur qui se laissoit gouverner alternativement par tout le monde, étoit alors mené par le Roi Catholique. Il étoit ainsi hors d'aparence de lui faire suivre un parti dont Ferdinand s'éloignoit. Tant que le Roi de France espéra de traiter avec ces Princes, il n'avoit pas jugé à propos de renouveller le traité de Ligue que son Prédécesseur avoit signé à Blois avec les Vénitiens. Ce traité obligeoit la France de faire la guerre à l'Empereur pour le forcer de rendre aux Vénitiens les conquestes qu'il avoit faites sur eux en Lombardie depuis la Ligue de Cambray. De telles obligations étoient incompatibles avec le traité pour lequel François I. avoit recherché Maximilien. Dès que cette espérance fut évanoüie, le Roi tres-Chrêtien renouvella de bonne grace le traité de Blois sans altérer aucune de ses conditions, & il dit d'un air de confiance à l'Ambassadeur de la République après l'avoir signé, qu'il donnoit rendez vous sur l'Adda avant quatre mois à l'armée de ses maîtres. Il n'obmettoit rien pour tenir régulierement parole. Sous prétexte que les Suisses vouloient

loient faire une ſeconde irruption en Bourgogne, il augmentoit ſa Gendarmerie juſqu'à quatre mille Lances, ce qui faiſoit près de vingt mille combattans à cheval. Son * Prédéceſſeur n'entretenoit que deux mille cinq cens Gendarmes. François I. préparoit encore un train d'artillerie prodigieux, & il faiſoit défiler vers le Lyonnois les Bandes Françoiſes & l'infanterie Allemande. Comme il ne falloit pas tant d'apareil pour repouſſer les Suiſſes, & ſur tout comme il n'étoit pas beſoin de quatre mille Lances Françoiſes pour leur faire perdre l'envie de venir ſe faire fouler aux pieds des chevaux dans les plaines de Bourgogne, l'Empereur & le Roi d'Arragon furent bientôt perſuadez que les François alloient deſcendre en Italie. Ils remontrérent donc au Pape la néceſſité de faire un nouveau traité qui expliquât le contingent que chacun des Confédérez contribueroit pour défendre le Milanez, la maniere dont ils agiroient, & quelles meſures on prendroit pour mettre inceſſamment ce contingent en campagne. Le Pape vouloit bien empeſcher François I. de reprendre l'Etat de Milan; mais il n'étoit pas bien aiſe de ſe mettre en but à ce Prince, ni de paroiſtre le promoteur d'un nouveau traité contre lui. La Cour de Rome a toûjours porté un reſpect ſingulier aux jeunes Souverains. Le Pape répondit donc qu'il n'étoit pas beſoin d'une nouvelle convention, & qu'il ne pouvoit ſe réſoudre d'y concourir: Que ſa dignité le feroit y tenir

1515.

* Seiſſel Eloge de Loüis XII. pa. 61.

le premier rang, & qu'il paroiſtroit ainſi
1515. l'inſtigateur du nouveau traité: Qu'un tel perſonnage ne convenoit pas à ſa qualité de pere commun: Qu'il conformeroit volontiers ſes demarches à celles de l'Empereur & du Roi Catholique, & que ſuivant ſes engagemens précédens il feroit marcher ſes troupes où ils envoyeroient les leurs; mais qu'il ne vouloit point ſigner de nouvelles Ligues, ni paroiſtre conduire ces Princes. Ils entendirent ce que cela ſignifioit, & que la conduite du Pape aprocheroit d'une neutralité le plus qu'il lui feroit poſſible. Ainſi leurs Ambaſſadeurs joints à celui du Duc de Milan conclurent avec les treize Cantons un nouveau traité de Ligue offenſive & défenſive contre la France, y réſervant une place à Sa Sainteté qui ſeroit tenuë de déclarer dans un certain tems ſi elle l'acceptoit. Par ce traité les treize Cantons s'obligeoient d'envoyer une armée contre les François dans l'État de Milan & d'entrer en même tems dans la Bourgogne & dans le Dauphiné, moyennant un ſubſide de quarante mille écus d'or par mois, payable par les autres Confédérez. De ſon côté le Roi d'Arragon s'engageoit d'attaquer la France par le continent d'Eſpagne. Dès le mois de Décembre mil cinq cens treize l'Etat d'Appenzel avoit été cantonné, & par cette augmentation les Cantons Suiſſes ſe trouvoient au nombre de treize.

Il étoit deformais inutile au Roi de France de cacher ſon deſſein. Quand on

n'auroit

n'auroit rien sçû d'ailleurs de ses vûës, ses préparatifs immenses & l'ardeur avec laquelle il y faisoit travailler, les auroient donné suffisamment à connoistre. Outre l'infanterie Françoise & Allemande qui étoit déja rassemblée dans le Lyonnois, Pierre Navarre y conduisoit dix mille fantassins de sa nation, qu'il avoit levez sur les frontieres de Biscaye. Cet Officier avoit été fait prisonnier à la journée de Ravenne, & les François avoient estimé sa rançon à vingt mille écus d'or. Le Roi Catholique dont il étoit le sujet & le soldat, refusa de la payer. Navarre n'avoit d'autre patrimoine que des Patentes. Hors d'état de payer lui-même sa rançon, il étoit resté en prison jusqu'à l'avénement de François premier à la Couronne. Ce Prince qui aimoit le mérite, parce qu'il en avoit beaucoup, paya de ses deniers la rançon de cet officier à ceux à qui elle apartenoit, & le fit Colonel d'un Corps d'infanterie Basque qu'il lui donna commission de lever. Navarre né dans une condition au dessous de la médiocre avoit autant d'honneur qu'un seigneur de la naissance le plus illustre. Il ne voulut point accepter sa liberté de la main du Roi de France, ni prendre l'emploi qu'il lui offroit, sans avoir exposé à son Souverain naturel la triste situation où il se trouvoit, & sans l'avoir humblement suplié de l'en tirer. Sur le refus de Ferdinand qui dédaignoit de l'avoir pour sujet, il lui renvoya toutes les provisions qu'il tenoit de lui, & se crut

1515.

en

1515. en droit de prester au Roi de France un serment de fidélité qu'on ne sçauroit du moins lui reprocher d'avoir violé.

Le Roi étant prest de monter à cheval fit donner part au Pape de son expédition, & le sollicita encore une fois de se déclarer pour lui. Ce n'étoit pas entierement sans espérance d'y réüssir. Si Leon X n'étoit pas changé depuis le nouveau regne, du moins il paroissoit vacillant. Il avoit refusé d'entrer dans le dernier traité des Confédérez, & il sembloit vouloir faire bande à part. On pouvoit croire même qu'il cherchoit à se raprocher de la France. Il venoit de faire épouser à son frere Julien de Médicis, Philiberte sœur du Duc de Savoye, proche parente de la Comtesse d'Angoulesme mere du Roi. Ce Prince espéroit donc que le Pape qui lui avoit répondu plûtost en homme qui temporise qu'en homme qui refuse, se détermineroit enfin à prendre son alliance. Mais l'intention de Leon X. dans le mariage de Julien de Médicis, n'avoit été que d'assurer à tout événement à son frere une protection capable de lui conserver le gouvernement perpétuel des villes de Modene, Reggio, Parme & Plaisance qu'il lui avoit conféré, pour les garder au nom & comme Officier du Saint Siége. Le Pape répondit donc à son ordinaire, c'est-à-dire sans rien refuser positivement, mais aussi sans rien accorder. Il parla même aux Agents de France à cœur ouvert sur de petits intérests de famille, affectant beaucoup de bonne

foi

foi & de naiveté même dans les bagatelles, afin de gagner la confiance des François & de leur en impofer plus facilement dans les affaires importantes. 1515.

Les Ambaffadeurs que François I. avoit envoyez vers le Pape, n'obtinrent rien de plus effectif. Le premier étoit le fameux Guillaume Budé l'homme le plus fçavant de fon fiécle, & l'autre Antoine Marie Pallavicin Seigneur Milanois qui avoit gardé l'écharpe blanche. Leon X. les amufa tous. Quelquefois il feignoit d'avoir une férieufe intention de traiter, & il demandoit pour préliminaire que Parme & Plaifance demeuraffent réunies à l'Etat Ecclé-fiaftique. Mais c'étoit feulement afin qu'il parût que les refus du Roi & fa dureté l'auroient jetté parmi fes ennemis. Quelquefois dans la crainte d'eftre pris au mot, il accompagnoit fes propofitions d'explications qui les embroüilloient, fe réfervant même lorfqu'on feroit convenu à cet égard de faire encore des propofitions ultérieures. C'étoit vouloir demeurer toûjours le maître de la négociation, même en paroiffant s'y abandonner de bonne foi. A la fin il prit fon parti; & réfolu de tout tenter pour empefcher les François de s'établir de nouveau en Italie, il entra dans la nouvelle confédération de l'Empereur, du Roi d'Arragon, du Duc de Milan & des Suiffes; mais à condition que l'acceptation qu'il faifoit de la place à lui réfervée dans le traité, feroit tenuë fécrete. Cette précaution fervoit de peu de chofe, ou pour mieux

dire

1515. dire elle ne servoit de rien. Leon X. ne pouvoit s'empescher de découvrir d'une main ce qu'il cachoit de l'autre. Il accordoit au Roi Catholique la liberté d'employer à son gré le produit de la Bulle de la Cruzade destiné uniquement à faire la guerre contre les infidelles, & l'on comptoit que le bienfait du Pape vaudroit à ce Prince plus d'un million d'écus d'or. Vich son Ambassadeur à Rome, & le Comte de Carpi l'Ambassadeur de l'Empereur, ne sortoient plus du Vatican. On avoit sçû le froid que les premiers refus du Pape avoient mis entre Sa Sainteté & ses Alliez; & comme ce froid avoit fait place à une correspondance tres-vive, il étoit facile de deviner que les refus, cause de la mésintelligence, ne duroient plus.

Frégose Doge de Gennes trompa Leon X. dans le tems qu'il employoit tout son esprit pour amuser François I. Ce Doge eut connoissance que les Confédérez qui se défioient de lui, prenoient des mesures pour le faire déposer & lui faire élire un successeur. Il traita avec la France pour justifier leurs défiances, tandis que pour éblouïr le Pape il lui faisoit faire tous les jours les mêmes protestations que Sa Sainteté avoit faites à Loüis XII. quand elle traitoit avec les ennemis de la France. Le traité de Frégose fut conclu avant que les Confédérez fussent bien assurez qu'il se négocioit. Dès qu'il fut signé, Frégose changea subitement son titre de Doge en celui de Gouverneur de Gennes pour le Roi

tres-

tres-Chrêtien, & ce fut par ce changement de scene que le sécret se révéla. Le peuple 1515.
de Gênnes ne se fit pas presser beaucoup pour prêter serment de fidélité à François I. & ses troupes furent d'abord introduites dans la forteresse dont on avoit eu tant de peine à les chasser. Frégose fit l'Apologie de sa conduite par un Manifeste en forme de Lettre adressée au Pape. Il alléguoit d'abord toutes les raisons que les Confédérez lui avoient données de reconnoistre les droits de la France, & de se soumettre à son obéissance par un traité sécret. Elles étoient telles, disoit il, qu'il se flattoit que Sa Sainteté ne désaprouveroit pas sa conduite. Qu'il auroit desespéré de pouvoir la justifier auprès d'un particulier, & même auprès d'un Souverain assez peu éclairé pour penser qu'on dût se gouverner toûjours dans les affaires d'Etat suivant les maximes scrupuleuses qui doivent régler la vie privée. Mais qu'il parloit au Souverain de son tems le moins grossier, & qui connoissoit mieux que personne jusqu'où la raison d'Etat permettoit aux Princes de s'écarter des regles austéres de la Morale. Que la dissimulation qui faisoit taire ce qu'on vouloit faire & proposer ce qu'on ne vouloit pas tenir, n'étoit qu'une discrétion loüable dans les affaires politiques. Enfin qu'il disoit ces choses simplement & pour se justifier, mais non parce qu'il auroit l'orgüeil de vouloir les enseigner à personne. Cet écrit fut autant regardé comme le Manifeste de François I. contre

I. contre Leon X. que comme l'Apologie
1515. de Frégoſe.

Mais bientôt ce Prince alloit employer pour recouvrer l'Etat de Milan des moyens plus efficaces que des négociations & des remontrances qui réuſiſſent ordinairement mal aux François auprès de quelques nations. Au commencement du mois d'Aouſt le Roi partit de Lyon avec la plus belle armée Françoiſe qui eût encore paſſé les Alpes depuis que la guerre ſe faiſoit avec des troupes réglées. Néanmoins il ne laiſſoit pas ſon Royaume dépourvû. Quoique le Roi d'Arragon eût licentié toutes les milices raſſemblées en Catalogne & en Navarre dès qu'il eut été averé que le deſſein des François étoit arreſté ſur l'Italie, Sa Majeſté tres Chrêtienne jugea à propos de laiſſer ſept cens Lances en Languedoc & en Guienne pour aſſurer le repos de ces Provinces. Un pareil Corps de Gendarmerie demeuroit à la garde de la Bourgogne, afin d'oſter aux Suiſſes l'envie de faire une nouvelle irruption en France. Malgré ces deux détachements l'armée du Roi quand elle arriva aux pieds des Alpes, ſe trouvoit encore composée de deux mille cinq cens Lances & de trente-deux mille hommes d'infanterie. Au premier bruit de l'aproche de l'armée Françoiſe les milices de Suiſſes deſcendirent dans l'Etat de Milan.

Les Suiſſes après avoir joint ceux de leurs compatriotes qui faiſoient leur ſéjour dans le Milanez, ſe trouverent au nombre de trente

trente mille combattans. L'armée Espagnole se disposoit à partir de Vérone pour les renforcer. Celle du Pape se mit en mouvement pour les joindre; mais Sa Sainteté publioit qu'elle marchoit seulement pour veiller à la conservation des villes du Pô. Ces villes étoient Modene, Reggio, Parme & Plaisance occupées par les garnisons de l'Eglise. Quelques instances que fissent les Confédérez, Leon X. ne pouvoit se résoudre à lever hautement le masque. 1515.

Dès que les Suisses furent en Corps d'armée, la Gendarmerie du Duc de Milan les joignit. Le premier mouvement de cette armée fut de s'en aller cantonner dans le Piémont, d'où elle envoya dix mille hommes d'infanterie dans la valée de Suze pour occuper les débouchez du Mont Genevre & du Mont Cénis qui toûjours avoient été le passage ordinaire des troupes Françoises pour venir en Italie. Ces passages une fois occupez, les François ne pouvoient plus les forcer qu'en sacrifiant leur meilleure infanterie. Ainsi François I. vit d'abord son expédition retardée. Il prit deux expédients pour surmonter l'obstacle qu'on lui opposoit. Le premier fut de faire embarquer en Provence Aymar de Prie avec quatre cens Hommes d'armes & cinq mille fantassins, avec ordre de débarquer à Gennes. Cet Officier devoit s'avancer de là vers l'Aléxandrin & l'Astesan pour faire une diversion en inquiétant les derrieres de l'armée ennemie qui gardoit la valée de Suze. Le second expédient que prit le Roi, fut

1515. fut de faire reconnoiſtre les cols de l'Argentiere & de Guilleſtre par où le canon n'avoit point encore roulé, pour découvrir s'il n'y pouvoit pas faire paſſer ſon artillerie. Ce tranſport étoit ce qui l'embaraſſoit davantage. Il eſt vray qu'on ſe trouvoit alors dans le commencement du mois d'Aouſt, c'eſt-à-dire dans la ſaiſon la plus favorable pour traverſer les montagnes. François I. rendit la choſe poſſible. Il ſe trouvoit par tout repréſentant lui-même aux ſoldats qu'en paſſant les Alpes, ils franchiſſoient les murailles de Milan: Que ces montagnes quelque fût leur hauteur, ne ſe joignoient pas au ciel, & qu'elles étoient praticables à des hommes de courage, quoique ſon armée dût ſe rendre célébre pour être la premiere qui s'y fût ouvert un paſſage.

L'ardeur de toute l'armée excitée par la préſence Majeſtueuſe & par les diſcours animez du jeune Roi, vint à bout de la nature même. On racommoda les chemins, on en fit de nouveau, les hommes traînerent l'artillerie aux endroits les moins praticables. Enfin en ſix jours de peine & de travail elle arriva d'Embrun dans les gorges de Pignerol. La Paliſſe déboucha le premier dans la plaine de Piémont. Il avoit mené une Colomne par Briançon & par Seſtrieres, de maniere qu'il couvroit l'artillerie en marchant entre elle & l'ennemi qui occupoit les paſſages de la valée de Suze. Cependant toutes les troupes avoient pénétré dans la plaine par d'autres cols,

& à

& à mesure qu'elles arrivoient elles se formoient près de la ville de Saluzzes. Tandis que l'armée achevoit de se ramasser, la Palisse perça dans le pays, & il s'avança sans trouver aucun ennemi auprés de Villefranche. Prosper Colomne qui passoit pour le premier soldat d'Italie, & qui étoit alors Général des troupes du Duc de Milan, y avoit son quartier. Néanmoins les François étoient aux portes de la ville, quand il les croyoit encore dans la montagne. Ainsi la Palisse surprit Villefranche & l'y fit prisonnier avec deux cens Hommes d'armes & le Comte de Morgano de la Maison des Ursins. Ce Seigneur se sçut alors bon gré d'être le seul des Barons Romains qui eût renvoyé à Loüis XII. en quittant l'écharpe blanche, l'argent qu'il avoit touché de ce Prince pour lever des troupes contre Jules II. Les François en considération de sa bonne foi le traitérent avec toute sorte de politesse. 1515.

La face des affaires changea dès qu'on sçut en Italie que les Suisses s'étoient vantez témérairement de faire des Alpes une barrière insurmontable, & que les François après l'avoir franchie campoient en front de Bandiere en deçà des montagnes. Les Suisses se retiroient même si vîte devant les François, qu'ils paroissoient fuir. Après avoir saccagé dans leur route Chivas & Verceil, ils s'en étoient venus à perte d'haleine occuper le poste de la Riotta près Novarre comme un lieu d'un heureux augure. Deux ans auparavant ils y avoient battu

battu la Trimoüille. Ceux des Suiſſes qui
1515. avoient toûjours été d'avis de maintenir l'Alliance de la nation avec la France, & qui depuis long tems n'oſoient plus ouvrir la bouche en faveur de cette Couronne, recommencérent à parler en ſa faveur, & leurs compatriotes commencérent de les écouter. Le Pape craignit de ſon côté que les Bentivoles & le Duc de Ferrare ne ſaiſiſſent ce moment de révolution dans les eſprits pour ſe préſenter devant Boulogne & les villes du Po, où le nombre des ſerviteurs de ces Seigneurs étoit tres-grand. Il envoya donc de nouveaux ordres à Laurent de Médicis qui commandoit l'armée de l'Egliſe & qui s'étoit enfin mis en marche pour joindre les Suiſſes. Ces ordres lui enjoignoient de ne pas s'écarter des villes du Po, & de ſe tenir à portée de Boulogne. Ainſi le prétexte de la marche de l'armée du Pape devint l'objet ſérieux de ſes mouvements. Leon X. dépeſcha encore au Roi le même Cinthio de Tivoli qu'il avoit envoyé déja deux fois à la Cour de France, afin de remettre la négociation ſur le tapis. Si malgré ſes efforts l'avantage devoit demeurer aux François, du moins il vouloit ſe trouver en négociation ouverte avec eux lors de leur victoire.

L'étoile de François I. voulut que l'Homme du Pape fût arreſté par un parti de l'armée Eſpagnole. On lui trouva ſes lettres de créance qui furent remiſes entre les mains du Viceroy de Naples qui la com-

man-

mandoit. Cardonne connut par le contenu de ces lettres quel étoit le dévoüement du Pape à la cause commune, & jusqu'à quel point il falloit compter sur la fermeté d'un pareil Allié. La défiance du Viceroy devint extrême, & l'obligea de redoubler ses précautions pour ne point trop exposer les forces de son maître quand il y avoit si peu d'aparence que celles du Pape les suivissent de bonne foi dans le danger. On verra que ses précautions furent cause que les Suisses combatirent seuls à Marignan contre l'armée du Roi de France. 1515.



SOMMAIRE DU LIVRE CINQUIEME.

Les Suisses font un traité avec le Roi, & sans sujet ils manquent à leur engagement. L'armée Espagnole marche pour joindre les Suisses. Le commerce des Vénitiens les met en ètat de dépenser durant la guerre de Cambray cinq millions d'ecus d'or. Qu'elle étoit alors l'étendue de ce commerce & sa décadence prochaine. Maniere dont les Vénitiens leverent les subsides. Situation des armées des deux partis en Lombardie, & campagne de mil cinq cens quinze. Journée de Marignan. Soumission de l'Etat de Milan. Mort de l'Alviane Général des Vénitiens. Accord entre Leon X. & François premier suivi de l'entrevuë de Boulogne. Commencement de l'année mil cinq cens seize Irruption de l'Empereur en Italie suivie de sa prompte retraitte. Prise de Bresse par les François & les Vénitiens. Mort du Roi d'Arragon Traité de Noyon entre François premier & Charles premier. Accord des François & des Vénitiens avec l'Empereur. Traité de Fribourg entre la France & les Cantons. Fin de la guerre.

HI-



HISTOIRE DE LA LIGUE DE CAMBRAY.

LIVRE CINQUIE'ME.



Andis que les Confédérez raisonnoient, les François avançoient leur conqueste. Déja toute la partie de l'Etat de Milan située à la gauche du Po étoit en leur pouvoir à l'exception de Parme & de Plaisance que l'armée de l'Eglise retenoit sous l'obéissance du Pape. Comme les Milanois souhaitoient avec passion le retour des François, Aymar de Prie n'avoit eu qu'à se présenter devant Aléxandrie & devant Tortone pour y être reçû. Il y avoit marché dès que l'heureux passage du Roi eût rendu inutile la diversion que ses premiers ordres 1515.

lui enjoignoient de faire dans l'Astesan. Sa
1515. Majesté tres-Chrêtienne campoit déja près de Verceil avec l'armée Royale, sans que les dispositions qu'on avoit faites pour l'empescher d'aborder le Milanez, l'eussent obligé de donner un seul coup de lance pour y arriver. D'un autre côté l'armée Vénitienne s'étoit mis en front de Bandiere sur l'Adige. Si l'armée Espagnole demeuroit dans le Bressan pour lui faire teste, l'armée Espagnole laissoit les Confédérez hors d'état de faire teste long-tems aux François. Si le Viceroy prenoit le parti de venir joindre les Confédérez, il ne devoit pas douter que L'Alviane ne joignît bientôt les François. Il avoit promis de le faire, & trop de circonspection ne le faisoit jamais manquer à sa parole.

Le Roi de France s'arresta quelques jours à Verceil pour tâcher de moyenner un accord avec les Suisses, croyant qu'il y auroit plus d'honneur pour lui à leur faire entendre raison qu'à les battre. Le Duc de Savoye qui le suivoit ne cessoit encore de lui représenter qu'une paix certaine valoit mieux qu'une victoire qui seroit toûjours au pouvoir de la fortune, quoiqu'elle parût indubitable. Que Sa Majesté ne devoit pas compter tellement sur la valeur & sur l'ardeur de ses troupes, qu'elle ne fît réflexion que c'étoient des hommes qui combattroient de part & d'autre avec des armes à peu près égales, & que c'est sur tout dans les batailles que le Dieu des armées se plaît à tromper l'attente des Princes.

Il

Il paroissoit beaucoup de disposition à cet accommodement. Le Cardinal de Sion déployoit en vain son éloquence pour persuader aux Suisses de se battre sans être payez, & pour leur faire acroire que trente mille fantassins pouvoient résister en plaine à l'impétuosité d'un Corps de deux mille cinq cens Lances Françoises qui avoient un jeune Roi à leur teste. D'ailleurs l'armée du Pape & celle du Roi d'Arragon n'arrivoient pas. Ces Princes ne s'étoient pas même mis en devoir de faire payer le subside de quarante mille écus d'or qu'ils s'étoient obligez par le dernier traité de faire toucher régulierement aux Suisses chaque mois. Les Suisses se mutinérent donc tout à coup, & pillérent la caisse du Commissaire Apostolique député à la suite de leur armée. Ils reprirent même brusquement le chemin de leur pays, abandonnant l'Etat de Milan à sa destinée. Le dessein d'aller mettre à couvert au plûtôt chez eux le butin qu'ils avoient fait en Lombardie, contribuoit beaucoup à cette émeute, aussi bien que les menées du Baron d'Alt-Sax & du Colonel Diespack. Ces deux personnes qui avoient beaucoup d'honneur étoient des serviteurs sécrets de la France depuis qu'elle avoit fait les avances convenables pour se racommoder avec leur nation, & ils manœuvroient de leur mieux pour ménager un traité entre cette Couronne & leurs compatriotes. 1515.

Mais les Suisses n'allérent que jusqu'à Galera. Ils y trouvérent le contingent du

Roi d'Arragon pour leur solde, & ils y reçurent la nouvelle que vingt mille de leurs compatriotes étoient en chemin pour les joindre. Le Cardinal de Sion reprit son crédit à la faveur du renfort & de l'argent d'Espagne. On recommença d'être touché de ses prédications, & leur succès fut si grand que ceux qui avoient pillé la caisse militaire du Pape, y raportérent l'argent enlevé. La montre leur fut payée ensuite dans la forme, & ils promirent d'attendre à Galera le secours qui leur venoit de Suisse. François I. vit bien à ce procédé qu'une négociation durant laquelle il demeureroit dans l'inaction, ne suffisoit pas pour pacifier une nation si capricieuse. Il crut que pour la déterminer à un accommodement, il falloit la braver en même tems que la rechercher, & lui faire voir qu'il pouvoit mettre à fin son entreprise malgré son opposition. L'armée de France s'avança donc à Novarre dont les Suisses étoient sortis. La ville ouvrit d'abord les portes, & le château fit peu de résistance. Pavie n'en fit point parce que les Suisses qui ne sçavoient autre chose du métier de la guerre que se bien battre, avoient négligé d'y laisser une garnison. Cependant cette importante place livroit aux François un passage sur le Tesin, qui est de ce côté là le véritable rempart de la ville de Milan.

1515.

L'armée de France passa donc le Tesin sur le pont de Pavie, & bientôt le Maréchal Trivulze qui menoit son avant-garde, fut en vuë des fauxbourgs de Milan. On croyoit

croyoit que cette grande ville qui depuis trois ans soupiroit après la domination Françoise, se déclareroit pour le Roi. Elle n'étoit contenuë par aucune garnison. Mais elle se souvenoit encore que pour s'être déclarée Françoise un peu trop précipitament à l'aproche de la Trimoüille, on l'obligea de se rachepter du pillage par des contributions dont l'excès avoit ruiné plusieurs de ses habitans. Ainsi personne ne remua dans Milan, & Trivulze revint joindre l'armée à Busalora où le Roi s'étoit campé pour observer les Suisses. Les Milanois envoyérent s'excuser de ce qu'ils n'apelloient pas les François dans la conjoncture présente. Leurs émissaires assurérent le Roi que ce n'étoit pas manque d'attachement à la France, mais uniquement dans l'apréhension d'être traitez par Maximilien Sforze ainsi qu'ils l'avoient été par Frédéric Barberousse, s'il leur arrivoit d'être obligez encore une fois de recourir à sa clémence & à la pitié des Suisses : Que néanmoins si la déclaration de Milan pouvoit avancer les affaires du Roi, la ville ne laisseroit pas d'arborer les étendars de la France : Que le peuple de Paris ne souhaitoit pas sa prospérité avec plus de passion que celui de Milan ; mais que Sa Majesté n'ignoroit pas que la condition de leur ville étoit d'être le prix de la victoire sans pouvoir contribuer à la faire remporter. Le Roi reçut leurs excuses à condition qu'ils ne prêteroient pas d'argent à Sforze. Ils promirent de n'en point prêter, & ils tin-

1515.

rent parole. Le refus qu'ils firent à leur Duc
1515. de lui ouvrir leur bourse, fut une des principales causes de sa malheureuse destinée.

Le Roi vint camper de Busalora à Biagrasse en vûë de donner la main à l'armée qu'il avoit sur la droite du Po sous les ordres d'Aymar de Prie. Il aprit en arrivant à Biagrasse que son accord avec les Suisses venoit d'être heureusement conclu. Le Duc de Savoye à qui François I. avoit donné un plein pouvoir tres-ample pour terminer cette négociation, s'étoit lui-même rendu à Galera dans le camp des Suisses afin d'en accélérer la conclusion.

La négociation fut vive & le traité bientôt conclu. Il portoit que l'alliance entre la France & les Suisses dureroit pendant toute la vie du Roi & dix années encore après sa mort. Que les Seigneurs des Ligues rendroient les quatre Baillages du Milanez qu'ils avoient occupez depuis l'abandonnement de cet Etat fait par les François en mil cinq cens douze, & que pareillement ils feroient restituer la Valtoline & Chiavenne par les Ligues grises: que pour indemnité de cette restitution Sa Majesté tres Chrêtienne seroit tenuë de donner aux Suisses trois cens mille écus d'or: Que la pension de dix mille écus d'or que la France avoit payée précédament aux Cantons, seroit dorsenavant de vingt mille écus d'or. C'étoit l'augmentation que les Suisses avoient si souvent demandée à Loüis XII. & dont ce Prince eut tant de fois sujet de regretter le refus: Que le Roi payeroit trois

trois mois de solde à chacun des Suisses qui se trouveroient alors en Lombardie ou en chemin pour s'y rendre: Que Sa Majesté tres-Chrêtienne payeroit aussi en différens termes les quatre cens mille écus d'or promis dans l'Apointement de Dijon: Que Maximilien Sforze céderoit au Roi tous ses droits & toutes ses prétentions sur l'Etat de Milan, & que réciproquement Sa Majesté tres-Chrêtienne s'obligeoit à son égard de lui faire épouser une Princesse de son sang, de lui donner le Duché de Nemours, douze mille écus d'or de pension & une compagnie d'ordonnance de cinquante maîtres. Les Suisses ne nommoient comme leurs Alliez, & devant joüir de la garantie du traité, que le Pape quand il auroit rendu Parme & Plaisance, l'Empereur, le Duc de Savoye & le Marquis de Montferrat, sans y faire mention du Roi d'Arragon dont ils touchoient actuellement la solde. 1515.

La jeune noblesse Françoise qui accompagnoit en grand nombre son Roi, fut au desespoir d'un traité qui lui faisoit repasser les Alpes sans avoir vû une bataille, & sans avoir rompu une Lance. Elle se souleva contre cet accord, & vint représenter à François I. qu'il étoit honteux à la nation d'achepter la paix de ses ennemis quand il ne tenoit qu'à elle de les battre. Ce jeune Prince se contenta de répondre que le véritable honneur des Rois étoit à conserver le sang de leurs sujets, & que pour l'épargner ils dévoient sacrifier leur argent &

1515. même leur gloire. Il ratifia donc le traité, & sur le champ il se mit en devoir de l'exécuter. Pour payer aux Suisses ce qu'il falloit leur donner comptant, il emprunta tout l'argent qui étoit dans l'armée, & dès qu'il eut fait sa somme il l'envoya sous l'escorte de Lautrec à Busalora. C'étoit le lieu où les Suisses devoient se rendre pour toucher cet argent.

Mais les choses avoient bien changé de face dans le camp ennemi. Un renfort de vingt mille Suisses y étoit entré immédiatement après la conclusion du traité. Ces nouveaux venus éblouïs des thrésors qu'ils virent entre les mains de leurs compatriotes qui servoient depuis quelque tems en Italie, ne voulurent pas souscrire à un traité qui les renvoyoit dans leurs montagnes dès le lendemain de leur arrivée. Le Cardinal de Sion saisit l'occasion pour preſcher contre l'accord qui venoit d'être conclu, & il fit résoudre par la multitude que sans aucun égard au traité on continueroit la guerre. Les Colonels Alt-Sax & Diespack s'oposérent inutilement à l'action infame que leur nation alloit commettre. L'éloquence du Cardinal avoit séduit le grand nombre. Tout ce que purent faire ces sages Colonels qui ne sçavoient pas se servir des armes que ce Prestre employoit contre eux, ce fut de se retirer dans leur patrie avec ce qu'il y avoit de gens d'honneur dans l'armée. Ils furent suivis de sept à huit mille hommes; ainsi le blâme de ce que les emportez firent depuis leur départ ne retombe

tombe pas ſur la nation entiere des Suiſſes toûjours ſi jalouſe de tenir inviolablement ſa parole. 1515.

Le Cardinal de Sion devint donc le maître abſolu dans le camp des Suiſſes après la retraite des gens ſages qui l'abandonnérent. Ce Prélat pour rendre ceux qu'il gouvernoit encore plus irréconciliables avec les François, les perſuada de joindre la trahiſon à la mauvaiſe foi, & d'enlever l'argent que le Roi avoit dépoſé à Bufalora pour proceder à l'exécution du traité. Mais les précautions de Lautrec firent avorter le projet du Cardinal. Les Suiſſes ne trouvérent plus le dépoſt à Bufalora quand ils y arrivérent, & l'infamie qui ſuit toûjours les méchantes actions, fut le ſeul prix de la leur. Dans la revuë des Suiſſes qui fut faite après le départ d'Alt-Sax & de Dieſpack, les fougueux qui étoient demeurez ſe trouvérent être au nombre de quarante mille combattans, & cette redoutable armée vint camper entre Monza & Milan. Elle s'y trouvoit à portée de défendre cette Capitale ſi les François s'en aprochoient, comme à portée d'être jointe facilement par les autres Confédérez.

Le Viceroy s'étoit enfin ébranlé pour venir joindre les Suiſſes dans le Duché de Milan. L'armée Eſpagnole, quand il eut jetté dans Breſſe & dans Vérone le monde néceſſaire pour garder ces places, ſe trouva réduite à ſept cens Hommes d'armes, huit cens chevaux légers & quatre mille hommes d'infanterie. Mais la valeur du

1515. soldat rendoit formidable un si petit nombre. Le Viceroy ne doutoit pas que L'Alviane ne le suivît en queuë avec l'armée Vénitienne. Cependant l'armée Françoise pouvoit d'un jour à l'autre jetter un Corps de troupes de l'autre côté de l'Adda. Ainsi le Viceroy couroit risque en marchant sur la gauche du Po, de se trouver entre l'armée Vénitienne & les François. Il résolut donc de ne pas tenir le droit chemin & de marcher sur la gauche du Po, quoique la route qu'il alloit tenir l'obligeât de passer & de repasser ce fleuve. Pour exécuter son projet il déroba une marche à L'Alviane, & passant brusquement le Po à Ostiglia, il vint joindre à Plaisance l'armée du Pape. Il avoit écrit à Médicis qui la commandoit de tenir un pont prest sur le Po au dessus de l'embouchure de l'Adda pour y repasser ce fleuve. Il vouloit après cela joindre les Suisses à Monza ce qui lui étoit facile, tandis que l'armée de France séjourneroit à Biagrasse poste tres reculé sur la gauche du chemin qu'il devoit tenir. Le pont se trouva prest, mais il fut rendu inutile par la diligence incroyable de L'Alviane. Ce Général étoit arrivé au confluent de l'Adda & du Po en même tems que le Viceroy arrivoit à Plaisance, & il auroit fallu passer le Po malgré l'armée Vénitienne rangée en bataille sur l'autre bord. Le lendemain l'armée Françoise vint camper à Marignan précisément entre Monza où étoient les Suisses & Plaisance où se trouvoit le Viceroy. Ainsi les Suisses & les Espagnols.

gnols ne pouvoient plus se joindre sans passer dessus le corps aux François & aux Vénitiens, & le dessein du Viceroy se trouvoit déconcerté par la célérité de L'Alviane. Le Général Vénitien se piquoit d'une grande promptitude dans tous ses mouvemens. Véritablement il est le premier qui ait montré que les armées pouvoient faire plus de huit milles en vingt-quatre heures, & que les soldats de son tems pouvoient être rendus capables d'une diligence aussi grande que l'étoit celle des soldats Romains. En quatre jours il s'étoit porté de l'Adige sur le bas de l'Adda s'étant douté du dessein du Viceroy dès qu'il eut apris que les Espagnols avoient passé le Po à Ostiglia. L'armée Vénitienne qu'il commandoit fut forte cette année là de quatorze cens chevaux légers, de dix mille hommes d'infanterie & d'environ mille Gendarmes. Le Sénat avoit fait un effort extraordinaire se flattant qu'il faisoit le dernier. 1515.

Rien ne paroist plus surprenant dans l'histoire de la Ligue de Cambray que les dépenses immenses soûtenuës par la République de Venise durant huit années consécutives. Cette République fournit aux frais de huit campagnes, obligée de renouveller plusieurs fois ses armées détruites, & de payer à jour nommé les Officiers & les soldats mercenaires dont elles étoient composées. Les différens Alliez ausquels elle se joignit successivement furent tous à l'exception des François, des Alliez subsi-

L 7 diaires,

1515. diaires, & leurs troupes auxiliaires lui coûtérent autant que les troupes qui étoient à son serment. Mais ce qui augmentera encore l'étonnement de ceux qui réfléchiront sur cette énorme dépense, la République de Venise la soûtint en un tems où elle étoit dépoüillée de la plus grande partie de son Etat de Terre ferme, sans pouvoir même tirer les revenus ordinaires de la partie de cet Etat qui lui restoit presque également foulée par les troupes amies & ennemies. On a parlé dès le commencement de cette histoire de l'opulence qui fournit à cette dépense prodigieuse. Mais on ne croit pas avoir donné suffisamment à connoistre qu'elle étoit une opulence dont le lecteur doit être tellement étonné, en disant seulement qu'elle étoit le fruit du commerce le plus florissant qui fût alors. Pour en donner une idée plus parfaite, il ne sera pas hors de propos d'exposer quel étoit en ce tems là le commerce des Vénitiens. Comme ce commerce fut leur resource la plus abondante pour réparer l'épuisement où la Ligue de Cambray mettoit si souvent leurs finances, on n'en parlera pas comme d'une matiere étrangere à son histoire.

La sagesse du Gouvernement de Venise & son heureuse situation y avoient établi ce commerce si florissant en des tems où l'Amérique n'étoit pas encore découverte, & quand le commerce des Indes Orientales se faisoit tout entier dans les ports de la mer Méditerranée. Venise se trouvoit

située

ſituée dans le centre du monde négociant. Elle ſembloit bâtie dans la place où elle eſt affiſe pour ſervir de point de communication aux marchands & d'entrepoſt aux nations. D'ailleurs la mer qui entre dans ſes ruës & qui environne ſes maiſons, & les fleuves qui ſe rendent dans cette mer donnent une facilité merveilleuſe pour voiturer dans la ville & pour tranſporter commodément de ſes magazins toutes ſortes de marchandiſes. Le commerce que les Vénitiens faiſoient au commencement du ſeiziéme ſiécle peut ſe diviſer en deux branches : Le commerce étranger & le commerce des manufactures & des denrées du pays. 1515.

Le commerce étranger des Vénitiens, ou celui que les Vénitiens faiſoient en acheptant des marchandiſes chez une nation pour les revendre chez une autre, étoit d'une étenduë merveilleuſe. Tout le commerce de l'Aſie & de l'Europe ſe faiſoit par leur canal. Dans tous les tems où les peuples de l'Europe n'ont pas été plongez dans la barbarie, le luxe leur a rendu comme néceſſaires les pierreries, les ſoyes, les parfums, les épiceries, les drogues & les autres marchandiſes de l'Orient. Les Européans acheptoient déja une ſi grande quantité de ces marchandiſes prétieuſes ſous les premiers Empereurs Romains, que Tibere pour borner un commerce ſi deſtructif fut obligé de défendre aux hommes de porter des étoffes de ſoye des Indes. On ſe plaignoit déja de ſon tems que le luxe des particuliers

Tacitus Ann. 2. S. 33.

ticuliers épuisoit la substance de l'Etat, & qu'il étoit cause qu'on transportoit hors de l'Empire Romain des sommes immenses en argent comptant pour enrichir les Parthes & d'autres nations ennemies. Pline suppute qu'il sortoit toutes les années de l'Empire la valeur de plus de cinq cens mille écus d'or seulement pour payer les pierreries des Orientaux. Ce commerce fut comme anéanti durant un tems par la misere durable où l'inondation des peuples Septentrionaux plongea l'Europe, par la longue barbarie dont fut suivie cette misere, & par la confusion que causérent dans l'Orient les conquestes & les dévastations des Mahométans. Les Grecs de Constantinople qui avoient peine eux-mêmes à tirer les marchandises du fond de l'Asie ne pouvoient nous les envoyer qu'en une bien petite quantité.

1515. Tacitus Ann. 3. S. 53. Histor. natur., lib. 35.

Les guerres des Croisades firent resouvenir les Européans des délicatesses & des ornemens Asiatiques que la plûpart d'entre eux avoient presqu'entierement oubliez. Peu à peu nostre barbarie faisoit place à la politesse & le luxe renaissoit avec elle. Les marchandises de l'Orient redevinrent donc nécessaires à l'Europe, & les Vénitiens se mirent en possession de les lui fournir. Jusqu'au commencement du seiziéme siécle ils furent les maistres de ce commerce, qui en apauvrissant l'Europe enrichit les négocians qui le font.

Les marchandises de l'Asie nous viennent aujourd'huy par deux routes ; celle du Levant

Google

Levant ou des Echelles de Turquie & celle des Indes Orientales ou du Cap de Bonne Espérance. La derniere route ne faisoit que commencer d'être connuë lors de la Ligue de Cambray. Quatre années avant les tems dont j'écris l'histoire toutes les marchandises de l'Asie venoient encore en Europe par la premiere route qui est celle des ports du Levant. 1515.

Porcachi del. Isole.

Les marchandises de la Perse, des Indes, de la Chine & des Etats qui sont aujourd'huy sous la domination du Grand Seigneur, avoient alors dans la Méditerranée deux Etapes ou places de rendez-vous entre les vendeurs & les achepteurs, Constantinople & les ports de l'Egypte. On les aportoit à Constantinople par la route suivante. D'abord on les embarquoit sur la mer Caspienne d'où elles entroient dans le Volga qu'elles remontoient jusqu'à l'endroit où il avoisine de plus près le Tanaïs. C'étoit aparament dans le lieu où le Czar regnant fit travailler d'abord à son canal pour joindre ces deux fleuves, projet que la nature du terrain où il fut entrepris l'obligea d'abandonner, mais qui depuis lui a réussi en d'autres lieux. Les marchandises d'Orient se débarquoient donc sur les bords du Volga d'où l'on les transportoit par terre dans un port du Tanaïs. En baissant ce dernier fleuve elles arrivoient par la mer Noire à Constantinople où les Vénitiens venoient les chercher. Voila le chemin par lequel les marchandises qui viennent des parties Septentrionnales de l'Asie étoient

apor-

1515. aportées en Europe. Les révolutions qui survinrent dans le commerce durant le seiziéme siécle ont fait abandonner ce chemin sans que jusqu'ici ceux qui pouvoient trouver leur intérest à le rendre fréquenté, ayent réussi dans plusieurs tentatives qu'ils ont faites pour y parvenir. Celles que le Czar fait depuis long-tems ont eu néanmoins quelques succès; mais il y a peu d'aparence que ces succès répondent jamais aux vastes idées de ce Prince dont des nations puissantes ont intérest d'empescher l'exécution. Elle est tres difficile d'elle-même attendu la situation présente du commerce dans la Perse & dans les Indes dont la meilleure partie est maitrisée aujourd'huy par les nations d'Europe, lesquelles y ont construit depuis les tems dont je parle, un grand nombre de forteresses qui rendent les peuples du pays leurs sujets ou leurs dépendans.

Les marchandises qui croissent ou qui se fabriquent dans les parties méridionales de l'Asie, s'aportoient dans la seconde Etape. Elle étoit en Egypte dans les villes du Caire, de Rosette, de Damiette & d'Alexandrie. D'abord on les embarquoit dans les ports des Indes & de la Perse d'où elles venoient débarquer à Suez ou dans quelque autre port de la mer rouge. Du tems des premiers Rois d'Egypte il y avoit un Canal qui venant aboutir de la mer rouge dans le bras du Nil le plus Oriental, servoit à transporter de la mer rouge dans ce fleuve les marchandises. Mais ce canal souvent

1515.

fouvent hors d'état de fervir, quelquefois racommodé par les maîtres de l'Egypte & en dernier lieu par un des Soudans, n'a jamais été durant long-tems une route permanente. La maniere la plus commune de faire faire ce trajet aux marchandifes des Indes, étoit de les débarquer dans les ports de la mer rouge & de les voiturer à dos de chameaux jufques fur les bords du Nil. Ce fleuve les diftribuoit dans les villes d'Egypte dont on a parlé, lefquelles étoient bâties fur fes bords ou peu diftantes de fes bouches. Les Vénitiens étoient prefque les feuls négocians en habitude d'aller chercher ces marchandifes dans leurs Etapes. Ils y joüiffoient de grands priviléges qui les exemptoient de payer les doüannes en entier, & la monnoye frapée au coin de Saint Marc y avoit cours comme dans les Etats de la République. Du moins il étoit rare qu'il y allât d'autres vaiffeaux que les leurs.

Le commerce de Pife étoit ruiné depuis l'affujetiffement de cet Etat aux Florentins. Ces Fabriquans ne fongérent même que long-tems après les Vénitiens à faire un commerce reglé dans les Echelles du Levant. On voit que lorfqu'ils députérent en mil quatre cens vingt-deux pour faire un traité de commerce avec le Soudan d'Egypte, il ne fe trouva perfonne fous leur main qui entendît la langue du pays. Mr Leibnitz nous a confervé l'inftruction qui fut donnée aux Députez Florentins & le raport qu'ils firent à leur retour. L'inftruction

Codex dipl. T. 2. part. 2.

1515. ſtruction ne porte guere autre choſe que d'obtenir pour les Florentins qui négocieroient en Egypte & en Syrie le même traitement que les Soudans y avoient accordez aux Vénitiens. Livourne n'étoit encore que la retraite de quelques barques, & Gennes même déchuë de ſon ancienne grandeur maritime, étoit une ville municipale des Ducs de Milan ou des Rois de France. Elle ne s'étoit pas encore relevée; & tres-bornée dans ſon commerce, elle ne comptoit point comme aujourd'huy parmi ſes ſujets les plus riches particuliers & les plus ſubtils négocians de l'univers. Les peuples de l'Etat Eccléſiaſtique & du Royaume de Naples tyranniſez par les Seigneurs particuliers qui étoient plus leurs maîtres que le Souverain même, ne ſongeoient guere au commerce lointain. D'ailleurs de tous les Princes Chrêtiens, les Vénitiens ſeuls étoient en état de donner à leurs marchands dans les ports d'Egypte & de Turquie une protection reſpectée. Il n'y avoit qu'eux qui tinſſent régulierement un Envoyé au Caire, & un Ambaſſadeur ordinaire à Conſtantinople ſous le nom de Baile. C'eſt un nom extraordinaire qui lui vient de ce que les Ambaſſadeurs de la République à Conſtantinople du tems des Empereurs François, y étoient en même tems Bailes ou Baillifs des Vénitiens qui s'y étoient établis. Pour écarter les autres nations des ports de la Turquie, on prétend même que les Vénitiens prenoient ſoin de répandre dans le public des rela-

Machiavel, Hiſt. liv. 1.

tions

tions où les Turcs qui étoient aparament dès lors ce qu'ils font aujourd'huy, étoient représentez comme autant d'Antropophages & de Leftrigons. 1515.

Ces rélations faifoient leur effet. Les François s'abftenoient de fréquenter les ports du Levant, quoiqu'ils euffent droit d'y négocier fous la Banniere ou fous le Pavillon de France. Les nations qui font aujourd'huy un commerce fi confidérable dans ces Echelles n'y étoient pas encore connuës, & ne l'ont même été que longtems depuis. Ce ne fut qu'en mil cinq cens foixante & dix-fept que les Anglois obtinrent à la Porte, de pouvoir négocier dans les Echelles de Turquie fous le Pavillon d'Angleterre. Jufques là les vaiffeaux Anglois qui les avoient fréquentez ne s'y étoient montrez que fous le Pavillon de France. La premiere Capitulation des Provinces unies des Pays-bas avec la Porte, n'eft dattée que de mil cinq cens quatre-vingt dix huit. & même fuivant cette capitulation les vaiffeaux de leurs fujets ne peuvent commercer en Turquie que fous la Banniere des Rois tres-Chrêtiens.

Baudier. Hif. des Turcs. Amurat 3.

Thuani. Hif. liv. 130.

Thuani. Hit. liv. 121.

Les Vénitiens étoient donc prefque les feuls marchands qui fiffent le commerce d'Orient, & qui tranfportaffent dans ces contrées l'or & les marchandifes d'Europe pour y raporter les merveilles & les fuperfluitez Afiatiques. Maîtres de ce commerce & fans concurrans dangereux dans leurs ventes comme dans leurs achapts, il eft à croire qu'ils gagnoient beaucoup fur tout

ce

1515. ce qui passoit par leurs mains. Cependant il devoit y passer pour des sommes immenses de marchandises, vû la situation où le commerce étoit alors.

Il n'y avoit que huit ou dix années que l'Amérique étoit connuë, & les Espagnols n'y avoient encore assujeti que des Isles. Jusqu'à ce que nous ayons dompté & bien cultivé cette partie du monde, l'Europe se fournissoit en Levant de beaucoup de denrées, de marchandises de pierreries & de drogues qu'elle tire présentement de l'Amérique. Le commerce d'Orient étoit alors d'un usage plus étendu qu'il ne l'est présentement. Par exemple l'Europe qui tire aujourd'huy tout le sucre qu'elle consomme à quelques caisses près, de l'Amérique, faisoit alors sa provision de sucre en Egypte. Elle y acheptoit & celui du cru du pays & celui qui venoit des Indes Orientales. Les cannes qui se cultivoient en Sicile ne rendoient pas une quantité de sucre bien considérable. Il est vrai qu'on ne consommoit pas alors autant de cette denrée qu'on la fait depuis que le sucre qui étoit une marchandise précieuse, est devenu une marchandise commune & à vil prix par raport à son ancienne valeur. Les cannes ayant passé de Sicile en Grenade, & de Grenade à Madere, furent portées de Madere au Brésil. Vers le milieu du dernier siécle les Juifs les porterent du Brésil dans toutes les Colonies que les nations d'Europe ont en Amérique. La commodité de les y faire cultiver par des Esclaves Négres a rendu leur

leur production une denrée d'un prix à la portée de tout le monde. Néanmoins il est impossible que le sucre ne fit pas dès ces tems-là un chef de commerce considérable. Beaucoup de drogues propres pour le luxe ou pour la Médecine qui nous viennent aujourd'hui de l'Amérique, nous venoient alors de l'Asie. L'Europe ne tiroit encoce que de l'Asie ses pierreries de couleur & sur tout les émeraudes presqu'aussi précieuses que les diamans avant que la découverte de la mine d'émeraudes qui est dans la Terre ferme du Nouveau monde, les eût rendu trop communes pour être tant prisées. Les perles dont l'Amérique fournit aujourd'hui la plus grande quantité, nous venoient toutes alors des régions Asiatiques. 1515.

Outre ces curiositez & ces drogues, l'Europe tiroit encore de l'Asie les soyries, les toiles de coton, les épiceries, les parfums & les diamans. C'étoit les Vénitiens qui répandoient ces marchandises dans toute l'Europe; & ils en gagnoient tout le profit. Leurs vaisseaux les portoient à Marseille, à Barcelonne, à Seville, à Lisbonne, à Bruges & même à Londres où les vaisseaux des villes Anséatiques les venoient chercher. Les traitez de paix de ce tems là sont encore remplis des vestiges de ce commerce par les franchises & par les suretez que les Princes y accordent aux vaisseaux & aux marchandises des Vénitiens. Ils distribuoient encore par terre les marchandises de l'Asie dans le reste de l'Europe par

1515 par la route de Zurich & par celle d'Augsbourg. Les foires de Bolzane, de Novi, & de Lion que les Italiens ont renduës si fameuses, fournissoient à leurs négocians de grandes facilitez pour s'aboucher avec leurs correspondants étrangers & pour recevoir leurs commissions.

Voila la source la plus abondante du commerce des Vénitiens & de l'opulence où ils se trouvérent quand la guerre de Cambray commença contre leur République. Aussi furent-ils consternez quand ils virent que les Portugais alloient la tarir pour eux en détournant ses eaux à Lisbonne. Ce fut en mil quatre cens quatre-vingt dix-sept que les Portugais découvrirent pleinement qu'on pouvoit aller aux Indes Orientales par la route du Cap de Bonne Espérance. Cette route quoique beaucoup plus longue que celle des Echelles du Levant, étoit néanmoins bien plus commode que l'autre pour aporter en Europe les marchandises de l'Asie. Par la route du Cap elles arrivoient dans Lisbonne sur les mêmes bâtimens qui les avoient chargées dans les ports des Indes, au lieu que par l'ancienne route elles n'arrivoient à Venise qu'après avoir été chargées & déchargées plusieurs fois, & fait ainsi beaucoup de frais. D'ailleurs il falloit que les Vénitiens payassent cherement dans les ports d'Egypte & à Constantinople les marchandises d'Asie aux négocians Mahometans qui les y aportoient, quands les Portugais avoient ces marchandises à vil prix dans les Indes subju-

subjuguées. La plûpart même comme les épiceries & les perles ne leur coûtoient rien. 1515.
C'étoient les fruits des pays conquis ou le tribut des peuples assujetis. Ainsi les Portugais quoiqu'ils gagnassent beaucoup sur ces marchandises, les donnérent pour le quart du prix que les Vénitiens en faisoient payer, & tous les achepteurs désertérent Venise pour fréquenter Lisbonne qui devint pour ainsi dire la Métropole de ce commerce durant un tems. Les nations qui s'en sont meslé depuis ont augmenté excessivement la consommation des marchandises qui viennent encore de l'Asie au grand dommage de l'Europe. On peut prédire même qu'on verra un jour les provinces les plus florissantes de l'Europe dans le même état de langueur où sont ses provinces les plus désolées, si ceux qui font leur métier du commerce des Indes le continuent avec autant de fureur qu'ils en ont montré pour l'augmenter à l'envi les uns des autres depuis mil six cens quatre-vingt dix huit.

Ce fut précisément durant les mouvemens de la Ligue de Cambray que Venise perdit le commerce des Indes Orientales. Aussi le Cardinal Bembo raporte que le Sénat qui prévit le torrent dès qu'il vit le nuage, Liv. 6.
avoit été douloureusement afligé quand il aprit en mil quatre cens quatre-vingt dix-neuf par les dépesches de son Ambassadeur à Lisbonne le succès des voyages des Portugais & leurs nouvelles découvertes dans les mers Atlantiques. Guichardin met la dé- Liv. 6.

1515. couverte de la route du Cap de Bonne Espérance pour aller aux Indes Orientales au rang des plus funestes malheurs qui soient arrivez aux Vénitiens. Véritablement ils peuvent reconquérir l'Isle de Chypre & rentrer dans Crémone; mais jamais leur ville ne sçauroit redevenir, pour me servir d'une expression convenable à mon sujet, la boutique de l'Asie où toute l'Europe retourne faire ses emplettes.

Le Lecteur a vû dans l'extrait de la harangue que prononça Loüis Helian à la Diette d'Augsbourg, qu'on accusoit les Vénitiens au commencement du seiziéme siécle d'avoir envoyé des munitions de guerre & des ouvriers de l'Arsenal aux Princes de l'Orient qui pouvoient traverser l'établissement des Portugais dans l'Asie & dans l'Afrique, & de s'être ainsi oposez par des vûës d'intéreſt à l'établissement de la Religion Chrêtienne dans ces contrées.

La seconde branche du commerce des Vénitiens étoit le débit de leurs denrées & de leurs manufactures. Cette branche étoit aussi étenduë que la premiere. Les domaines de la République se trouvant situez dans les pays les plus fertiles de l'Europe, & l'aise où vivoient ses sujets leur laissant toutes les commoditez nécessaires pour bien cultiver la terre, ils étoient en possession de vendre tres-souvent de leurs denrées aux peuples voisins. Beaucoup de ces voisins renfermez dans les Alpes & dans l'Apennin habitent des pays naturellement stériles,

ſtériles, & le gouvernement ſous lequel ils vivoient ne les laiſſoit point en état de cultiver la terre auſſi bien que les Payſans Vénitiens le pouvoient faire. Le ſel faiſoit encore un chef de commerce tres lucratif pour les Vénitiens. La République avoit des ſalines abondantes dans ſes Etats. Pour en tirer un plus grand profit elle avoit trouvé le moyen de ſe rendre ſeule la maitreſſe du commerce du ſel dans le Golfe & dans la Lombardie, & d'en fournir à la plûpart de ſes voiſins. Pour y parvenir les Vénitiens ne s'étoient pas contentez de bien tenir en valeur leurs ſalines, ni de s'emparer des ſalines ſituées aux lieux où ils pouvoient porter leurs armes, ainſi qu'ils s'étoient emparez de celles de Cervia. Ils empeſchoient les Princes qui avoient des ſalines dans l'intérieur de leur état, d'y faire frabriquer du ſel. Dès mil trois cens quatre-vingt un les Vénitiens obligérent le Roi de Hongrie à détruire lui-même toutes les ſalines qu'il avoit en Croatie & en Dalmatie, le réduiſant à ſe contenter pour toute indemnité d'une penſion annuelle de ſept mille écus d'or. C'eſt le contenu du quatriéme article de la paix qui fut faite entre les Vénitiens & ce Prince à Chamberri par la médiation du Comte de Savoye. Les Vénitiens trouvant encore que les ſels que les Seigneurs de Ferrare faiſoient fabriquer à Commachio préjudicioient au débit du ſel de leur Etat, ils contraignirent ces Princes d'en faire ceſſer le travail par un des articles de la paix de mil quatre

1515.

cens trois. On se figure facilement comment le débit du sel ménagé avec l'œconomie ordinaire à la République de Venise, faisoit entrer toutes les années des sommes immenses dans ses caisses.

1515.

Outre les tableaux & une infinité de gentillesses que les ouvriers Vénitiens sçavoient déja faire, & que les étrangers qui en étoient fort curieux payoient cherement, la République avoit chez elle trois manufactures qui lui rendoient autant que trois mines d'or. Celle des christaux, celle des draps d'or & autres étoffes de soye, & celle des étoffes de laine.

La manufacture des miroirs & des christaux de Venise si fameuse encore aujourd'hui, est établie à Muran petite ville à deux milles de cette capitale. Ces marchandises dont la matiere coûte si peu, & dont le travail de la main fait le prix, se distribuoient alors par les Vénitiens à toute l'Europe. Toutes les coupes de table & les autres ornemens de christal dont on s'y servoit venoient de Venise. On tiroit de Venise tous les miroirs, du moins ceux qui étoient d'une grandeur médiocre. Pour se représenter l'étenduë de ce commerce, il suffit de faire attention à la quantité d'une marchandise si fragile que l'Europe devoit consommer, sur tout depuis le quinziéme siécle où l'on commença à laisser l'usage des miroirs de métail pour se servir de ceux qui sont faits avec du verre & du vif-argent. Ce n'est que dans le dernier siécle qu'on a établi dans les autres Etats des

manu-

manufactures de grandes glaces & de beaux christaux. 1515.

Les draps d'or, les velours à ramage & la plûpart des brocards d'or & d'argent qui se portoient dans les Cours des Princes Chrêtiens & même à la Porte, se fabriquoient dans les Etats de la République. Les principales manufactures de ces étoffes étoient à Vénise & en Chypre. On y employoit presque toute la soye qui se recüeilloit en Italie & beaucoup de celle qui venoit du Levant. L'art d'élever les prétieux insectes qui la filent avoit été inconnu en Europe jusqu'à l'Empire de Justinien. Ce fut sous son regne, suivant le raport de Theophanes, qu'un Persan aporta des œufs de vers à soye à Constantinople. Il enseigna aux Grecs ingénieux comment on les faisoit éclore, & la maniere de mettre à profit le travail de l'insecte qu'ils enfantent. Roger Roi de Sicile établit à Palerme cette industrie. Elle fut long-tems sans traverser le Phare; mais enfin elle passa chez les Napolitains & se répandit bientôt après dans toute l'Italie.

Les Vénitiens avoient de dangereux rivaux dans le commerce des étoffes de laine, les Florentins. Néanmoins les Vénitiens en faisoient un grand négoce. Sur tout ils vendoient une grande quantité d'étoffes grossiéres qui se fabriquoient à Bresse & à Padoüe. D'ailleurs les draps d'écarlate de Venise passoient pour le chefd'œuvre de la tisséranderie & de la teinture, & même ils sont encore tres-recherchez aujourd'huy.

1515. Toutes ces fabriques se distribuoient dans l'Europe entiere où il n'y avoit pas encore assez d'industrie pour en travailler de pareilles, quoiqu'il commençât d'y avoir assez de goût pour en connoître le mérite. Les manufactures de laine des Pays-bas si fameuses dans le milieu du seiziéme siécle, & qui dans la suite ont tant contribué à ruiner celles d'Italie, commençoient bien à être fécondes; mais elles n'étoient pas encore délicates. La premiere adresse du peuple industrieux des Pays bas s'étoit exercée sur le lin & sur le chanvre. Les Anglois loin de sçavoir fabriquer des étoffes de soye vendoient leurs laines écruës aux Flamans, & il n'y avoit encore ni goût ni propreté dans le travail des étoffes de laine des fabriques Françoises. La manufacture de soye ne s'est établie en France que plusieurs années après les tems dont je parle.

Après ce qui vient d'être dit on peut juger de l'opulence de Venise. La République de Venise étoit alors sans contredit l'Etat de l'Italie le plus riche, & les autres Etats de l'Europe & même la France étoient pauvres alors en comparaison de l'Italie. Mathieu Paris dit *que la France n'a connu l'abondance de l'or que par le trafic d'Italie, laquelle avoit comme en réserve tout l'or de l'Europe.* Le fameux Bodin dit la même chose dans un discours tres-curieux, où il raporte beaucoup de particularitez dignes d'attention sur le commerce & la distribution des richesses de l'Europe durant le quin-

Hist. de Loüis XI. pag. 708.

quinziéme & le seiziéme siécle. *Si on me demande*, dit Bodin, *où étoit l'or & l'argent, il se trouve que l'Italie pour la grandeur du trafic avoit attiré tout l'or de l'Europe.* 1515. Réponse à Malestroit, pag. 49.

Il ne doit donc plus paroistre si surprenant que la République de Venise, de tous les Etats celui où les deniers publics sont le mieux administrez, & où le péculat est puni le plus sévérement, ait remis tant de fois de nouvelles armées en campagne. Depuis que la condition de soldat est devenuë un des métiers que les hommes professent pour gagner leur vie, & depuis qu'elle s'exerce à prix d'argent comme les autres, on ne manque pas de troupes tant qu'on a de quoi les payer.

Comme le revenu ordinaire de la République fut toûjours réduit à moins de sa moitié durant le cours de cette guerre, elle fut obligée de lever de grandes sommes par des voyes extraordinaires. Le Cardinal Bembo donne le détail des moyens dont elle se servit. La République tira des sommes immenses de la vente de beaucoup de charges & des prests volontaires ou forcez des personnes riches qui se trouvoient en quantité dans tous ses Etats. Ces prests furent la plus grande resource de la République, aussi les a-t-elle acquitez avec beaucoup de religion. D'abord on fit du capital de ces prests un nouveau Mont ou une nouvelle Partie de rentes dont l'intéreſt se payoit sur le pied de cinq pour cent. Déja la République étoit chargée de deux autres Monts. Ceux qui auront la curiosité de sça-

voir la chose plus en détail, peuvent s'en
1515. instruire dans *la République de Venise du Gia-*
Pag. 224. *notti.* Dans la suite, c'est-à-dire durant la longue paix & la prospérité durable dont joüit l'Etat à la fin du seiziéme siécle & au commencement du dix septiéme, le capital fut remboursé à ceux qui ne voulurent pas agréer la réduction de leurs intérests de cinq pour cent à quatre pour cent. Ceux qui ont accepté la réduction ont été colloquez en d'autres Monts, & ils touchent encore maintenant leurs rentes aussi réguliérement, qu'il est possible à la République de les payer.

Ceux qui ne portoient pas à jour nommé dans la caisse de S. Marc le prest auquel ils avoient été taxez, n'étoient plus reçus dans les assemblées où ils étoient en droit d'assister, & ils étoient réputez mauvais citoyens, note à laquelle on est aussi sensible dans une République, qu'on y est indifférent dans d'autres Etats.

Une autre resource de la République dans la guerre de Cambray, ce fut de prendre la meilleure partie du revenu de toutes les charges & de tous les emplois civils. Ceux dont les revenus étoient médiocres ne furent taxez qu'au quart ou au tiers de ce revenu. Ceux dont le revenu étoit plus considérable en payérent la moitié & même quelquefois les trois quarts. Une République porte long-tems un lourd fardeau sans en être écrasée lorsqu'il est partagé si judicieusement. Candie, Chypre & les autres domaines maritimes de la République qui se repo-

reposoient durant l'agitation des autres, firent aussi des efforts extraordinaires d'hommes & d'argent pour l'aider. Pour multiplier les espéces, le Sénat ordonna la premiere année de la guerre que les particuliers seroient obligez de porter à la monnoye ce qu'ils avoient d'argenterie au dessus d'une certaine quantité. Mais il leur fit en même tems des conditions avantageuses, dont la moindre étoit, que le prix de leur argenterie leur seroit payé poids pour poids & titre pour titre, sans que l'Etat fit à cet égard d'autre profit que celui de multiplier chez lui les espéces. Il paroist par le récit des Historiens que le Sénat dans les plus pressans besoins de la République respecta toûjours le commerce, & qu'il n'augmenta ni les impositions sur les denrées, ni les doüannes sur les marchandises. Voila comment furent trouvez les cinq millions d'écus d'or que la République dépensa dans le cours de la guerre de Cambray. La somme paroist incroyable par raport à la rareté de l'or & de l'argent dans des tems où les Espagnols n'avoient pas encore conquis ni le Pérou ni le Mexique. Mais comme tous les Historiens Vénitiens & étrangers sont d'accord à l'assurer, on ne peut se défendre de le croire. Il est vray néanmoins qu'en comparant le prix des denrées en ce tems-là avec celui qu'elles tiennent aujourd'hui, on trouve que cinq millions d'écus d'or en mil cinq cens dix étoient une somme aussi forte que dix millions de pistolles d'Espagne aujourd'hui.

1515. Bembo, liv. 10.

1515. Avec cinq millions d'écus d'or en mil cinq cens dix, on pouvoit faire ce qu'on ne peut faire maintenant qu'avec dix millions de pistolles d'Espagne.

Dès que François I. eut apris que l'armée Espagnole & celle du Pape étoient à Plaisance dans l'intention d'y passer le Po pour venir joindre les Suisses à Monza dans le Duché de Milan, il fit faire un mouvement à ses troupes pour aider l'Alviane à l'empêcher. Ce mouvement fut de venir se poster à Marignan, petite Ville située entre le camp des Suisses & le Po. Ainsi tandis qu'il faisoit tête aux Suisses, il empêchoit par ses derrieres les armées Confédérées de passer le Po au dessus de l'embouchure de l'Adda. Ces armées ne pouvoient pas en remontant ce fleuve le traverser au dessus de l'embouchure du Tesin. Aymar de Prie gardoit le Tortonois & l'Aléxandrin avec un Corps de huit ou dix mille hommes, & se trouvant du même côté du Po que les Armées Confédérées, il étoit assez fort pour les attaquer en queuë dans leur passage. Si ces armées descendoient le Po pour le passer au dessous de l'Adda & de l'Oglio, l'Alviane étoit sur l'autre bord disposé à s'opposer par tout à leurs projets. En s'éloignant de l'endroit du Po que défendoit l'armée Royale, le Viceroi & Médicis trouvoient de tous côtez de nouveaux ennemis. Selon les apparences ces armées devoient demeurer long-tems dans la même situation. Les François & les Vénitiens ruïnoient,

noient, en se tenant tranquilles, les affaires de leurs ennemis. Les Suisses devoient probablement se lasser bien-tôt d'être reserrez dans leur camp comme ils l'étoient par la cavalerie Françoise qui les harceloit d'autant plus hardiment qu'elle ne craignoit rien dans ses courses, que d'être obligée de se retirer. Les Suisses n'avoient avec eux que huit cens chevaux légers de Sforze, & dans la situation où se trouvoient les armées amies & ennemies, il étoit impossible aux Confédérez de faire passer de la cavalerie dans leur camp. Il étoit sans aparence que les Suisses qui n'avoient pas un Homme d'armes avec eux, osassent attaquer l'armée Françoise où il y en avoit plus de deux mille, & qui étoit encore commandée par le Roi en personne. Cependant ils ne pouvoient joindre les armées Confédérées qu'en passant sur le ventre à l'armée Françoise. 1515.

La mésintelligence étoit même très-grande entre les Généraux des armées Confédérées. Le Viceroi avoit connu par les papiers de Cinthio que le Pape pouvoit devenir un Allié infidéle à la premiere occasion où il trouveroit son compte à quitter la cause commune. La conduite de Laurent de Médicis venoit de le confirmer dans ses sentimens. Il étoit avéré que Médicis avoit envoyé secrétement un homme de confiance dans le camp des François, & il n'avoit dit mot au Viceroi ni de son envoi ni de sa commission. Laurent de Médicis n'avoit garde de lui rien communi-

1515. quer à cet égard. Le Pape son oncle lui avoit ordonné de faire assurer François I. que lui Laurent de Médicis étoit au desespoir de se trouver les armes à la main contre les François, que Sa Majesté très-Chrêtienne s'apercevroit bien qu'il ne tiroit l'épée qu'à regret, & que dans toutes les occasions il donneroit à connoitre qu'il ne cherchoit que la bonne fortune de servir la France sans ruïner les affaires de son oncle. Loüis Canosse Nonce auprès du Roi étoit encore venu par ordre exprès du Pape dans l'armée de ce Prince, & le bruit couroit qu'il y négocioit un accommodement dont le Viceroi ne doutoit point que son Maitre ne fût la victime. Les Espagnols soupçonnent volontiers; mais ils ne condamnent pas de même. Le Viceroy avant de se rendre aux soupçons qu'il avoit de la prévarication actuelle de Laurent de Médicis, chercha encore de nouvelles preuves. On ne pouvoit pas mettre en question s'il étoit expédient que les armées Confédérées joignissent les Suisses. Cette jonction ruïnoit les affaires des François. Il s'agissoit de sçavoir si cette jonction étoit possible. Le Viceroy trouva qu'on devoit la tenter, non qu'il crût pouvoir y parvenir, mais il cherchoit à obliger Laurent de Médicis de lever le masque. Il lui dit même à dessein de l'éprouver, qu'il le chargeoit de l'événement s'il s'obstinoit à tenir davantage l'armée de l'Eglise dans l'inaction d'un côté du Po, tandis que ceux qu'il falloit combattre & ceux qu'il fal-

falloit secourir, étoient prêts d'en venir aux mains de l'autre côté de ce fleuve. Laurent de Médicis n'avoit d'autres vûës que de conserver ses troupes & de ménager les François en s'opposant néanmoins à leurs progrès. Mais il se défioit du Viceroy autant que le Viceroy se défioit de lui. Il se servit de la démarche que l'Espagnol faisoit pour le sonder, pour l'éprouver lui-même. Il apuya donc le projet de passer le Po à dessein de connoitre si la proposition du Viceroy étoit sincere, & le pont fut jetté près de Cremone. Mais à peine étoit-il en état, que l'Alviane parut en bataille de l'autre côté du fleuve. Il fut alors inutile de délibérer parce qu'il n'y avoit pas deux partis à prendre. On ne pouvoit point passer le Po malgré l'armée Vénitienne. En le remontant on étoit assuré d'avoir en tête Aymar de Prie qui pouvoit être joint à toute heure par un détachement de l'armée Royale. Si l'on prenoit le parti de descendre le long du fleuve, l'Alviane le plus diligent des soldats ne manqueroit pas de faire la même chose, & le projet de le surprendre devoit être reputé un dessein chimérique. Il fut donc résolu que pour ne point fatiguer les troupes, on attendroit à Plaisance qu'un nouveau mouvement des ennemis ou des Suisses donnât lieu à de nouveaux projets. Le Viceroy & Laurent de Médicis ne s'étant point assez pénétrez l'un l'autre pour connoître distinctement leurs sentimens reciproques, gardérent leurs soupçons.

1515.

1515. Cependant les Suisses ennuyez de séjourner dans le poste de Monza, étoient venus camper sous Milan. Le Roi pour faire voir qu'il ne les craignoit point, s'aprocha de cette capitale, & avança son avant-garde à Saint Donat entre Milan & Marignan. Chaque jour les Suisses devenoient plus traitables. Le nombre des pacifiques s'augmentoit, & il paroissoit qu'incessamment ils auroient amené les plus fougueux à leur sentiment. Le Cardinal de Sion que sa profession obligeoit d'être un Ministre de paix, entroit en fureur de voir ses compatriotes disposez à se réconcilier avec d'autres Chrêtiens. Ennemi irréconciliable du nom François & plus prodigue de la vie des hommes qu'un soldat de profession, il résolut de faire donner une bataille pour empêcher un accommodement qu'il pouvoit bien rompre, mais non pas reculer. Il est plus facile à ceux qui gouvernent un peuple belliqueux sans autorité, mais par leur crédit, de le mener brusquement à la boucherie, que de lui inspirer la patience & la longanimité.

Les Historiens conviennent que le Cardinal assembla les principaux de la nation: Qu'il leur représenta la défaite des François comme une victoire facile, parce que l'armée des Confédérez chargeroit l'ennemi en queuë tandis qu'ils l'attaqueroient de front: Qu'il les excita avec tant d'éloquence, à tuer tous les François qu'il leur représenta comme autant de monstres à assommer, comme à massacrer leurs Lansquenets

quenets qui vouloient faire le métier des Suisses, que sur le champ les Suisses prirent les armes, sortirent de Milan, & vinrent attaquer l'armée ennemie. Mais les Historiens raportent tous une harangue differente du Cardinal de Sion. Il importe peu de sçavoir quelle est la véritable. La moins emportée de ces harangues paroit encore horrible quand on songe qu'elle a été méditée & qu'elle fut prononcée par un Prêtre Evêque & Cardinal. 1515.

Ce fut le jour même de la harangue à deux heures après midi que les Suisses sortirent de Milan avec une vingtaine de petites piéces d'artillerie pour venir charger l'armée de France campée à deux lieuës de la ville. Ils étoient près de quarante mille fantassins ; mais ils n'avoient avec eux que sept ou huit cens chevaux Italiens. Les Historiens Suisses prétendent que la bataille de Marignan donnée contre un Roi avec lequel ils avoient déja signé la paix, ne doit pas être imputée à la Nation comme une faute commise par la délibération de ses Chefs. Ces Historiens disent que le Cardinal de Sion désespéré de voir que tout son crédit ne pouvoit plus retarder la paix, ne communiqua point son projet aux principaux chefs de guerre, mais qu'il fit attaquer les François par les Suisses de la Garde du Duc de Milan & par d'autres ses affidez : Que sur le bruit que le combat étoit engagé la multitude prit tumultuairement les armes pour dégager ses compatriotes, & que pour cette fois ce

Le 13 Septembre.

Simler Republ. Helv. l. 1.

fut

fut aux Chefs de suivre les soldats. Mais ce
1515. récit est démenti par celui des Historiens de toutes les autres Nations.

Les Suisses contre leur ordinaire marchérent sans tambour, n'employant que leurs fifres pour faire entendre le commandement. Ils pensérent donc surprendre l'armée de France qui ne s'attendoit pas à une telle attaque. Les François eurent à peine le loisir de se mettre en bataille à la tête de leur camp. On chargea, & la premiere impétuosité des Suisses tomba sur deux bataillons d'infanterie Allemande qui couvroient le canon des François. C'est à ce canon qu'ils en vouloient principalement à cause du mal qu'il leur avoit fait à Novare. A la faveur du premier desordre des Lansquenets quelques-uns d'eux y parvinrent, & un Suisse fut tué sur la plus grosse piéce. La crainte d'être trahis avoit consterné les bataillons Allemands. Comme ils ne pouvoient concevoir que les attaquans osassent affronter seuls une armée où il y avoit deux mille Lances, ils se figurérent que les François étoient d'accord avec eux, & que pour prix de la paix on les livroit aux Suisses leurs ennemis implacables. Mais ces Lansquenets furent bientôt desabusez en voyant la personne du Roi marcher à leur secours. Ce Prince reconnoissable de loin à sa cotte d'armes sémée de fleur de lis en broderie, & à son casque surmonté d'une couronne d'or, chargea lui-même les Suisses à la tête de sa Gendarmerie, & les Allemands le virent

virent pénétrer jusqu'au milieu du plus épais bataillon des ennemis, semblable à la foudre dont l'éclat renverse même ceux qu'elle ne frappe point. Il y reçut un coup de pertuisane si rudement assené, qu'il marqua sa cuirasse, & sa cotte d'armes fut percée de plusieurs coups de pique. Les remontrances de ses Officiers, ni le souvenir des desastres dont la valeur emportée de Gaston de Foix fut la cause, n'avoient pû le retenir. Il arriva même que les François excusant la témérité dans un Prince de vingt-deux ans, ne parlérent de ce fait d'armes que pour exalter la bravoure & pour vanter l'intrépidité de leur jeune Roi. 1515.

En même tems que ce Prince chargeoit d'un côté, les Bandes Noires arrivérent de l'autre. Elles rétablirent le desordre & regagnérent l'artillerie. Mais les Suisses pour être repoussez ne se tinrent pas vaincus. Ils continuérent de charger. Le combat devint d'autant plus terrible qu'il devint général. Les Suisses étendus par leur droite envelopoient presque l'aîle gauche de l'armée Françoise. Les Bandes Gasconnes qui s'y trouvoient postées perdirent du terrain. D'un autre côté la Gendarmerie Françoise renversoit les Suisses aux endroits où le terrain lui permettoit de combattre, & perçant les bataillons elle s'avançoit au delà de la ligne des ennemis. Le combat avoit déja duré cinq heures, & les troupes de chaque côté étoient tres-engagées, quand la nuit devint si noire que les deux partis ne pouvant plus s'éu-

1515. s'entreconnoitre, discontinuérent de se charger. Tout à coup il se fit une cessation d'armes que personne n'avoit demandée. Les Suisses & les François attendirent le jour sur le terrain qu'ils se trouvérent occuper, mêlez les uns avec les autres, & sans qu'aucun des partis songeât à se retirer. Tous deux demandoient la lumiere pour recommencer à combattre. Je ne sçai si l'histoire fournit d'autre exemple d'une pareille cessation d'armes, que celui qui arriva dans les mêmes plaines, quand les armées de Vitellius & de Vespasien donnérent une bataille si sanglante entre Crémone & l'Adda. La nuit noire interrompit de même le combat pour quelques heures, sans séparer les combattans.

Dion. Hist. lib. 65.

Le Roi passa une partie de la nuit sur l'affut d'un canon & peu éloigné d'un gros bataillon des ennemis. Il employa le reste de cette nuit à remettre en ordre son infanterie, & à faire rentrer dans la ligne les compagnies d'Ordonnance qui s'étoient trop avancées. A l'aube du jour les Suisses revinrent à la charge; mais ils trouvérent dans les François plus d'ordre & autant de courage que la veille. Les Suisses désespérant donc de les enfoncer par supériorité de valeur, eurent recours à une ruse. Ils firent un détachement de leur gauche qui devoit à la faveur d'un petit vallon & d'un bois qui pouvoient couvrir leur marche, prendre à revers l'aîle droite des François. Mais le Duc d'Alençon qui commandoit cette aîle s'aperçut de leur manœu-

manœuvre. Avec la Gendarmerie qui étoit à ses ordres, il marcha pour attendre les Suisses dans un terrain découvert par lequel ils passoient nécessairement pour venir à lui. Il les y chargea & les ayant rompus ils se jettérent dans le bouquet de bois qui étoit près de là. L'infanterie Basque de Navarre les y suivit & les tua jusqu'au dernier. Les armes & la stabilité des Suisses leur donnoient un grand avantage sur l'infanterie Françoise, quand ils la combattoient en bataille rangée. Mais l'agilité des fantassins François & la nature de leurs armes, leur donnoient le même avantage sur les Suisses, quand les Suisses étoient une fois rompus, & dès qu'il falloit combattre corps à corps. 1515.

En même tems le Roi fit une charge avec 800. Gendarmes, dans laquelle il acheva de mettre en déroute la gauche des Suisses déja affoiblie par le détachement, & quatre heures après que la bataille eut recommencé, ils ne combattirent plus que pour se retirer. La cavalerie Françoise les suivit; mais quoique le païs ne fût pas encore aussi fourré qu'il l'est aujourd'hui, il n'étoit plus aussi découvert qu'aux tems où les Romains furent obligez de l'abandonner à Annibal comme un païs trop uni & trop nud, où ils ne pouvoient faire la guerre qu'avec desavantage, parce que leur cavalerie étoit inférieure de tous points à la cavalerie Carthaginoise La raison est que les païsans à qui Loüis le More avoit fait aprendre & goûter la culture de la soye,

Tite Live, liv. 21.

1515. soye, ne commençoient à planter des meuriers, que depuis vingt-ans. La terre du Duché de Milan s'est couverte dans la suite de ces arbres. Néanmoins les Suisses se retirérent en assez bon ordre pour des vaincus, & malgré les charges de la Cavalerie Françoise, ils rentrérent dans Milan plûtôt en gens de guerre qu'en fuyars. Le plus grand malheur arriva à deux mille hommes de leur aîle gauche. Se trouvant coupez, ils se jetterent dans des cassines où les François mirent le feu. Les Suisses aimerent mieux y être brûlez jusqu'au dernier que de se rendre.

Comme de part & d'autre on n'avoit ni demandé ni donné quartier, le carnage de la bataille fut tres-grand. Les vainqueurs y perdirent cinq à six mille de leurs plus braves soldats, mais le champ de bataille demeura jonché de quinze mille Suisses.

Les Historiens Italiens & sur tout Guichardin & Paul Jove donnent une grande part à L'Alviane dans la gloire de cette journée. Ils disent que ce fut l'arrivée de ce Général qui amena sa cavalerie au grand trot qui fit pencher la balance jusques-là en équilibre, & qui détermina les Suisses à se retirer. Mais L'Alviane sçavoit trop bien son métier pour tirer son armée des postes qu'elle occupoit sur le Po, & livrer ainsi passage à l'armée Confédérée qui campoit de l'autre côté du fleuve, épiant le moment favorable de le traverser. Aussi ces Historiens sont-ils démentis par Mocénigo beaucoup plus croyable qu'eux tous

sur

fur le fait dont il s'agit. Son témoignage ne fçauroit être récufé comme un témoignage partial quand il le rend en faveur des François. D'ailleurs il datte le manufcrit de fon hiftoire de l'année mil cinq cens dix-fept, c'eft-à-dire deux ans après la journée de Marignan. Il ne pouvoit alors altérer la vérité d'un fait fi public qu'à fa honte. Ceux qui font venus des années après ont pû avec plus d'impunité écrire des fupofitions honorables à leur nation. Mocénigo dit donc que L'Alviane vint trouver le Roy comme la bataille finiffoit; mais il nous aprend qu'il n'amena avec lui que cinquante chevaux, c'eft-à-dire une fimple efcorte & non des troupes. Juftiniani qui veut infinuer que les troupes de la République eurent part au gain de cette bataille, eft forcé néanmoins par la vérité d'avoüer qu'il n'y eut que l'efcorte de L'Alviane qui tira l'épée.

1515.

Liv. 6.

Juftin. liv. 12.

Voila quel fut le fuccès de la bataille de Marignan la plus fanglante & la plus opiniâtrée qui fe fût donnée en Italie depuis plufieurs fiécles. Auffi le Maréchal Trivulze qui s'étoit trouvé en dix-huit batailles rangées, difoit que les autres avoient été des jeux d'enfans, & celle de Marignan un combat de Heros. En mémoire de cet événement François I. fuivant la loüable coûtume de fes Prédéceffeurs, fit bâtir une chapelle à la gloire du Dieu des armées fur l'endroit même où il avoit combattu. Elle fubfifte encore aujourd'hui dans des lieux où un trophée prophane auroit

été

1515. été mille fois renversé. Le fruit de la bataille fut la soumission entiere de l'Etat, à la réserve des châteaux de Milan & de Crémone.

Le Cardinal de Sion avoit été un des premiers à s'enfuir de la bataille, où il figura néanmoins assez pour mériter une place dans le bas-relief du Mausolée * de François I. qui représénte cette mémorable journée. On y voit ce Cardinal revestu des ornemens de sa dignité, & faisant porter à côté de lui la croix de Légation qui donne aux Suisses des bénédictions qui ne mirent pas en déroute l'armée du Roi de France. Ce Prélat fut un des premiers à se sauver de Milan, aussi circonspect quand il s'agissoit de risquer sa personne, que téméraire pour hazarder la vie des autres. Sous prétexte d'aller solliciter l'Empereur de secourir Maximilien Sforze qui s'enfermoit dans le château de Milan, & de mettre son frere François Sforze en sureté, il partit le jour même de la bataille perduë, & bientôt les autres Suisses le suivirent. Il y en eut néanmoins quinze cens qui s'enfermérent dans le château avec le Duc de Milan. Il y entretenoit déja une garnison de cinq cens fantassins Italiens. Ainsi il s'y trouvoit renfermé avec deux mille hommes & toutes les provisions nécessaires pour tenir durant plusieurs mois.

* A l'Abaye de S. Denis.

A peine les Suisses étoient sortis de Milan, que la ville envoya ses clefs au Roi qui le lendemain de la bataille étoit venu camper à deux portées de canon de se-

rems

remparts. Ce Prince débonnaire se contenta de lui imposer une taxe si légere, 1515.
qu'elle sembloit être une simple subvention, & il lui accorda de bonne grace la confirmation de tous ses privileges. Il refusa néanmoins d'y entrer, ne croyant pas qu'il fût de la dignité d'un Roi tres-Chrêtien de loger dans une ville, dont une partie étoit encore tenuë par l'ennemi.

Le château de Milan passoit déja pour une des plus fortes places de l'Europe, quoique la premiere enceinte ou l'enveloppe extérieure qui a fait toute la réputation de ce château dans les derniers tems, ne fût pas encore bâtie. Elle est l'ouvrage de Philippe II. Roi d'Espagne. Mais les forteresses qui passoient en ce tems là pour inexpugnables, passeroient à peine aujourd'hui pour des villes fermées. Le château de Milan consistoit donc alors uniquement dans ce qui fait aujourd'hui sa seconde enceinte. C'est un mur de brique épais de dix-huit à vingt pieds, haut de neuf à dix toises, flanqué, & entouré d'un bon fossé. Mais cette enceinte est sans terrasse. Néanmoins quand Navarre promit de l'emporter en un mois de tems, on le regarda comme un homme qui promettoit au delà de l'effort humain. Il se hasta d'autant plus de tenir parole, qu'on eut avis que dans une Diette que les Suisses avoient tenuë à Zurich, sur la nouvelle de la bataille de Marignan & le bruit des succès dont elle étoit suivie, les treize Cantons avoient résolu, que la nation se mettroit en marche pour le

——— le secours du château de Milan.

1515. Navarre eut assez de peine à se rendre maistre d'une Casematte qui étoit dans le fossé. Après l'avoir prise il fit travailler à ses fourneaux qui bientôt se trouvérent en état de recevoir le feu. Les assiégez n'en attendirent pas l'effet, & au grand étonnement de toute l'Italie ils capitulérent après vingt jours de siége. Jerosme Moron Chancelier de Sforze, personnage qui joüa depuis un si grand rolle dans les révolutions de Milan, fut accusé d'avoir abusé de la confiance de son maistre pour lui faire signer une Capitulation prématurée. Ses articles furent, que Maximilien Sforze remettroit au Roi les châteaux de Milan & de Crémone, les seules places de l'Etat qui tinssent encore pour lui: Qu'il toucheroit comptant une certaine somme pour payer ses dettes, après quoi il se retireroit en France où il joüiroit d'une pension de trente mille écus d'or: Qu'il y auroit une pleine & entiere amnistie pour tous les Milanois qui l'avoient servi: Que Moron seroit fait maître des Requestes, & que le Roi payeroit de ses deniers la solde qui étoit dûë aux Suisses renfermez dans le château. La Capitulation fut exécutée de bonne foi de part & d'autre, & Sforze se retira en France, où l'insensibilité qu'il témoigna pour la perte de sa souveraineté changea bientôt en mépris la compassion que ses malheurs avoient d'abord excitée.

Le 4. Octobre 1515.

Tandis que les François étoient occupez à pren-

à prendre le château de Milan, L'Alviane mena l'armée Vénitienne devant Bergame, & se rendit maistre de la place. Ce fut le dernier exploit de ce Général qui mourut bientôt après dans un petit bourg du Bressan où il attendoit l'armée Françoise qui étoit en marche pour l'aider à reprendre Bresse & Vérone. Le Sénat qui vouloit faire des funérailles magnifiques à son Général, écrivit à Théodore Trivulze qui commandoit l'armée depuis sa mort, d'envoyer son corps à Venise. Mais pour l'y transporter il falloit demander un passeport aux Allemands qui tenoient Vérone & infestoient tous les chemins de la route. Jamais les soldats ne voulurent consentir qu'on demandât ce passeport. Ils dirent qu'il n'étoit pas juste que leur Général qui durant sa vie n'avoit jamais demandé permission aux ennemis pour aller où il lui plaisoit, ne passât après sa mort par leur pays que sous leur bon plaisir & comme un poltron le pouvoit faire. Ils s'obstinérent à garder le corps de L'Alviane dans le camp tout le reste de la campagne, & lorsqu'ils repassérent l'Adige pour entrer dans leurs quartiers, ils le portérent à travers le Véronois tambour battant & enseignes déployées. 1515.

Immédiatement après la victoire de Marignan le Sénat avoit envoyé au Roi quatre Ambassadeurs pour le féliciter sur sa nouvelle gloire, & pour le presser de faire marcher le secours qu'il devoit donner à la

——— République aux termes du dernier traité
1515. de Blois. François I. les reçut avec des démonstrations d'amitié dont les Vénitiens conservérent long-tems la mémoire, & sur le champ il commanda un Corps de sept cens Hommes d'armes & de sept mille hommes d'infanterie Allemande pour joindre leur armée. Les Lansquenets ayant fait difficulté de servir aux siéges de villes dont les murailles portoient les étendarts de l'Empereur, six mille Gascons furent commandez en leur place. En attendant ce secours Theodore Trivulze reprit Peschiera & mit des troupes dans Asola & dans Lunato que le Marquis de Mantoüe abandonna de bonne grace, & qui rentrérent sous la domination Vénitienne pour y rester. On a vû que ce Seigneur s'étoit saisi de ces trois places dans la premiere année de la Ligue de Cambray, comme d'une partie de son ancien domaine.

Le Sénat dont l'amitié d'un Roi de France victorieux rehaussoit le courage, se laissa trop enhardir par ses prospéritez. Il ordonna à Theodore Trivulze de mettre le siége devant Bresse, quoique la place fût des plus fortes & qu'elle fût défenduë par une garnison de deux mille hommes d'infanterie Allemande & Espagnole, & cela sans attendre le détachement de l'armée Françoise qui marchoit pour le joindre. Le siége ne fut pas heureux, & l'armée Vénitienne fut obligée de se retirer après avoir perdu tous ses canons de batterie & ses munitions de guerre. Les assiégez

siégez pleins de mépris pour l'infanterie Vénitienne enlevérent ces canons & brûlérent les munitions dans une sortie qu'ils firent en plein jour. A peine le siége fut levé, que l'armée auxiliaire commandée par Lautrec joignit celle de Saint Marc. Aussitôt le Sénat envoya de nouvelles munitions & un nouveau train d'artillerie à Trivulze, & lui donna ordre de remettre le siége devant Bresse. Il le fit, & chaque nation entreprit une attaque. Les Vénitiens avançoient la leur à force d'artillerie, & Navarre qui commandoit l'infanterie Françoise faisoit travailler à des mines de son côté. Mais la fin de Novembre où l'on étoit rendoit le siége si difficile, qu'il étoit hors d'aparence d'y réussir, même quand on voudroit bien y ruiner l'armée. D'ailleurs on aprenoit que huit mille Lansquenets arrivoient d'Allemagne & qu'ils s'avançoient à grandes journées. Leur dessein étoit de joindre le Corps qui étoit à Vérone pour marcher ensemble & tâcher de jetter du secours dans Bresse. Ainsi les Vénitiens crurent faire un coup de partie de traiter avec le Gouverneur de Bresse, à condition que leur armée n'agiroit plus contre la place; mais que la place se rendroit dans quinze jours si elle n'étoit secouruë. Véritablement les Vénitiens s'épargnoient par cet accord la confusion qui suit la levée d'un siége, & ils pouvoient disposer de leurs troupes pour fermer les passages au secours qui venoit d'Allemagne. Immédiatement après l'accord, ils envoyérent

1515.

1515. huit mille hommes d'infanterie pour défendre le pas de Bré par où devoient venir les Allemands qui suivoient la route d'Anfo. Cette infanterie commençoit de s'y retrancher quand elle aprit que les Allemands qu'on n'attendoit pas encore sitôt, alloient arriver. Le château d'Anfo qui devoit les arrester plusieurs jours, s'étoit rendu après une foible & courte résistance. L'infanterie Vénitienne se retira à l'aproche des troupes de l'Empereur qui mirent sans peine dans Vérone & dans Bresse tous les secours d'hommes & de munitions qu'elles conduisoient. Après l'avoir fait, elles repassérent brusquement les Alpes. Le tems pour lequel Maximilien les avoit payées se trouvoit expiré, & les soldats ne comptérent jamais de toucher une seconde montre des deniers de ce Prince.

Le Viceroy de Naples dès qu'il eut apris le succès de la bataille de Marignan, ne pensa plus qu'à sauver les troupes de son Maistre. Les instances que lui fit Laurent de Médicis de ne le point abandonner, ne servirent qu'à lui donner plus d'ombrage qu'il n'en avoit déja pris, & il fit tenir incessamment aux Espagnols le chemin du Royaume de Naples. Il reçut dans sa route plusieurs messages du Pape qui l'exhortoit comme il faisoit tous les jours les Ministres des Confédérez, à soûtenir le malheur avec fermeté & à faire face à la fortune. Mais la conduite de Sa Sainteté démentoit ses discours, & le Viceroy étoit

étoit un Espagnol trop pénétrant pour ne pas bien juger de ses sentimens. La crainte que le Roi ne chassât les Médicis de Florence pour y rétablir le Gouvernement Républiquain, faisoit prendre au Pape les devants de bonne heure. Il étoit tres-probable en effet que l'expédition de Florence seroit la premiere que tenteroit Sa Majesté tres-Chrêtienne. Ce Prince suivant les bonnes regles ne se devoit jamais fier aux Médicis. Ils n'avoient pas été plûtôt rétablis dans Florence par les ennemis de sa Couronne, qu'ils avoient changé les maximes de cet Etat, & amené contre les François les troupes Florentines. Tant que l'Etat avoit été gouverné en République libre, on avoit vû ces troupes dans les armées Françoises. Ainsi les inquiétudes que les premieres nouvelles de la journée de Marignan donnérent au Pape, furent tres-vives, & le soin qu'il lui fallu prendre pour les cacher, ne les diminua point. Sur le champ il envoya ordre au Nonce en France de conclure au plûtôt son accommodement suivant les instructions & le plein pouvoir tres-ample qu'il lui faisoit tenir. 1515.

Cependant François I. prenoit des mesures pour achever la conqueste de l'Etat de Milan. Il lui restoit encore à recouvrer Parme & Plaisance. C'étoient les places occupées par les garnisons de l'Eglise. Aymar de Prie s'en étoit aproché par ses ordres, & lui-même n'attendoit que la réduction du château de Milan pour y mar-

—— cher. Son pont sur le Po étoit déja construit. Le Nonce se hasta donc de conclure son traité, afin que la restitution de Parme & de Plaisance dont la perte étoit certaine, tint lieu au Pape de quelque chose. D'un autre côté le Roi fut bien aise de s'assurer du Pape en un tems où il craignoit qu'il ne se fît contre lui de nouvelles Ligues, & où il restoit encore assez d'ennemis à sa Couronne pour chercher d'en diminuer le nombre par toutes les voyes honorables. L'accommodement fut donc bientôt conclu aux conditions suivantes : Que le Pape & le Roi s'engageoient à la défense réciproque de leurs pays & domaines: Que le Roi tres-Chrêtien prendroit en sa protection le Gouvernement présent de Florence, & spécialement la Maison de Médicis: Que le Pape pourroit laisser le passage libre à l'armée Espagnole par l'Etat Ecclésiastique ; mais qu'il seroit tenu de rapeller les troupes de l'Eglise qui servoient dans Bresse & dans Vérone : Que Sa Sainteté rendroit les villes de Parme & de Plaisance au Roi pour être réunies à l'Etat de Milan, moyennant quoy cet Etat seroit obligé de ne consommer d'autres sels que ceux de Cervia, sans pouvoir user de ceux qui se fabriquoient dans le Ferrarois ni ailleurs: Que comme Sa Majesté tres-Chrêtienne se plaignoit que les Florentins avoient envoyé des troupes contre lui dans le tems qu'ils étoient tenus de l'aider suivant l'alliance renouvellée en mil cinq cens douze entre la France & l'Etat de Florence, le Duc

1515.

Duc de Savoye seroit pris pour arbitre du dommage & de la réparation. 1515.

Dès que le traité eut été signé, le Nonce prit la poste pour le porter lui-même au Pape afin qu'il le ratifiât, & Laurent de Médicis vint faire sa cour à François I. comme à un grand Prince l'Allié de son oncle. Leon X. hésita quelque tems s'il ratifieroit le traité, ne pouvant se résoudre à mettre le sceau au rétablissement des François en Italie. Il ne pouvoit se défendre d'écouter avec plaisir les promesses des Suisses qui l'assuroient qu'incessamment la Diette de Zurich feroit passer en Italie une armée capable de faire lever le siége du château de Milan. Mais bientôt il aprit que ce château capituloit, que la Diette de Zurich n'avoit fait que résoudre, & qu'elles s'étoit séparée sans donner aucuns ordres pour l'exécution de son Recez. Les Suisses se contentoient de menacer les François. Dans le tems qu'ils se vantoient de rentrer bientôt en Bourgogne, ils abandonnoient Bellinzone & leurs postes avancez dans l'Etat de Milan, comme gens intimidez & qui desespéroient de les défendre.

D'un autre côté le Nonce jaloux de son ouvrage pressoit le Pape de ratifier le traité. Il lui représentoit que ce traité avoit été conclu dans une situation des affaires qui pouvoit changer d'un jour à l'autre: Que tandis que Sa Sainteté délibéroit les François pouvoient prendre les armes à la main Parme & Plaisance: Qu'alors le

1515. Roi tres-Chrêtien prétendroit que le premier traité n'ayant pas été consommé, il conviendroit d'en faire un second, & qu'il faudroit dans ce second traité payer son amitié d'un prix équivalent à la restitution volontaire de Parme & de Plaisance: Que la perte de ces places étoit inévitable, mais qu'elle ne tiendroit lieu de rien à Sa Sainteté si elle arrivoit par la voye des armes.

Le Pape résolut donc de ratifier le traité sans en altérer l'essentiel, hors dans l'article qui regardoit les Florentins. Il y énonça un plein & entier oubli de la part du Roi tres-Chrêtien sur tout ce que la République de Florence avoit fait depuis la révolution de mil cinq cens douze, & le retour sans réserve des bonnes graces de Sa Majesté envers cet Etat. Il n'inséra même qu'un nouvel article dans le traité. Ce fut pour obliger la France à ne point accorder sa protection aux Feudataires de l'Eglise contre leur Seigneur Suzerain. Quant aux autres articles comme la restitution de Parme & de Plaisance & le rapel des troupes de l'Eglise qui servoient dans les armées de l'Union, Leon X. n'y toucha point. Il se contenta de changer quelque chose aux termes dans lesquels ces articles étoient énoncez, en vûë d'éluder la confusion d'une soumission en forme par un de ces biais ingénieux inventez par la délicatesse de sa nation pour ne point paroistre reculer même en fuyant. Au lieu que son Nonce avoit stipulé dans les termes

mes ordinaires que le Pape feroit remettre Parme & Plaisance entre les mains des Officiers du Roi avec les formalitez qui s'observent en de pareilles consignations. Leon X. énonça dans sa ratification que ses troupes évacueroient ces deux places, qu'elles en laisseroient les portes ouvertes, & qu'il seroit permis aux François de s'en mettre en possession s'ils le jugeoient à propos. Leon X. pour satisfaire à l'obligation portée par le traité de rapeller ses troupes qui servoient l'Empereur, sans paroistre toute-fois manquer à la parole qu'il avoit donnée de ne les point retirer tant que la guerre dureroit, mit dans la ratification qu'il s'obligeoit de casser au plûtôt ces troupes, & qu'il enjoindroit aux Officiers & soldats dont elles étoient composées de revenir incessamment sur les terres de l'Eglise. Les anciens Romains touchez uniquement dans leurs traitez des avantages réels, auroient peut-être dédaigné une consolation si frivole. Cette ratification du Pape est dattée du treiziéme d'Octobre mil cinq cens quinze. 1515.

Le Nonce eut ordre de repartir incessamment pour présenter au Roi son traité tel qu'il avoit été expliqué & modifié dans la ratification. Il étoit encore chargé de moyenner une entrevûë entre François I. & Leon X. Sa Sainteté qui comptoit beaucoup sur le talent à manier les esprits dont elle étoit doüée autant qu'aucun Pape l'ait été, se promettoit d'obtenir de ce Prince ce que ses Prédécesseurs n'avoient

 jamais

jamais pû obtenir des Rois tres-Chrêtiens.
1515. Leon X. prévenu de cette idée offroit même de faire les trois quarts du chemin & de s'avancer jusqu'à Boulogne. La négociation du Nonce fut heureuse en tous ses points. La Cour de France admira la politique sublime dont la ratification étoit remplie; mais comme ses ingénieuses explications n'alteroient rien de conséquence dans l'essentiel du traité, elle ne laissa point de s'en contenter.

Le Roi fit encore plus. Il agréa la proposition de l'entrevûë que Sa Saintéte lui demandoit, & il promit de se rendre incessamment à Boulogne. Leon X. y arriva néanmoins le premier, & dès le huit de Décembre il y fit son entrée. Le Roi ne vint que le jour suivant, & il entra dans la ville au milieu du Cardinal de Fiesque & du Cardinal de Médicis qui fut depuis le Pape Clément VII. Ces Prélats l'étoient venu recevoir en qualité de Légats jusques sur les bords de la Lenza, qui faisoit alors la séparation de l'Etat de Milan & des pays de l'obéïssance du Pape. François I. fut droit au Consistoire où le Pape l'attendoit, & là il lui prêta l'obédience que les Princes Catholiques rendent aux Papes au commencement des nouveaux regnes. Elle n'avoit pas encore été renduë à Leon X. au nom de François I.

Après le cérémonial il fut question des affaires. Durant les trois jours que le Roi passa à Boulogne logé dans le même Palais que le Pape, les conférences furent tres-fré-

fréquentes. L'entreprise de Naples fut mise d'abord sur le tapis. Le Pape n'eut pas 1515.
de peine à persuader à François I. qui n'étoit pas préparé pour cette expédition, de la remettre après la mort du Roi Catholique, que les infirmitez & l'âge de ce Prince faisoient regarder comme prochaine. Le Roi de France consentit donc à différer son expédition, & Sa Sainteté lui promit expressément qu'étant libre en cette conjoncture de tous ses engagemens pour conserver Naples à l'Arragon, il donneroit aux François toute sorte d'aide & de secours pour conquérir le Royaume. Le Pape s'obligea encore de rendre Modene & Reggio au Duc de Ferrare à condition qu'il rembourseroit la Chambre Apostolique de quarante mille écus d'or qu'elle avoit donnez à l'Empereur pour retirer Modene d'entre ses mains, ainsi que de quelques autres dépenses faites pour l'entretien de ces places. L'affaire du duc d'Urbin fut plus debatuë. Le Pape commençoit déja contre lui des poursuites juridiques, parce qu'il venoit de refuser de servir dans l'armée de l'Eglise ainsi que l'Investiture de son fief l'obligeoit de le faire. Ce Duc avoit donné à entendre au Roi que son inclination seule l'avoit empesché de se trouver dans une armée destinée à combattre les François. Auprès du Pape il avoit coloré son refus de la raison, qu'il ne pouvoit pas obéir à un jeune homme comme Laurent de Médicis qui devoit commander l'armée, lui qui si souvent avoit comman-

1515. dé en Chef les armées du Saint Siége. Le Roi vouloit que le Pape promît de ne point molester son Feudataire pour ce refus, & le Pape se défendoit avec fermeté de rien promettre de positif à cet égard. Enfin le Roi fut contraint de se contenter de la parole que le Pape donna de s'apaiser dès que le Duc d'Urbin lui feroit une satisfaction convenable, & des assurances générales que Sa Sainteté auroit toûjours pour la recommandation de Sa Majesté tres-Chrêtienne, tous les égards qui lui étoient dûs. Ce qui rendoit le Pape infléxible à l'égard du Duc d'Urbin, c'étoit le desir de dépoüiller ce Prince pour investir de sa Souveraineté un de ses parens.

Il fut question ensuite de la paix entre l'Empereur & les Vénitiens. Le Roi la vouloit procurer de bonne foi, & le Pape témoignoit beaucoup d'ardeur pour l'avancer. Ils résolurent à cet égard qu'ils envoyeroient à Maximilien, le Géneral des Augustins, avec une lettre de créance sur lui signée d'eux en commun, & que le Religieux porteroit ce Prince au nom de Sa Sainteté & du Roi à rendre aux Vénitiens moyennant une somme d'argent, Vérone & Bresse, puisqu'il ne devoit plus espérer de conserver ces places contre les forces de la République, jointes à celles des François maistres de l'Etat de Milan. Jusques-là rien de ce qui fut arresté entre Leon X. & François I. ne se rédigea en forme de traité, & pour l'exécution des

des engagemens pris de part & d'autre, ces Princes se contentérent mutuellement de leur parole réciproque. Il n'en fut pas de même de ce qui se négocia ensuite. Ce fut le fameux Concordat. Ses articles essentiels & notamment l'abolition de la Pragmatique furent dès lors arrêtez à Boulogne, quoique cette fameuse convention n'ait reçû sa derniere forme qu'au mois d'Août de l'année suivante. 1515.

La négociation de Boulogne se termina ainsi qu'ont coûtume de finir presque toutes les négociations que fait la Cour de Rome avec les autres Puissances. Elle obtint beaucoup de choses qu'on auroit pû lui refuser, & à la fin de la négociation elle distribua le prix ordinaire des complaisances qu'on avoit pour elle. Le frere de Boissi favori de François I. fut fait Cardinal, & ce Prince obtint la permission de lever une Décime sur le Clergé de son Royaume.

Le Roi & le Pape se séparérent ensuite fort contens l'un de l'autre en aparence. Néanmoins le Pape ne pouvoit digérer la restitution de Parme & de Plaisance, ni se consoler d'être encore obligé de rendre Modene & Reggio au Duc de Ferrare. Heureusemeut il trouva le moyen de s'épargner cette seconde afliction. Il convint bien avec le Duc de Ferrare de tout ce qui concernoit l'exécution de la promesse qu'il avoit faite au Roi de France; & les conditions de la restitution furent même rédigées par écrit. Mais le tems de l'effec-

1515. tuer n'arriva jamais sous son Pontificat, & il sçut toûjours éluder les instances les plus ardentes du Duc de Ferrare, & les offices les plus pressans de la France.

De Boulogne le Roi revint à Milan, & son séjour y fut très-court. Persuadé que ses affaires étoient en assez bonne posture en Italie avec l'amitié du Pape qu'il comptoit d'avoir gagnée, parce qu'il avoit beaucoup fait pour l'acquérir, & l'alliance qu'il venoit de faire avec les Suisses, il ne songea plus qu'à repasser bien-tôt les montagnes. Cette alliance avec les Suisses avoit été concluë aux mêmes conditions qui furent proposées & acceptées de part & d'autre avant la bataille de Marignan. Mais cinq des treize Cantons refusérent de la ratifier, parce qu'elle les obligeoit à restituer les Baillages de l'Etat de Milan occupez par eux en mil cinq cens douze. Ces Cantons avoient un intérêt particulier que ces domaines restassent sous l'obéïssance du Corps Helvétique. Néanmoins François I. souhaitoit avec tant de passion d'aporter en France les lauriers de Marignan encore verts, que sans égard à l'imperfection de son traité, il se mit en chemin pour repasser les Alpes dès les premiers jours de l'année mil cinq cens seize. Le Duc de Bourbon resta à Milan en qualité de Lieutenant Géneral pour Sa Majesté très-Chrêtienne delà les Monts, avec une armée de six cens Lances, de six mille Lansquenets & de quatre mille hommes d'infanterie Françoise.

L'Ita-

L'Italie paroiſſoit aſſez tranquille. Les Vénitiens ſeuls y avoient encore les armes 1516. à la main contre l'Empereur pour reprendre Breſſe & Vérone: Encore paroiſſoit-il que ce différent ſeroit terminé par la voye de la négociation avant que la ſaiſon d'entrer en campagne fût venuë. La mort de Ferdinand Roi d'Arragon qui venoit d'arriver, ſembloit même promettre à l'Italie un repos durable. Ce Prince ſi heureux en ſerviteurs capables & livrez à ſes deſſeins, ſi ſage dans le choix de ſes entrepriſes, ſi conſtant dans leur exécution, ſi patient dans les traverſes & ſi modeſte après les ſuccès les plus brillans, paſſeroit pour le modele des grands Rois, s'il avoit eu des égards pour ſa parole. Mais il ne ſe ſoucia jamais de la tenir, & rarement même de paroitre l'avoir tenuë,ſans attention à ce que la poſtérité & ſes contemporains pouroient dire de lui ; attention qui cependant eſt le frein qui ſuplée auprès des Souverains à la crainte des loix qui retient les particuliers. Ferdinand ne connoiſſoit d'autre deshonneur que celui de ne pas réüſſir dans ſes projets. Sa ſignature ne ſuffiſoit pas pour lui faire tenir aucun traité. La ſeule néceſſité pouvoit l'obliger de garder ſa parole; mais comme il ſuppoſoit dans les autres les mêmes intentions qui étoient en lui, ſa défiance l'empêcha ſouvent de profiter autant qu'il l'auroit pû faire de ſes manquemens de foi. Deux traits ſuffiront pour achever l'idée du caractére de Ferdinand & pour engager à plaindre

Digitized by Google

1516. plaindre les Princes qui furent obligez de traiter avec lui.

Fréderic Roi de Naples & son parent lui envoya en mil cinq cens un, le Comte de Conversano pour lui demander du secours contre Loüis XII. qui s'aprêtoit à le dépoüiller de son Royaume. Ferdinand loin de vouloir maintenir Fréderic, avoit déja partagé son Etat avec Loüis XII. mais il lui convenoit de cacher ce partage au Roi de Naples, afin qu'il comptât sur un secours qui lui manqueroit dans le moment fatal, & qu'il fût ainsi plus aisément dépoüillé. Pour cet effet le Roi d'Arragon donna le change à Conversano en l'assurant avec d'horribles sermens, *qu'il regardoit le bien de son cousin le Roi de Naples comme le sien propre.* Cet Envoyé s'imaginant l'entendre, donna des assurances à son maitre qui furent la principale cause de sa perte.

Quintana Sécrétaire d'Etat de Ferdinand lui rendoit compte, que le Roi de France se plaignoit publiquement que lui Ferdinand l'eût trompé deux fois. *Deux fois*, reprit ce Prince, en parlant de Loüis XII. qui n'étoit pas assez sobre au gré d'un Espagnol: *L'yvrogne en a menti, je l'ai trompé plus de dix.*

Le Roi d'Arragon sembloit donc être mort à propos pour empêcher les François de troubler l'Italie par une nouvelle entreprise sur le Royaume de Naples. Par sa mort ce Royaume passoit à son petit fils Charles I. Roi d'Espagne, & depuis Empereur

pereur sous le nom de Charles-Quint. Ce jeune Prince étoit alors en bonne intelligence avec le Roi de France à qui plusieurs fois il avoit promis de lui faire raison sur ses droits au Royaume de Naples, dès qu'il auroit recueilli la succession de Ferdinand son Ayeul. Véritablement la Cour de France fut incessamment informée que le Roi d'Espagne dès qu'il eut apris la mort de Ferdinand, avoit nommé Chievres son Gouverneur pour transiger à cet égard & tous autres avec le Roi très-Chrêtien. Ce Prince de son côté nomma Boissi qui avoit été le Gouverneur de sa jeunesse pour traiter avec Chievres, & comme les Plénipotentiaires avoient toute la confiance de leurs Maîtres, & qu'ils étoient en réputation d'une grande probité, les aparences promettoient que les démêlez des Couronnes de France & d'Espagne se termineroient sans effusion de sang. Ces aparences furent ensuite justifiées par le traité de Noyon. 1516.

Quand la sérénité commençoit donc à luire en Italie, il y survint tout à coup un orage qui manqua d'y perpétuer les ravages de la guerre. Cet orage vint du côté de l'Allemagne sans avoir été précédé d'aucun nuage. On s'y attendoit d'autant moins, que l'Empereur étoit demeuré dans l'inaction pendant toute la campagne précédente, quand ses efforts pouvoient être secondez par des Alliez déclarez, & quand ses ennemis avoient tant de peine à faire des conquêtes, quoique les forces de l'Allema-

lemagne ne s'oposassent point à leurs entre-
1516. prises. Mais alors ces ennemis étoient paisibles possesseurs du Milanez, & la plûpart de ses Alliez avoient suivi la victoire & s'étoient déclarez les Alliez de la France. Néanmoins l'esprit bizarre de Maximilien qui l'avoit tenu dans l'inaction lors qu'il pouvoit agir avec aparence de succès, le détermina de se mettre lui-même en campagne, lors qu'il n'y avoit plus d'espérance raisonnable de réüssir.

Peu de jours avant de mourir le Roi d'Arragon lui avoit fait une remise de six-vingt mille écus d'or. Maximilien se servit de cet argent pour lever quinze mille Suisses dans les cinq Cantons qui refusoient de ratifier le traité conclu avec la France. Il y vouloit joindre une Armée Allemande des plus nombreuses, aidé à ce qu'on crut alors d'autres subsides que le Pape lui fit tenir sécretement. Sa Sainteté comptoit qu'un Pape pouvoit être ami des François, sans leur tenir parole si exactement. Mais l'Empereur fut obligé d'entrer en Italie avant le tems où il avoit projetté d'y descendre. Les garnisons de Bresse & de Vérone qui ne pouvoient mettre un homme dehors qu'il ne fût enlevé par la cavalerie légere des Vénitiens, étoient sur le point de se mutiner faute de toucher au moins regulierement leur paye, & l'Empereur y avoit envoyé une somme d'argent sous l'escorte de trois mille hommes. Lautrec qui commandoit les François auxiliaires fut informé de leur marche, & fit un

ün détachement pour les enlever. Ce détachement soûtenu par les paisans attaqua les Allemands auprès d'Anso. Huit cens d'entre eux furent tuez sur la place, & le reste fut contraint de reprendre le chemin de l'Allemagne. Ces nouvelles obligérent donc l'Empereur de se mettre en campagne plûtôt qu'il n'avoit résolu de le faire. Il falloit qu'il se hâtât s'il vouloit conserver ses places en Italie ; & sans elles son expédition devenoit l'entreprise d'un Heros de Roman. Il partit dès le mois de Mars & se rendit à Vérone par la route de Trente, faisant marcher avec lui les troupes qui se trouvoient déja prêtes ; c'est-à-dire les quinze mille Suisses dont j'ai parlé, dix mille Lansquenets & cinq mille Reistres. Les François croyoient qu'il n'effectueroit jamais son dessein, ou du moins qu'il ne se mettroit pas si-tôt en campagne pour l'exécuter. Ils furent trompez par son activité après l'avoir été tant de fois par sa lenteur. On les vit donc étourdis du coup ; & tout ce que put faire Théodore Trivulze, ce fut de jetter des Troupes dans Padoüe, & de rassembler l'armée Françoise & Vénitienne à Peschiera pour disputer aux Allemands le passage du Mincio. 1516.

L'armée des Vénitiens en comptant les troupes de la République & les François Auxiliaires, ne se trouva forte que de quatorze cens Lances & de douze mille hommes d'infanterie. Il paroit par beaucoup d'événemens semblables qu'on ne croyoit pas

1516. pas alors que le Mincio fût une riviére facile à défendre, même à ceux qui étoient maîtres de Peschiera. Trivulze n'osa l'entreprendre. Il abandonna encore aux ennemis le passage de l'Oglio, & vint camper sous Crémone avec des troupes à qui ce mouvement de fuite devant l'ennemi abatoit beaucoup le courage. L'Empereur fut joint sur le Mincio par les troupes qui étoient à Vérone; mais la bonne fortune des François voulut qu'il s'aheurtât à prendre Asola, où les Vénitiens avoient jetté cent Hommes d'armes & quatre cens hommes d'infanterie. Maximilien vint à bout de son dessein. Mais son siége qui dura plusieurs jours donna le tems de reprendre haleine & de se reconnoitre, à l'armée des Alliez & au secours que les François attendoient de Suisse, le loisir d'arriver. Dès que le Duc de Bourbon eut apris que l'Empereur rassembloit son armée à Trente, il avoit envoyé une commission au Baron d'Alt-Sax pour lever dix mille hommes au service de la France dans les huit Cantons qui avoient ratifié l'Alliance avec cette Couronne. La distance des lieux n'étoit pas grande, & on attendoit de jour à autre ce renfort à Milan.

L'Empereur après la prise d'Asola, passa l'Oglio aux Orci-Novi sans obstacle de la part de Trivulze. Ce Général étoit résolu de ne pas combattre avant d'avoir été joint par les Suisses d'Alt-Sax. Trivulze se contenta donc de jetter dans Crémone trois

trois cens Lances & trois mille hommes d'infanterie, après quoi il passa l'Adda pour mettre la riviére entre lui & les ennemis. Son dessein étoit d'attendre les Suisses levez par les François, campé sur ses bords, & de combattre l'Empereur à son passage. La retraite de Trivulze obligea toutes les villes qui sont entre le Po, l'Adda & l'Oglio à l'exception de Creme & de Crémone, de se soumettre à ce Prince. 1516.

Le Pape qui paroissoit vouloir observer du moins extérieurement ses engagemens avec le Roi de France, ébloüi d'un succès inespéré, crut ce qu'il souhaitoit avec passion, que la décadence des affaires des François étoit prochaine. Dans cette espérance il oublia ses engagemens & même sa dissimulation. Il envoya Marc Antoine Colomne avec deux cens Hommes d'armes des troupes de l'Eglise dans le camp des Allemands. Il fit plus. Le Cardinal Bibiena étoit reconnu pour l'ennemi irréconciliable des François. Leon X. le choisit pour aller vers l'Empereur en qualité de Légat, & il le fit partir avec précipitation dès qu'il lui eut donné dans un Consistoire public la croix de Légation. Dans le même tems Leon X. refusoit au Ministre de François I. le secours que le Saint Siége étoit tenu de donner pour la défense des Etats que ce Prince possédoit en Italie, en vertu du traité fait depuis quatre mois dans le camp lez Milan.

Au premier bruit des progrès de Maximilien

milien tous les Bannis de l'Etat de Milan
1516. épars dans l'Italie se rassemblérent sous ses étendarts. L'occasion de nuire aux François étoit bien belle pour le Cardinal de Sion. Fidéle à sa haine contre eux il ne manqua pas d'accourir, & ce Prélat fut des premiers arrivez. Maximilien encouragé par la bonne opinion que les autres avoient de son expédition, tenta le passage de l'Adda dès qu'il fut en deçà de l'Oglio. Sa premiere tentative fut à Piccighiton; mais il y fut repoussé. Après cet échec il remonta la riviére par sa gauche, & comme s'il avoit eu le dessein de la passer à Cassan, il fit avancer une tête d'infanterie à la hauteur de cette place. Trivulze n'avoit plus que neuf mille fantassins, & l'Empereur en avoit près de trente mille. Néanmoins il remonta l'Adda sur sa rive droite pour s'opposer à ce passage, & vint camper sous Cassan avec toute son armée trop foible pour être séparée. Mais l'Empereur qui campoit à Rivolta avec le gros de ses troupes, trouva le moyen de jetter un pont sur la riviére un peu plus bas que son camp, & d'y faire passer promptement assez d'infanterie pour én défendre la tête contre toutes les forces des François. Ils ne jugérent pas à propos de tenter de faire repasser l'Adda aux Allemands, & ils se retirérent à Milan d'autant plus consternez qu'il venoit de se répandre un bruit, que les treize Cantons honteux que leurs Citoyens mercenaires portassent les armes dans les deux camps

&

& s'entrégorgeassent pour gagner quelque argent, avoient publié un Ban qui rapelloit dans le moment ceux de leurs sujets qui étoient au service des étrangers sous quelques drapeaux qu'ils fissent la guerre. L'effet de ce Ban devoit se faire sentir d'abord contre les François. Il devoit empêcher leurs Suisses d'arriver, puis qu'il leur seroit signifié dans la route; au lieu qu'il ne pouvoit pas être dénoncé si-tôt aux Suisses de l'armée Impériale à laquelle il ne falloit plus que deux jours pour prendre la ville de Milan. 1516.

Le Duc de Bourbon si fameux depuis sous le nom du Connetable de Bourbon, commandoit dans le Milanez. Sa plus grande peine étoit de rassurer la ville de Milan intimidée par les menaces de l'Empereur. Ce Prince dès qu'il fut en deçà de l'Adda, envoya un Herault d'armes demander qu'on lui apportât les clefs de la ville avec ordre de dire aux habitans qu'ils ne laissassent point passer le tems de sa miséricorde, & qu'ils se souvinssent comment ses Prédécesseurs les avoient traitez quand ils s'étoient obstinez à ne pas s'humilier devant eux. Là-dessus le Duc de Bourbon appella à Milan Trivulze & Lautrec, qui s'y rendirent avec huit cens Lances & six ou sept mille hommes d'infanterie, après avoir mis des détachemens dans les postes qui pouvoient rendre les vivres difficiles à l'ennemi, & l'incommoder dans ses fourages. A mésure que l'Empereur s'aprochoit de Milan, le tumulte & l'effroi

1516. l'effroi s'y augmentoient. Mais dans le moment que l'armée Allemande arrivoit sur l'Ambro à deux milles de cette Capitale, Alt-Sax entra dans la ville avec son Corps de dix mille Suisses.

Le Duc de Bourbon prit toutes les précautions que peut prendre un homme de guerre. Il abatit les fauxbourgs de Milan, & s'assura des personnes les plus suspectes de la ville. Les Milanois se souviennent encore de cette destruction de leurs Fauxbourgs, & ils l'imputent aux conseils malins du Provéditeur Gritti qui les donna sans nécessité, disent-ils, & pour satisfaire l'aversion des Vénitiens contre cette ville rivale de leur commerce.

L'Empereur qui jusques-là portoit la terreur, commença de craindre à son tour. Il fit de sérieuses réflexions sur ce qui étoit arrivé à Loüis le More devant Novare par le complot des Suisses qui servoient dans son armée & dans celle du Roi Loüis XII. Les Suisses des deux armées se reünirent au dommage de Loüis le More, & la captivité de ce Prince fut le sceau de leur accommodement. Si l'un des deux Corps Suisses avoit à se laisser gagner, tout devoit faire croire à Maximilien que les traîtres se trouveroient dans son armée. Sa pauvreté connuë étoit passée en proverbe, & trop peu riche pour payer régulierement la solde à ses troupes, il n'étoit pas en état de corrompre celles de ses ennemis. Au contraire les Suisses sçavoient depuis long-tems à quel coin les écus d'or de France étoient marquez. D'ailleurs la

la Maison d'Autriche n'en étoit que plus odieuse aux Suisses, parce que la plûpart d'entre eux avoient été autrefois ses Sujets. Les enfans étoient encore élevez en leur Païs dans l'aversion pour cette Maison, contre laquelle s'étoient faites les premiéres Alliances qui ont mis peu à peu le Corps Helvétique en liberté. Cette aversion pouvoit bien être suspenduë par les conjonctures, mais tant que les Suisses se souviendroient de Grisler & de leurs Ancêtres, elle ne pouvoit s'éteindre. 1516.

Ces réfléxions intimidérent si fort Maximilien, qu'il prit pour une véritable conspiration contre sa personne, l'atroupement des Officiers de ses Suisses, qui vinrent en Corps lui demander une monstre qui leur étoit dûë, sur tout quand il les oüit parler du ton qu'il étoit naturel à la Nation de prendre quand elle n'étoit point payée. Aussi-tôt ce Prince qui formoit ses résolutions sans délibérer long tems, prit le parti de se retirer, & il le fit en homme qui cherche à se sauver. Sans en rien dire aux Suisses il repassa l'Adda avec précipitation, & s'en vint camper dans le Bergamasque avec ses Troupes Allemandes. Ses Suisses vinrent occuper Lodi pour se tenir à portée de le joindre, si les François marchoient à eux.

La précipitation du départ de Maximilien fut aussi avantageuse pour les François que l'avoit été la lenteur de son arrivée. S'il fût venu trois jours plutôt il les obligeoit d'abandonner Milan qu'ils

1516. n'étoient pas en état de défendre, & s'il fût resté quelques jours de plus, il les auroit mis dans la même néceſſité. Le Baron d'Alt-Sax Colonel des Suiſſes au ſervice de la France avoit feint de ne point comprendre les premiers ordres que ſes Supérieurs lui avoient envoyez pour le faire revenir. Il s'étoit toûjours avancé nonobſtant ces ordres, alléguant qu'il en attendoit de plûs intelligibles. Enfin, il en reçut de ſi clairs & de ſi preſſans qu'il n'oſa plus y déſobéïr. Il eſt vrai que les Suiſſes de l'Armée Impériale en reçurent de pareils; mais l'effet n'en étoit pas égal. Ces ordres faiſoient perdre aux François la moitié de leurs Soldats, & ils n'ôtoient à l'Empereur que le quart des ſiens. Ce Prince ſans les Suiſſes étoit aſſez fort pour prendre Milan, & les François n'étoient point aſſez forts pour le défendre ſans leur ſecours.

La terreur qui avoit ſaiſi Maximilien ne le quitta que lors qu'il fut arrivé à Trente. Après ſon départ ſes Troupes reſtérent encore durant quelque tems en Corps d'Armée. Le Marck-Grave de Brandebourg la joignit même avec les Troupes que la précipitation de l'irruption de l'Empereur l'avoit empêché de faire marcher avec lui. Mais bien-tôt toute cette Armée ſe diſſipa faute d'être payée réguliérement & d'être employée à quelque entrepriſe. Les Allemands ſe débandérent entiérement. Les uns ſe jettérent daus Vérone & dans Breſſe, d'autres

tres prirent parti dans l'Armée de France, & le reste se retira en Allemagne. Les Suisses retournérent chez eux par la Valtoline. Dès que l'Armée de Maximilien fut dissipée, Bergame & toutes les Villes qui avoient prêté Serment de fidélité à l'Empereur, rentrérent sous la Domination de leurs Maîtres. 1516.

Voilà quel fut le fruit de l'expédition de l'Empereur. Elle servit néanmoins à donner à connoître à la France, que le Pape n'avoit pas changé d'inclination à son égard, & qu'il ne falloit compter sur son amitié que dans les tems de prospérité. Mais François I. jugea qu'il devoit tout dissimuler. Dans l'apréhension que Leon X. ne fît pis s'il l'obligeoit de lever le masque, il écouta avec une apparence de persuasion tout ce que Sa Sainteté lui fit répréſenter pour sa justification, dès qu'il n'y eut plus rien à craindre pour la France ni à espérer pour ses ennemis. C'étoit un desaveu formel de Marc Antoine Colomne qui avoit joint Maximilien avec deux cens Hommes d'armes de l'Eglise, accompagné de l'offre de faire faire le Procès à ce Seigneur. Le Pape excusoit la Légation du Cardinal Bibiena sur la nécessité de députer à l'Empereur dès qu'il étoit en Italie; & le choix de la personne de ce Cardinal, sur la bien-séance qui demandoit qu'il envoyât vers ce Prince une personne qui lui fût agréable. Il assuroit que la conduite du Légat qui s'étoit arrêté en chemin sous

1516. prétexte d'être malade, marquoit assez que celui qui lui avoit donné ses instructions l'envoyoit à regret. Il étoit vrai dans le fond que le Cardinal Légat s'étoit arrêté en chemin; mais il ne s'étoit arrêté qu'après avoir appris la retraite de Maximilien. Le Pape étoit très habile à faire valoir les circonstances des faits contre l'essentiel des mêmes faits. Il s'excusoit de n'avoir pas fourni le secours que son Traité l'obligeoit de donner, par une raison sans réplique quand elle est sincére, l'impossibilité de le faire. Pour montrer même qu'il n'avoit point péché par mauvaise volonté, il offrit de faire payer comptant par les Florentins la moitié de la somme à laquelle se seroient montez les fraix de ce secours, & de donner des suretez pour l'autre moitié. Il fut pris si facilement au mot qu'on lui donna trop à entendre, qu'à quelque prix que ce fût le Roi vouloit être de ses amis. Le Pape mit à profit la conjoncture, & malgré les beaux Discours qu'il avoit tenu dans les Conférences de Boulogne, il dépoüilla le Duc d'Urbin pour accroître le Patrimoine de sa Maison, des Etats de ce Prince.

Dès que l'Empereur se fut retiré, le Duc de Bourbon demanda son congé au Roi, & Lautrec par des intrigues qui ne sont pas de l'Histoire de la Ligue de Cambray, fut fait Gouverneur de l'Etat de Milan. Sa premiére fonction fut de mener les Troupes Françoises joindre l'Armée

mée Vénitienne qui se préparoit au Siége 1516.
de Bresse. La Ville ne tint qu'autant de tems qu'elle espéra d'être secouruë. Dès qu'elle eût appris que le secours que l'Empereur lui envoyoit avoit été battu près du Château d'Anso, elle capitula & la Forteresse se rendit de même. Ainsi les Vénitiens rentrérent dans Bresse le vingt-quatriéme de Mai mil cinq cens seize, sept ans précisément après qu'ils en furent sortis. De tout ce qu'ils devoient recouvrer en Lombardie par le Traité de Blois, il ne leur restoit plus que Vérone à reprendre, & sur le champ ils en vouloient former le Siége.

Lautrec qui ne leur vouloit pas dire son secret, fit quelques démonstrations pour les contenter. Comme il étoit informé des Négociations qui étoient sur le tapis pour faire remettre la Place aux Vénitiens, il ne vouloit pas dans le fonds faire tuer inutilement les Sujets de son Maître. En peu de tems ces Négociations aboutirent au fameux Traité de Noyon qui terminoit à la fois toutes les contestations qui étoient entre les Rois de France & d'Espagne pour la Navarre, Naples & autres prétentions réciproques, ainsi que la Guerre qui se faisoit encore entre les Vénitiens & l'Empereur.

Il étoit porté dans ce Traité que l'Empereur y seroit compris en acceptant les Conditions suivantes: Qu'il feroit consigner Vérone au Roi Très-Chrêtien qui la remettroit aux Vénitiens: Que les Véni-

1516. tiens donneroient à ce Prince cent mille écus d'or, & que le Roi en considération & à la décharge des Vénitiens ses fidéles Alliez, donneroit quittance à Sa Majesté Impériale de toutes les sommes que Loüis XII. son Prédécesseur lui avoit prêtées en différens tems. Elles montoient à des millions, & ce bienfait est le plus grand que la République ait jamais reçu d'aucun Prince étranger. Le Traité stipuloit encore qu'il y auroit une Tréve de dix-huit mois entre Maximilien & les Vénitiens durant laquelle ce Prince garderoit Gradisque, Riva & Rovérédo Places qu'il avoit conquises sur la République dans le cours de la Guerre présente. Si l'Empereur n'acceptoit pas le Traité dans le terme de deux mois, il étoit déchû de l'inclusion, & le Roi Très Chrêtien demeuroit libre d'aider les Vénitiens contre lui. Ce Traité fut conclu le treiziéme du mois d'Août, & comme Maximilien en parut d'abord mécontent, toute l'Europe attendit avec impatience que les deux mois qui lui étoient donnez pour l'accepter fussent écoulez. Sa tranquillité étoit desormais entre les mains de ce Prince inconsidéré, & on sçavoit que sur la premiére nouvelle du Traité de Noyon, il s'étoit emporté contre son Petit Fils qui vouloit se faire son Tuteur.

Heureusement l'Empereur accepta le Traité dans le terme qui lui étoit marqué pour le faire. Né pour se laisser conduire aux volontez des autres, il consentit spé-

ſpécialement aux Conditions de la Tréve, 1516.
qui quelques années après furent celles d'un Traité de Paix. Tout s'accomplit de bonne foi de part & d'autre. Vérone fut dépoſée entre les mains de Lautrec qui la remit aux Vénitiens le quinziéme de Janvier mil cinq cens dix-ſept, jour qu'on peut citer comme celui où prirent fin les Guerres cauſées par la Ligue de Cambray. Le même jour que le Traité de Noyon avoit été ſigné, les ſujets de chagrin qui étoient entre Leon X. & François I. avoient été entiérement enſévelis dans l'entiére conſommation du Concordat. Dès le mois de Novembre mil cinq cens ſeize le Roi de France avoit encore terminé heureuſement tous ſes démêlez avec les Suiſſes par le Traité de Fribourg qui fut ſigné & ratifié par les treize Cantons. C'eſt le Traité qui s'appelle ordinairement l'Alliance perpétuelle, parce que les Traitez précédens n'avoient été faits que pour un tems, au lieu que celui de Fribourg devoit durer toûjours entre la France & les Cantons. Auſſi tous les Traitez que cette Couronne a fait depuis avec les Suiſſes, y ſont rélatifs.

Voilà comment fut terminée cette Guerre après avoir duré huit années. La premiére chûte des Vénitiens fut auſſi lourde que ſurprenante, & il parut d'abord qu'ils en ſeroient écraſez. Au ſentiment de Machiavel * même cette chute merveilleuſe fut une marque ſenſible qu'il y a une Intelligence ſupérieure à la prudence des hom-

* Decennale ſecundo.

1516. hommes qui fait à son gré la destinée des Etats. Les Vénitiens se relevérent à la fin; mais ce ne fut qu'en laissant de riches dépoüilles entre les mains des ennemis qui les avoient terrassez. Le Pape conserva la Romagne entiére qu'il leur avoit prise; & le Crémonois avec la Ghiara d'Adda demeurérent réünis à l'Etat de Milan. L'Empereur garda Riva, Rovérédo & Gradisque qu'il avoit conquis sur eux dans le cours de la Guerre; & les Ports qu'ils possédoient dans le Royaume de Naples avant qu'elle commençât, furent rejoints au Corps de cet Etat. Le Duc de Ferrare s'affranchit par cette Guerre des servitudes que les Vénitiens lui avoient imposées, & qui étoient comme autant de Trophées des anciennes Victoires de la République. Enfin, la Guerre de Cambray fit perdre aux Vénitiens presque la moitié de leurs Domaines d'Italie.

Fin du Second Tome.

A64 115525.7

Digitized by Google



Google

